JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 624,955

22ME ANNEE—No 269 MONTREAL, MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Bibliothèque Ed Paradis Séminaire

L'HONORABLE M. GOUIN A SAINTE-THEODOSIE

Le Premier Ministre de la province de Québec a prononcé un discours pratique à l'exposition agricole du comté de Verchères, hier après-midi.

Vibrant appel aux cultivateurs en faveur de l'instruction. Au delà de 2000 exhibits sur les terrains. Un grand banquet termine la journée.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Verchères, 19 — Je viens d'assister à une apothéose des travailleurs du sol. Rarement il est donné d'assister à tel spectacle. L'hon. M. Lomer Gouin a dit : "L'exposition agricole du comté de Verchères est certes l'une des plus belles de la province de Québec ; on serait presque porté à croire que c'est l'exposition de toute la province". Cette appréciation faite par Monsieur le premier ministre n'était pas de la flatterie ; elle n'est que l'expression de la pure vérité. Les visiteurs sont venus nombreux à Montréal, de toutes les parties de la provnice, et tous s'en sont retournés émerveillés.

Plus de

8,000 PERSONNES

sur le terrain ; la chose est quasi incroyable, pour une simple manifestation locale. Mais c'est que dans le comté de Verchères le véritable souverain c'est le cultivateur, la première des grandeurs est dans le travail du sol ; c'est que dans ces parages l'on comprend que l'avenir des nôtres n'existe véritablement que dans la grande famille des artisans des champs.

MM. le président et les directeurs de la société d'agriculture du comté ont raison d'être orgueilleux du succès remporté. Le premier citoyen de la province a été témoin de leur triomphe, et cette circonstance ne pourra qu'aider à l'avancement de l'agriculture chez les nôtres parce que l'hon. M. Gouin a vu là que l'argent dépensé pour les sociétés agricoles ne l'est pas en pure perte.

Voici les noms de ceux-là, à qui revient

LE MERITE

de la journée d'hier ; ce sont ceux des officiers de la Société d'Agriculture du comté de Verchères : J. S. Messier, président, Varennes; Ludger Vary, vice-président, Ste Marie ; B.T. Décarie, N. D. de Grâce; Louis Courtemanche, St Antoine ; Olivier Jacques, Contrecoeur; Henri Jodoin, Beloeil; J. H. Pigeon, Verchères; L. N. Tétreault, Ste Théodosie; Antoine Bénard, Ste Julie; J. H. Gervais, secrétaire- trésorier, Sainte-Marie.

Dès lundi soir, des centaines de personnes s'étaient donné rendez-vous à Verchères, venant d'un peu partout.

M. Etienne Blanchard, représentant du comté de Verchères à la Législature, l'un des principaux organisteurs de la démonstration d'hier, à Sainte-Théodosie.

L'unique mais coquet hôtel Verchères tenu par un ancien citoyen de Montréal, M. O. Grenier, était littéralement bondé

D'ETRANGERS

Parmi eux, on remarquait : MM. Victor Geoffrion, député de Chambly-Verchères; Arthur Geoffrion, avocat, Montréal; Amédée Geoffrion, avocat, Montréal ; J. H. Archambault, ancien président de la Société d'Agriculture du comté; L. A. Bousquet, ancien président; Elie Girouard, prés., de la société du comté de Richelieu ; Paul Lavallée, président de la société du comté de Berthier; Oscar Lavallée, Wilfrid Larose, chef du bureau des traducteurs de la Chambre des Communes; Léon Perron, Elie Ste-Marie; Rémi Rémi, maire de Saint-Charles; F.-X. L'Heureux, Dr G. Leroux, de Ste-Marie; E. C. St-Amour, agent d'immeuble, Delorimier; J. T. Huet, Eustache Provost, W. Larose, et autres.

Tous ces citoyens distingués se retrouvaient unis hier matin sur le terrain de l'exposition, et d'autres vinrent encore se joindre à eux et à la foule qui, de fort bonne heure, envahissait déjà la place.

Ici M. le président Messier et MM. les directeurs se multiplièrent pour recevoir les invités en même temps que pour mettre ordre au brouhaha inévitable de l'enregistrement à la hâte des exhibits. On peut se faire une idée de la tâche des organisateurs en constatant dans le cours de quelques heures de la matinée ils ont eu à classer plus de

2,000 SPECIMENS

Vers 10 heures du matin il y avait déjà plusieurs milliers de personnes sur le terrain.

C'était le triomphe de l'ouvrier des champs qui se préparait.

Vers 11 heures, ce fut l'arrivée des élèves du collège Saint-Paul de Varennes, institution dirigée avec tant de dévouement et de succès par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La présence de cette

JEUNESSE BRILLANTE

ne manqua pas d'ajouter un nouveau cachet de gaîeté à la fête. MM. les écoliers apportaient avec eux leurs instruments, et ils nous ont fait tout le jour de belle et bonne musique, sous la direction de M. Paul Dérome. Des individus sont venus tenter d'installer des roues de fortune sur le terrain, mais ils n'ont pas tardé à être expulsés du terrain par MM. les directeurs de l'exposition. Les derniers ont donné là un exemple qui devrait être suivi partout ailleurs.

Parmi les visiteurs distingués arrivés dans le cours de l'avant-midi, on remarquait: M. le maire Messier, de Delorimier. A 1 heure de l'après-midi ce fut

L'HON. M. GOUIN

qui fit son entrée sur le terrain, aux acclamations enthousiastes de la foule. Il était accompagné de M. Blanchard, député de Verchères à Québec. M. Victor Geoffrion, M. P. Parent, quelques instants plus tard.

M. le président Messier présenta au premier ministre une superbe adresse.

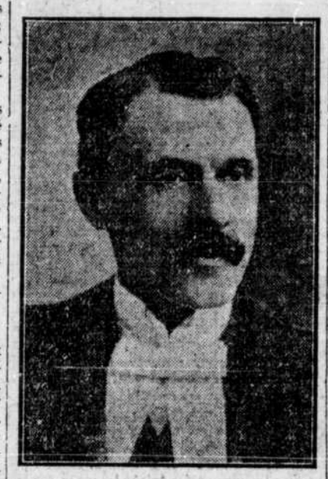

M. Victor Geoffrion, député de Chambly-Verchères à Ottawa, l'un des principaux visiteurs de l'Exposition d'aujourd'hui à Sainte-Théodosie.

ADRESSE A L'HON. M. GOUIN

L'honorable M. Lomer Gouin,
Premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le premier ministre,

Le bureau de direction de la Société d'Agriculture du comté de Verchères, se faisant l'interprète du sentiment public, vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette fête agricole. Tous les citoyens de ce comté glorieux par le passé, prospère et progressif dans le présent, se réjouissent et sont honorés de votre présence, à cette occasion tous sont d'accord pour mettre de côté leurs préférences politiques et saluer en vous le chef de notre gouvernement d'abord, et en même temps l'homme public dévoué, intègre, désintéressé, qui ne ménage pas ses fatigues pour faire marcher la province de Québec dans la voie du progrès. Les cultivateurs, et particulièrement les exposants, sont très sensibles à l'honneur que vous leur faites en venant examiner les divers produits de leurs fermes, et en vous rendant compte du pas de géant qui a été fait ici depuis ces dernières années à tous les points de vue : amélioration des races animales et végétales, cultures plus rationnelles, usage général d'instruments perfectionnés, développement remarquable de l'industrie laitière ; voilà le résultat que nous avons obtenu.

Nous applaudissons de tout coeur à toutes les améliorations se rapportant aux trois objets, qui, nous le savons, occupent votre attention spéciale : l'instruction publique, l'agriculture et la colonisation ; et nous faisons les voeux les plus ardents pour que vos patriotiques aspirations se réalisent et que la province de Québec gagne sans cesse en prestige et en influence : Que sa population arrive au premier rang par son amour du travail, et de l'ordre, par sa soif de s'instruire, par son ambition de mettre à profit son remarquable talent pour toutes les branches de l'industrie et des sciences ; enfin, qu'elle jouisse de la paix et de la prospérité qui sont la récompense d'un peuple sage, conduit par un gouvernement éclairé, et prévoyant.

Signé au nom du bureau de direction :

S. MESSIER, président.

Sainte-Théodosie, 18 septembre 1906.

M. Gouin a été admirable dans sa réponse, et il a été acclamé à outrance.

Il félicite et remercie MM. les directeurs de la société d'agriculture. Il prend comme étant adressés à ses collègues les compliments qu'on lui a faits. M. Blanchard M.P.P., lui vantait son comté. M. Blanchard, en dépit de l'enthousiasme dont il faisait preuve alors, est encore resté au-dessous de la vérité.

Les fils de ceux qui ont ouvert le vieux comté de Verchères, l'un des plus beaux de la province, sont, certes dignes de leurs pères.

L'hon. M. Gouin se dit heureux de voir que l'entente existe entre tous sans distinction de partis ou d'opinions pour faire belle la fête de l'agriculture. L'exposition de Sainte-Théodosie est une des plus jolies de la province.

L'honorable ministre dit que l'agriculture est le secret de notre richesse et de notre force. Il en montre les progrès accomplis depuis quelques années ; mais pendant que nous nous occupons de nous perfectionner de ce côté il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres succès à atteindre.

Et ici M. Gouin aborde de magistrale façon la grande question de

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par moments sa vive et mâle éloquence a fait courir des frisson dans l'auditoire. Mesdames et messieurs, dit-il, pères et mères de familles du comté de Verchères, quand vous apprécierez les fruits de votre terre, et que vous en ferez votre orgueil, pensez aussi au fruit de votre sang, pensez à vos enfants, à leur instruction, à leur formation. Donnez à vos écoles toute votre attention ; faites de vos enfants les plus brillants de la province de Québec ; faites leur cher ces lieux où ils vont recevoir la nourriture et la force de l'esprit.

Faites-les aimer leurs maîtres, la souveraineté véritable nous appartiendra le jour où nous aurons atteint la perfection possible sous le rapport de l'éducation comme de l'agriculture.

A suivre sur la page 8

ETAT DE CHOSES DESASTREUX

Le Dr Wilfrid Grignon signale une foule d'anomalies et d'irrégularités que l'on doit faire cesser immédiatement pour le plus grand bien de l'industrie laitière dans la province.---L'indépendance des inspecteurs.---Les petites fabriques.

Le Dr Wilfrid Grignon, le conférencier agricole bien connu, nous transmet la communication suivante, dont l'importance est indiscutable.

La "Presse" se fait un devoir de publier ces remarques d'un homme qui sait, assurée qu'elles ne pourront être que profitables à la classe agricole, à la classe des consommateurs comme au pays tout entier.

Voici ce que nous écrit le Dr Grignon :

"Il n'y a pas qu'à Montréal qu'on met du lait falsifié sur le marché. On déplore la chose aussi à la campagne, surtout où il y a multiplication de petites fabriques en opposition.

On profite de cette déplorable opposition pour "canailler", mettre de l'eau dans le lait, pour écrémer celui-ci ou porter du lait malpropre, etc., etc.

Les fournisseurs de lait menacent de laisser le fabricant s'il n'accepte pas le lait tel qu'il est et celui-ci par faiblesse, ou ignorance, mais plutôt par faiblesse, consent à accepter ce lait falsifié de crainte de perdre son client, de crainte qu'il n'aille ailleurs.

Il n'en serait pas ainsi s'il n'y avait pas tout près, une autre fabrique en opposition. Le fabricant pourrait

FAIRE SON DEVOIR

sans crainte de se voir délaissé par sa clientèle.

"Qui est perdant dans tout ce jeu-là? Le cultivateur honnête qui apporte du bon lait.

"Lassés finalement de ces supercheries, quelques cultivateurs du Nord s'adressent au gouvernement de Québec pour avoir la visite d'un inspecteur.

"M. S. Chagnon, inspecteur de mérite, arriva comme une bombe, inspectant le lait de chaque fournisseur et le soumettant à l'épreuve du Bab-cock.

Dans une fabrique de 15 patrons, M. S. Chagnon a trouvé 6 cas de fraude (lait écrémé, ou additionné d'eau).

Dans une autre fabrique sur 21 patrons 6 cas de fraude ; dans une troisième fabrique sur 8 patrons 6 cas de fraude et ainsi de suite. N'est-ce pas une honte ? L'un des cultivateurs en défaut accusa l'inspecteur d'ignorance, le combla d'injures, et lui offrit de lui arracher les entrailles du ventre, opération à laquelle M. Chagnon ne fut pas d'humeur à se soumettre.

Le lendemain, le même homme

RECONNAISSAIT SA FAUTE

et payait piteusement l'amende tout en offrant ses excuses à M. Chagnon dont il aurait couvert l'abdomen de cataplasmes au lieu de l'ouvrir et de le vider.

"Tous les coupables ont payé l'amende, les uns $5, $10, et les autres $15, suivant la gravité de la faute.

Même, il y en a un qui a payé $25. D'après M. Chagnon, ce fournisseur s'il a mis, depuis le commencement de la saison autant d'eau dans son lait que le jour où il a été trouvé en faute, il a volé au fabricant et aux patrons honnêtes, une somme de $60.

"J'ai été témoin de ce que je vous raconte aujourd'hui ; j'ai admiré le sang-froid et l'habilité de M. S. Chagnon, qui a imposé une légère amende à ces malheureux cultivateurs, qui s'est montré généreux à leur égard, et qui a partagé, au contentement de tout le monde, le produit des amendes entre les fabricants et les patrons honnêtes pour les dédommager de leurs pertes.

"M. Chagnon m'a demandé en grâce de ne pas livrer à la publicité les noms de ces malheureux, dans l'espérance qu'ils ne retourneront plus à ces fautes regrettables. Très bien ! Mais si pareille canaillerie se répète, nous devrions avoir dans nos journaux,

UN TABLEAU NOIR,

une colonne spéciale où l'on verrait inscrits en grosses lettres, les noms des fournisseurs de lait, malhonnêtes, ce qui, il me semble, les punirait plus que l'amende.

Pour éviter le retour de fautes aussi regrettables, car la nature est faible, toutes les fabriques devraient être soumises à une inspection sévère.

Là où il n'y a pas de prêtres, on sait que la morale en souffre.

Là où il n'y a pas d'inspection du lait, il y aura toujours de la fraude.

M. S. Chagnon, en sa qualité d'inspecteur provincial, est appelé un peu partout, de sorte qu'il lui est impossible de visiter un territoire régulièrement.

Il serait préférable d'assigner à M. Chagnon un arrondissement de 15 à 20 fabriques qu'il visiterait régulièrement.

"Pourquoi les fabricants du nord du comté de Terrebonne, Argenteuil et Ottawa ne se formeraient-ils pas

EN UN SYNDICAT ?

Par ce moyen, on empêcherait les fraudes; on assurerait une meilleure qualité à nos beurres et à nos fromages et partant, on obtiendrait un plus haut prix pour nos produits.

"Je regrette de dire que plusieurs inspecteurs ne font pas leur devoir et reçoivent un salaire insuffisant.

D'abord le mode de paiement est défectueux, presqu'immoral. Le fabricant est appelé à payer le quart du traitement et le plus souvent la moitié du salaire de l'inspecteur, le fournisseur en paie une partie et le gouvernement de Québec, l'autre. Alors, l'inspecteur pour se gagner les bonnes grâces des fabricants et des gros fournisseurs influents, fermera souvent les yeux sur leurs fautes, ce qui rendra l'inspection inefficace. Et c'est à cause de cette

POSITION INTOLERABLE

que certains inspecteurs des mieux qualifiés ont dû abandonner leurs fonctions.

"Nous devrions assurer à l'inspecteur une position indépendante du fabricant et du fournisseur de lait afin qu'il fasse son devoir sans crainte ; et pour cela, l'inspecteur devrait être payé généreusement par le Gouvernement d'Ottawa; je dis le Gouvernement d'Ottawa, et voici pourquoi :

L'inspection du blé, du cuir, des peaux crues, des animaux ,etc., destinés à l'exportation est contrôlée par

M. le Dr Wilfrid Grignon.

le Gouvernement d'Ottawa. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de nos produits laitiers ? Il s'agit d'un revenu annuel de $32,000,000 et qui pourrait être porté à $60,000,000 ; il s'agit de conserver un revenu très convoité par les pays étrangers et qu'il faut porter à son dernier degré de perfection si on veut le conserver ; alors il me semble qu'il est plus que temps de prendre les moyens de conserver une aussi

BELLE SOURCE DE REVENUS.

"La nomination des inspecteurs ne devrait pas être une affaire politique, mais elle devrait être laissée aux Ecoles d'Industrie Laitière Provinciales qui n'admettraient comme inspecteurs que ceux qui sont réellement bien qualifiés à remplir cette charge et qui auront subi une examen satisfaisant. Le Canada ne devrait pas expédier en dehors de ses limites une livre de beurre ou de fromage sans l'avoir inspecté sévèrement. C'est ce qui se pratique dans la Nouvelle-Zélande et quelques autres pays, où l'on voit les produits laitiers s'améliorer rapidement.

"Il faut aussi, coûte que coûte, une loi fédérale pour arrêter la multiplication

DES PETITES FABRIQUES

Le Gouvernement d'Ottawa a droit de légiférer sur les affaires commerciales et je ne vois pas pourquoi on ne trouverait pas le moyen de tuer cette ridicule manie de petites fabriques quand il s'agit de protéger un marché de $32,000,000.

"Tous les ans, cette ennuyeuse et perpétuelle question est l'objet de sérieuses discussions devant la Société d'Agriculture laitière de la Province de Québec et toujours,le tout se termine par les remarques suivantes débitées sur un ton suave et euphonique par quelques gros bonnets qui veulent poser en législateurs : "C'est impossible ! nous ne pouvons empêcher la construction des petites fabriques, ce serait entraver la loi du commerce." Est-ce ridicule un peu !

"Quand le gouvernement d'Ottawa envoie ses officiers chez moi pour tuer un cheval atteint de la morve, ou des vaches atteintes de la tuberculose, avec ce principe établi, est-ce que je ne pourrais pas lui dire : "Vous violez mon domicile et vous entravez la loi du commerce." Le gouvernement agit ainsi pour

PROTEGER LE PUBLIC

et il fait bien. Pourquoi n'agirait-il pas ainsi quand il s'agit de protéger le public contre l'invasion des petites fabriques. N'est-il pas reconnu, en effet, que les produits laitiers qui sortent de ces petits établissements ne peuvent avoir un empaquetage soigné, uniforme comme ceux qui sortent de grandes fabriques. Pourquoi alors le gouvernement en tolèrerait-il la construction en opposition à de belles grandes fabriques qui donnent satisfaction ?

"Si une fabrique ne donne pas satisfaction aux patrons qu'un comité composé de 3 ou 5 inspecteurs fasse une enquête et en ordonne la fermeture s'il y a lieu.

"Je profite aussi de cette occasion pour signaler au public

UNE LACUNE

regrettable dans la loi : "il n'est pas permis à un inspecteur de syndicat de faire connaître au public les fautes du fabricant." Je ne m'explique pas cette erreur. Voici par exemple un fabricant négligent, malpropre, qui a une chambre froide ou une chambre de maturation en défaut ou qui a un centrifuge perdant du gras, l'inspecteur peut en faire des reproches au fabricant seul, mais il doit cacher les défauts aux patrons. Alors pourquoi les patrons paient-ils un inspecteur ? Je ne vois rien de plus ridicule ni de plus injuste.

"On paie pour tout savoir, tout connaître et je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas à la fabrique.

UN REGISTRE

ouvert au public dans lequel l'inspecteur entrerait tout ce qui concerne la tenue de la fabrique, du matériel et du lait. Et dans ce registre qu'on nomme franchement ceux qui sont en défaut. Autrement l'inspection prendra du temps à faire sentir ses bons effets.

"Pour me résumer, je dirai ceci :

"1o. Que le gouvernement d'Ottawa contrôle la surveillance de la fabrication du beurre et du fromage ;

2o. Que le gouvernement nous donne des inspecteurs bien qualifiés et indépendants des patrons et des fabricants;

3o. Que le gouvernement classifie et inspecte sévèrement nos produits laitiers ;

"4o. Qu'on empêche la construction de petites fabriques en opposition aux bonnes fabriques qui donnent bonne satisfaction ;

Alors on pourra dire qu'on aura saisi le taureau par les cornes, que nous garderons notre marché en Angleterre aussi longtemps que nous le voudrons tout en augmentant de beaucoup la valeur de nos produits laitiers."

Dr W. GRIGNON, M.C.A.

Sainte-Adèle, Qué., 15 Sept. 1906.

L'INCENDIE DU GILMOUR

Harry C. Walker, grièvement blessé lors du désastre, a succombé

A SES BLESSURES

Le coroner Baptie institue une enquête pour établir clairement les responsabilités.

SINISTRES RUMEURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 19 — Une autre victime de l'incendie de l'hôtel Gilmour doit être ajoutée à la liste.

M. Harry C. Walker, de Mallakahil N. J., E.-U., pensionnaire au Gilmour, a succombé à ses blessures, à l'hôpital de la rue Rideau, après quatre jours d'une terrible agonie. Madame Walker et le président de la compagnie Stanford Machinery, de Stanford, Indiana (dont le défunt était l'agent, au Canada), étaient au chevet du blessé lorsque celui-ci expira.

M. Walker occupait une chambre au troisième étage de l'hôtel. Lorsque l'incendie se déclara, il était couché, et c'est en vain qu'il voulut fuir par les escaliers. Il ne put même se rendre à l'escalier de sauvetage dont

IL IGNORAIT L'EXISTENCE

et, comme il était menacé d'asphyxie par la fumée qui s'engouffrait dans le corridor, il sauta de la fenêtre de sa chambre dans la rue, soit d'une hauteur de quarante pieds environ. Dans sa chute il se fractura les deux jambes et l'ambulance le transporta à l'hôpital protestant.

De tous les blessés de l'hôtel Gilmour, M. Walker était le plus ferme. Son courage ne l'abandonna pas un instant ; jouissant de sa connaissance parfaite, il donnait des entrevues aux journalistes et discutait froidement la question de la protection du public dans les édifices publics, question qui fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. Bref, le blessé faisait l'admiration de ceux qui l'ont vu à l'hôpital. Sa dépouille mortelle a été transportée

A suivre sur la page 8

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Les derniers moments de la petite Fabiola Lajoie ont été touchants.

LA PAUVRE ENFANT

Avant de s'endormir de son dernier sommeil chante la Paimpolaise, de Botrel.

PARENTS EN LARMES

La petite Fabiola Lajoie, fille du constable Lajoie, qui a été victime de l'accident que nous racontions dans notre dernière édition, n'a pu survivre aux lésions internes qu'elle s'était infligées dans la chute qu'elle fit.

La pauvre petite chantonnait la "Paimpolaise", de Botrel, quelques minutes avant sa mort.

Vers une heure, hier après-midi, elle commença à endurer des douleurs atroces, mais elle garda sa connaissance jusqu'au dernier moment à 12h. 30, ce matin.

Quand ses souffrances lui laissaient quelques moments de repos, elle appelait son père et sa mère qu'elle aimait tant et essayait de les consoler par ses caresses. Elle chantait même la chère petite, pour cacher à tous son mal.

Quelques minutes avant de mourir elle rendit la chanson de Botrel, "La Paimpolaise", puis, comme le héros de ce chant populaire, elle ferma les yeux et entreprit le grand voyage de l'éternité.

Inutile d'ajouter que M. et Mme Lajoie sont inconsolables. Leur chagrin fait mal à voir.

Le coroner mis au fait des circonstances de l'accident a disposé du corps sans convoquer de jury.

UNE VAMPIRE

Los Angeles, Cal., 19 — Emma Howard est accusée d'avoir volé des diamants valant $5,000, dans le cercueil de Mme Henry Briggs, de Pasadena, décédée le 18 août dernier.

LE CANDIDAT LIBERAL A SAINT-JEAN ET IBERVILLE

M. Joseph Demers, avocat de Saint-Jean et frère de l'hon. juge Demers, a été régulièrement choisi par la convention hier après-midi.

L'hon. M. Brodeur assiste à l'Assemblée et adresse aux délégués d'intéressantes paroles. — Il y avait trois candidats sur les rangs.

"Vous pouvez annoncer dans "La Presse" que je n'accepte pas le verdict de la convention et que je proteste contre la manière dont elle a été organisée. Quant à la ligne de conduite que je suivrai, l'avenir vous le dira."

Telles sont les paroles prononcées hier par M. Gabriel Marchand, après la convention libérale des électeurs de Saint-Jean qui l'avait repoussé.

Les délibérations proprement dites ont été paisibles, quand la foule de douze ou quinze cents personnes, venues par curiosité ou pour écouter les discours, furent exclues de la salle du marché. Mais ce ne fut pas une petite affaire que d'en arriver là. A un moment donné, la foule était très forte, et il fallut toute l'autorité de

L'HON. M. BRODEUR

pour appaiser les flots rugissants.

L'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries était le président d'honneur, et M. P. H. Roy, M. P. P. et Honoré Gervais, député de la division Saint-Jacques, présidents actifs. MM. Cartier, avocat, et A. Lussier, notaire, agissaient comme secrétaires. Au dernier moment, on dût renoncer à se servir de la salle du théâtre Royal, jugée trop petite, pour se rendre à la salle du marché. Toutes les paroisses du comté de Saint-Jean et Iberville étaient largement représentées, les unes par 10, les autres par 8 ou 5 délégués suivant leur importance.

M. Gabriel Marchand, avocat et journaliste de Saint-Jean, Qué.

L'ouverture de l'assemblée fut quelque peu retardée, l'hon. M. Brodeur étant retenu par qeulques délégations de citoyens désireux de profiter de son passage à Saint-Jean pour lui soumettre leurs réclamations. Un peu après trois heures, l'assemblée était ouverte

PAR M. ROY

qui exposa brièvement les raisons de cette convocation d'électeurs. Il montre l'importance de ces genres de réunion, aussi bien en France et aux Etats-Unis qu'au Canada, et il donne de précieux conseils aux délégués, pour éviter certains désagréments; puis il invite l'hon. M. Brodeur à prendre la parole.

LE MINISTRE DE LA MARINE

est longuement acclamé, quand il s'avance sur l'estrade.

"J'ai obéi à deux motifs, en venant à Saint-Jean, dit-il: à un désir manifesté par sir Wilfrid Laurier et à une impulsion toute naturelle qui me pousse vers ces vigoureuses populations de Saint-Jean et Iberville, au sein desquelles l'âme libérale se sent si à l'aise." Puis l'orateur retrace les grandes lignes des événements politiques qui se sont déroulées de 1896 à 1906; il décrit éloquemment l'état de marasme dans lequel se trouvaient les affaires du pays, à l'arrivée des libéraux au pouvoir, et fait voir l'extraordinaire prospérité dont le Canada jouit à l'heure actuelle. Ne pouvant critiquer loyalement l'administration des affaires publiques, les conservateurs tentent de soulever

DES PREJUGES DE RACE

et de religion.

Mais heureusement, le pays sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur le compte des chefs de l'opposition, et toutes leurs tactiques condamnables n'ont pour effet que de les rendre encore plus méprisables."

M. Brodeur parle des changements heureux qui se sont produits au Canada, sous le régime Laurier. Autrefois, nous déplorions

L'EMIGRATION

de nos enfants aux Etats-Unis. Notre belle famille se décimait au profit des Américains ; aujourd'hui nos enfants nous reviennent, attirés par la prospérité générale, agricole comme manufacturière. Bien plus, ce sont aujourd'hui les Américains qui viennent tenter fortune chez nous. "L'ère des déficits est passée, dit-il, nous sommes dans cette ère des surplus ; nous voguons en pleine mer vers les plus hautes destinées ; nous sommes dans le siècle du Canada."

L'hon. M. Brodeur, obligé de prendre le convoi en partance pour Montréal, est forcé d'abréger son discours. Mais avant tout, il tient à déclarer que le parti libéral n'impose pas des candidats aux électeurs ; il laisse à ces derniers

LA LIBERTE COMPLETE

de faire leur choix. Du reste, c'est le principe fondamental du parti, de respecter les pérogatives du peuple, de s'en tenir à ses décisions.

L'hon. M. Brodeur termine son bref discours par quelques conseils aux délégués.

M. Roy fit alors l'appel des paroisses et leurs représentants vinrent à tour de rôle présenter leurs lettres de créance. Il s'éleva quelques difficultés. M. Marchand protesta contre la manière dont le choix des délégués avait été fait à Saint-Alexandre, à Sabrevois et à Saint-Jean ; il voulut parler, mais la foule

SE MONTRA REBELLE

à ses efforts.

Tout ce que M. Marchand voulait dire, paraît-il, est qu'il abandonnait la lutte ; mais les électeurs ne cessaient de lui crier : "Pas un mot !" Finalement il fut proposé par M. Saint-Cyr et résolu unanimement que les candidats et les personnes non délégués à la convention fussent exclus de la salle. MM. Marchand et Demers sortirent.

M. Roy expliqua alors longuement la manière dont les électeurs des paroisses mentionnées par M. Marchand avaient procédé pour faire le choix de leurs délégués et déclara que

LE PROTET

de l'aspirant candidat ne devait pas être pris en considération. On procéda alors au vote qui donna le résultat suivant :

Demers	75 voix
Marchand	6 voix
Messier	2 voix

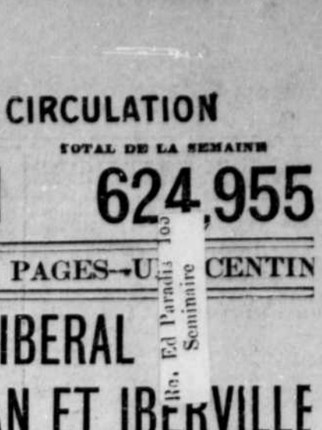

M. Joseph Demers, avocat, de Saint-Jean, Qué., qui a été choisi hier comme candidat par une convention libérale.

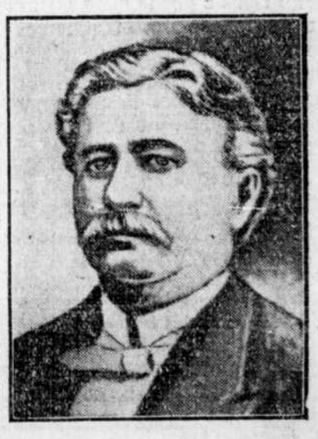

M. J. S. Messier, avocat, de Saint-Jean, Qué.

En conséquence, le président déclara M. Demers candidat libéral du gouvernement.

Le résultat, connu d'avance, fut reçu aux acclamations générales. M. Demers, très ému, porté en triomphe par ses amis, prononça quelques mots de remerciements. Le candidat parle bien ; il s'exprime avec beaucoup de facilité et met beaucoup d'âme dans son discours.

M. Roy, député, et M. Lamoureux, notaire, terminèrent la série des discours. M. Lamoureux déclara que M. Marchand n'avait été que blessé, dans sa joute avec son jeune adversaire ; mais que s'il lui prenait fantisie d'aller devant le peuple ce serait alors un entrerement en règle.

DANS LE STATU QUO

La Havane, 19 — Les négociations de paix en sont toujours au même point, malgré le semblant d'activité qu'on a remarqué hier. Les insurgés en campagne refusent de cesser les hostilités tant que les prisonniers politiques n'auront pas été relâchés. Les Américains se plaignent de ce que les autorités, dans l'Ile des Pins, font des perquisitions dans toutes les maisons américaines et saisissent les armes qu'ils y trouvent. Le croiseur "Des Moines" est attendu cet après-midi. Le secrétaire Taft s'établira à Marianao, dont les insurgés auraient pu facilement s'emparer.

LA PRESSE

No 1 rue Saint Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
15 SEPTEMBRE

LUNDI	91,918
MARDI	91,879
MERCREDI	91,888
JEUDI	91,944
VENDREDI	91,931
SAMEDI	115,542
TOTAL	575,.32
HEBDOMADAIRE	49,823
	624,955

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,855

LA POMPE DU HAUT NIVEAU

LA NOUVELLE POMPE A TURBINE A ETE ESSAYEE HIER PAR LE SURINTENDANT DE L'AQUEDUC.

La nouvelle pompe électrique à turbine du réservoir de la rue McTavish, a été essayée hier, par M. Janin, surintendant de l'aqueduc, et M. Lesage, et trouvée en bon fonctionnement. Elle a subi un essai de 24 heures, la semaine dernière, et elle a pompé plus de 5,000,000 de gallons d'eau dans le réservoir du haut niveau. Elle ne crée pas de vibrations comme l'ancienne qui soulevait tant de protestations et qui sera enlevée aussitôt que la pompe actuelle aura été reçue par la ville. L'ancienne pompe coûtait $42,000. La nouvelle ne coûte avec son moteur que $14,000.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

IL N'EXISTE PAS DE FIEVRE JAUNE A VERDUN; MAIS UN SIMPLE CAS DE MALARIA.

La nouvelle qu'un cas de fièvre jaune s'était déclaré dimanche, à Verdun, a produit toute une sensation. Sur le rapport d'un médecin, le bureau d'hygiène de ce village fit immédiatement mettre le malade en quarantaine et avis fut donné de ce cas au bureau provincial d'hygiène. Le Dr Beaudry fit une enquête lundi et trouva que le malade souffrait tout simplement de malaria. Les symptômes de la maladie tropicale, tels que coloration jaune prononcée de la face, déjections noires, vomissements manquaient.

L'isolement fut cependant maintenu jusqu'à hier.

Le Dr Beaudry dit que quand même c'eut été un cas de fièvre jaune, il n'y aurait là, sous notre climat, aucun danger de contagion. L'infection se fait sous les tropiques par la piqûre d'un moustique qui n'existe pas ici. Par mesure de précaution, comme le malade arrivait du Sud, ses vêtements ont été désinfectés.

LE CATARRHE

Est une maladie constitutionnelle causée par le sang impur et requérant un traitement constitutionnel agissant par et purifiant le sang pour obtenir une guérison radicale et permanente. Soyez sûrs de prendre

Hood's Sarsaparilla

Le Catarrhe nasal et d'autres formes locales du Catarrhe sont vite soulagés par Catarrlets, qui soulagent l'inflammation et rendent les décharges inodores.

Hood's Sarsaparilla, tous les droguistes $1.00.

Catarrlets, commandés par la poste seulement, 50c.

Pour témoignages de guérisons remarquables, demandez notre livre sur le Catarrhe, No 4.

314 C. I. Hood Co., Lowell, Mass. wB

CHRONIQUE

LA GLOIRE DE GAGNON

J'arrête dans la rue le premier citoyen qui passe, je l'aborde avec politesse et je lui demande, en m'excusant de la liberté grande que je prends :

—Voulez-vous me dire, s'il vous plaît, cher monsieur, où est Gagnon ?

Interloqué, ce premier citoyen veut me regarde drôlement, puis voyant mon air grave et candide, il me répond :

—Quel Gagnon ?... Celphride, Exolapha, Philotaire, Emédio, Caleb, Uldère, Cajetan, Thuribe, Beldomer, Nicostrate, Eulicipe, Hermyle ?... J'en connais cent des Gagnon.

—Oh ! mille pardons, monsieur, je me suis mal exprimé. Je désire savoir où est Gagnon,.. le canton Gagnon?... quelle est la ville la plus voisine de Gagnon ? par où va-t-on à Gagnon ? Qu'est-ce qu'on y fait ? Qu'est-ce qu'on y boit ? quels sont les moyens de locomotion.

Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que cet honnête passant réponde à chacune de mes questions : "Je ne sais pas".

Mais j'aurais du moins excité sa curiosité, si toutefois je me suis adressé à un particulier avide de savoir.

Rentré chez lui, il déploiera tous les guides des chemins de fer et trouvera une longue liste de localités commençant par un G, mais de Gagnon, point.

Cela le piquera au jeu et il fera des fouilles dans tous les documents en sa possession, susceptibles de l'instruire, mais en vain. En désespoir de cause il consultera même le "directory", sans plus de succès, et le brave homme croira que j'ai voulu me moquer de lui.

Il aura grandement tort, car Gagnon existe. Je le sais. J'en ai acquis la preuve en parcourant avec une patriotique émotion le premier volume du dernier recensement officiel. A la page 108 du dit volume, j'ai constaté son existence. Son existence et sa gloire, car le canton Gagnon est glorieux, d'une gloire spéciale que les journaux ont eu le tort de ne pas reconnaître et proclamer.

Oh ! si j'avais eu à philosopher sur les résultats du recensement, j'aurais peut-être négligé bien des détails, mais j'aurais certainement mis en lumière les plus typiques, les plus intéressants.

J'aurais constaté, par exemple, que, pléthorique en ses limites, la métropole se porte bien, trop bien même, parce qu'elle crève de santé à cause du développement phénoménal de ses faubourgs. Il lui faut de l'air, de l'espace, du terrain, et elle doit absorber toutes les municipalités suburbaines qui lui demandent le biberon ou une tartine. Aussi va-t-elle bientôt ressembler à une mère Gigogne empêtrée dans la marmaille qui s'accroche à son tablier. Mais je n'aurais pas manqué de constater également que Gagnon, d'une superficie de 81,068 acres, ne possédait que cinq habitations et cinq familles formant un groupe de trente-trois habitants.

Et j'aurais fait cette judicieuse réflexion :

"Montréal demeure le territoire le plus peuplé de la province, et Gagnon le moins peuplé."

Dans ce palmarès, Montréal et Gagnon ont des gloires jumelles ; j'oserais même dire que la gloire de Gagnon, en ce cas, l'emporte sur celle de Montréal.

N'est-ce pas un résultat merveilleux? Un Montréalais, un Québecquois, un Trifluvien, c'est un phénomène fort multiplié au Canada, on en compte des milliers et des milliers ; mais un "Gagnonais", c'est bien autrement rare, par conséquent précieux. C'est plus rare qu'un académicien français, puisqu'il y en a quarante ; et cependant les académiciens français passent pour aussi rares dans l'espèce humaine que les ânes blancs chez les solipèdes.

Ah ! que les gens de Gagnon doivent être soucieux de préserver une gloire aussi fragile ! C'est à eux, c'est à cette demi-dizaine de pères de familles qu'on peut donner à méditer ce mot de Talleyrand : "Pas de zèle".

Soyez prudents, ô vous, les trente-trois. Un malheur est si vite arrivé. Songez qu'il y a dans le comté de Chicoutimi un territoire non organisé qui ne compte que quarante-huit habitants. Un écart de seize âmes vous fera perdre la palme. Une fois qu'on a mis le pied sur la pente fatale, on y glisse vite tout entier. Que vous soyez un jour trente-quatre et vous monterez vite à 722 ou à 6,243, plus ou moins.

Vous passerez alors dans la foule sans gloire des localités ordinaires qui n'attirent pas les regards par la minuscule de leur population, telles que Saint-Jean, Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe, Joliette, Lévis, Sainte-Rose, Vaudreuil, et le reste. L'attention de la Province se détournerait à jamais de vous.

LAURENT BART.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

LES MANUFACTURIERS EN CONVENTION

LA LECTURE DES RAPPORTS DES COMITES A DONNE LIEU A D'IMPORTANTES DISCUSSIONS, HIER, A WINNIPEG.

Winnipeg, 19. — Les travaux de la convention des Manufacturiers sont commencés activement depuis hier matin. On a d'abord lu le rapport du comité du parlement. Ce rapport traite de la question du tarif, des difficultés que rencontrent les manufacturiers à cause de la rareté des ouvriers compétents que l'on attribue à la loi des Aubains. L'orateur, M. Watts, déclare que peu d'immigrants sont des ouvriers habiles.

Puis vient le rapport sur l'éducation où on recommande fortement l'éducation technique.

L'engagement d'ouvriers habiles, en Europe, ne saurait répondre à la demande générale, et si un peu de l'argent dépensé pour les classiques, était appliqué à l'éducation technique, le Canada serait, avant longtemps, dit l'orateur, en état de se suffire en fait d'artisans habiles.

Il y eut une courte session, l'après-midi, alors que les rapports du comité d'informations commerciales et du "British Office Committee" furent considérés.

Dans le premier de ces rapports, on étudie sous toutes leurs formes les centres étrangers avec lesquels les manufacturiers pourraient entrer en relation d'affaires et les moyens de parvenir à ce but.

Au cours de la discussion, il est devenu évident que nos manufacturiers ont jeté les yeux sur l'Australie et la Grande-Bretagne. On a parlé de l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Canada et l'Australie, et ce projet a été favorablement commenté. On a aussi étudié à huis-clos, le rapport du "British Office."

Dans l'après-midi, les dames qui font partie du congrès ont été l'objet d'une réception au Country Club et, pendant la soirée, tous les visiteurs furent reçus aux édifices du gouvernement par le lieutenant gouverneur du Manitoba et les membres du gouvernement provincial.

RETRAITE DE CONGREGANISTES

La retraite des congréganistes de la Sainte-Vierge commencera le 23 septembre en l'église de Gésu. Elle sera prêchée par le R. P. Loiseau. Les exercices auront lieu à 7.30 du soir.

La Maladie des Reins se propage

Mais on peut la prévenir et la guérir facilement en faisant usage des

PILULES DU Dr CHASE POUR LE FOIE ET LES REINS

Les derniers rapports du Bureau d'hygiène de New-York démontrent que la mortalité causée par la maladie des reins augmente considérablement.

En suivant une diète attentive et surveillant l'action du foie et des reins on peut généralement prévenir et guérir la maladie de Bright et toutes les autres maladies douloureuses des reins.

On peut éviter l'excès dans l'alimentation et l'usage des boissons alcooliques et tenir les organes dépurateurs en bon état en employant les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins.

Les dérangements qui conduisent à la maladie de Bright proviennent généralement d'un foie paresseux, et il en résulte des maux de tête, excès de bile et indigestions jusqu'à ce que les reins soient attaqués et que se déclarent des symptômes tels que douleurs de dos, rétention d'urine, urine fortement colorée, dépôts dans l'urine, etc.

Les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie réussissent là où les remèdes ordinaires pour les reins échouent, à cause de leur action directe et combinée sur le foie et les reins. Cela a été prouvé dans des milliers de cas compliqués de maladie des reins. Une pilule constitue une dose, 25c la boîte chez tous les vendeurs, ou chez Edmanson, Bates & Company, Toronto.

8

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) y

ABSOLUMENT PUR

Le Cacao PERFECTION

— DE —

Cowan

(Marque Feuille d'Erable.)

Hygiénique, Nourrissant, Economique.

THE COWAN CO. LTD, Toronto.

269—Mn (3)

AUX ASSISES CRIMINELLES

LA DEFENSE DANS LE PROCES DE LA FEMME DOBUCH A FAIT ENTENDRE SES TEMOINS — LES PLAIDOIRIES ONT LIEU CE MATIN.

La Couronne a terminé sa preuve dans la cause de la femme Dobuck, hier après-midi, par le témoignage de Mme Berker.

Le témoin était une amie de l'accusée, et lui rendait visite quotidiennement.

Celle-ci traitait bien ses enfants. Le mari et la femme lui ont fait des confidences. Le mari lui dit que des personnes l'avaient informé que sa femme maltraitait ses enfants et les privait de nourriture. Il a ensuite demandé au révérend Père O'Mara de placer ses enfants dans une maison de refuge, ce que ce dernier a refusé de faire sans s'être enquis des faits. Plus tard la femme Dobuck a fait la même demande, mais sans succès. C'est alors qu'elle a fait des confidences au témoin. Elle lui aurait dit en pleurant que son mari buvait trop, que souvent il manquait du pain à la maison et que la vie lui était insupportable. Elle aurait même dit alors au témoin : je voudrais bien que le diable emporte mon mari ou bien m'emporte avec mon enfant.

L'accusée n'a jamais dit qu'elle serait contente si l'enfant mourait. Elle avait parfois des accès de découragement qui pouvaient faire croire qu'elle se suiciderait, elle l'a déclaré au témoin, mais jamais elle ne lui a dit qu'elle tuerait ses enfants.

Ne vous a-t-elle jamais dit qu'elle serait contente si son beau-fils mourait ? demande l'avocat de la Couronne.

—Jamais! jamais! répond le témoin.

La Couronne tente de prouver une contradiction entre le témoignage donné présentement et celui qui a été donné en Cour Inférieure.

Les avocats de la défense s'objectent à la lecture de ce document parce qu'il ne porte pas la signature du magistrat enquêteur.

L'hon. juge Choquet, appelé comme témoin, déclare que le document en question contient la déposition de Mme Berker, lors de l'enquête préliminaire.

Le témoin dit qu'elle s'est trompée lors de l'enquête et que le témoignage qu'elle donne maintenant est l'exacte vérité.

PREUVE DE LA DEFENSE

Le Dr Leimon, témoin de la défense, dit qu'il a été appelé auprès de l'enfant Dobuck le 25 ou le 27 mai dernier. Après un examen ordinaire, il a constaté que l'enfant souffrait de bronchites pulmonaires et que ses intestins n'étaient pas dans un état normal. Cependant l'enfant n'avait pas de côtes brisées.

Mme Modesky, une voisine, dit que l'accusée est allée chez elle l'après-midi de la mort de l'enfant. Elle portait l'enfant dans ses bras et lui a demandé ce qu'elle pourrait bien faire pour soulager le malade. Plus tard, le témoin s'est rendue chez l'accusée, l'enfant se mourait. Le témoin dit que l'accusée était bonne pour ses enfants.

Simon Mullock dit que l'accusée a été employée chez lui comme servante pendant quatre mois et qu'elle était très bonne pour ses enfants et d'un bon caractère.

Les plaidoiries auront lieu ce matin.

POUR $5.75

Nous vendons toutes les fixtures en cuivre, pour éclairer au Gaz une maison de 7 chambres. Comprenant 2 Gaziers à 2 branches, 1 pendant de passage, 4 Brackets. Installation électrique à prix réduits. Lampes à Gaz Peerless ***35c à $1.00.*** Loyer ***$1.00*** par année.

The Peerless Gas Light Co, of Montreal Ltd,

319 Boulevard St Laurent, Montréal. x

Le Savon Baby's Own Soap

Aide d'une manière admirable à conserver la beauté et la fraicheur de la peau.

ALBERT SOAPS LIMITED, MFRS. Montréal

Les mots "Baby's Own Soap" imprimés dans le savon et sur la boite ne sont JAMAIS TRADUITS.

2-1-06

A LONGUEUIL

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE HIER SOIR.

Le conseil de ville de Longueuil s'est réuni lundi soir en assemblée régulière sous la présidence de M. le maire Normandin.

Une requête de certains citoyens de la rue Radegonde demandant à la corporation de faire exécuter certains travaux en arrière de leurs propriétés afin de leur permettre de faire égoutter l'eau croupie qui y séjourne, est référée au comité des chemins avec ordre d'y faire droit. Une demande de M. Arthur E. Laurin pour l'usage gratuit de l'eau pour un patinoir l'hiver prochain est renvoyée au comité de l'aqueduc.

M. A. T. Holland informe le conseil qu'un capitaliste se propose de construire plusieurs "cottages" d'été en face du parc Quinn, à condition que la ville consente à pousser jusque-là ses conduite d'eau. Question référée au comité de l'aqueduc.

Sur la demande de M. Marcou et autres citoyens de la rue Victoria, lesquels veulent s'annexer à la ville, le conseil autorise le greffier à leur faire savoir qu'il sera prêt à les rencontrer samedi prochain pour discuter la question.

Lu et adopté un rapport du comité de l'aqueduc dans lequel il est décidé de demander des soumissions pour du tuyau en fer de 4 et 6 pouces. Le rapport du comité du feu et éclairage, ainsi que celui du comité des parcs et marchés sont lus et confirmés.

Le rapport du comité général accordant le contrat pour la fourniture du tuyau de grès pour le canal de la rue Quinn, à M. O. B. H. Maillé, à raison de 43 cents du pied est aussi adopté sur division. Le conseil acceptant les 200 pieds de tuyaux déjà posé et fourni par la maison McNally à raison de 50 cents du pied.

Ont voté pour l'acceptation complète du rapport : les échevins Viger, Lasnier, Denicourt, et contre les échevins Bourdon, Sabourin et Millette, le maire vota pour. Ces trois derniers échevins s'objectaient à la dernière partie du rapport seulement, concernant l'achat du tuyau de la maison McNally.

Au cours de la discussion sur diverses questions d'administration qui lui furent posées par quelques-uns de ses collègues, l'échevin Denicourt parla de démissionner et laissa son siège avant la fin de la séance. Tout se calmera, croyons-nous, d'ici à la prochaine réunion.

Vieilles fourrures à être réparées, refaites et remises comme de belles fourrures neuves.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

NOUVEL ACCIDENT D'ARME A FEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hawkesbury, Ont., 19 — Un accident est arrivé à notre sympathique joueur de crosse et de hockey, Fred. Hoffman. Il était avec quelques compagnons dont l'un portait une carabine du calibre 22. Ne croyant pas la gachette ouverte, il plaça le bout du fusil sur son pied et pressa soudain la détente. La balle lui traversa l'orteil et se logea dans sa semelle de bottine. Quoique la blessure n'offre aucun danger, il sera retenu quelques jours chez lui.

Moitié Malade

Quand vos nerfs sont faibles, que vous êtes facilement fatigué, que vous êtes épuisé, il vous faut un bon tonique: la Salsepareille d'Ayer. Votre docteur vous dira ment elle rend le sang riche, donne du courage et de la force. Demandez-lui si son effet sur la faiblesse des nerfs, com-c'est le remède dont vous avez besoin.

Nous n'avons pas de secret. Nous publions les formules de tous nos remèdes.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Vin St-Michel

Guerit Infailliblement

La Débilité,
L'Anémie,
La Dyspepsie.

Trois petits verres par jour de ce vin généreux suffisent pour rendre la force et la santé.

Si les autres remèdes ne vous ont pas guérit essayez le

Vin St-Michel

Et vous serez convaincu de son efficacité.

EN VENTE PARTOUT

Un modèle parfait d'un haut degré d'excellence en fait de produit manufacturé.

LA POUDRE A PATE

Cook's Friend

La Meilleure du Canada.

(2) ***VENDUE PARTOUT***

L'ame d'un Piano, c'est le mécanisme
Insistez pour avoir le mécanisme

'OTTO HIGEL'

(2)

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

85 Suite

Gardant sa voiture, il pénétra dans les magasins, acheta quelques babioles pour Gabrielle, et se fit conduire avenue Henri-Martin.

Au retour, il ne se donna même pas la peine de s'assurer de la continuation de la filature dont il était l'objet ; au surplus, il se doutait bien que ses espions avaient dû modifier leur méthode de poursuite, et que, se fût-il inquiété d'eux, il n'eût revu ni la voiture ni le petit bourgeois au lorgnon.

Sitôt rentré, il manda Joseph, son cocher, qui, avec Ernest, Dominique et deux ou trois autres individus de moralité analogue, constituaient l'élite d'un personnel dressé à une obéissance passive.

—Joseph, dit-il, du ton d'un général dictant ses ordres à la veille d'une bataille, demain soir tu attelleras le coupé pour six heures.

—Six heures, bien, patron. Destination ?

—Tu me descendras au Comptoir, devant lequel tu stationneras sur le siège, ayant l'air de m'attendre, jusqu'à ce que Dominique te renvoie ; il rira aux éclats, tu l'imiteras, vous ferez chorus comme deux aimables drilles qui se sont payé la tête d'un jobard.

La figure de Joseph exprima un certain ahurissement.

—Quel jobard ?...

—Ne te préoccupe pas de lui, il sera posté dans les environs, aux écoutes; il sera navré de votre accès d'hilarité.

—C'est un de la rousse ?

—Justement.

—Oh ! bien alors, n'ayez crainte, patron, on s'en donnera une pinte.

—Le tour joué, tu fouetteras ton cheval, et tu fileras d'un train à ôter l'envie audit jobard de te rattraper. Tu iras ensuite trouver Ernest, tu lui diras que je l'attends après-demain sans faute à sept heures très précises à l'hôtel du Minaret et, enfin, de là, tu te rendras toi-même au Minaret, où tu remettras de ma part à Baptistin, en cachette de son patron qui n'a pas besoin de mettre son nez dans nos affaires, le paquet de vêtements et le carton que voici.

—Pourquoi ne pas faire la course d'Ernest après celle du Minaret, puisque l'hôtel est à deux pas de l'agence?

—Je crois que tu te permets de discuter ?

—Pardon, excuse, patron, balbutia Joseph, confus de l'algarade, vous devez avoir des raisons...

—C'est compris ?

—Compris.

—Répète un peu que je m'en assure.

—Demain soir, je vous prends, à six heures, pour vous mener au Comptoir. J'attends que Dominique me donne le signal de me cavaler, après un brin de rigolade, je file chez Ernest, je lui commande le rendez-vous pour sept heures au Minaret et je retourne à l'hôtel remettre le paquet à Baptistin.

—Parfait, tu es un garçon intelligent ; si rien ne cloche, tu recevras un louis de gratification.

—Merci, patron, rien ne clochera, ça n'est pas malin.

Le lendemain soir, les choses se passèrent conformément au programme réglé par Grapat.

A l'heure dite, son coupé l'amenait au Comptoir. En descendant, il donna à haute voix à Joseph l'ordre de l'attendre, traçait en quelques mots précis sa consigne à Dominique, montait à son cabinet du Comptoir, passait de là dans son autre cabinet de l'Agence, d'où, le temps de se grimer rapidement, il revenait sur ses pas pour ressortir audacieusement par le Comptoir, sous les espèces de "Monsieur Célestin", et gagnait l'hôtel du Minaret.

Baptistin, qui le guettait, se précipita à sa rencontre.

—Joseph a apporté le paquet ?

—Oui, patron, vous trouverez les frusques dans votre chambre, c'est le No 5, voici la clef.

—Bien ; retourne à tes affaires et ne t'occupe pas de moi. Je coucherai ici ce soir.

Vingt minutes ne s'étaient pas écoulées que Grapat reparaissait sur le seuil du "Minaret" sous un autre déguisement. Il s'était fait une tête de vieux beau ; chapeau en bataille, accroche-coeurs aux tempes, moustaches cirées, pantalon à sous-pieds, jaquette corsetant la taille ; une rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, une énorme canne à pomme d'or, parachevaient la métomorphose de monsieur Célestin, devenu pour la circonstance le "commandant en retraite Migron".

—Mâtin ! s'écria Baptistin, qui le vit passer, cambré, sanglé, exécutant avec sa canne un prodigieux moulinet, vous vous mettez bien, patron ! Si je ne savais pas à qui j'ai affaire, du diable si je vous aurais reconnu !

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE

(b) POUR FEMMES FAIBLES

L'EPUISEMENT DES REINS

Se voit chez les personnes même les plus fortes. Les reins sains sont conservés en cet état en faisant usage de temps à autre des Pilules du Dr Hamilton. Pour les maladies du foie et des intestins, il n'y a rien de mieux que les Pilules de Mandragore et de noix huileuses du Dr Hamilton, 25 cents, chez tous les marchands de remèdes. (2) w

—Chut ! tais-toi. A ce soir !...

Il se rendit à un point convenu avec Dominique, d'où il pouvait surveiller l'entrée du Comptoir et où il se promena de long en large, semblant attendre quelqu'un.

Effectivement, un gamin d'une douzaine d'années, à la mine futée, qui n'était autre que le fils même de Dominique, ne tarda pas à l'y rejoindre en courant.

—Mieu, cria le gamin tout essoufflé, p'pa m'envoie vous prévenir que le type est en face chez nous, dans la loge de la mère Duret...

—Parfait ! murmura Grapat, dont le visage s'illumina ; l'affaire se présente mieux que je n'aurais osé le souhaiter ; cela marchera comme sur des roulettes.

Il tira amicalement l'oreille du petit bonhomme.

—C'est bien, tu es un garçon intelligent ; tu vas maintenant retourner dire à ton papa qu'il est temps d'agir. T'as compris ?

—Oui, m'sieu.

—Va vite.

Le gamin repartit comme une flèche. Grapat le suivit sans se presser. De son poste d'observation, il put assister à la petite scène réglée par lui la veille et destinée à servir sa tortueuse stratégie.

Il vit Dominique jeter un mot à Joseph, les deux drôles s'esclaffer bruyamment, puis Dominique s'éclipser, le cocher rassembler ses guides, fouetter sa bête et partir d'un train d'enfer.

Alors, il continua d'avancer en ralentissant le pas.

Comme il arrivait à la hauteur de la loge signalée comme servant de poste d'observation à son espion, celui-ci en sortait et faillit presque se buter contre lui.

Grapat la dévisagea d'un coup d'oeil et sourit imperceptiblement en remarquant l'air déconfit du personnage.

Son plan avait réussi à souhait.

—Ah ! mon bonhomme, grommela-t-il; les rôles sont changés ! A présent, c'est moi qui te tiens, et je vais savoir enfin ce que tu as dans le ventre... à nous deux !...

Le pauvre petit père Janvier faisait vraiment piteuse mine : limier fourvoyé, après un moment d'hésitation, il se décida à renoncer, pour ce jour-là, à la partie, et à quitter la place.

Désormais, il appartenait à Grapat, qui put lui embotter le pas en toute sécurité.

Au surplus, la filature ne devait être ni longue ni difficile, car M. Janvier, sans défiance, le conduisit tout droit à l'avenue de Friedland, où, nous le savons, il venait conter sa mésaventure à ceux qui l'employaient.

Ce ne fut pas sans surprise que le faux commandant le vit s'introduire dans un magnifique hôtel, avec l'assurance d'un habitué de la maison.

—C'est donc ici, conclut-il, le quartier-général de mes ennemis ? En somme, j'aime mieux cela que la rue de Jérusalem... Mais, à qui ai-je affaire?

La première commère du quartier à qui il s'adressa lui fournit le renseignement désiré.

L'hôtel où l'agent venait de pénétrer appartenait depuis peu à deux nobles Mexicains, don Ramon, marquis d'Aguilar, et son ami, don Eusebio y Cordoba, "des gens qui possédaient dans leur pays des mines d'or des "Mille et moins aussi riches que les Rothschild..."

Grapat demeura rêveur. Il avait vaguement entendu parler de ces étrangers, baptisés par la chronique "les rois de l'or," mais il n'avait prêté qu'une oreille distraite aux racontars de la badauderie parisienne, et l'information recueillie ne fournissait aucun aliment sérieux à sa curiosité.

Qu'étaient ces inconnus? Que lui voulaient-ils au juste? A quel caprice ou à quel intérêt caché obéissaient-ils en s'attaquant à lui ? Et que pouvait-il bien y avoir de commun entre eux et lui ?

—Ah ! dit-il, dussé-je mobiliser mon personnel entier, je tirerai au clair ce mystère !

Pour l'instant, estimant que l'on n'est bien servi que par soi-même, il se posta en observation aux abords de l'hôtel, attendant patiemment du hasard quelque indicaion utile.

Il stationnait là, depuis un peu de temps ; déjà, la nuit commençait à tomber, lorsqu'il vit ressortir le père Janvier.

Son premier mouvement fut de reprendre la filature du bonhomme, mais, à la réflexion, il se ravisa : celui-là n'était qu'un comparse, mieux valait s'occuper des premiers rôles.

(A suivre)

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

Vieilles fourrures refaites aussi rapidement que les neuves.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

Le Chapeau Le Plus Chic **BUCKLEY**

LES JOUTES DE CROSSE DE SAMEDI

CULTURE PHYSIQUE

LA TEMPERATURE A TOUS LES AGES

L'exercice augmente singulièrement les combustions intérieures, et c'est encore le meilleur moyen de se tenir confortablement chaud, quand la saison froide sera venue.

Mais chez les bébés, les invalides, il faut des moyens artificiels pour conserver la chaleur qui n'est pas produite assez en abondance, ni assez rapidement pour compenser les pertes amenées par le froid extérieur. Les jeunes enfants et les vieillards sont un peu comme les objets inanimés qui prennent la température de l'air ambiant : ils refroidissent rapidement. Ils ont une moindre capacité pour produire de la chaleur ; ils ressemblent beaucoup aux animaux à sang froid, et demandent conséquemment beaucoup plus de soin pour empêcher chez eux le refroidissement. Voilà pourquoi il importe de réchauffer les invalides et les bébés même à la saison actuelle, chaque fois que la pluie ou les vents du nord font descendre le thermomètre.

Il ne faut jamais laisser les bébés pleurer par cause de froid ; voyez les pieds et les mains, s'ils sont glacés, réchauffez-les de suite, car il n'y a pas de santé sans une bonne circulation jusqu'aux extrémités.

Chez les vieillards, la même précaution est aussi importante. Chez les adultes en bonne santé, il faut augmenter l'exercice à mesure que la saison refroidit. La marche, la course comptent parmi les meilleurs exercices d'automne.

Dr J. P. GADBOIS.

LUTTE

ACKERMAN ACCEPTE LE DEFI DE TREMBLAY

PIETRO EN ROUTE POUR L'AMERIQUE

DELIVUK PRATIQUE AVEC TREMBLAY

La nouvelle la plus importante du jour, c'est le défi de Tremblay qui est enfin relevé. Cette nouvelle inattendue après les dernières correspondances, est arrivée chez le champion ce matin, par un télégramme contenant ces quelques mots :

"Accepte rencontrer Tremblay à Montréal pour le titre de champion du monde, et une bourse de 250 dollars. Suis prêt d'ici au 1er octobre. Conditions suivent par lettre.

" C. ACKERMAN."

LE NOUVEAU RIVAL

Pour son premier adversaire, Tremblay ne tombe pas sur le plus faible. Ackerman est l'un des meilleurs light weight du monde, comme il l'a prouvé en tombant Bothner, l'hiver dernier.

Autour de New-York, aussi bien que dans l'Ouest, Ackerman a peu de rivaux, à part Swanson et Young Muldoon. C'est un lutteur très aggressif, dont le poids normal est de 142 livres, mais qui se réduit facilement à la limite des poids légers.

DELIVUK ENTRAINE TREMBLAY

Rencontré ce matin sur la rue, le lutteur Delivuk, avec un sac à la main.

—Où allez-vous ? dit notre représentant sportif au Tyrolien, pendant que des femmes arrêtées regardent d'un air curieux ses culottes de cuir

—Chez Tremblay, dit Delivuk. A tous les matins je fais la partie avec lui.

Comment le trouvez-vous ?

Fort, très fort. J'ai lutté avec Bothner au Brown's Gymnasium, à New-York, mais Tremblay est une fois et demie plus fort que lui. Je vous le dis, il est aussi fort qu'un poids lourd. Ah ! il va battre tous ses adversaires ; il n'y a pas d'homme pour lui à 135 livres."

PIETRO REVIENT

Piétro s'est embarqué au Havre pour New-York, et de là il se rendra tout de suite à Montréal, prêt à rencontrer tous les lutteurs d'Amérique au gréco-romain.

Dans sa dernière lettre, Piétro dit que si le Lion Russe ne l'a pas tué, ce n'est pas d'avoir manqué de l'essayer. Pour rien au monde, il ne voudrait recommencer le mois qu'il a fait avec Hack.

LACROSSE

LE NATIONAL A TORONTO

Le National a commencé à se préparer hier à sa rencontre de samedi à Toronto avec les Tecumsehs.

Les directeurs ont fait hier matin un appel aux joueurs et tous ont répondu. Ce sera là la dernière partie de ligue du National.

Dimanche, l'équipe canadienne-française se mesurera sur son terrain avec les Pointe Saint-Charles.

LA JOUTE MONTREAL-CORNWALL

Tel que décidé par la ligue, les clubs Cornwall et Montréal reprendront samedi au terrain du National leur partie nulle du 1er septembre à Cornwall. A cette date, le score fut de 6 à 6. La lutte promet d'être contestée. Les arbitres pour cette joute seront Bowery Robertson et W. McIntyre.

HOCKEY

LA LIGUE INTERNATIONALE DE HOCKEY

Détroit, 19. — Les gérants de la Ligue internationale de hockey se sont rencontrés ici hier soir. Tous les clubs qui étaient l'an dernier dans la ligue en feront encore partie cette année, car les recettes ont été bonnes. La ligue cette saison se composera probablement de Calumet, Portage Lake, Sault Ste Marie, Sault du Michigan, Pittsburg, St Paul et peut-être Détroit et Chicago. La nouvelle que le hockey va devenir professionnel n'est pas sans inquiéter les gérants, car c'est au Canada qu'ils recrutent leurs meilleurs joueurs. La ligue sur la frontière se composera de Détroit, Chatham, Tilbury, Essex, Amherstburg et peut-être Windsor.

LA BOXE

VICTIME DE LA BOXE

Harrison, N. Y., 19 — John Strothcamp, de cette ville, est mort hier soir des suites d'une joute de boxe avec Philip Ryan, de Portchester. La rencontre eut lieu dans une salle, en présence d'un bon nombre de spectateurs. Strothcamp, qui est le propriétaire d'un comptoir de lunch, reprit connaissance après avoir été mis hors de combat, mais mourut pendant la nuit. Ryan s'est rendu à la police.

LE BASEBALL A QUEBEC.

Québec, 17. — Deux parties de baseball ont été jouées hier après-midi sur les terrains de la Q. A. A. A., entre le club Victoria, de Lévis, et le club de Trois-Rivières.

Le Victoria a gagné les deux parties, le premier par 13 à 3, et la seconde par 4 à 0.

BUFFALO EST CERTAIN DU CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE L'EST

Plusieurs bonnes parties de baseball pour dimanche. --- Tous les champions américains viendront prendre part au tournoi de la C. A. A. U.

ACKERMAN ACCEPTE LE DÉFI DE TREMBLAY. — GRANDE PRATIQUE DU CLUB DE FOOTBALL NATIONAL CE SOIR.

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

Buffalo n'a qu'à gagner sa partie d'aujourd'hui, avec Newark, pour devenir champion de la Ligue de l'Est pour 1906-1907.

La température menaçante a empêché la partie d'hier entre Montréal et Providence d'avoir lieu.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.00101100x—	3	8	3
Newark	.001000000—	1	8	0

Batteries — Tozer et McAllister ; Pardee et Shea. Umpire, Kelly. Assistance, 3,051.

A Toronto :

		R.	H.	E.
Toronto	.10112101x—	7	10	0
Jersey City	.000000102—	3	13	5

Batteries — Williams et Woods ; Moskiman et Vandergrift. Umpires, Kerin et Conahan. Assistance, 700.

A Rochester :

		R.	H.	E.
Rochester	.000010102—	4	10	0
Baltimore	.000000102—	3	7	1

Batteries — Hughes et Steelman ; McNeil, Burchell et Byers. Umpire, Moran. Assistance, 1,211.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	83	53	610
Jersey City	76	56	576
Baltimore	75	58	564
Rochester	72	62	537
Newark	64	71	474
Providence	63	71	470
Montréal	57	77	426
Toronto	45	87	341

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Providence vs Montréal, 2 parties.
Jersey City vs Toronto.
Newark vs Buffalo.
Baltimore vs Rochester.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.02012002x—	7	11	0
Philadelphie	.000000000—	0	5	3

Batteries — Owen et Roth ; Coombs, Schuman et Burns.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.000000032—	5	13	2
Boston	.100001122—	7	14	2

Batteries — Mullin et Schmidt ; Glaze, Harris et Carrigan.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.03020300x—	8	12	0
Washington	.002002100—	5	11	4

Batteries — Joss et Clark ; Kitson et Warner.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cleveland	.20300200x—	7	11	2
Washington	.200000000—	2	6	1

Batteries — Hess et Bemis ; Smith, Goodwin et Wakefield.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.03001030x—	7	7	0
New-York	.020000000—	2	3	2

Batteries — Glade et Rickey ; Hughes, Griffith, Clarkson et Kleinow.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	83	51	619
New-York	81	53	604
Cleveland	75	58	564
Philadelphie	74	59	556
Saint-Louis	67	67	500
Détroit	60	73	451
Washington	52	84	382
Boston	45	92	328

LIGUE NATIONALE

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.10100202x—	6	11	2
Chicago	.000001003—	4	11	3

Batteries — Lindaman et S. Brown ; M. Brown et Kling.

A New-York :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.200000000—	2	9	0
New-York	.00002001x—	3	7	1

Batteries — Willis et Gibson ; Wiltse et Bresnahan.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000020000—	2	7	0
Philadelphie	.30000000x—	3	6	0

Batteries — Fromme et Marshall ; Sparks et Dooin.

A Brooklyn :

Première partie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.010000201—	4	6	4
Brooklyn	.200000000—	2	8	2

Batteries — Weimer et Schlei ; Scanlon et Bergen.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000000—	0	6	2
Brooklyn	.01100000x—	2	5	2

Batteries — Fraser et McLean ; McIntyre et Riter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	105	33	764
New-York	88	48	644
Pittsburg	82	52	615
Philadelphie	64	72	471
Cincinnati	60	79	432
Brooklyn	56	79	415
Saint-Louis	48	90	348
Boston	43	94	314

Une excitante partie de baseball a été jouée hier dans la cour du collège de Longueuil entre le club des collégiens et les Longueuil II. Les collégiens ont remporté la victoire par un score de 20 à 5.

Le pitcher de ces derniers M. Francis Archambault, s'est particulièrement distingué et son jeu a été vivement apprécié. Pour peu qu'ils continuent à pratiquer nos collégiens deviendront très difficiles à vaincre. Une foule de personnes ont suivi avec un vif intérêt ce concours intéressant.

LES ARLINGTONS BATTUS PAR LE ST PAUL

Les Arlingtons, de Bordeaux, qui, il y a une dizaine de jours, battaient le M. B. C. à Terrebonne, ont éprouvé dimanche une

Le fameux pitcher Oscar Gagné, du St Paul, qui a triomphé des Arlingtons.

très désagréable surprise. Ils ont été défaits sur leur propre terrain par le club St Paul, qui a doublé le score, triomphant par 6 à 3, en présence de 600 personnes. C'est là la vingt-et-unième victoire du St Paul. Voici le score détaillé :

ST PAUL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Duquette, c.f.	5	0	4	1	1	0
Charron, s.s.	5	1	2	1	0	1
Daoust, 2b.	5	1	2	3	2	1
Cayer, 1b.	4	2	2	8	1	1
L'Etoile, l.f.	4	1	2	1	0	0
Forest, 3b.	4	0	2	1	0	1
D. Leduc, c.	4	0	3	12	2	0
R. Leduc, r.f.	4	0	1	0	2	0
Gagné, p.	5	1	2	0	0	0
	40	6	20	27	8	4

ARLINGTON

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
L'Espérance, c.f.	3	2	4	1	1	2
Verdon, c.	4	0	3	8	2	0
Labelle, 3b.	4	0	2	2	0	0
Perrier, 2b.	4	0	0	2	1	2
Rose, r.f.	4	0	2	1	2	0
Sasseville, s.s.	4	1	3	1	2	0
Lemieux, l.f.	4	0	2	1	0	0
St Jean, 1b.	3	0	2	11	2	2
Morin, p.	3	0	2	0	0	0
	33	3	20	27	10	6

Score par inning ;

St Paul .100003110— 6
Arlington .100001100— 3

SOMMAIRE

Points mérités, St Paul, 4 ; Arlington, 1. Coups bons pour 2 buts, D. Leduc, Cayer, Charron, L'Espérance. Buts volés, Cayer, 3 ; Daoust, 2 ; R. Leduc, 1 ; Gagné, 1 ;

Le catcher Donat Leduc, du St Paul.

Charron, 1 ; Verdon, 1 ; L'Espérance, 2. Struck out, par Gagné, 9 ; L'Espérance, 3 ; Morin, 4. Buts sur 4 balles, Gagné, 3 ; Morin, 4 ; L'Espérance, 3. Frappé par le pitcher, Cayer, Daoust. Durée de la partie, 1 h. 50. Umpire, Blanchard, gérant du M. B. C.

JOUTE ENTRE LE M. B. C. ET LES ARLINGTON, POUR UN ENJEU DE $400

Le président du M. B. C., M. J. A. Perrier, nous a annoncé ce matin que les arrangements sont conclus entre le M. B. C. et les Arlington, pour une nouvelle rencontre qui aura lieu le 30 septembre. Comme les deux clubs se sont battus l'un l'autre à tour de rôle dans le courant de l'été, la prochaine partie sera une lutte décisive et règlera la question de supériorité. Ce match aura lieu sur le terrain du National, à Maisonneuve, et sera pour un pari de $200 de chaque côté.

Une partie de baseball a été jouée dimanche à Bordeaux, entre les West End Stars et le Bordeaux. Ce dernier remporta une victoire facile, battant les Stars par un score de 9 à 4. Cette partie donne une grande confiance aux Bordeaux pour leur partie de dimanche avec les Arlington. Vu la grande rivalité qui existe entre ces deux clubs, le public peut s'attendre à voir une partie contestée.

Le Bordeaux aimerait à jouer avec le Joliette, pour un enjeu de $25.00 en montant.

Le Bordeaux est prêt à jouer la partie à Terrebonne. Pour informations s'adresser au gérant du club Bordeaux.

SAINT-PAUL vs JOLIETTE

Le club Joliette recevra dimanche la visite du club Saint-Paul, vainqueur des Arlington. Ce sera certainement une grande partie, et tout le monde voudra voir les deux clubs aux prises.

Le Joliette propose aux Bordeaux de jouer avec eux un lundi ou un mardi matin. Il ne saurait leur accorder un dimanche. Il jouera n'importe où et pour n'importe quel montant.

LE JOLIETTE BAT LE RICHMOND

Joliette, 19 — Le club Joliette a triomphé dimanche du Richmond, par 6 à 3 dans une partie très intéressante. Score :

JOLIETTE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Sasseville, s.s.	5	0	2	2	2	0
Lépine, l.f.	4	1	1	1	0	0
Manny, p.	4	0	2	1	3	0
Hétu, 2 b.	4	1	2	4	4	0
Desaulniers, c.f.	4	1	1	0	0	0
Dubeau, 1 b.	4	1	1	12	1	0
Gravel, c.	4	1	2	4	3	0
Bazinet, r.f.	4	1	1	1	0	1
Montfils, 3 b.	4	0	1	3	0	0
Totaux	39	6	13	27	13	1

RICHMOND

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Martin, s.s.	5	0	1	4		1
Gauthier, 1 b.	5	0	0	12	0	0
Goodwill, l.f.	3	0	0	3	0	0
Landerman, c.	3	1	0	0	2	0
Courville 2 b.	4	1	1	3	0	0
Gratton, r.f.	4	0	1	2	0	1
Vézina, 3 b.	3	0	1	1	2	0
Prévost, c.f.	4	1	1	3	0	1
Leduc, p.	3	0	2	1	0	1
Lamson, x.	1	0	1	0	0	0
Totaux	35	3	8	29	5	3

Score par innings :

Joliette .130101000—6
Richmond .021000000—3

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts : Sasseville, Prévost, Manny. Sacrifice, Hétu, Manny, Desaulniers, Gravel, Dubeau. Buts volés, Dubeau, Montfils, Lépine, Bazinet. Buts sur quatre balles, Manny, 2; Leduc, 5. Laissés sur les buts : Joliette, 6; Richmond, 8. Temps, 2 heures. Assistance, 900. Umpire, R. Sylvestre.

LE CLUB NAPOLEON ENCORE VAINQUEUR

Le club Napoléon a défait les Springfield par un score de 9 à 0. Le club Napoléon jouera avec les Mont St Louis, dimanche, sur le terrain du collège. Cette partie sera très intéressante. Les joueurs seront choisis parmi D. Leclair, E. Bachant, A. Leblanc, P. Vadeboncoeur, V. Villeneuve, B. Walsh, J. B. Malouin, R. Léger, G. Duckett, A. Bérubé. Pour inf., s'adresser à A. Galarneau, 15 Mitcheson. Tél. Est 3615.

STAR VS. ST DENIS

Il y aura tout probablement une assistance très nombreuse dimanche au parc St Denis pour voir les Stars aux prises avec le St Denis. Les Stars sont une puissante attraction, et jouent une partie très intéressante. Les deux clubs se sont souvent rencontrés et ont toujours fourni de bonnes exhibitions de baseball.

LE M. B. C. A VALLEYFIELD

Le club M. B. C. a complété hier les arrangements avec M. Laurin, gérant du Valleyfield, pour une partie qui sera jouée dimanche. La joute ne manquera certainement pas d'intérêt, car le gérant Blanchard se prépare à envoyer une forte équipe à Valleyfield, voulant battre les nouveaux champions.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Columbus, O., 18 — Résultat des courses du Grand Circuit :

Hôtel Hartman, prix de $5,000, 2.15, amble, trois épreuves :

Ardelle, par J. H. L., Geers		2	1
Italia, par Zombron, Nuckols	7	1	5
Vista Boy, Murphy	2	3	2
Billy Cole, Nichols	3	4	6
Bonnie Steinway, Curry	8	6	3
Captain Derby, Eldridge	5	5	4
Crayton E., Estes	6	10	11
Hidalgo, Demarest	10	7	7
Village Boy, Chambers	9	9	8
F. J. Park, Rea	13	12	9
Vanya, Eckers	12	11	10
Karina, Snederker	4	8	d
Instone, Anderson	11	d	
High Seven, Stuart	d		

Temps — 2.04¾, 2.04¼, 2.03¼.

2.13, amble, 3 dans 5, prix de $1,000 :

Owasia, par Bingen, Titer	1	1	1
Legater, Hogan	2	4	5
Irene D., Bedford	8	2	4
Moore, T. Murphy	7	7	2
Crystal, Valentine	6	3	3
Instructor, Curry	4	5	7
Jimmie O., McPherson	10	8	6
Geraldine Estes	9	9	8
Stiletto C., Fowler	3	6	d
Billy Seal, Cox	10	d	

Temps — 2.08¼, 2.07¼, 2.07¼.

Prix Columbus, $3,000, 2.09, trot, trois épreuves :

Mainsheet, par Director-General, McHenry	1	1	2
Oro, McCarthy	3	4	1
Tuna, Curry	2	2	4
Gold Dust Maid, Geers	4	3	3
John Caldwell, Thompson	5	5	5
Helen Norton, Rutherford	6	d	

Temps — 2.05¾, 2.05¼, 2.05¼.

2.20, trot, 3 dans 5, prix de $3,000 :

Lady Mowry, Hekman	1	1	8	1
Col. Patrick, Swearing	4	2	1	3
Larabie Rose, Geers	2	3	7	4
Bow Catcher, McCarthy	8	10	2	2
Charles T., Curry	3	5	3	r
Grace A., Demarest	5	4	9	r
Sister Collette, Cahill	9	8	4	r
Grattan Belle, McCargo	10	9	5	r
Jennie Scott, McHenry		6	6	r
Ann Direct, Walker	7	7	10	r

Temps — 2.10½, 2.09¼, 2.10¼, 2.09¼.

Kentucky Stock Farm Futurity, ambleurs de 3 ans, prix de $1,500, 2 dans 3 :

Brenda York, par Moko, Nuckols	1	1
Kelley, Chambers	2	2
Waverly, Jones	3	3

Temps — 2.08¾, 2.09¼.

Hoster-Columbus Stake, pour trotteurs de 2.18, prix de $10,000, 3 épreuves :

Brilliant Girl, par James Madison, Curry	1	1	1
Dr Chase, T. Murphy	2	2	2
Exton, Benyon	11	3	4
Allie Jay, Kenney	9	6	3
Jack Wilkes, Nuckols	3	12	d
Belleisle, Rea	4	8	8
The Phantom, Walker	8	4	11
J. N. Blakemore, Foote	12	14	5
Lawrietta, Saunders	10	9	6
Black Patchen, Valentin	7	7	7
Prince Edward, Eldridge	15	11	9
Idora, Pattersan	13	10	12
Zetta, Reckers	16	13	10
Czarine Dawnin, McCargo	5	5	r
Kasona, Snedeker	14	d	
Flexo, Demarest	6	r	
Captain Hacon, Day	17	r	

Temps — 2.08¾, 2.08¼, 2.09¼.

2.10, amble, prix de $1,200, 3 épreuves :

Phalla, par Allie Wood, Gatcomb	1	1	1
Cleo S., Price	3	2	2
Aintree, Cox	7	3	3
Fred R., Murphy	3	8	3
Hal R., Hedrick	6	6	4
Berthena Bars, McPherson	9	4	6
Red Nightingale, H. Stokes	4	9	8
Missouri Chief, McEwen	5	5	9
Daphne Direct, Walker	8	7	5

Temps — 2.06¼, 2.06¼, 2.07¾.

2.07, trot, prix de $1,200, 3 épreuves :

Norman B., par Phallas, McCarthy	1	1	1
Mack Mack, Helman	2	2	2
Torley, Geers	3	4	3
John Tagar, Ames	4	3	4
Red Lace, Grubb	5	5	5
Lake Queen, Rossmire	6	6	6

Temps — 2.07¾, 2.06¾, 2.07¾.

PARDESSUS D'AUTOMNE

Pour

Hommes et Jeunes Gens

Elégamment taillés, bien confectionnés et garnitures semblables à ceux faits par tailleur, en vigogne, draps couvertes, serges, cheviotes et tweeds. Quatre prix populaires pour des vêtements de première classe, tout laine et garantis donner satisfaction:

$10.50, $12.00, $13.50 et $15.00.

Imperméables prêts à mettre, en tweeds à rayures et à carreaux de fantaisie, en cheviote, aussi en drap couverte de différentes nuances, pour hommes, à

$7.50, $9.00, $10.50, $12.00 et $13.50.

VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT.

Allan

Angle Craig et Bleury et 401 rue Ste Catherine Ouest.

COURSES AU TROT A BARTON, VT.

Barton, Vt., 18 — Voici le résultat des courses qui ont eu lieu ces jours derniers, à Barton, Vt. :

Classe de 2.25, 3 dans 5, prix de $250 :

Sam Lee, à Eugène Bouchard	2	2	1	1	1
Delcander, Newport Stock Farm	3	1	2	2	2
Frank D., H. J. Goss	1	3	6	3	3
Greenwood, C. S. Georges	4	4	3	6	4
Rock Park Maid, Sam Bean	6	6	5	4	5
Nico, H. Ross	5	5	4	5	r
Major Wilkes, D. S. Young	7	r			

Temps — 2.19¼, 2.17½, 2.20¼, 2.20¼, 2.19¼.

Classe de 2.25, trot, 3 dans 5, prix de $500 :

Tommy Tompkins, Newport Stock Farm	1	1	1
Maud S., J. E. Marston	2	2	4
Baron Onward, Cyrille Laurin	3	3	2
Jean Tell, H. F. Pierce	4	4	3
Robert, R. H. Hazelton	5	5	6
Mary A., I. N. Chase	6	6	5

Temps — 2.21¼, 2.22½, 2.24½.

Classe de 2.22, trot et amble, 3 dans 5, prix de $250 :

Smith's Rheumatic Cure, Wm Smith	1	1	5	1
Sunlight, P. E. Littlefield	2	2	1	2
Redburn H., J. W. Burton	4	5	2	3
I Jams, Roaring Brock Stables	6	4	3	4
Winnie J., Newport Stock Farm	3	6	4	6
Lassie, C. S. Georges	5	3	6	5

Temps — 2.19, 2.21, 2.22¼, 2.19.

FOOTBALL

PRATIQUE DU NATIONAL CE SOIR

Ovide Lafleur, d'Ottawa, l'un des meilleurs joueurs de rugby de la Capitale, est arrivé à Montréal et prendra charge aujourd'hui même du club de football National. Une grande pratique est annoncée pour ce soir.

Masson, Sergius, Lanctôt, Boisvert, les frères Brais et plusieurs autres anciens élèves du collège d'Ottawa ont promis d'y assister. L'esprit patriotique de M. Ovide Lafleur, qui est venu passer ses vacances parmi nous uniquement dans le but d'aider à la mise au monde de notre équipe de rugby, devrait être imité par tous ceux qui possèdent toutes les aptitudes voulues pour s'intéresser à ce beau jeu. L'association s'attend au réveil sportif de notre jeunesse.

ATHLETISME

TOURNOI ATHLETIQUE DE LA C. A. A. U.

M. Herb. Brown a reçu hier les inscriptions de 22 athlètes du Irish American Club, de New-York, pour le tournoi athlétique de samedi au terrain de la M. A. A. A. Voici les noms de ces athlètes :

R. L. Young, 100 et 220 verges.
Lawson Robertson, 100 et 220 vesges.
J. Archer, 100 et 220 verges.
J. W. Colliton, 220 et 440 verges.
J. H. Teeven, 220 et 440 verges.
P. L. Waters, 220 et 440 verges.
Melvin W. Sheppard, 880 verges et 1 mille.
J. Bromilow, 880 verges et un mille.
J. H. Wright, 880 verges.
Geo. Bonhag, un mille.
W. McLeod, saut avec perche.
C. Allen, saut avec perche.
S. C. Northbridge, 100 et saut en longueur.
M. Prinstein, 100 verges et saut en longueur.
Jno. Flanagan et R. J. Sheridan, et M. F. Horr, et M. J. Sheridan, et R. W. Maxwell, boulet de 16 livres, poids de 56 livres, marteau de 16 livres et disque.
R. Cotter, H. Zelbish, saut en hauteur.
J. J. Eller, 120 verges avec obstacles.

M. AMYOT A NEW-YORK.

Québec, 17. — M. Geo. E. Amyot, le grand industriel québécois, est de retour d'un voyage qu'il a fait à New York en automobile.

Parti en compagnie de MM. Philias Corriveau de Québec, et Karl Neuhoff et Geo. Mayer de New-York, M. Amyot est revenu de New-York à Québec en compagnie de Madame Amyot, de Mlle Amyot et de M. Adjutor Amyot.

Il a parcouru une distance de 1,063 milles sans autre accident que trois pneus troués et quelques morceaux de ressorts brisés. Il a eu de bons chemins et généralement du beau temps.

Il est enchanté de son voyage. Il est le premier automobiliste québécois à faire ce voyage.

CLUB DELORIMIER

Le club Delorimier a tenu samedi, le 15 septembre courant, son assemblée annuelle aux salles du club, à l'hôtel de ville de Delorimier. Le trésorier présenta son rapport financier, pour l'année écoulée. Il fut adopté après avoir été déclaré très satisfaisant.

Le club Delorimier, après une année seulement d'existence, compte actuellement 300 membres.

Les élections ont donné le résultat suivant :

Président — Rodolphe Monty, avocat.
Vice-président — Joseph Vigneau, conseiller de Delorimier.
Secrétaire — Geo. Mayrand, N. P., 52 Saint-Jacques.
Trésorier — M. Labrecque, conseiller de Delorimier.
Gérant — Avila Renaud.
Directeurs — MM. Christophe Messier, maire de Delorimier, et Louis D. Latour, conseiller de Delorimier.

DEFI AU CLUB VALLEYFIELD

Nous recevons de Wm McEwen, jr., gérant du club Royal, de Hull champion de la vallée de l'Ottawa, un défi à l'adresse du club Valleyfield, pour une série de deux parties qui seraient jouées, l'une à Valleyfield et l'autre à Hull. Ces parties seraient pour le championnat de la province de Québec.

L'umpire pour la partie à Valleyfield serait nommé par M. A. Laberge, rédacteur du sport à "La Presse". Celui pour la partie de Hull serait choisi par M. Brice, rédacteur du sport au "Free Press".

Si une troisième partie était nécessaire, l'umpire serait nommé par M. Laberge.

Le club Napoléon lance un défi aux clubs suivants : National Ind., Van Horne, Arcola, Irènes, National, Bordeaux II, Cartierville, Amherst, Union, Maisonneuve, Oriole, Stars, Canada du Mile-End, Saint-Louis, Saint-Gabriel, pour une partie qui sera jouée sur la Ferme Fletcher. Le Napoléon trouve que le club Van Horne n'est pas pressé de répondre.

S'adresser A. Galarneau, 15 Mitcheson, Tél. Est 3615, ou A. Bérubé, 338 avenue Colonial.

Le club de "hose" Major serait prêt à rencontrer n'importe quelle autre équipe de ce jeu, pour un enjeu de $5.00 en montant.

Le club St Louis, du Mile-End, a remporté une brillante victoire sur le club St Gabriel II, par un score de 10 à 4.

Ce même club lance un défi au Springfield pour dimanche prochain sur le terrain des St Louis.

Pour informations, s'adresser au gérant, M. R. Roch, No 1259 Berri.

Noms des joueurs : Martineau, c. ; Lebeau, p. ; St Jean, 1b ; Roch, 2b ; Martineau, s.s. ; Duquette, 3b ; Demers, l.f. ; Poirier, c.f. ; Villeneuve, r.f.

Le club Yale a défait dimanche le Voltigeur de Saint-Henri, par 16 à 13, en dépit des décisions injustes de l'umpire.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Yale	.310404040—	16	22	7
Voltigeur	.003030070—	13	12	4

Batteries — Gourdeau et Bourguinon ; Trudeau et Nantel.

Le club Yale est prêt à rencontrer n'importe quel club de la province, Joliette et Terrebonne préférés. Pour informations s'adresser à C. Desautels, 1350 Hôtel de Ville, ville Saint-Louis.

I. F. Lapointe, qui se proclame champion des lutteurs de Montréal à 112 livres, se déclare prêt à défendre son titre contre Kid Macfarlane. La lutte serait pour un pari personnel et une bourse.

Le club de crosse Sainte-Catherine, d'Hochelaga, a défait cette saison les clubs suivants :

Sainte-Catherine, 5 ; Sainte-Marie, 0.
Sainte-Catherine, 5 ; Canada, 0.
Sainte-Catherine, 4 ; Sainte-Marie, 2.
Sainte-Catherine, 3 ; Canada, 1.
Sainte-Catherine, 4 ; Canadien II, 2.
Sainte-Catherine, 9 ; Saint-Louis II, 0.

Voici la liste de ceux qui ont joué pour le Sainte-Catherine, cette année : Hector Demers, Frank Hébert, Atchie Burns, Stanislas Bollard, Léon Desjardins, Pite Cournoyer, Donat Ménard, Dalvidas Leduc, Edmond Hébert, Valmard Hébert, Edmond Tremblay, Arthur Pageau, Lardy Doran, Napoléon Durand, Henri Vaillancourt, Jos. Montferrand.

Le Richelieu, de Saint-Henri, a défait le Saint-Gabriel, par 9 à 8. Les vainqueurs voudraient jouer avec le Saint-Gabriel, pour un enjeu de $10. Inf. au No 132A Bourget.

Le Canadien du Mile-End a battu dimanche dernier le Boulevard Saint-Denis par 17 à 4 en sept innings. Le pitcher Edmond Boucher retira treize hommes au bâton en cinq innings. Le Balmoral a ensuite défait le Canadien par 9 à 8.

Le Canadien voudrait jouer avec le Sainte-Hélène, le Sainte-Elisabeth de Saint-Henri, le Richmond, etc.

Informations chez A. Lafleur, 2632 Boulevard Saint-Laurent.

Le Royal, de Plessisville, voudrait venir jouer à Montréal avec les Mascottes, le 7 octobre, ou le 30 septembre. S'adresser à 1134 rue Saint-André.

Le club de baseball des cardeurs et des fileurs de fin jouera samedi à 2 heures 30 avec l'équipe des employés de bureau, pour le championnat de la succursale des Marchands et un enjeu de $5.

Le premier lance un défi aux cardeurs et aux tisseurs de la manufacture d'Hochelaga, pour le 29 septembre, pour un enjeu de $5. L'argent a été déposé entre les mains de M. Tapin. Informations chez H. Collins, 34 rue Annie, Saint-Henri.

Les Hussards voudraient jouer avec le club Harmonie, pour un enjeu. Ils lancent également un défi aux Van Horne, Balmoral, Napoléon, etc. Inf. 314 rue Harbour.

Le Napoléon jouera dimanche avec le Mont Saint-Louis.

Le Beaudry a défait le Rochester II par 5 à 1. Il voudrait jouer dimanche avec le Jeune Davidson, Inf. chez P. Mailhot, 40 Beaudry.

Le Balmoral Ind. a défait le Canadien du Mile-End par 10 à 8. Le pitcher Dupras retira 9 hommes au bâton.

Noms des vainqueurs : E. Bélanger, H. Cutter, E. Dupras, P. Lalonde, U. Demers, V. Benoit, A. Guindon, Jos. Denis, A. Ouellette.

Le club de quilles de l'imprimerie Guertin désirerait former une ligue avec les équipes des autres maisons d'imprimerie et de commerce de Montréal, telles que l'Imprimerie Moderne, Montreal Ptg. Co., Amiot, Lecours et Larivière, et autres. Pour informations s'adresser à Art. Lefebvre, 407 Cadieux.

Le club de l'école Saint-Jacques voudrait jouer avec le club de l'école Saint-Pierre, rue Visitation, jeudi après-midi, au parc Lafontaine.

Le Jeune Canadien a battu le Mile-End par 18 à 14. Les vainqueurs voudraient jouer avec leurs adversaires, pour un enjeu.

TIR AUX PIGEONS A SAINT-LAURENT

M. Deschamps, de Saint-Laurent, est à organiser un concours de tir aux pigeons vivants qui aura lieu à Saint-Laurent les 26 et 27 septembre. Il y aura 800 pigeons à la disposition des tireurs.

Le Napoléon et le Springfield devaient jouer dimanche, mais ce dernier brilla par son absence.

Le club Viger a défait le Jersey à l'Ile Sainte-Hélène par un score de 14 à 3.

Le Beaubien Ind. a triomphé du Jeune Saint-Louis, par 17 à 10, et du Saint-Edouard II par 15 à 7.

BASEBALL
DEMAIN
JERSEY CITY vs MONTREAL
wC La partie commencera à 4 hrs p.m.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Expression Désolante

NEUDORF, T.N.O., CAN.

Ma fille a joui d'une bonne santé jusqu'à depuis deux ans environ, quand elle donna signe de découragement. Après quelque temps elle sentit une douleur cuisante, suivie de convulsions sérieuses. On fit l'essai de plusieurs prétendus remèdes, mais sans succès apparent. Après qu'elle eut pris la première cuillerée des Toniques du Père Koenig pour les Nerfs, les attaques cessèrent, et elle n'en a pas eu depuis.

Attesté par le Rév. L. Streich JOS. OTT.

J'ai la satisfaction de dire que depuis que j'ai fait usage d'une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, il y a environ six mois, je n'ai jamais senti le plus léger mal de tête, mal qui me faisait souffrir depuis dix ans, et dont les médecins n'ont jamais pu me guérir. Voilà ce que nous écrit Ph. McGahey, de Rivière-aux-Pins, Canada.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. (7) xx

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander les lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'enthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une loyauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159-n

FEU DAMIEN COURTEAU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Grondines, 19. — M. Damase Courteau, de cette paroisse, dont "La Presse" a déjà annoncé brièvement la mort

Feu Damase Courteau, des Grondines, qui fut maître-chantre de sa paroisse pendant 50 ans.

subite, était âgé de 68 ans. Le regretté défunt laisse 9 enfants, 44 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Il était maître-chantre à l'église paroissiale depuis cinquante ans.

Avec de vieilles fourrures, nous en faisons de neuves chez : CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

LA CAMPAGNE EST OUVERTE

La campagne électorale d'Elgin Est s'est ouverte hier à Port Burwell par une assemblée publique libérale à laquelle ont pris part l'hon. M. Hyman, ministre des Travaux Publics, et l'hon. M. Aylesworth, ministre de la Justice.

DANS BRUCE-NORD

La convention des libéraux de Bruce Nord pour choisir un candidat à la succession de feu M. Bland, à la Chambre des Communes, aura lieu vendredi prochain.

Le Chapeau Le Plus Chic BUCKLEY

QUEL NOM...

vous vient le premier à l'idée lorsque vous sentez le besoin de nouvelles chemises ? Nous désirerions que ce fut celui de R. J. TOOKE, car nous le méritons bien. Les points caractéristiques de nos chemises sont le confort, l'ajustement et le style. Notre immense assortiment vous protège contre tout désappointement, et nous vous rembourserons votre argent toutes les fois que vous nous trouverez véritablement en défaut.

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 493 RUE STE CATHERINE OUEST. 473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1906

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

L'échevin Payette, le leader du Conseil, a communiqué aux journaux son opinion sur la question du gaz ; cette opinion s'impose d'autant plus à l'attention publique que le président des Finances est fort avare de ses entrevues et que sa manière de voir ne peut manquer d'avoir une influence considérable, prépondérante sur la décision finale du Conseil.

Sur la durée du contrat l'échevin Payette admet une période d'au moins vingt ans sans laquelle la Compagnie, dit-il, serait incapable de placer ses bons.

C'est une raison ; la première qu'on donne pour expliquer la nécessité d'un long contrat. Est-elle bonne ? est-elle acceptable ? c'est sur quoi nous nous expliquerons en examinant les deux combinaisons préconisées par l'échevin Payette.

Le représentant du quartier Saint-Louis propose, toujours pour un contrat d'au moins vingt ans, l'une des deux solutions suivantes :

1o. 90c les 1000 pieds, avec un seul compteur. La compagnie payant à la ville une redevance de 3 p. c. sur ses recettes brutes.

2o. 87c les 1000 pieds, un seul compteur. Service aux actionnaires d'un dividende de 6 p. c. Partage entre la compagnie et la ville des bénéfices réalisés au dessus de ce dividende après avoir prélevé 1 p. c. imputable à l'entretien et à la réfection du matériel.

De ces deux solutions, nos lecteurs le savent, la seconde est celle qui aura l'appui de " La Presse," étant, à quelques variantes près, la réalisation du projet dont, à défaut de la municipalisation, elle n'a cessé de recommander l'adoption depuis plus d'un an.

L première proposition ne nous paraît pas acceptable.. En principe, sauf la différence de prix, elle n'est que la continuation du contrat actuel. Dans ces conditions un contrat de vingt ans n'aurait aucune raison d'être. Puis pourquoi nous lier à un taux immuable, aujourd'hui acceptable mais pouvant demain devenir excessif ?

Pourquoi, enfin ,imposer aux consommateurs de gaz un impôt indirect de 3 p. c. sur leurs notes ; autant vaudrait frapper les boulangers, les bouchers d'une taxe de 3 p. c, sur le montant de leurs ventes.

La seconde proposition de l'échevin Payette est de beaucoup la plus juste et la plus avantageuse pour les citoyens.

Le prix initial de 87c a été fixé par l'expert Bemis, dont le rapport doit être accepté tant qu'il n'aura pas été contredit. Le taux de 87c semble du reste être accepté comme représentant assez exactement le cours auquel le gaz peut et doit être vendu AUJOURD'HUI.

Mais DEMAIN, dans cinq ans, dix ans, quel sera ce taux ? C'est ce que nul ne peut dire actuellement.

Il faut donc nous garer contre toute surprise. C'est pour atteindre ce but que " La Presse " demande que ce taux de 87c ne soit qu'un maximum devant s'abaisser automatiquement par le partage des bénéfices qu'on pourra réaliser dans l'avenir.

Si la science n'apporte aucun procédé nouveau dans la fabrication, le prix de revient augmentera avec le temps et la hausse des salaires.

Mais il est, toutes choses restant égales, un élément d'abaissement mécanique du prix de vente qui dépendant de la population doit lui profiter. Nous voulons parler de l'augmentation de la consommation.

L'augmentation de la consommation grossit considérablement les bénéfices des exploitations gazières en faisant encaisser des recettes proportionnellement plus élevées que l'élévation des frais généraux de l'exploitation.

Le niveau des bénéfices des usines à gaz et, conséquemment, la possibilité de la réduction des prix dépendent entièrement de l'importance de la consommation.

Si 87c est un chiffre normal, acceptable pour un Montréal de trois cent mille habitants, il sera onéreux dans dix ans pour un Montréal d'un demi-million d'âmes et constituera une véritable extorsion quand notre population dépassera ce dernier chiffre.

Les consommateurs ont d'autant plus droit à une part du surplus possible des bénéfices actuels que c'est eux qui créent ce surplus. La ville peut également réclamer un morceau du gâteau étant appelée à souffrir quelque peu du développement du système de distribution.

Pour nous résumer, nous réaffirmerons notre volonté bien arrêtée de combattre toute proposition fixe nous liant pour plus de dix ans à la compagnie du gaz et de ne mettre à l'étude que les propositions établissant dans le présent un taux uniforme et raisonnable pour le gaz, quel que soit son emploi, avec possibilité d'abaissement par l'application de l'un des systèmes en force en Angleterre ou dans Ontario.

La seconde proposition de l'échevin Payette étant basée sur ce dernier système est, croyons-nous, la seule dont on puisse discuter les détails et les possibilités d'acceptation.

RESPECTONS LES MORTS !

La nature perce partout. Si elle n'a pas être cultivée, on la retrouve avec toute sa rudesse et ses âpretés. "Chassez le naturel", a dit Boileau, et, "il revient au galop". Disons en correctif que si ce naturel a été revisé par une bonne éducation, il ne reviendra pas sous son aspect inculte et barbare.

Avez-vous jamais assisté à des funérailles ? Plutôt, avez-vous jamais eu à souffrir, aux funérailles d'un parent ou d'un ami sincère, de la présence incongrue d'un soi-disant ami, ou de M. l'échevin un Tel, ou encore de M. le député Tel autre ? — qui pour s'assurer vos égards ont essayé de vous témoigner de leurs sympathies en prenant place dans les rangs d'un cortège funèbre ?

C'est incontestable, le journaliste—le reporter—le constate constamment : il se trouve des coeurs de panthères, des âmes veules qui n'ont pour toutes préoccupations que celle d'exploiter la succession d'un défunt. Ils sont faciles à reconnaître malgré leurs dehors trompeurs.

Observez-les. D'ordinaire, à vingt pas du corbillard ils fument leur cigare et causent des défauts que pouvait avoir le défunt dont ils suivent la dépouille. Pas de maintien, pas de décorum, pas de respect. Leur langage va droit aux oreilles des parents douloureusement affligés. Au lieu de les consoler, ils les désolent.

Parvenus à l'église où doit avoir lieu le service funèbre, ces prétendus amis désintéressés désertent les rangs. C'est un sauve-qui-peut. Et, si l'on a pas rencontré le journaliste, on téléphone au journal, lui recommandant de publier son nom. "Car, il était là!"

C'est là une odieuse exploitation qui ne devrait plus être de mise.

"Je ne puis comprendre", disait un jour M. l'abbé Lecocq — aujourd'hui supérieur du séminaire de Saint-Sulpice — à quelques-uns de ses élèves qui avaient eu le malheur de dire quelques mots au cours d'un cortège funèbre, "comment il se fait que nous soyons si peu respectueux envers nos défunts, nous, chrétiens, lorsque nous voyons, par exemple, les francs-maçons assister aussi silencieux et respectueux aux funérailles de l'un des leurs.

La leçon ne pourrait-elle pas convenir à tout le monde et nous obliger à respecter un peu plus la mémoire des trépassés ?

Dans l'antiquité, on respectait les morts; y aurait-il lieu aujourd'hui de les mépriser et même d'insulter à ceux qui les survivent? — On reconnait toujours les amis véritables par leurs sacrifices. C'est aussi incontestable que le défaut contraire.

CURIOSITÉ MALSAINE

Depuis l'ouverture des Assises criminelles, nous avons eu le spectacle vraiment démoralisant d'un public nombreux qui a assisté à des séances de la Cour, dans l'unique but d'entendre les détails d'affaires scabreuses. Spécialement dans une des causes, la salle d'audience était archi-comble, et des auditeurs, venus là pour se repaître d'immoralités, ne pouvaient s'empêcher de manifester leur satisfaction d'entendre les témoignages que la loi exige dans leur crudité brutale. A tel point, que le président du tribunal dut menacer d'expulsion ceux qui manifestaient leur joie d'entendre ces tristes détails, soit par leurs rires, ou par des remarques faites entre eux.

Pourquoi ne met-on pas plus de décence dans la façon de se conduire, et pourquoi ne trouve-t-on pas quelque chose de plus utile à faire ?

UN PLAN D'ENSEMBLE

Ce qui a toujours manqué à Montréal, ce qui cause aujourd'hui tant de difficultés, c'est un plan d'ensemble de la ville, non seulement pour les quartiers anciens, mais aussi pour les rues nouvelles qui s'ouvrent à chaque instant dans les terrains encore vagues qui forment presque tous les faubourgs. Aussi faut-il à chaque instant élargir des rues, exproprier par-ci, par-là. Les propriétaires de terrains ouvrent une rue, puis ils la cèdent à la ville. Dans quelques années on s'aperçoit que sa largeur ne suffit plus pour le trafic qui s'y fait, et on exproprie.

Sans doute la faute, pour le vieux Montréal, n'est-elle pas imputable à nos édiles actuels, mais n'est-il pas étrange que nos pères n'aient pas songé, comme cela s'est fait ailleurs, à tracer un plan de la ville avant de la construire? Le plan du New-York actuel fut fait au commencement du 19ème siècle et les limites de la ville s'étendaient alors bien en deçà de la 1ère rue. Aussi n'a-t-on rien changé depuis à ce plan.

Il serait à souhaiter qu'on fît la même chose à Montréal, en prévision de l'avenir. Par quel moyen? C'est ce que le conseil décidera sans doute.

CHOSES ET AUTRES

A Berlin, une inspectrice de la Société protectrice des animaux, circule désormais à bicyclette dans les rues.

Elle porte une trousse à pansements et donne des soins aux animaux blessés.

Pendant la semaine écoulée, elle a porté secours à douze chevaux tombés.

La Société protectrice canadienne adoptera peut-être avant peu cette mesure.

× × ×

Le docteur Behring, dont on se rappelle la communication sensationnelle, l'année dernière, a annoncé récemment qu'il mettait à la disposition des cliniques la "tulase", son nouveau remède contre la tuberculose.

Cependant, avant de généraliser l'emploi de ce produit, on procédera à des injections, dites d'essai, sur des sujets malades n'ayant encore été soumis à aucun traitement.

C'est à la clinique de Strasbourg que la "tulase" sera employée pour la première fois.

× × ×

Les derniers tableaux de la statistique industrielle nous apprennent que pendant l'année 1904 on a extrait du sol, dans le monde entier, 757,201,098 tonnes de houille. Si l'on continue long temps ainsi, la terre finira par sonner le creux.

Au papier maintenant !

Il existe aujourd'hui, dans l'ensemble des pays des deux mondes, 2,780 fabriques de papier, possédant 4,189 machines et fournissant annuellement 46 millions de quintaux, d'une valeur de $400,000,000.

× × ×

C'est de Mantoue que nous est apportée la nouvelle du dernier exploit commis par le vigoureux vieillard qui a l'honneur d'être le frère de Pie X.

Il paraît donc que M. Angiolo Sarto, qui est agent des postes dans un village voisin de Legrane, a été récemment l'objet d'une tentative de vol, malgré son âge — M. Sarto a soixante-dix ans sonnés — il réussit à se saisir du jeune malfaiteur qui le cambriolait et le remit lui-même entre les mains des carabiniers.

× × ×

Un professeur allemand, condamné par les médecins à ne vivre que de fruits, est arrivé à se convaincre que le fruit le plus substantiel est la noix de coco.

Ce pourquoi il s'est installé avec deux de ses amis dans une île de l'archipel Bismarck où la noix de coco est abondante et délicieuse. Les trois hommes vivent là très heureux: leur alimentation ne leur coûte qu'un cinquième de sou par jour.

On ne peut guère dépenser moins.

× × ×

Mme Réjane, on le sait, devient directrice de théâtre à Paris.

On annonce qu'elle innovera. Les guichets du théâtre Réjane délivreront des billets pour un seul acte au besoin. Le prix de ces billets sera naturellement moins élevé que celui des tickets délivrés pour la soirée entière?

On pourra donc aller entendre le premier acte ou le dernier d'une comédie. On pourra sans doute se faire expliquer le commencement ou la fin, suivant le cas, par ses voisins.

× × ×

Une jeune Américaine croit avoir découvert un moyen infaillible d'amener les jeunes hommes au mariage.

Sa méthode est des plus simples. Jusqu'ici c'étaient les hommes qui complimentaient les femmes sur le bon goût de leurs toilettes. La jeune Américaine conseille à ses soeurs de rendre aux jeunes gens la monnaie de leur pièce, c'est-à-dire de les prendre par la vanité.

Il paraît que c'est irrésistible et que, grâce à cette manoeuvre perfide, il n'y aura bientôt plus de vieilles demoiselles dans le monde.

× × ×

Le cheval, assure un compositeur de musique, possède une voix des plus musicales. Il descend, dans son hennissement, une gamme chromatique, sans omettre un seul demi-ton.

L'âne, qui l'eût dit! brait en faisant des octaves parfaits et le célèbre Haydn l'a positivement copié dans son soixante-seizième quatuor. Le singe, lui, serait capable de chanter. Les sons qu'il émet embrassent un octave de sons musicaux, montant et descendant la gamme par demi-tons.

Enfin, parlons de notre meilleur ami, du chien. Son aboiement n'est pas un son naturel, c'est une voix qu'il a acquise durant des siècles de domesticité. On prétend qu'il n'en restera pas là et qu'il pourra bientôt parler grâce à une petite opération chirurgicale.

Le Chapeau Le Plus Chic **BUCKLEY**

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155-ned

Trop Tard?

MAMAN! ne vous alarmez pas, mais profitez de la leçon!

Chaque mère sait, ou devrait savoir, que la terrible mortalité, chez les jeunes enfants, est due aux maladies d'estomac et d'intestins. Les coliques, le lait caillant, le choléra infantum, la diarrhée, la rougeole, les éruptions, la fièvre scarlatine, même les oreillons—ont pour cause première la constipation.

Les tissus délicats des intestins d'un bébé ne supporteront pas un traitement violent. Les sels sont trop violents; et l'huile de ricin ne fera que graisser les conduits intestinaux, mais ne les rendra ni ne les conservera propres, sains et résistants.

• • •

Aucun autre remède n'est aussi efficace pour un enfant que les Cascarets, l'excellente petite tablette de bonbon, qui ont empêché le malheur d'avoir accès dans des milliers de familles.

La mère qui nourrit, même si elle jouit d'une bonne santé, devrait toujours tenir ses intestins libres, et avoir un lait qui purge doucement, en prenant un Cascaret le soir avant le coucher.

Aucun autre remède ne possède cette qualité si remarquable et si précieuse. La mère prend Cascarets et le bébé en retire le bénéfice.

Cascarets agissent comme l'exercice sur les petits intestins faibles du bébé qui profite, et les mettent plus en état de tirer profit de toute la nutrition de la nourriture naturelle du bébé.

On ne peut pas toujours surveiller les enfants plus grands, qui mangent quelquefois plus qu'il ne faut. Le remède toujours prêt devrait toujours se trouver à la main, pour traiter le mal lorsqu'il survient.

Pas n'est besoin de forcer les enfants ou de leur promettre quelque chose pour leur faire prendre Cascarets. Ils sont toujours bien disposés à manger l'agréable petit bonbon.

Les remèdes désagréables que l'on fait prendre de force aux enfants, leur font plus de tort que de bien.

• • •

Il manque quelque chose à la maison lorsqu'on n'y trouve pas la boîte de Cascarets. Dix cents en achètent une petite à la pharmacie du coin, mais pour la famille la "boîte de relai" à 50 cents est plus économique.

Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparées seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendues à la pesée. Chaque tablette porte, étampées, les lettres "CCC."

Un échantillon et le fameux petit livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (638)

Non!

Le Meilleur Pain avec le moins de Trouble

c'est ce qu'on obtient facilement avec la

FARINE TROIS ETOILES

Le produit du meilleur blé dur du Manitoba, riche en valeur nutritive, sain et économique. :: ::

Western Canada Flour Mills Co., Limited

Moulins à Winnipeg, Goderich et Brandon.

BUREAU A MONTREAL : EDIFICE DU BOARD OF TRADE.

k

Une Grande Découverte—L'HYDROPISIE

GUERIE avec des remèdes végétaux ; absolument inoffensifs enlève tous les symptômes d'hydropisie dans l'espace de 5 à 20 jours; la guérison radicale s'obtient dans l'espace de 30 à 60 jours. Traitement d'essai fourni gratis à chaque malade ; rien de plus franc. Pour circulaires, témoignages et traitement gratuit, écrivez au **Dr H. H. GREEN'S SONS, Boîte N, Atlanta, Ga.** Mnk

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTÈGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 33. 176-1Mvm

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 143-n

Colonial House, Square Phillips.

RAYON DE LA PORCELAINE

100 services à thé, or et blanc, en porcelaine anglaise, 40 articles. Rég. $4.00, pour $3.15 le service.

25 services à dîner en semi-porcelaine anglaise, bords dorés, chics décorations. Rég. $15.00, pour $10.50 — 97 articles.

100 vases en verre, 8 pouces, 10 pouces, 12 pouces. Rég. 20c et 25c, pour 15c chacun.

Plats Doulton, 18 et 20 pouces. Rég. $3.00, $4.00 et $5.00, pour $1.00 chacun.

Services de toilette pour enfants, 7 articles. Rég. $2.65, pour $1.75 le service.

200 douzaines de grands verres à cannelures irrégulières. Rég. $1.35, pour 90c la douzaine.

RAYON DE L'ARGENTERIE ET DE LA VAISSELLE PLAQUEE

50 pour cent de réduction sur les jarres à biscuits, plateaux, plats à pouding, pots à clairet, huiliers, bols à fruits, planches à pain, plats à fougère, soupières, sucriers et pots à crème, candélabres, théières en Doulton, etc., etc.

Plateaux légèrement endommagés — carrés ou ronds, — moins 33 1-3 pour cent.

Table spéciale de services à dessert, services à poissons, et services à découper, moins 33 1-3 pour cent.

Table spéciale consistant en ornements Benares en cuivre, plateaux, vases, buvards, pendules, pots à marmelade, chandeliers en argent plaqué, boîtes à boutons de chemise, pots à fougère, râtissoires, etc., etc., à $2.00 chacun.

Photo, cadres, plaquettes, fourchettes à marinades, ornements, plateaux à cartes, encriers, couteaux à gâteaux, fourchettes à salade, couteaux à beurre, etc., etc., à $1.00 chacun.

RUBANS

Nouveautés en rubans de Dresde variété de largeur.
Nouveaux dessins de rubans à carreaux.
Rubans unis noirs et blancs.
Rubans de fantaisie à pois.
Rubans à chaînes — Fob — de toutes les largeurs.
Rubans lavables dans les plus nouveaux dessins.
Rubans unis, à pois et à carreaux.
Rubans à ceinturon, de couleur, en satin Liberty, satiné des deux côtés, rubans taffetas, etc., dans toutes les largeurs et nuances désirables.
Rubans en satin Duchesse de couleur, de ¼ à 6 pouces ; grande variété de couleurs.
Rubans taffetas, noir, blanc et de couleur, dans toutes les largeurs.

5 pour cent d'Escompte au comptant, et attention spéciale apportée aux commandes données par la poste.

HENRY MORGAN & CO. LTD. MONTREAL.

DE RETOUR A LA MAISON

Fatigués et Malpropres après vos Vacances

Voilà dans quel état sont vos habits. N'oubliez pas que nous avons le seul établissement au Canada outillé spécialement pour LE NETTOYAGE SCIENTIFIQUE FRANCAIS.

TOUT A FAIT INDEPENDANT

de la teinturerie et où les vêtements de dames, messieurs et enfants sont nettoyés comme dans les meilleures maisons d'Europe et mieux que dans toute autre maison au Canada. Plus les articles sont coûteux et de qualité, meilleurs sont les résultats. Un essai le prouvera. On va chercher et remettre les marchandises. Médaille d'or comme teinturiers et nettoyeurs.

British American Dyeing Co.,

Bureux et Agences dans toute la ville et le Canada. 17,19,2

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

SOUMISSION

Les soumissions scellées et adressées au soussigné, avec l'indication suivante sur l'enveloppe : "Soumission pour atelier de machines à Charlottetown," seront reçues jusqu'à SAMEDI, LE 22 SEPTEMBRE, 1906, inclusivement, pour l'érection d'un atelier de construction pour les machines et forge, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'ingénieur résident, à Charlottetown ; au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont. et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer les formules des soumissions.

Toutes les conditions des devis devront être observées.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 4 septembre 1906. 261—10

ATTENTION!

Fit-Reform a introduit au Canada les vêtements faits à la main et complètement finis.

Fit-Reform a introduit le système de Garde-Robe.

Les Complets et Pardessus

FIT-REFORM

font autorité dans tout le Canada comme confection impeccable, styles exclusifs et le bien-faire absolument parfait.

50 Garde-Robes de l'Atlantique au Pacifique.

Soyez sur vos Gardes

Il n'y a *qu'une* Garde-robe Fit-Reform dans la même ville.

Méfiez-vous des imitations.

La seule Garde-robe Fit-Reform à Montréal est au No 444 rue Sainte-Catherine Ouest.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

PATINAGE A ROULETTES

Fanfare tous les soirs de 8 à 11 (dimanche compris), aussi le samedi et dimanche après-midi, de 2 à 5.

Afin de faciliter la location des patins et éviter l'encombrement au vestiaire, le patinage commence une demi-heure plus tôt et finit une heure plus tard que la fanfare.

Ceux qui ne sont pas membres. — Admission, après-midi et soir 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure.

Commençants (dames et messieurs), membre ou non, enseignés gratis tous les jours, de 10 à 12 a.-m. Admission 15c y compris l'usage des patins.

CETTE SEMAINE — à 9 hrs précises p. m., exhibition de patinage de fantaisie par

JOHN F. DAVIDSON, Champion du Monde

Aux prix habituels de 10c d'admission, tant pour spectateurs que pour patineurs.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD. 265—n

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 17 Septembre : Pour les représentations de M. Lassalle "LE REVEIL" Pièce en 3 actes par Paul Hervieu. Création de la Comédie-française. Intermèdes jundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : Le Député de Bombignac. 267-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS 1440 Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520. Semaine du 17 Septembre LES AVENTURES DE JOE LAUHANCE. Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c. " Soirées 10 25, 35, 40 et 50c. Semaine proch. : Le Frisson de l'Algie. 266-6

Cuisinetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 17 Sept. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs et soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 267-6

HIS MAJESTY Le soir à 8.15 Mat. samedi à 2.15
THE GINGER-BREAD MAN 267-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée: Mercredi et Samedi.
KELLAR, LE MAGICIEN 267-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine, THE SMART SET. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : THE MASTER WORKMAN. 267-6

ROYAL — Toute cette semaine. Mat. tous les jours. The Nightingales Burlesquers. Semaine proch. : The Broadway Girls. 267-6

KENETOSCOPE COIN VISITATION ET ONTARIO. Vues animées. Admission: Matinée 5-10c. Soirée 10-15c. 267-6

FRANCHERE, DENTISTE 144 SAINT-DENIS, - Tél. Est 1591 337-1Mj-nE

ORDRES DU LIEUT. COL. MACKAY COMMANDANT

Il y aura parade du 65ème régiment C. M. R. Mercredi, le 19 courant a 8 hrs p. m. en vue des exercise préparatoires aux manœuvres du jour d'Actions de Graces. Uniforme : Petite Tenue.

Par Ordre,
Louis H. Archambault, Capitaine.
Adjudant pro. Tem. 65ème Regt.
269—mM n

A SHERBROOKE

L'hôtelier Chouinard est acquitté — Vente de produits laitiers — Un hangar à glace s'écroule — La conférence du Rév. Père Louis Lalande.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 19 — Hier avant-midi, en Cour du Magistrat, a été entendue la cause du Percepteur du Revenu contre E. P. Chouinard, hôtelier licencié, le Beecher Falls, Vt., accusé de débit illégal de boisson, sur le côté canadien d'une hôtellerie de frontière.

Après l'audition de la preuve, la cour conclut que, vu que le défendeur est porteur d'une licence qui lui donne le droit de vendre de la boisson sur le territoire américain, il est très peu probable qu'il se soit exposé à une contravention des lois canadiennes en exergant son négoce de notre côté des lignes et en conséquence, elle renvoie l'action du demandeur.

—Nouvelle séance très rémunératrice de la commission Laitière de Cowansville, samedi. 31 beurreries et 15 fromageries, avec un actif de 1788 boîtes de beurre et 527 boîtes de fromage furent représentées au comptoir de la commission présidée par M. Thomas L. Brunet. La vente fut des plus actives et les produits offerts obtinrent les prix suivants:

Beurre frais, 23½ cts; Beurre salé, 23⅜, 23½ cts; Fromage, 12¾, 12 13-16 cents.

—Le plus considérable des hangars à glace de la "Sherbrooke and Magog River Ice Coy." situés près de la Rivière Magog, a été complètement renversé par la bourrasque de vent, vendredi matin, causant des dommages évalués à plusieurs centaines de piastres.

—C'est lundi prochain, le 24 du courant, qu'aura lieu au Monument National de cette ville, et sous les auspices de la Société des Jeunes Canadiens-français, la grande conférence du Rév. Père Louis Lalande, Jésuite de Montréal, sur les "Qualités et Travers" de notre siècle.

DEUX PELERINAGES AU CAP DE LA MADELEINE

Bénédiction solennelle de deux groupes en bronze du nouveau chemin de croix.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 19 — Dimanche, le 16 du courant, était grande fête au sanctuaire du Très-Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine, à l'occasion de deux grands pèlerinages, l'un au nombre d'onze cents personnes, venues de Québec, par deux trains spéciaux, et l'autre de Trois-Rivières, au nombre de deux mille cinq cent à trois mille, par les vapeurs "Glacial", "Bourgeois" et "Nicolet", ainsi qu'en voitures, en bicycles, en chaloupes et à pied.

La fanfare de l'Union Musicale était aussi du nombre, et rehaussa beaucoup la démonstration.

Ces pieux voyages avaient un double objet : pèlerinage au pied de la statue miraculeuse de la Vierge du Rosaire, et la bénédiction de deux groupes en bronze du nouveau chemin de croix, donnés respectivement par les fidèles de l'Ancienne Capitale et par ceux de la vieille cité trifluvienne.

L'imposante cérémonie de la bénédiction de ces deux chefs-d'oeuvre, importés à grands frais d'Europe, fut présidée par Mgr T. X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, l'archevêque de Québec ayant été empêché de se rendre au Cap de la Madeleine, et de prendre part à cette édifiante et mémorable fête.

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Cloutier.

Les exercices du chemin de la croix et les processions des pèlerins furent aussi marqués d'une grandiose solennité.

Cette belle journée eut pour digne couronnement le salut du Très Saint Sacrement, avec chant et musique de premier ordre.

LA FOUDRE INCENDIAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 19 — La foudre est tombée sur la grange de M. Joseph Boutin, de Buckland, pendant la nuit, consumant le bâtiment et tout son contenu: cheval, récolte, roulant, etc. Les pertes sont évaluées à quinze cents piastres, et il n'y a aucune assurance.

LA FACULTE DE PHARMACIE

De l'Université Laval sera inaugurée demain soir à 8 heures et demie.

MGR BRUCHESI

Ainsi que M. le chanoine Dauth et autres distingués personnages assisteront à la cérémonie.

L'OUVERTURE DES COURS

Demain soir aura lieu l'inauguration de l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval, constituée en corporation par une loi sanctionnée le 9 mars dernier

M. Joseph Contant, président de l'Ecole de Pharmacie de Laval, professeur de Déontologie et de Jurisprudence pharmaceutique.

et affiliée à l'Université le 11 mai suivant.

Cette inauguration aura lieu à huit heures et demie du soir. Monseigneur l'archevêque de Montréal, Vice-Chancelier de l'Université, sera présent, ainsi que M. le chanoine Dauth, Vice-Recteur et les représentants des différentes facultés.

M. Flahault, Licencié ès-Sciences de

M. J. E. W. Lecours, vice-président de l'Ecole de Pharmacie de Laval, professeur de matière médicale et de pharmacie.

l'Université de Lille, France, et professeur de Chimie de l'Ecole, y fera une conférence sur un sujet intéressant.

Tous les pharmaciens et tous les étudiants en pharmacie sont invités à y assister.

Les cours commenceront le 1er octobre.

L'Ecole existait depuis longtemps, mais elle était indépendante, et par cela

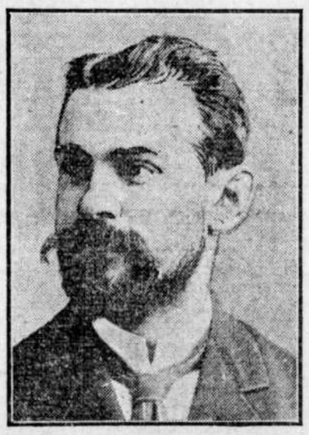

M. A. J. Laurence, secrétaire de l'Ecole de Pharmacie de Laval, professeur de Chimie Biologique et de Bactériologie.

même ne pouvait donner de grades universitaires.

Dirigée par des hommes distingués, elle pouvait bien donner à ses élèves l'enseignement nécessaire pour en faire

M. Ed. Vadeboncoeur, trésorier de l'Ecole de Pharmacie de Laval, professeur de Pharmacie Magistrale.

les collaborateurs utiles des médecins, mais cet enseignement manquait de la sanction que donne l'université. De son côté, celle-ci se devait de compléter son cours médical par l'adjonction d'une faculté pharmaceutique, et les négociations aboutirent à l'affiliation.

Les membres de la nouvelle faculté suivant en cela le mouvement universel

M. S. Lachance, professeur de Pharmacie Galénique à l'Ecole de Pharmacie de Laval.

qui tend à rehausser le niveau de l'enseignement, ont voulu fournir aux étudiants en pharmacie les moyens d'acquérir à fond les sciences nécessaires à l'exercice de leur profession, et se sont assuré les services de

PROFESSEURS COMPETENTS.

L'affiliation permettra aux élèves d'obtenir les grades universitaires de bachelier et de docteur en pharmacie

M. H. Lanctôt, professeur de Chimie Analytique à l'Ecole de Pharmacie de Laval. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Le siège de l'Ecole est à l'université et le contact continuel qui existera entre les élèves de la faculté de médecine et les étudiants en pharmacie ne pourra que causer chez les uns et les autres une confiance mutuelle et, pour

M. A. D. Quintin, professeur de Physique Pharmaceutique à l'Ecole de Pharmacie de Laval.

té :

M. Joseph Contant, pharmacien, président de l'école, professeur de Déon-

M. J. M. Flahault, professeur de Chimie minérale et de Chimie organique à l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

tologie et de Jurisprudence pharmaceutique.

M. J. E. W. Lecours, pharmacien,

M. H. Pilon, professeur de Botanique et de Micrographie à l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval.

professeur de Matière Médicale et de Pharmacie.

M. A. J. Laurence, pharmacien, pro-

M. Henri Lalonde, adjoint au cours de Matière Médicale à l'Ecole de Pharmacie de l'Université Laval.

fesseur de Chimie biologique et de Bactériologie, chargé du cours de Pharmacie pratique.

M. S. Lachance, pharmacien, professeur de Pharmacie galénique.

M. Henri Lanctôt, pharmacien, professeur de Chimie analytique.

M. Ed. Vadboncoeur, pharmacien, professeur de Pharmacie magistrale.

M. A. D. Quintin, pharmacien, professeur de Physique pharmaceutique.

M. Jos. Boutin, pharmacien, professeur de Toxicologie et de Posologie.

M. J. M. Flahault, licencié ès-scien-

NAVIGATION

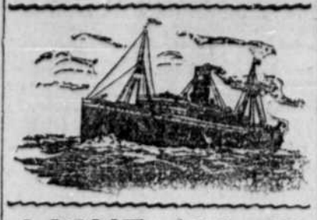

LIGNE ALLAN

SERVICE POSTAL DE PAQUEBOTS. MONTREAL A LIVERPOOL

IONIAN. . . . . .vendredi 21 sept.
VIRGINIAN . . . . .vendredi 28 sept.
TUNISIAN . . . . . vendredi 5 oct.
VICTORIAN. . . . . .jeudi 11 oct.

Vapeurs neufs à turbine, triples hélices. Prix de passage, 1ère classe $70.00 et au-dessus; 2ième classe, $42.50 et au-dessus.

Montréal au Havre -- Service direct

SARDINIAN. . . . . samedi, 29 sept.
POMERANIAN. . . . . .mercredi 10 oct.
SARMATIAN. . . . . .samedi 27 oct.

Une seule classe de cabine, savoir 2ième. Le Havre, $40; Paris, $43.65.
3ième classe, Le Havre, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser pour billets et d'autres renseignements à L. J. RIVET,
5 Côte St Lambert, Montréal.
Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St Pierre, Montréal.
98-1Mvn

LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

S.S. Canada. . . { 1re cabine..... $75.00 / 2me cabine..... $42.50
S.S. Dominion. . . { 1re cabine..... $70.00 / 2me cabine..... $40.00
S.S. Ottawa, une seule classe. . . . $45.00
S. S. Kensington, une seule classe. $42.50
S. S. Southwark, une seule classe... $42.50

Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.

*LA TOURAINE. . . . . .septembre 20
*LA SAVOIE. . . . . .septembre 27
*LA PROVENCE . . . . . .octobre 4
*LA LORRAINE . . . . . .octobre 11
*LA TOURAINE . . . . . .octobre 18
*LA SAVOIE. . . . . .octobre 25

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Ocean Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

R. & O. RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.

Voyages Superbes sur l'Eau

Santé, Repos et Distraction

Ligne Montréal-Toronto—Vià Mille Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m.
Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Vià les Mille Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredi, à 2.30 p.m.
Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.
Ligne Saguenay—De Québec, mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS, EN VILLE, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

A OTTAWA, - $2.50

EXCURSION A CARILLON, $1.00

Prenez le train de 8 a.m. pour Lachine.

RAPIDES LACHINE

Prenez le train de 4.21 p.m. du G. T. R. pour Lachine.

Dernier voyage de la saison

Mercredi, 26 Septembre.

266—n

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de l'Ouest

PARTANT LES 20, 21, 22 SEPTEMBRE
Bon pour revenir jusqu'au 8 Octobre 1906.

PORT HURON, Mich. - $14.85
DETROIT, Mich. - - - 15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. 17.15
GRAND RAPIDS, Mich 18.95
CHICAGO, Ill. - - - - 18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., tout le trajet par chemin de fer. $34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, (vià Upper Lakes et Sault Ste Marie). 37.50

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . . $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . . . $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO. $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $49.00
VILLE DE MEXICO. $48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

CHARS-DORTOIRS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.
POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN DE FER du GRAND TRONC.

MONTREAL-PORTLAND

Des wagons-lits Pullman circulent maintenant entre Montréal et Portland attachés aux trains partant de Montréal à 8.01 p.m., tous les jours, et de Portland à 8.30 p.m., tous les jours.

Les wagons-restaurants palais quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours pour Portland et de Portland à 8.15 a.m., tous les jours pour Montréal.

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL—OTTAWA

4 Trains par jour, dans les deux directions

QUITTENT MONTREAL à † 8.00 a.m., * 9.40 a.m., † 4.10 p.m., et * 7.30 p.m.
ARRIVENT A OTTAWA à † 11.00 a.m., * 12.40 p.m., † 7.10 p.m., et * 10.30 p.m.

MONTREAL—BOSTON

et points intermédiaires dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Deux trains dans chaque direction tous les jours. Départ de Montréal: 9.01 a.m.; 8.40 p.m. Arrivée à Boston: 6.55 p.m.; 8.05 a.m.

Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagons-lits et chars directs sur les convois de nuit.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

PETITES ANNONCES

FILLES d'expérience demandées pour coudre dans les robes et costumes de dames. S'adresser à Box 439 Woodsville, N. H., U. S. A. 265-6

NOUVELLES DE POINTE-A-PIC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pointe-à-Pic, 18 — Un grand nombre de touristes nous ont quittés pour retourner dans leur demeure et aussi pour permettre à leurs enfants d'être présents à l'ouverture des classes. Cependant il reste encore une quarantaine de familles américaines.

—Madame Gamache était l'hôte de M. et Mme Elie Harrey, la semaine dernière.

—M. et Mme Rousseau sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Georges Warren sont partis vendredi pour aller assister à l'ordination de leur fils qui a eu lieu dimanche dans la cathédrale de Chicoutimi. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Elie Maltais, M. et Mme Amédée Tremblay et de Mlles Warren. Après l'ordination ils sont revenus avec leur fils qui a dit sa première messe dans la petite chapelle de la Pointe-à-Pic. Le nouveau lévite partira vers les premiers jours d'octobre pour aller étudier trois ans au collège romain.

NOUVELLES DE PIERREVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pierreville, 19 — Jeudi, le 20 du courant, aura lieu à Saint-François du Lac, l'exposition annuelle organisée par la Société d'agriculture du comté d'Yamaska.

—Il y a eu ici dimanche, de jolies courses au trot et à l'amble. Les prix ont été remportés par MM. Edouard Roy, Onésime Bélisle et Wilbrod Courchesne. Assistance, 500 personnes.

—Mlles Yvonne et Antoinette Dauplaise, qui étaient en promenade chez leur cousine, Mlle Minnie Gill, sont retournées, ces jours derniers, dans leur famille, à Détroit, Mich., après une promenade de deux mois parmi nous.

PHENOMENES INTERESSANTS

New-York, 19. — Les exportateurs ont été très intéressés, hier, à la réception d'une dépêche de Tokio annonçant que les officiers de l'"Empress of China", navire de la compagnie du Pacifique, à leur arrivée ici, dimanche, ont rapporté qu'ils ont remarqué de grands changements dans les courants de l'océan Pacifique. C'est ce qui expliquerait pourquoi tant de navires ont été jetés à la côte dans le voisinage des Iles Hawaii. On croit que des tremblements de terre qui ont bouleversé le lit de l'océan Pacifique sont la cause de ces accidents.

UNE CONVENTION D'UNIVERSITAIRES

Québec, 19. — Avec la rentrée des classes, nous arrive la rumeur d'un projet, qui, s'il se réalise, sera bien vu de tout Québec.

On parle d'une excursion générale à Québec des étudiants de toutes les facultés de l'université Laval de Montréal. Les étudiants de Québec seraient heureux de la chose, et nul doute qu'ils recevraient dignement leurs confrères de Montréal.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

20, 21 et 22 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 8 octobre 1906
PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich., - $15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. $17.15
GRAND RAPIDS, Mich. $18.95
CHICAGO, Ill., - - $18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn. $34.00
St PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour vià Owen Sound et Sault Ste Marie. . . . $37.50

EXPOSITION D'HALIFAX

MONTREAL A HALIFAX ET RETOUR

Sept. 21, 28. . . . . $12.50
Sept. 19, 23, 25, 30, Oct. 1er. 18.50
Limite de retour, 9 octobre 1906.

Service de Wagons-lits et Salons entre Montréal et Portland, Me.

Un wagon-lit direct quittera la gare Windsor, tous les jours, à 7.45 p.m., pour Portland, Me. Un wagon-salon partira tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, et Portland, Me., à 9.00 a.m.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7—trains par jour dans chaque sens—7
QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m., ‡10.00 a.m.
†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER

†8.25 a.m., †5.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. ‡Le dimanche seulement.

IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS

Le train qui part de la Place Viger à 1.10 p.m., le samedi seulement et celui du dimanche seulement à 8.45 a.m., pour le Nominingue ont été retranchés pour la saison. Le convoi spécial du vendredi partant de la Place Viger à 5.20 p.m., pour Sainte-Agathe a été aussi supprimé.

Le train de retour qui part de Nominingue, le dimanche seulement à 5.15 p.m., a été retranché pour la saison. Les convois qui partent maintenant de la Place Viger à 1.25 le samedi seulement et le dimanche à 9.15, se rendront jusqu'au Nominingue au lieu de Sainte-Agathe tel qu'aujourd'hui. Le dimanche seulement un train partira du Nominingue à 4.15 p.m., arrivant à Montréal à 9.30 p.m. Le service de train, le dimanche, entre Montréal et Lachute a été supprimé pour la saison. Le samedi, les trains partant de la Place Viger à 2.20 p.m. et qui arrivent à Saint-Gabriel à 5.25 p.m. et qui, au retour, quittant Saint-Gabriel à 7.05 p.m. ont été supprimés. Les convois du dimanche quittant la Place Viger à 2.20 p.m. pour la Jonction de Joliette et qui partent de Lanoraie à 8.15 p.m. arrivant à Montréal à 9.55 p.m., continueront à circuler jusqu'à nouvel ordre.

$48.90 .. POUR ..

Vancouver Victoria Seattle Tacoma Portland

Jusqu'au 31 Oct. 1906

Seconde classe de Montréal.

Prix réduits pour plusieurs autres points.

EXCURSION DES RECOLTES,

Classe de Colons au

NORD-OUEST CANADIEN

SEPT. 25 — 1906

Bon pour revenir dans les 60 jours.

Winnipeg, M.	$32.00	Brandon, Man.	$33.85
Mowbray, M.	33.50	Moosomin, Sk.	35.20
Deloraine, M.	33.50	Lipton, Sk....	35.75
Lyleton, Man	34.00	Regina, Sk....	35.75
Estevan, Sk..	35.00	Saskatoon, Sk	37.25
Souris, Man..	33.50	Moosejaw, Sk	36.00
Arcola, Sk.. .	34.50	Pr. Albert, Sk	38.00
Lenora, Man..	34.00	N. Battleford	39.00
Miniota, Man	34.00	Macleod, Alb.	40.00
Binscarth, M.	34.25	Calgary, Alb.	40.50
Yorkton, Sas.	35.00	Red Deer, Alb	41.50
Sheho, Sk.....	35.50	Edmonton. . .	42.50

Taux réduits proportionnément pour tous les autres endroits.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

CHEMIN DE FER RUTLAND

Excursion à la Ville de NEW-YORK

JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1906

Aller et Retour au Prix d'un Billet Simple $10.65

Limite de retour, lundi, 8 octobre.

Pour détails complets, confort de wagons-palais et wagons-lits, s'adresser au bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 138 et 1466.

H. J. HEBERT, Agent des billets de la ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 266-11

Chemin de fer Delaware & Hudson pour New-York

Les trains quittent la gare Bonaventure:
7.21 a.m., dimanche excepté, arrivent à New-York à 8 p.m. Wagon-palais pour Albany.
A 10.15 a.m., dimanche excepté, arrivant à New-York à 9 p.m. Char-palais direct jusqu'à New-York.
A 6.45 p.m., tous les jours, arrivant à New-York à 7.18 a.m., char restaurant de Rouse's Point jusqu'à Plattsburg, les jours de semaine. Wagons-lits pour Albany.
A 8.10 p.m., tous les jours ; arrivent à New-York à 7.18 a.m. Wagons-lits directs jusqu'à New-York.
Pour billets, horaires, réserves et toute information, s'adresser aux bureaux du Grand-Tronc, en ville, et à ceux de la gare.
A. A. HEARD, G.P.A., Albany, N.Y.
W. W. BURDICK, gér. du traf. des pas.
210-1Ms-n

UN HOMME PRATIQUE

IL ECHAPPE A LA MORT ET RECLAME 75 CENTS POUR AVOIR DECHIRE SA CHEMISE.

North Bay, Ont., 19 — L'enquête sur la catastrophe d'Azilda n'est pas encore terminée. On n'en connaît pas encore les causes. La Compagnie du C. P. R., va faire l'essai des freins à air comprimé à l'endroit même, où le grand malheur s'est produit.

La Compagnie se hâte de payer toutes les réclamations des personnes qui ont eu à souffrir du désastre.

Un homme a réclamé 75 centins parce qu'il avait déchiré sa chemise au cours du terrible accident. Inutile de dire que cet argent lui a été payé immédiatement.

LE CHEMIN DE LA BAIE JAMES

M. D. D. Mann, de McKenzie et Mann est de retour d'une tournée d'inspection sur la voie du chemin de fer de la Baie James. Il a parcouru sur cette voie une distance de 150 milles, en compagnie de MM. D. B. Hanna et Spencer, gérant général du Canadian Northern.

La voie sera ouverte au trafic dans deux semaines.

C'est le temps de faire réparer vos fourrures.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—1

ERREUR DE NOMS

C'est par une erreur attribuable à la similitude des noms que nous annoncions hier que le feu s'était déclaré à la Sculptographie Nationale, 288 rue Amherst ; c'est Sculptographie Française que nous aurions dû écrire.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Fausse rumeur — M. J. Bureau, M. P. — Améliorations — Les Assises — M. le curé Labelle — La succession Eddy — Mort subitement en faisant sa prière — A propos d'égoûts — Le Mexique et le Canada — S. H. le maire Ellis — Envoyé devant ses pairs — Les chevaux trotteurs à Hull — Pas d'exposition à Aylmer — L'éclairage du pont interprovincial — Le SS. "Empress" changerait de propriétaire, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 19. — L'hon. M. Sutherland, président de la Chambre des Communes, donne le démenti à la rumeur qu'il devait être fait juge de la Haute Cour d'Ontario.

— M. Jacques Bureau, député de Trois-Rivières aux Communes, est de passage à Ottawa, était venu pour affaires départementales. Il est toujours question de M. Bureau comme futur Solliciteur Général.

— Le ministre des Travaux Publics a ordonné certains travaux considérables d'urgence, afin de fournir de l'eau pure aux employés dont les bureaux sont situés dans le pavillon Est des édifices parlementaires.

— M. le juge Anglin, présidera le terme des Assises Criminelles, lequel s'ouvrira le 24 du courant. Le calendrier des causes n'est pas très chargé.

— Monsieur le curé Labelle, d'Aylmer, frère de monsieur le notaire Labelle, de Hull, est sérieusement malade, à l'hôpital de la rue Water, ou il a été transporté, la semaine dernière.

— La cause du gouvernement de Québec contre les héritiers de feu M. E. B. Eddy, en réclamation de $258,000, soit 10 pour cent de l'héritage, est suspendue en attendant le jugement de M. le juge Rochon sur une motion de l'avocat du gouvernement pour faire produire à M. Cushmore, un des héritiers, le dernier état de l'actif de la Cie Eddy. Ce jugement sera rendu vendredi prochain.

— Hier, Georges Lebel, âgé de 12 ans, enfant de M. Léon Lebel le Hull, s'est levé comme d'habitude en bonne santé et, pendant qu'il faisait sa prière, il s'affaissa sans cause apparente sur le plancher. Quand sa mère le releva, il était sans vie, ayant été foudroyé par une syncope du coeur.

—Les autorités civiques de la capitale et de Hull s'opposent fortement au projet des citoyens d'Aylmer, à l'effet d'établir un service d'égouts pour Aylmer, lesquels égouts seraient versés dans la rivière Ottawa, quelques milles en haut de la prise d'eau des aqueducs de Hull et d'Ottawa.

—Le capitaine Worsnop, représentant de la Cie English Steamship, est en route pour Ottawa, où il vient pour signer un contrat, qui nous vaudra un service maritime mensuel entre le Canada et le Mexique. Les gouvernements canadien et mexicain accordent chacun un bonus de $50,000 pour le maintien d'un tel service.

—S. H. le maire Ellis doit se présenter pour un quatrième terme d'office, aux élections municipales qui auront lieu le 1er janvier prochain. L'entente qui existait autrefois au sujet de l'élection du maire, entre Canadiens-français et Anglais, est lettre morte depuis la défaite de M. A. A. Taillon, l'hiver dernier.

—John McDonald, de Montréal, arrêté par le lieutenant-colonel Rogers, sous l'accusation d'avoir filouté, durant l'exposition, le porte-monnaie d'une dame McElroy, de Gloucester, a été envoyé aux assises criminelles. Il n'y avait qu'une pièce de 25 centins dans le porte-monnaie de Mme McElroy.

—Depuis quelque temps, Hull est devenu le pactole des chevaux rapides sans harnais. Tous ne parlent plus que des chevaux trotteurs, des courses et les enjeux s'engagent un peu partout. M. C. Wright, hôtelier, de la rue du Pont, a battu M. J. Boland, boucher, de la rue Wellington, dans une course d'Aylmer à Hull, pour un enjeu de $100. On annonce pour demain une autre course, sur le même parcours, entre les chevaux de MM. Oscar Gauthier et G. Wilson. Il est aussi question de "matchs" entre les chevaux de MM. Donat Bélanger, Léandre Sabourin, Bisson, Brodeur, Gendron, W. Wilson et autres.

—Il n'y aura pas d'exposition agricole à Aylmer, cette année. Les directeurs de l'association en ont ainsi décidé.

—Le rapport de la commission civique de l'éclairage, recommandant la pose de quatre lampes électriques sur le pont Interprovincial a été adopté. La compagnie du Pacifique Canadien fournira les lampes et la ville payera $50 par année à la compagnie Electrique d'Ottawa pour le courant. De son côté, Hull devra faire sa part.

—Les officiers de la Cie du chemin de fer du Grand Nord ont eu pourparlers pour l'achat du superbe bateau "Empress," de la compagnie de navigation de l'Outaouais. Ils auraient l'intention de l'amener sur les grands lacs. Les ingénieurs du Grand-Nord et du Canadian Northern ont trouvé le tracé à travers le comté de Pontiac plus avantageux pour le parcours de leur transcontinental. Cela veut dire que le Canadian Northern passera par Hull pour atteindre Ottawa.

—Le premier rapport du major Moodie, qui est à la tête d'un parti d'exploration dans les régions arctiques canadiennes, daté de Port-Burwell, dit que tous les membres de l'expédition étaient bien portants, le 11 août, date de l'envoi du rapport.

TARIF

[Invariablement payable d'avance]

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande, quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons nous ne livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BONNE brodeuse demande ouvrage dans maison privée ou chez elle, 205 rue Craig Est, entrée par le restaurant. 267—3

BON HOMME sobre, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi pour n'importe quel sorte d'ouvrage ; pourra chauffer les fournaises. S'adresser à M. Lépine, 3 Harmony. 268—3

CUISINIERE de première classe, demande place. S'adresser 5 Sainte-Julie. 268—2

CAISSIERE — Jeune fille demande une place comme caissière et teneur de livres, peut fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à Cam., 532 "La Presse." 268—3

COMMIS de bar sobre et honnête demande place. Bonnes références. Ecrire à H. P., No 1327 de Montigny Est. 269—2

COUPLE belge cherche place, la femme cuisinière, l'homme cocher. Meilleures références. Ecrire Y., 631 "La Presse." 267—3

COCHER BELGE, avec expérience, demande emploi, pouvant fournir les meilleures références. S'adresser 364 rue Frontenac. 268—3

COMMIS de bar — Jeune homme avec bonnes références, demande une position comme commis de bar, parlant les deux langues. Ecrire à V., 688 "La Presse." 268—3

CHEF cuisinier pâtissier de première classe, muni des meilleures références, demande situation dans hôtel, club ou restaurant. Adresse: J. D., chef, 244 Sainte-Catherine Est. 269—2

CHEF-PATISSIER, ex-professeur de l'institut Culinaire de Paris, demande place en ville ou dehors. Bons gages exigés, 29 rue Marie-Anna, Montréal. 269—4

DEMOISELLE demande place dans magasin, comme caissière ou dans un bureau, pour écrire; de bonnes références seront fournies. S'adresser par lettre, Mlle Savard, 157 Sainte-Catherine Ouest. Tél. Est 1317. 269—3

FEMME — Bonne femme demande emploi, pour faire le ménage dans les bureaux, bonnes références. S'adresser 3 Harmony. 268—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée. Bonne laveuse, bonne repasseuse. Fournira des références, au No 76 Hôtel de Ville. 269—1

FORGERON général ayant quatre ans d'expérience désire position. S'adresser à l'hôtel Dorval. J. H. Décary, Dorval. 268—3

GARCON âgé, honnête, sobre, demande emploi dans une boulangerie, comme aide-boulanger, avec expérience. S'adresser 114 Champ de Mars. 268—3

HOMME — Je désire position comme expéditeur ou "storeman," pouvant fournir les meilleures références, parlant et écrivant les deux langues. Adresse : E. F. L., 985 Sanguinet. 268—3

HOMME de confiance demande position quelconque sobre, honnête. S'adresser 124 Saint-Martin. 269—1

JEUNE HOMME demande emploi dans une compagnie manufacturière, pouvant fournir les meilleures références. David Pelletier, Saint-Hubert, comté Chambly, Qué. 267—3

JEUNE HOMME, 24 ans, possédant instruction commerciale, incluant sténographie anglaise et française, demande position dans une maison de confiance. Références de première classe. Ecrire Cam., 382 "La Presse." 268—2

JEUNE homme, 26 ans, marié, désire position, agent journaux aux Etats-Unis, gardien nuit ou collecteur, références et garanties fournies. Ferd. Daigle, Upton, Co. Bagot, Qué. 268—6

JEUNE homme bien instruit dans les deux langues demande emploi comme collecteur. Références requises. Ecrire à M. Sabourin, 1050 Saint-Denis. 269—2

MENAGERE demande emploi pour presbytère ou tenir la maison d'une personne seule, références sous tous rapports. 5 Eléonore. 269—3

MODISTE — Une jeune fille couturière d'expérience, désire travailler dans les familles privées. Ecrire à J. A. G., 80 Saint-Gabriel, chambre No 5. 269—3

POSITION demandée comme assistant teneur de livres ou dans un bureau, par un jeune homme parlant anglais et français avec références. S'adresser à I. Guindon, 34 Craig Ouest. 269—3

TAILLEUR — Un bon tailleur, arrivant des Etats-Unis, demande un emploi permanent. Ecrire G., 527 "La Presse." 267—6

UN HOMME, hautement recommandé 38 ans, connaissant à fond les deux langues et tout ouvrage de bureau, désirerait position dans un bureau ou prendrait ouvrage du dehors pour bureau ou maisons d'affaires. Ecrire à R. S., 532 "La Presse." 17,19

VOUS trouverez une bonne femme de journée parlant les deux langues, en s'adressant au No 552a Saint-Dominique. 267—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES demandés pour piano, cinq années d'expérience comme professeur. Madame L. Boivin, née Vander Heyden, 11 avenue Laval. 246—26

ELEVES DEMANDES — Pascal Deramouchamps, 835 rue St Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique). 256—24

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 256—24

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande de Bavière, donnerait leçons d'allemand. Adresse: A. W., 36A Drummond. 264—6

ELEVES DEMANDES — Pour le piano, professeur de plus de 35 ans d'expérience. Aussi s'engage comme pianiste pour soirées de famille, réunions d'amis, etc. S'adresser 22 Sherbrooke Est. 267—3

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise : Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 30 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans 3 mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous pouvons vous placer dans 3 mois. Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 269—6

LECONS — Le professeur Cooke enseignera les matières suivantes moyennant $1.00 par mois : anglais, sténographie, clavigraphie, mandoline. 476A rue Drolet, cité. 269—3

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 261—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI pâtissier demandé, d'une couple d'années d'expérience. S'adresser E. Martin, 568 Notre-Dame ouest. 269—1

APPRENTIS — On demande de bons apprentis pour apprendre un métier payant. Position permanente pour garçons qui veulent travailler. Geo. W. Reed Co, ferblantiers couvreurs, 58 Latour. 269—1

BARBIER — On demande un bon barbier aussi un apprenti, place permanente. S'adresser 659 Notre-Dame, Maisonneuve. 269—1

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement, hôtel Beauchamp, coin Craig et Sainte-Elisabeth. Bons gages, place permanente. 269—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, place permanente et bon salaire, coin Sainte-Catherine et Metcalfe, hôtel Bellevue. 269—1

BARBIER — On demande un bon barbier de première classe, au Grand Union Hotel. S'adresser immédiatement ; place permanente, bons gages. 269—1

BARBIER demandé. S'adresser à 294 rue Bleury. 269—1

BARBIER — On demande un jeune compagnon barbier et un apprenti de 2 ans d'expérience. S'adresser au No 318 rue Amherst, à C. Neveu. 269—1

BARBIER demandé immédiatement. Il devra parler anglais. Louis Nimmo, à la gare Windsor, C. P. R. 269—1

BARBIER — On demande un bon barbier. Position permanente. Bon salaire. S'adresser W. J. Ross, 4210 Sainte-Catherine, près Green. 269—1

BARBIER — On demande un barbier, ouvrage permanent. S'adresser chez I. Moquin, 55 Boulevard Saint-Laurent. 269—1

BRIQUETIERS — On demande de bons briquetiers, meilleurs gages payés. S'adresser 1289 Cadieux. 269—1

BOULANGER DEMANDE — Bons gages payés pour homme capable de boulanger et faire livraison. Moyenne, 400 pains par semaine. G. Daoust, Cascade Point, comté Soulanges, Qué. 269—1

BOUCHER — On demande un bon boucher d'expérience, capable de servir une clientèle de première classe, sachant l'anglais et le français, payant bons gages. T. A. Brunet, 66 Fairmount, Annexe. 269—1

CONTREMAITRES avec leurs équipes demandés pour travailler dans le roc, $3.25 à $3.50 par jour, aussi des hommes pour travailler le roc, $2.00 à $2.25 ; journaliers, $1.75 par jour. Travaux de construction du C. P. R. Travail tout l'hiver. Canadian Agency, 185 rue Saint-Jacques. 264—6

CONTREMAITRE demandé pour prendre charge d'une boutique de dix machines pour la confection d'habits de deuxième classe. Position stable. S'adresser, mentionnant expérience et salaire demandé, à Grafton and Co, Ltd., Hamilton, Ont. 267—3

CHARPENTIERS et journaliers demandés. S'adresser aux cours à charbon de Hartt et Adair, angle des rues Wellington et Colborne. 266—6

CHARRETIERS — On demande 15 charretiers avec tombereaux, pour charroyer de la pierre cassée. $3.00 par jour. S'adresser 1062 rue Saint-Denis, ou carrière de Martineau et Fils, rue des Carrières. 268—2

CHARRETIER — On demande un charretier avec tombereau. S'adresser 57 avenue Van Horne, Outremont. 269—1

COUTURIERS, COUTURIERES — On demande des jeunes hommes couturiers et des couturières. S'adresser Paul Ogulnik, 350 Ouest, Sainte-Catherine. 268—2

COUTURIERS — On demande des couturiers tailleurs de première classe. Salaire $12 à $15 par semaine. S'adresser à J. N. Lefebvre, coin Amherst et de Montigny. 268—2

COUTURIER — On demande immédiatement un bon couturier et une couturière, chez J. A. Rice et Cie, marchands-tailleurs, 737 Boulevard Saint-Laurent, entre les rues Milton et Prince-Arthur. 269—1

COUTURIER-COUTURIERE demandés immédiatement, jeune couturier d'une couple d'années d'expérience, aussi bonne couturière sachant faire les boutonnières, bons gages, emploi permanent. Chs. Chabot, 904 Ontario Est. 269—6

COUTURIER demandé. Walsh et Bussières, 301 Notre-Dame ouest. 269—1

COUPEUR — On demande un assistant coupeur. Walsh et Bussières, marchands-tailleurs, No 301 Notre-Dame ouest. 269—1

COCHER — On demande un bon cocher, références exigées. S'adresser 227 Sherbrooke ouest. 269—1

CIGARIERS compétents demandés pour faire cigares au moule. Position stable. Z. Davis and Co, 85 rue Saint-Jacques. 268—2

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien d'un an d'expérience. S'adresser à J. K., 648 "La Presse." 269—2

COMMIS — On demande un commis boucher de trois ans d'expérience. S'adresser immédiatement chez A. Sauvé, No 141C rue Davidson, Boulevard Saint-Paul. 269—1

COMMIS d'expérience demandé, avec bonnes références, pour magasin général de campagne, environs de Montréal. Position immédiate. Adressez : 32 Craig Est. 269—1

COMMIS de bar demandé, pour se rendre généralement utile. S'adresser 759 Boulevard Saint-Laurent. 269—1

COMMIS — On demande un jeune commis épicier. S'adresser Mme Beaudry, 660 avenue Colonial. 269—1

COMMIS demandé, un parlant les deux langues, ayant un peu d'expérience préféré, place avantageuse pour apprendre l'anglais. Références exigées. Victor Trudeau, marchand général, ville Saint-Lambert. 269—1

CAISSIER, CAISSIERE — On demande un caissier ou caissière. S'adresser au Stadium, 472 Sainte-Catherine Est. 269—2

DISTRIBUTEUR — On demande un "driver" d'expérience pour vendre des sucreries. L. Martineau et Cie, 225 rue Dorion, Montréal. 269—6

EBENISTES, machinistes, finisseurs de mécanismes, de pianos et accordeurs demandés. Ecrire à W., 629 "La Presse." 267—6

ENTREPRENEUR — On demande un entrepreneur pour briqueter deux maisons. S'adresser 4167 rue Notre-Dame. 267—6

ELECTRICIENS — On demande tout de suite des électriciens ; place permanente pour de bons hommes. 880 Sainte-Catherine Est. 267—6

FILEURS — "Mule Spinners" demandés. S'adresser Joseph Simpson Sons, 8 Berkeley, Toronto. 264—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

FILEUR — On demande un fileur pour presse Gordon. Garçon pour faire les commissions. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 269—1

FAISEURS d'habits compétents demandés pour prendre charge d'une arrière-boutique. Ouvrage d'un continu à l'année. S'adresser à W. J. Harrington coin Centre et Wellington, Pointe Saint-Charles. 269—1

FERBLANTIERS-COUVREURS — On demande de bons ferblantiers-couvreurs pour ouvrage du dedans et du dehors. Bons gages. Position permanente pour hommes de première classe. Geo. W. Reed Co, 58 Latour. 269—1

FERBLANTIER — On demande ferblantier de première classe. Bon salaire payé à un homme compétent. S'adresser à Thos., 290 Saint-Paul. 269—4

FERBLANTIERS - COUVREURS — On demande de bons ferblantiers-couvreurs, place permanente. S'adresser 287 Lasalle, Maisonneuve. 269—1

FERBLANTIER - COUVREUR — On demande un bon ouvrier ferblantier - plombier - couvreur. S'adresser à Arthur Robinault, Valleyfield. 269—2

GARCON demandé, parlant bien l'anglais et le français, et ayant quelque expérience de l'ouvrage de bureau. S'adresser par correspondance, à S. S., 645 "La Presse." 268—2

GARCON actif demandé pour se rendre utile dans une fabrique. Se présenter incessamment à The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 268—2

GARCONS demandés pour machine à rabattre. Doivent être expérimentés. S'adresser à 10 rue Saint-Pierre, département des chemises. 268—3

GARCON demandé dans une fabrique. Emploi permanent et bonne chance d'avancement. S'adresser Salem Co, Ltd., 323 rue Saint-Jacques. 268—2

GARCONS — On demande deux garçons pour la manufacture. S'adresser 311 Saint-Paul. 269—2

GARCON — On demande un garçon de cuisine. Hôtel Grand Café Parisien, 21 Sainte-Catherine Est. Jos. Gravel, prop. 269—1

GARCONS DEMANDES — On demande des garçons avec bicycles préférés, bon salaire. S'adresser immédiatement : Great North Western Telegraph Co, 6 rue Saint-Sacrement. 269—1

GARCON fort demandé, pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. De préférence un demeurant à Saint-Henri. Se présenter au No 4278 rue Sainte-Catherine Ouest. 269—1

GARCON demandé, connaissant bien la ville, avec recommandations. S'adresser pharmacie Nadeau, coin Saint-Denis et Rachel. 269—1

GARCON — On demande un garçon de 14 à 15 ans, comprenant l'anglais, pour faire les commissions. Imprimerie Guertin, 20 Notre-Dame Ouest. 269-1

GARCON — On demande un jeune garçon intelligent et actif et possédant les deux langues, préféré, pour ouvrage général dans un bureau d'avocats. S'adresser à chambre 412 bâtisse New-York Life. 269—1

GARCON — On demande un garçon actif, parlant l'anglais, pour travailler dans la photographie. S'adresser 360 Saint-Denis, coin Ontario. 269—2

GARCONS demandés pour salle de tréfilage. Bons gages et position stable. Se présenter immédiatement au No 94 rue Mill. 269—2

GARCON DEMANDE — On demande un garçon pour les commissions, et se rendre généralement utile. S'adresser à la pharmacie Archambault, coin Saint-Denis et Marie-Anne. 269—1

GARCON demandé immédiatement pour magasin de tailleur, bon salaire pour garçon actif. S'adresser 4226 Sainte-Catherine, Westmount. 269—1

GARCON de bureau demandé. Il doit parler français et anglais, avoir une bonne écriture et être habile aux chiffres. 25 rue Notre-Dame Est. 269—1

GARCON demandé pour travailler dans un magasin d'articles pour électricité et se rendre généralement utile. S'adresser The Sayer Electric Co, 14 Côte du Beaver Hall. 269—1

GARCONS âgés de 14 à 18 ans, 15, demandés. Emploi permanent. S'adresser immédiatement avec références, à la Cie S. Carsley, Limitée. 269—1

GARDIEN de nuit de première classe demandé. Il devra connaître le soin des chaudières et de la machinerie. S'adresser immédiatement à la Cie Ames Holden, de Montréal, Limitée, square Victoria, Montréal. 269—2

HARNACHEURS et faiseurs de colliers demandés. S'adresser à The Great West Saddlery Co, Winnipeg, Man. 261—10

HOMMES — On demande 1,000 hommes pour les chantiers, départ 4 fois par semaine. S'adresser Nap. Mathieu, ou A. Labelle, 22 rue Bonsecours. 265—6

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire, $900 par an ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails, à Empire Medicine Co., London, Ont. 267—6

HOMMES demandés dans un atelier de construction : des riveteurs — riveters — des poinçonneurs, des boulonneurs —bolters,—et des poseurs—laying out men. —Seuls des ouvriers de première classe devront se présenter. Pour réponse, s'adresser au No S. F. 4, The Locomotive and Machine Co., of Montreal, Limited, Montréal. 257—1,M,s—n

HOMMES — Polisseurs de meubles ou voitures compétents, demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à G. H., 601 "La Presse." 267—6

HOMMES de chantier. N'attendez pas, partez ce soir, pour une bonne compagnie ; rien à débourser. Adressez-vous : 409 rue Saint-Jacques. 267—6

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5. 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 267—12

HOMME demandé pour la manufacture. S'adresser 311 Saint-Paul. 268—2

HOMMES — On demande des hommes pour travailler à la Terra Cotta Lumber Co., haut de l'avenue Lasalle, Maisonneuve. Bons gages payés. 269—1

HOMMES — On demande, pour une maison d'épiceries et liqueurs en gros, un chef pour le département des factures ; un homme pour le département d'emballage et un jeune homme comme assistant à la cave. Ecrire à P. P., 539 "La Presse." 269—1

HOMMES — On demande deux hommes pour travailler sur la ferme. S'adresser à J. B. Beyries, Côte Saint-Paul, le long du canal. 269—1

HOMME compétent, parlant les deux langues, demandé pour solliciter en ville. Bonne commission. Diamond Light and Heating Co., 308 rue Craig ouest. 269—1

HOMMES expérimentés demandés immédiatement, pour faire des boîtes de conserves, aussi des hommes pour ouvrage général dans la fabrique. Bons gages payés. S'adresser J. W. Windsor, 22 rue Saint-Jean. 269—1

HOMMES — On demande un ou deux hommes, pour ouvrage général sur une terre, non loin de Montréal. S'adresser 294 rue Saint-Paul. 269—2

HOMMES — On demande de bons hommes pour aider à poser la tôle carugated. Bons gages pour hommes compétents. Geo. W. Reed Co. ferblantiers couvreurs, 58 Latour. 269—1

HOMME d'expérience demandé dans une épicerie, parlant l'anglais et le français. S'adresser Gervais et Frère, 71 Cherrier. Position immédiate. 269—1

HOMME — On demande un homme sachant chauffer les fournaises, comme gardien d'une bâtisse. S'adresser à J. E. Gravel, 97 Saint-Jacques, chambre 7. 269—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon instruit, comme apprenti typographe. S'adresser au No 421 rue Saint-Paul. 269—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 2

LIBRAIRIE

CHAPMAN

2407 rue Sainte-Catherine,

3e porte à l'ouest de la rue Windsor.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon pour aider à la livraison, dans un étal de boucher. 99 Saint-Antoine. 269—1

JEUNE garçon demandé, très actif et fort. 29 Saint-Gabriel. 269—1

JEUNE garçon demandé à la pharmacie Leduc, coin Saint-Denis et Sherbrooke. 269—1

JEUNE GARCON demandé, pour faire les commissions. S'adresser J. E. Préfontaine, 346 rue Rachel. 269—1

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général et aider au bar, bon chez-soi, de bonnes références exigées. S'adresser Jos. Chevalier, Hôtel Longue-Pointe. 264—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant une belle écriture et sachant très bien le calcul. Ecrire D. E., 637 "La Presse." 268—3

JEUNE HOMME ponctuel, actif et connaissant le commerce de provisions, demandé. Aussi bonne chance à un distributeur recommandable et à un bon homme d'écurie. Hills Market, 751, 753 rue Saint-Laurent. 268—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 15 à 18 ans, pour faire la livraison dans une épicerie. S'adresser 233½ Saint-Antoine, coin Aqueduc. 269—1

JEUNE HOMME demandé, actif, avec bonnes recommandations, pour servir au comptoir du lunch. Committee Hotel, 1 carré Chaboillez. 269—1

JEUNE HOMME sobre demandé pour ouvrage général permanent. Hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 269—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une manufacture de chaussures. S'adresser 353 Lasalle, Maisonneuve. 269—1

JOURNALIERS

Demandés pour travailler dans la division du Lac Supérieur du Can. Pac. Ry. Gages, $1.75 par jour. Pension, $3.50 par semaine. Ouvrage pour le reste de la saison. Passages aller et retour gratuits. S'adresser Labor Department, Can. Pac. Ry, rue Donegana. 267—3 F

JOURNALIERS — On demande des journaliers et un carrièreur. S'adresser 1765 Labelle, Boulevard Saint-Denis. 265—6

JOURNALIERS compétents demandés à Sainte-Anne de Bellevue. Bons gages. S'adresser à D. C. Loomis and Sons, 232 rue McGill, ou à Sainte-Anne. 269—3

MOULEURS en cuivre ou mouleurs en fer demandés pour travailler le cuivre, aussi des "core-makers." Position stable et les meilleurs gages. Boutique libre. S'adresser à la Robert Michell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 258—n

MOULEUR de première classe demandé immédiatement, pour ouvrage général. Beaupré et Fils, 597 Saint-Paul, Montréal. 269—1

MOULEURS de plaques de poêles et fournaises demandés. Boutique unioniste, pas d'inconvénients. On a besoin de plusieurs hommes. Ecrire à Clare Bros and Co, Ltd., Preston, Ont., ou chez F. P. Draper, 46 rue Waverly, Montréal. 269—2

MENUISIERS et charpentiers demandés au No 79½ Sainte-Elisabeth. 269—1

MENUISIERS demandés pour travailler dans une boutique à la main, pour différents ouvrages. S'adresser immédiatement 6 avenue Paxton. 269—1

MENUISIERS — On demande immédiatement des menuisiers, bon salaire ; aussi un creuseur. S'adresser L. Clément, 85 Christophe-Colomb. 269—1

OPERATEUR — On demande immédiatement un opérateur pour une machine à composer Monoline, pour salaire, etc., s'adresser à l'imprimerie du Manitoba, St Boniface, Manitoba. 2268—2

OPERATEURS — OPERATRICES — On demande trois opérateurs et cinq opératrices dans les costumes et manteaux pour dames. S'adresser : Adam Lamy, 3555 rue Notre-Dame Ouest. 268—6

OPERATEURS demandés pour habits d'hommes. Les meilleurs prix de la ville. On ferme le samedi à midi. Ouvrage à l'année. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 268—3

PATISSIER — On demande un pâtissier sachant faire les pâtés au mouton. S'adresser à H. Montpetit, 3216 Notre-Dame. 269—1

PRESSEUR — On demande un presseur dans les manteaux. M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 264—n

POLISSEURS de pianos compétents demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à I. J., 602 "La Presse." 267—6

PEINTRES, vitriers et tapissiers demandés. Ouvrage continu à de bons hommes. S'adresser Alex. Craig, 39 rue des Jurés. 267—3

PEINTRES — On demande de bons peintres de maison. S'adresser à D. Lamontagne, No 150 Lagauchetière Est. 268—1

PEINTRES — Dix bons peintres blanchisseurs demandés immédiatement. S'adresser N. Dubrule, 139 Coursol. 269—1

PEINTRES — On demande de bons peintres. No 200½ Sanguinet. Se présenter demain matin, après 7 heures. Teléph. Est 4126. 269—1

PEINTRES — On demande immédiatement de bons peintres de maison. S'adresser 329 Rachel. T. Lamoureux. 269—1

PEINTRES — On demande 5 bons peintres pour maisons, 3588 Notre-Dame, Saint-Henri. S'adresser entre 6 et 7 heures. 269—1

PLATRIERS demandés, aussi des apprentis avec quelque temps d'expérience. Les plus hauts salaires payés. S'adresser à Joseph Fabien, 494 rue Charlevoix. 267—6

PHOTOGRAPHE d'expérience demandé, avec références, pour poser les vues. On demande aussi un garçon actif et intelligent. S'adresser 360 Saint-Denis, coin Ontario. 268—2

POSEUR DE FIL — Wireman — expérimenté demandé pour fils de lumière électrique. S'adresser entre 7 et 9 a. m., ou 5 et 6 p.m. The Sayer Electric Co, 14 Côte du Beaver Hall et 801 Saint-Laurent. 269—1

PLOMBIERS et poseurs d'appareils à chauffage. 1028 Notre-Dame ouest. 269—2

$12.00 par semaine, pension et dépenses à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. 192—Ms—n

SOLLICITEURS DEMANDES pour assurance contre le feu. Salaire libéral aux hommes compétents. Ecrire à La Providence, 52 Saint-Jacques, ou boîte 255 L'Assomption, Qué. 267—6

SELLIER demandé, capable de faire les sellettes canadiennes de travail. S'adresser chez E. N. Heney Co., 333 rue Saint-Paul. 269—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

TAILLEURS de première classe demandés, ouvrage à la pièce ou à salaire, bons gages. S'adresser G. B. L., Boîte 338 Niagara Falls, Ont. 267—6

VOYAGEUR — On demande pour une épicerie licenciée en gros, un voyageur avec expérience pour la ville. Mentionnez où employé. Ecrire à C., 756 "La Presse." 23,29,5,12,19

VOYAGEUR — On demande pour une maison d'épiceries et liqueurs en gros, un voyageur avec expérience pour la campagne. Mentionnez où employé. Ecrire à B., 755 "La Presse." 23,29,5,12,19

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPAREILLEUSES — On demande des appareilleuses dans les chaussures, et des filles pour faire les doublures. No 582 avenue Laval. Pouvoir électrique. Bons gages pour filles compétentes. 269—1

BONNE D'ENFANTS — On demande une bonne d'enfants. S'adresser à l'hôtel Cecil, 62 rue Saint-Gabriel. 269—1

BLOUSES

Opératrices demandées pour faire des blouses de dames. Emploi permanent et meilleurs gages payés. Fil gratuit. S'adresser immédiatement, Mlle Moore, 4 rue Lemoine, deuxième étage. 264—12 F

COUTURIERES — Filles de moulin demandées pour coudre les pantalons, $6 à $7 de salaire. A. Villeneuve, 340 St Laurent. 265—6

COUTURIERES demandées dans les pantalons de pratiques, aussi une faiseuse de boutonnières. Bons gages payés. Place permanente. S'adresser à 392 Saint-Jacques, quatrième étage ; déménagera bientôt au centre de la ville. 269—6

CUISINIERE — On demande tout de suite une très bonne cuisinière avec excellentes recommandations. S'adresser No 23 carré Saint-Louis. Salaire élevé. 264—6

CUISINIERE demandée, bonne cuisinière, bien recommandée. Gages $20 par mois. Aussi fille de chambre. S'adresser 910 Dorchester Ouest, après six heures du soir. 269—1

Collets

On demande deux opératrices pour poser les collets des chemises molles, aussi dix opératrices pour les autres parties des chemises. Emploi permanent et meilleurs gages. Fil fourni gratuitement. S'adresser à Mlle Parent, 4 rue Lemoine, 3e étage. 269—12 F

COMMIS — On demande une fille et un jeune homme comme commis dans un magasin de chaussures. S'adresser au gérant, The Fogarty Co, Ltd., coin Saint-Laurent et Sainte-Catherine. 269—1

ECOTEUSES — On demande des "stemmers", écôteurs. S'adresser immédiatement chez J. Rattray et Cie, Ltd, 80 rue Saint-Charles-Borromée. 267—6

FEMME demandée pour laver les planchers. S'adresser Herb's Place, No 3 rue Craig. 269—1

FEMME respectable, parlant anglais, demandée, pour faire, chez elle, un petit lavage, toutes les semaines. S'adresser 171 rue Waverley, Annexe. 269—1

FEMME — On demande une femme pour faire les chambres. Hôtel Grand Café Parisien, 21 Sainte-Catherine Est. Jos. Gravel, prop. 269—1

FEMMES ET FILLES demandées pour travailler dans une fabrique de conserves, peler les tomates, etc. S'adresser immédiatement à J. W. Windsor, 440 Visitation. 269—1

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement pour la manufacture, ouvrage très facile et permanent. American Button Co, 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 266—6

FILLES, 10, ponctuelles, demandées, pour apprendre à tapisser les bottes. Gages payés en apprenant, $3 par semaine. Ouvrage facile. S'adresser Adam Beck, 46 et 48 Saint-Charles-Borromée. 267—6

FILLES demandées, 50, pour un léger et agréable travail d'atelier. The Northern Electric and Mfg Co, Ltd., angle Notre-Dame et Guy. 268—6

FILLES expérimentées demandées pour la machine à poser des oeillets aux chaussures. S'adresser à 49, square Victoria. 268—2

FILLES demandées dans le rayon du calendrage. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 268—2

FILLES demandées pour travailler au vermicelle. Gages $2.50 à $4.00 par semaine. Aussi une comme contremaîtresse, $4.50 à $5.00. D. Spinelli et Cie, No 13 rue Sainte-Thérèse. 268—2

FILLE DE CHAMBRE — On demande au No 23 Sainte-Famille, une bonne fille de chambre, bien recommandée. 269—3

FILLES demandées pour léger travail de manufacture. S'adresser à la Gillette Safety Razor Co., 34 rue Saint-Antoine. 269—2

FILLES de table demandées pour le café-concert du Stadium. S'adresser 472 Sainte-Catherine Est. 269—2

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table dans famille privée. S'adresser 348 Saint-Denis. 269—1

FILLES — On demande de bonnes filles et un jeune homme, et une presseuse, bons gages. S'adresser 931 Saint-Hippolyte. 269—1

FILLE demandée pour poser les manches et fermer les chemises sur une machine à deux aiguilles ; aussi des opératrices pour faire des chemises. Bons gages. Pas d'ouvrage à la pièce. S'adresser à T. S. McGee, 39 rue Lemoine. 269—1

FILLES, 10, âgées de 15 à 18 ans, demandées pour pupitres de contrôle — checking desks. — Emploi permanent. S'adresser immédiatement à la Cie S. Carsley, Limitée. 269—1

FILLE demandée pour aider aux travaux généraux du ménage. S'adresser au No 86 Sainte-Famille. 269—1

FILLES — On demande trois bonnes filles pour retourner le bord d'habit et deux finisseuses et un presseur de couture. S'adresser 1194 Mont-Royal, Delorimier. Jos. N. Melançon. 269—1

INSTITUTRICE — On demande une institutrice avec brevet, école élémentaire. S'adresser au secrétaire-trésorier, commission scolaire Saint-Stanislas de Kotska. 260—12

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée dans le français, pour enseigner à la Minerve, à l'école No 2, distance de l'église, deux milles, la classe est entretenue par la paroisse et chauffée par la commission scolaire autorisée de payer le montant, $175.00. S'adresser à M. Noé Robin, La Minerve. 264—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice pour une troisième année, dans une académie de jeunes filles, à Montréal. Bon salaire. S'adresser par lettre à B. B., 310 Sainte-Catherine. 268—2

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée. S'adresser à G. Gagnon, sec.-trés., Thurso, Qué. 269—2

JEUNE FILLE — Bonne jeune fille demandée, avec un peu d'expérience dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Carbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 264—n

JEUNES FILLES demandées pour travailler dans une buanderie. Bons gages. Fermée le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, rue Clark, Mile-End. 264—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme commis dans un magasin de fantaisie. S'adresser au No 230 Sainte-Catherine Ouest. 269—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille bien recommandée, pour servir dans un magasin de rafraîchissements. S'adresser chez J. A. Desjardins, 108 Cherrier. 269—1

JEUNE fille demandée pour prendre soin d'un bébé de trois mois. Elle devra parler bon français et fournir les meilleures références. S'adresser après six heures, 278 rue Université. 269—1

JEUNE FILLE demandée pour embouteiller et étiqueter. Références exigées. S'adresser à Lecours et Décary, pharmaciens, 310 Sainte-Catherine Est. 263—1

JEUNE FILLE — Demandée au No 311 rue Lagauchetière Est, pour ouvrage léger ; une qui couche chez elle préférée. 269—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE demandée, demeurant au Boulevard Saint-Denis, préférée, comme assistante institutrice. Recevra petit salaire et leçons particulières. S'adresser ce soir, 223 Berri. 269—1

LAVEUSES de vaisselle demandées. St Lawrence Hall Café. 268—6

LAVEUSES, repasseuses demandées, ouvrage permanent, très bons gages. The Globe Laundry Co., 475 avenue Laurier, Bell Tél. E. 2496. 268—6

LAVEUSE — On demande une bonne laveuse pour une buanderie, emploi permanent et bons gages. S'adresser à 969 avenue Hôtel de Ville. 269—1

LAVEUSE — On demande immédiatement de bonnes laveuses. Emploi permanent. Bons gages, 274 Saint-André. 269—1

MARQUEUSES — On demande marqueuses — checker — et fille pour la calandre. Royal Laundry, Perthuis, coin Lacroix. 269—2

MODISTE — On demande une première modiste, références exigées, dans les corsages et manteaux, bon salaire. S'adresser au No 1163 rue Saint-Denis, près Mont-Royal. 266—6

MODISTES DE ROBES — On demande de bonnes modistes, au No 141 rue Bleury. Bons gages. 264—6

MODISTE demandée pour garnir les chapeaux de première classe. S'adresser à R. G. Garreau, Saint-Hyacinthe, P. Q. 269—1

MODISTES de robes demandées. S'adresser Mlle A. Pilon, 97 Plessis. 269—1

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

OPERATRICES demandées pour travailler aux habillements de garçonnets et robes d'enfants. Emploi constant. Fermé le samedi après-midi. John P. Black and Co., Ltd, angle des avenues Mont-Royal et Clarke. 265—24

OPERATRICES

On a besoin d'opératrices pour le département à piqûre. Emploi permanent. Bons gages. La Cie James McCready Limitée, Avenue Mont-Royal. 264—6 F

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 261—12 F

OPERATRICES et faiseuses de remplis demandées, pour blouses de soie. L. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 267—6

OPERATRICES

Demandées pour la confection des blouses. Salaires donnés à des personnes compétentes. S'adresser immédiatement à The New York Silk Waist Mfg. Co., 40 rue Saint-Antoine. 267—3 F

OPERATRICE demandée pour la confection de pantalons de deuxième classe, ainsi qu'une autre pour la confection des vestes. 49 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser, mentionnant gages et expérience, à Grafton and Co, Ltd., Hamilton, Ont. 267—3

OPERATRICES demandées, presseurs ; vous devez avoir l'expérience nécessaire. Inutile de se présenter sans cela. Bons gages. American Costume Mfg. Co., 88 rue McGill. 267—6

OPERATRICES sur machine à fourrures demandées, à The North Western Fur Mfg Co, 393 rue Saint-Paul. 265—6

OPERATRICES

demandées pour jupes, blouses de dames, salopettes — overalls — et pantalons. Position stable et les plus hauts gages. Pas de travail le samedi après-midi. S'adresser à la Standard Shirt Coy, Limited, rue Delorimier. 252—1Ms—n F

ON DEMANDE une clavigraphiste connaissant la sténographie anglaise et française, et parlant les deux langues. S'adresser à L., 644 "La Presse." 268—2

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 251—26

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

ON DEMANDE 75 opératrices de chemises et blouses sur machine à coudre. Ayant revisé nos prix, nous sommes en état de payer les plus hauts gages et de donner un travail constant. S'adresser immédiatement à 10 rue Saint-Pierre. 268—11

REPASSEUSES demandées, emploi permanent, gages très bons. Inutile de se présenter sans être très compétentes. The Globe Laundry Co., 477 avenue Laurier. Bell Tél. E., 2496. 265—6

REPASSEUSES de linge de fantaisie, demandées. Bons gages et emploi permanent. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 268—5

REPASSEUSES, LAVEUSES — On demande au No 969 avenue de l'Hôtel de Ville, repasseuses laveuses et filles pour le mangle. Permanent. 269—1

Salopettes et Pantalons

On demande 40 opératrices pour faire des salopettes — overalls,—blouses—smocks—et des pantalons. Emploi permanent. Fil gratuit. Meilleurs gages payés. S'adresser The Standard Shirt Mfg Co, Ltd., 213 avenue Delorimier. 264—12 F

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience dans les chapeaux. Bon salaire, engagement pour un an. S'adresser H. B. Orkin, 308 Boulevard Saint-Laurent. 268—n

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE servante parlant anglais et français demandée, au No 1064 rue Ontario Est. Bon chez-soi et bons gages. 269—1

SERVANTE demandée, bons gages, pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 256—n

SERVANTES — On demande, au No 34 rue Sherbrooke Ouest, une cuisinière et une fille de chambre bien recommandées. 266—6

SERVANTE — On demande une servante pas de lavage. S'adresser de midi à 2 heures, 263 Sainte-Catherine Est. J. B. Dupont. 259—n

SERVANTE — On demande une servante générale connaissant la cuisine, au No 478 Saint-Denis. 264—6

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. 276 Saint-Denis. 266—6

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage ni repassage. 475 avenue Argyle, Westmount. 267—6

SERVANTE demandée, au No 85 avenue Metcalfe, Saint-Henri. Pas de lavage. Bons gages payés. 267—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de lavage ni repassage. Références exigées. 150 Cherrier. 267—6

SERVANTE — On demande au No 217 Saint-Hubert, une servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages. Références exigées. 267—3

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références, lavages en dehors, bons gages. S'adresser après 11 heures du matin, au No 820 rue Saint-Denis. 264—6

SERVANTE générale de premier ordre demandée. S'adresser au No 9 Carleton Apartments, 242 rue Sherbrooke ouest. 264—6

SERVANTE générale pour petite famille, au No 406 Mentana. Bons gages. 267—6

SERVANTE générale demandée dans famille de trois. Bons gages. 426 avenue Lansdowne, Westmount. 268-6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, bons gages. 315 Saint-Denis. 268—2

SERVANTE générale, demandée dans une famille de deux personnes. Devra avoir de bonnes références. S'adresser 79 Lasalle, près Parc Lafontaine. 268—6

SERVANTE — On demande une servante générale pour une personne seule. 1032 rue Dorchester Ouest, près de l'église des Franciscains. 268—2

SERVANTE générale demandée, bonne cuisinière ordinaire, avec références, dans une famille de quatre personnes, pas de lavage ni repassage: doit parler l'anglais. Bons gages. 94 avenue Arlington, Westmount. 268—2

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. S'adresser 80 Cherrier. 268—2

SERVANTE demandée, pas de lavage, ni repassage. Bon salaire. 291 Saint-Denis. 268—2

SERVANTE générale active, parlant l'anglais, demandée. Devra répondre au téléphone. Pourra sortir très souvent. Famille de deux. Recommandations requises. 370 Lagauchetière Ouest, près de la Côte du Beaver Hall. 268—6

SERVANTE DEMANDEE — Bonne servante pour hôtel de campagne. Ouvrage général, place à l'année. Devra s'adresser par lettre ou téléphone Bell à L. Charlebois, Pointe-Claire. 269—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre, au No 382 Sherbrooke ouest. Références exigées. Bons gages. S'adresser de 10 à 3 heures. 269—3

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Doit parler un peu l'anglais. S'adresser à 28 rue Donegani. 269—1

SERVANTES — 2 jeunes filles demandées parlant les deux langues, pour aider au ménage, ainsi qu'au magasin. E. Martin, pâtissier, 568 Notre-Dame ouest. 269—1

SERVANTE générale demandée au No 167 avenue Laval. Pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 269—1

SERVANTES — On demande une servante et une cuisinière, au No 57 Saint-Denis. 269—1

SERVANTE — Une jeune fille demandée pour soin des enfants et aider au ménage, fille de campagne préférée. S'adresser 260 Coursol. 269—1

SERVANTE — On demande une jeune fille de 16 à 18 ans, comme servante, pas de cuisine. S'adresser 85 Saint-Denis. 269—1

SERVANTE — On demande une servante, 168 Chambord, petite famille, bon salaire. 269—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage dans une petite famille, pas de lavage et bon chez soi. Pas de lavage. 209 Saint-Charles-Borromée. 269—2

SERVANTES — On trouvera au No 316 Carrières, trois jeunes filles venant de la campagne, s'offrant comme femmes de chambre ou cuisinières. 269—1

SERVANTE — On demande une bonne servante. Bons gages, No 297a avenue Laval. 269—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 24 avenue du Parc. 269—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage. Bon salaire. S'adresser 524 rue Notre-Dame Ouest. 269—2

SERVANTE — On demande une fille générale, pas de lavage, pas de cuisine. S'adresser à l'hôtel Cécil, 62 rue Saint-Gabriel. 269—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de deux personnes, 387 Saint-Denis. 269—1

SERVANTE générale demandée où l'on garde une autre servante ; elle devra être bonne cuisinière. Références exigées. S'adresser 275 rue de la Montagne. 269—1

SERVANTE générale demandée dans une famille de trois personnes. S'adresser au No 174 Cherrier. 269—1

SERVANTE demandée d'environ 14 ou 15 ans, pour léger ouvrage de maison, famille anglaise ; devra coucher chez elle. 621 avenue Hôtel de Ville. 269—1

SERVANTE générale demandée incessamment, là où l'on garde une autre fille. Pas de lavage. Devra savoir bien faire l'ordinaire. 27 rue Sainte-Famille. 269—1

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Pas de lavage. Certificats requis. Se présenter au No 4071 rue Tupper, immédiatement à l'ouest de l'avenue Atwater. 269—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 1348 Boulevard Saint-Laurent. 269—1

SERVANTE — On demande une servante dans une famille privée. S'adresser 197 Sanguinet. 269—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour l'"Ideal Duster" et laveur de vitrines. Un nouvel article superbe. Equivalent à une servante dans une maison, un bureau ou magasin. Mettez-vous à l'oeuvre pour le temps du ménage. Une circulaire en montre les différents emplois. Echantillon, 25 cents. Tarbox Bros., Toronto. 266—6

AGENT — Un agent d'expérience, capable de fournir des garanties, offre ses services comme agent à toute compagnie, pour la vente de matériaux de construction de tous genres. Il peut aussi fournir un local convenable pour bureau, salle de modèles, d'échantillons et même pour stock, dans le quartier Ouest. Ecrire A., 567 "La Presse." 267—6

AGENT demandé pour vendre à commission du porc et des produits de porc. Ecrire donnant expérience acquise, à Joseph O'Mara, Palmerston, Ont. 267—3

AGENTS recommandables demandés à l'instant pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS demandés à la campagne, article de première nécessité, pour cultivateurs, agents, fromagers, cultivateurs, etc., qui avez des loisirs, écrivez tout de suite, très payant. National S. Co. Dépt. A., boîte 912, Montréal. 262—24

AGENTS DEMANDES — Il y en a qui se font vingt dollars par semaine. Pourquoi n'en feriez-vous pas autant ? Alfred Tyler, thés, London, Ont. 269—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE pouvant disposer de $1,000.00 est demandé par Français, pour industrie prospère. Ecrire S. T., 641 "La Presse." 268—2

LAVAGES DEMANDES

PERSONNE désirerait faire du lavage de famille chez elle, sera livré promptement. S'adresser 329 Frontenac. 269—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, grande chambre avec balcon, meublée ou non, pour un couple marié, famille privée, avec usage de la cuisine. 237 Visitation. 268—3

A LOUER — Grande chambre double sur le devant, nouvellement meublée, chauffée à la vapeur, lumière électrique, deux lits, localité centrale, 25A Belmont. 268—3

A LOUER, chambre meublée ou non, sur le devant, gaz, bain, famille privée, près du Parc Lafontaine, 47, Chambord. 269—1

A LOUER, chambre garnie à l'étage du bain, gaz, garde-robe, famille privée. 591 Notre-Dame ouest. 269—1

BELLE grande chambre très bien meublée, étage du bain, améliorations modernes, beaucoup de confort, 309B Saint-Denis. 268—3

BELLES chambres meublées à louer, sur le devant, 249 Dorchester Est. Place centrale, près Saint-Denis. 268—3

CHAMBRES à louer, meublées ou non, bain, gaz et électricité. S'adresser 1400 rue des Erables, Delorimier. 264—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRES meublées à louer, 2 chambres, pension si désirée. S'adresser au No 17 avenue Desjardins, en ville. 267—3

CHAMBRE MEUBLEE — Superbe chambre avec salon et autres chambres, ainsi que pension de table, dans le quartier le plus distingué. S'adresser Mme Lucas, 492 Saint-Denis, 3 portes du carré Saint-Louis. 266—6

CHAMBRE garnie à louer, avec pension, aussi pension de table. 59 avenue Hôtel de Ville. 267—3

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, sans enfant, étage du bain, eau chaude, pour monsieur seulement. Prix modéré, 295 Saint-Denis. 267—4

CHAMBRE meublée à louer, 71B Saint-Charles-Borromée. 268—3

CHAMBRE meublée à louer, étage du bain, $4.00 en montant. 145 Saint-Laurent. 268—3

CHAMBRE meublée à neuf, double, avec toutes les améliorations modernes, en face de l'église Saint-Jacques, 236 Saint-Denis. 268—3

CHAMBRE simple meublée à louer, étage du bain, garde-robe. Localité tranquille, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 269—3

CHAMBRE garnie à louer, avec usage du téléphone, eau chaude, gaz. S'adresser 65 Hôtel de Ville, ou téléphonez Est 2568. 269—3

DEUX chambres meublées avec communication, usage gaz pour éclairage, cuisine, garde-robe, prix modéré. 576 Boulevard Saint-Laurent, 2e escalier, famille française. 268—3

GRANDE chambre meublée à louer, pour un ou deux messieurs, à 319 Saint-Denis, entre Ontario et de Montigny. Possession immédiate. 267—3

GRANDE chambre meublée à louer, sur le devant, garde-robe, lavabo, lumière Auer. S'adresser 236 Saint-Denis, Haut. 268—3

GRANDE chambre à louer, meublée, chauffée à l'eau chaude, avec usage de la cuisine, convenable pour couple marié, 147 rue Bleury. 268—3

GRANDE chambre meublée à louer, pour messieurs ou couple; usage de la cuisine, confort du chez-soi. Aussi, petite chambre, 384 Ontario Est. 269—1

GRANDE chambre meublée sur le devant, pour couple, avec poêle à gaz, rue Dorchester Est, No 113. 269—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, magnifiques chambres doubles et simples, chauffées à l'eau chaude, bain, téléphone, lumière Auer, 70 Saint-Denis, près carré Viger. 267-6

BELLE chambre simple, très confortable, avec lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée, 303 Saint-Denis. 269—3

BELLE chambre à louer, étage du bain, grandes fenêtres, lumière Auer, propre, chaude, confortable, famille privée, 413 Sainte-Catherine Est, près Saint-Hubert. 269—3

CHAMBRES spacieuses, avec toutes les commodités modernes, dans famille privée, usage du téléphone. Belle localité pour couples mariés ou messieurs, au No 366 Saint-Hubert. Tél. Est 4249. 267-3

CHAMBRES A LOUER — On trouvera de jolies chambres confortables, avec commodités modernes, gaz, bain, w.c., etc. Prix très modérés. S'adresser 144 Visitation. 265—8

CHAMBRE double ou simple à louer, confortable, avec commodités modernes, eau chaude, bain, lumière Auer, famille privée. 127 Saint-Denis. 268—3

CHAMBRES à louer, un étage, quatre chambres, plate-forme, bain et cabinet. 475 rue Dorchester Est. $9.00 par mois. 268—3

CHAMBRE — Une personne qui aura son piano, aura sa chambre à très bas prix. S'adresser No 128 avenue Papineau, près Sainte-Catherine. 268—2

CHAMBRES à louer pour le 1er octobre, deux chambres, étage du bain, lumière Auer, garde-robe, une avec poêle à gaz, pas d'autres chambres louées, famille tranquille, sans enfants. Strictement respectable. 320 Amherst, près DeMontigny. 269—1

CHAMBRE simple à louer pour Messieurs. 188 Sainte-Catherine Est. 269—4

JOLIES chambres, vue magnifique, fenêtre donnant sur le carré Viger, localité centrale. Lumière Auer. 69A avenue Viger — Dubord. 267—3

MAGNIFIQUES chambres doubles ou simples à louer, au No 57 Saint-Denis, près carré Viger. 269—3

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, trois chambres doubles sur le devant, avec ou sans pension, pour couple ou messieurs, aussi suite de deux chambres non meublées, étage du bain, pour petite famille. Privilège du chez-soi, 414 Sainte-Catherine Est. 268—6

A LOUER, magnifique chambre double, sur l'étage du bain, avec pension, au No 153 Boulevard Saint-Laurent. 268—3

BELLE grande chambre à louer, lumière Auer, bonne pension, pour deux messieurs, $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 268—3

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez excellente pension avec chambres de première classe améliorations les plus modernes, usage téléphone. 259 Sherbrooke Est. 254—24

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres simples et doubles. Cuisine soignée ; aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 267—6

CHAMBRES ET PENSION — Deux belles chambres avec première classe de pension, famille privée, usage du téléphone, 69 rue Sherbrooke Est. Tél. Est 2331. 268—5

CHAMBRES à louer, simples, doubles, étage du bain, pension si désirée, conditions faciles. 324 Lagauchetière ouest, près Côte Beaver Hall. 268—3

CHAMBRE et pension dans une famille privée, magnifique salon double faisant deux chambres à coucher ou une chambre et un boudoir, pour messieurs ou un couple pas de jeunes enfants, toutes les améliorations modernes, Lumière électrique, téléphone, sur la rue Berri, près Sainte-Catherine. S'adresser par lettre à O. P., 643 "La Presse". 268—6

CHAMBRE et pension, lumière Auer et aussi pension de table, 458 Ontario Est, près Saint-André. 269—1

CHAMBRE ET PENSION dans une famille privée. S'adresser 197 Sanguinet. 269—1

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre double et simple, famille privée, usage du téléphone. S'adresser 644 Saint-Denis. 269—3

CHAMBRE — PENSION — Belle grande chambre avec bonne pension, grande garde-robe, lumière Auer. Possession immédiate, convenable pour un couple ou deux messieurs, près de l'église. S'adresser 781 Saint-Denis. 269—1

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 265—6

VOUS trouverez belle chambre et pension, garde-robe, bain, lumière Auer, prix modéré, No 256 Vitré Est, 4e porte du carré Viger. 264—9

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune fille employée durant la journée demande chambre non meublée, avec pension, dans maison privée. Prix modéré. Ecrire à R. R., 536 "La Presse." 269—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande chambre et pension dans une famille canadienne, dans l'Est de la ville, par un comptable. Adressez A. A., 562 "La Presse." 269—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Dame avec enfant de deux ans, cherche tout de suite chambre et pension, préférence famille privée. Ecrire à M. M., 647 "La Presse." 269—1

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un couple marié, de bonne société, demande chambre et pension dans une famille privée de première classe, près du carré Saint-Louis. Ecrire C., 531 "La Presse." 267—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Deux jeunes filles demandent chambre meublée dans famille strictement privée, avec usage du salon. Ecrire à S., 500 "La Presse" 264—6

PENSION D'ENFANTS

PENSION — Vous trouverez une bonne maison de pension pour les petits enfants. S'adresser 574 Champlain. 268—2

A LOUER

AUX BOUCHERS — Grande chance pour quelqu'un désirant s'établir. Les personnes demeurant près de l'angle des rues Boucher et Saint-Denis verraient avec plaisir un boucher qui s'établirait dans cette localité. Trouverait à louer un étal au No 1560 Saint-Denis. 267—6

A LOUER, grande boutique de trois étages, de quarante pieds par 25 pieds, située rue Plessis, près Sainte-Catherine, possession immédiate. S'adresser 61 Est Demontigny. 268—6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Au Sault au Récollet. Une magnifique terre de 120 arpents avec belle grande maison en briques, grange de 120 pieds, dépendances, etc., verger, 300 pommiers. Située sur le bord de la Rivière des Prairies, en face de l'église Saint-Vincent de Paul. S'adresser à M. J. A. Bleau, 321 Saint-Timothée, Montréal. 266—6

A LOUER, 943 Saint-Denis, plain-pied, 8 pièces, fournaise à eau chaude, plombage à jour, bain émaillé, etc. S'adresser : Clefs à 943A Saint-Denis. Tél. M. 2223. 265—6

A LOUER, un magnifique plain-pied, 7 pièces, améliorations modernes, prêt à être occupé, au No 57A Marie-Anne, loyer $12.00. S'adresser 292 Sainte-Catherine Est. 265—6

A LOUER, 506-512 rue Chaussé. Jolis plain-pieds, plomberie ouverte, en bon ordre. S'adresser de 6 à 8 p.m., à T. Riopel, 417 Delorimier. 265—6

A LOUER, 9 carré Saint-Louis, plain-pied, bas, très éclairé, 10 pièces, bain, gaz, électricité, plomberie ouverte, le tout très moderne. Garanti salubre — à l'épreuve de l'humidité. — S'adresser sur les lieux. 265—6

A LOUER — Magnifiques plain-pieds sur la rue Beaubien, salon double, salle à manger, cuisine, deux chambres à coucher et chambre de bain, le tout bien éclairé. Prêts à être occupés vers le 15 octobre, 1906. Loyer modéré. S'adresser à W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 266—6

A LOUER — 2 logements de 8 pièces, améliorations modernes, 581-585 Moreau, aussi magasin rue Houlé, coin Wolfe. S'adresser J. Jubin, 567 Saint-André. 269—6

A LOUER—Logement de 5 chambres, 2ème étage, rue Orléans, près Sainte-Catherine, bain et gaz, loyer $11.00. A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve. Tél. Est 2058. 269—1

A LOUER — Un plain-pied sur la rue Parc Lafontaine, 8 pièces, richement meublées, occasion splendide pour un jeune couple. S'adresser chez Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 269—6

A LOUER, jolie maison de médecin, avec bonne clientèle, aussi pharmacie, clientèle existant depuis douze ans. Aussi réservoir à gazoline et l'huile à lampe. — Dowser. — Cause de vente : départ pour la campagne. S'adresser Dr Séguin, 2103 St Jacques, Saint-Henri. 269—3

A LOUER, prix très modéré, logements 4 pièces et passage, bain, w.c., gaz. S'adresser 1253 Des Erables, Delorimier. Possession immédiate. 269—6

BEAU côté de cinq pièces, bien imité, à louer, huit piastres par mois, en achetant le mobilier, vendra bon marché. S'adresser 646C Drolet, près Mont-Royal. 267—6

COTTAGES A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262, 1264 et 1266 rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

PLAIN-PIED à louer, 1637 Saint-Denis, plain-pied avec améliorations modernes. S'adresser 449 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3695, après 6 heures, 1635 Saint-Denis. 264—6

PLAIN-PIED à louer, 888 rue Saint-Hubert, magnifique plain-pied, en haut, 8 pièces, $22.00 ; toutes les accommodations modernes. John James Browne and Sons, 207 Saint-Jacques. 264—6

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1530, 1536, 1542, 1544 rue Sainte-Denis. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 William. Phone Main 2012. 267—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande un logement de quatre pièces pour famille de trois personnes. S'adresser 1657 Saint-Laurent. 269—1

MAISONS, deux, demandées, à Sainte-Anne de Bellevue, pour le 1er mai, avec terrain, près de la rivière, pas moins de 9 pièces. Ecrire, donnant détails, à E. E., 576 "La Presse." 264—6

MAISON DE CAMPAGNE — On demande à louer pour six mois ou un an, pour 1er mai, une maison moderne à la campagne, à environ trente milles de Montréal. Bon service de chemin de fer. Ecrire, donnant loyer, etc., à H. H., 579 "La Presse." 269—1

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Beau magasin, 1421 et 1423 rue Sainte-Catherine, entre Iberville et Frontenac, $60 par mois, ou serait divisé si préférable. Pour détails et permission de visiter, adressez : F. R., boîte postale 996, Montréal. 265—14

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave. Possession immédiate. Bonne place pour marchandises sèches. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 268—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile, Bicycles à louer, 25c, pour une demie-journée ; samedi après-midi, 50c. James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester ouest, près de la rue Université, en face du club St James, Up 1249. Ouvert le soir. 268—26

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, dans le nouvel édifice Lindsay, salles d'échantillons, studios pour artistes, musiciens, etc. etc. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest. 268—5

ON DEMANDE A ECHANGER

HOTEL à échanger, au prix de $15,000, contre une terre, l'hôtel fait des revenus considérables, il est situé près du marché. S'adresser à Charles Lebeau, bâtisse de "La Presse", chambre 19. 269—1

ON DEMANDE A ACHETER

CHAUSSURES — On demande à acheter de nouveaux stocks de toutes sortes de bottines et chaussures. Les plus hauts prix payés au comptant. Ecrire à M. P., 892 Saint-Laurent. 262—8

MOTEUR — On demande à acheter de seconde main, un moteur d'une force. S'adresser au Stadium, 470 Sainte-Catherine Est. 269—2

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer une boutique de barbier avec tout l'ameublement complet, cause de maladie. S'adresser 387 Centre. 268—2

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE — A vendre ou à louer, dans le village de Saint-Hilaire, boutique de forgeron-voiturier, propriétaire vend pour cause de maladie. S'adresser sur les lieux, à M. Charles Larivé. 264—6

EPICERIE et étal de boucher ainsi que logement à vendre ou à louer. S'adresser à 175 Van Horne. 269—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co. 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE — Avis préliminaire d'une grande vente. Nous avons reçu ordre de W. H. Taylor and Co., maîtres-charretiers, 51 rue Britania, Pointe Saint-Charles, de vendre tout leur roulant, mardi, 2 octobre, à 10.30 a. m., comprenant 50 chevaux de trait, harnais simples et doubles, lorries simples et doubles, wagon express. Détails complets annoncés plus tard. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 269—2

A VENDRE, un magnifique "shine" de 4 chaises et améliorations modernes. Vendra à sacrifice. Cause de départ. S'adresser à 226 Duluth. 268—2

A VENDRE, mobilier de chambre en noyer noir et autres meubles en très bon ordre et à très bas prix. S'adresser No 20 rue Sainte-Julie. 269—1

A VENDRE, buffet — sideboard — et table de salle à dîner, complètement neufs, à vendre pour $20, ont coûté $36.00. S'adresser 255 Richelieu. 269—1

AMEUBLEMENT de maison complet à vendre à sacrifice, avec logement, si désiré. S'adresser à 231 Montcalm, 3e étage. 268—2

AMEUBLEMENT — Maison meublée à vendre, 4 pièces, transport du bail, occasion. 181 Craig Est. 269—6

BOULANGERIE — A vendre, à Saint-Hyacinthe, boulangerie, trois blocs, voitures d'hiver et d'été, grosse clientèle. Cause de vente : on se retire des affaires. S'adresser à la boîte 346 ou No 270 rue Cascade. 267—3

COMMERCE de boucher à vendre, établi depuis 17 ans, dans bonne localité, pour clore une succession. Ecrire à G. G., 578 "La Presse." 264—6

CLOS de bois et charbon à vendre, avec cheval et voitures d'été et d'hiver, et engin à gazoline, beau site. S'adresser au No 209 Knox, Pointe Saint-Charles. 264—6

CLOS bois, charbon, foin, grain, à vendre ou à louer, bien établi, ayant une voie d'évitement — siding ; — une bonne place pour faire le commerce de gros et détail. Ecrire tout de suite à Y. Y., 593 "La Presse". 266—6

COMPTOIR de lunch à vendre, en bois dur, 24 pieds longs, avec les stouts montés sur fer. (Cash Register), poêle à gaz, stock de vaisselle et chaudron. 5 chandeliers en cuivre à six branches, 15 miroirs, barrière en acier pliant, etc., le tout moitié prix. S'adresser immédiatement O. Octeau, 80 Boulevard Saint-Laurent. 268—6

CLIENTELE DE LAIT — Une ronde de lait à vendre, pour la ville, aussi voitures d'hiver et d'été, et tout le matériel. S'adresser Joseph Vanier, 162 rue Ethel, Verdun. 268—2

ETAL DE BOUCHER à vendre, dans la partie ouest. Bonne chance pour un homme entreprenant qui aimerait ce commerce. M. J. Courville, 1029 Saint-Jacques. Tél. Up 1325. 266—6

ETAL de boucher à vendre. Bonne place d'affaires, bonne clientèle, deux bateaux à servir. Licence payée, 1293 Ontario Est. 267—6

IMPRIMERIE — Bon matériel d'imprimerie, avec clientèle de première classe, bien établie, à vendre pour du comptant, à des conditions exceptionnelles. Ecrire à C. D., 538 "La Presse." 269—1

MAISON de pension à vendre, pouvant contenir 50 pensionnaires. Clientèle faite, 20 pensionnaires ; cour, écurie contenant 70 chevaux. Cause de maladie. 171 St Paul. 267—6

MANTEAU — A vendre, un magnifique manteau de mouton gris, presque neuf, vendra parce que la personne étant devenue en deuil. S'adresser 1915 Ontario Est. 264—6

MACHINES — A vendre tour avec bande, 20 pieds; scie ronde de travers avec table mouvante; scie pour bois de corde; machine à roue "d'émeri"; lots de bogheis différents patrons à sacrifice. 528 Saint-Laurent. Israël Charbonneau. 269—3

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 269—6

MOTORCYCLETTE française à vendre, 3 forces. Vitesse de 2 à 45 milles à l'heure. Sera vendue à sacrifice. Dominion Electric Co. 232 Sainte-Catherine Ouest. 269—1

MANDOLINE, un bon et bel instrument, d'un beau son, à vendre à bon marché au No 476A rue Drolet, cité. 269—1

MANUFACTURE — A vendre, une manufacture bien connue et établie depuis de longues années, pour cause de maladie. S'adresser à V., 741 "La Presse." 269—1

PHONOGRAPHE Pathé à vendre, avec 40 morceaux. S'adresser à 572 Amherst, après 6 heures p.m. 269—1

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin; tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 266—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm 76—n

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano Sohmer New-York, mobilier de salon en acajou, gazeliers, tapis Wilton, rug, lit en fer, pliant, nouveau modèle, lit de plumes, taies d'oreilliers, draps en toile. S'adresser 75 Saint-Denis. 268—2

PIANO — A vendre, magnifique piano droit, manufacture américaine, trois pédales, a servi quelques mois seulement, est à vendre pour cause de départ. S'adresser 1119 Saint-Denis. 269—1

PIANOS — Mason et Risch neufs, de l'exposition de Toronto, à vendre. Venez de bonne heure et ayez le premier choix. Cie de Piano Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Stanley.

PIANO — $169.00 comptant achètent un magnifique piano droit, 3 pédales, ayant servi quelques mois. Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 269—1

PIANO — A vendre, piano Williams, n'ayant presque pas servi, vendra à bon marché. S'adresser au No 893 Sanguinet. 269—1

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Voitures neuves, victorias privées, rockaways, surreys, runabouts, voitures à deux sièges pour poney, express, etc. Aussi plusieurs voitures de seconde main. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 269—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir 12 chevaux de campagne, pesants et légers, que nous vendrons à sacrifice, Miron et Jetté, 31 Saint-Gabriel. 266—6

CHEVAUX A VENDRE — P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier, annoncent à leurs clients et au public qu'ils viennent de recevoir un char de chevaux légers et pesants, qui seront vendus mardi et les jours suivants. 267—6

5 bons chevaux à vendre, bon marché, garantis partout, pesant de 900 à 1,100 livres. A qui la chance. 120 rue Bleury, J. Lévesque, Téléphone 1160 Main. 268—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.20 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 265—24

CHEVAL à vendre, pesant 1,300 livres, bon pour express et gros ouvrage. S'adresser à 1004 Sainte-Catherine Est. 269—1

DEUX CHEVAUX de 1,300 livres à vendre. S'adresser à 2 heures, 448 rue Sainte-Catherine Est. 269—3

DEUX victorias de charretiers et un express pour épicier de seconde main à vendre, en parfait ordre. D. Dion, 32 rue Sainte-Monique. 265—6

JUMENT à vendre, à bon prix, aussi automobile à vendre, bon marché, ou à échanger. S'adresser 792 Sainte-Catherine Est. Marchands, 898. 266—6

JOLI BIDET bai à vendre, 13 mains, parfaitement dompté pour la ville, pour usage de famille, sans selle ou harnais ; aussi harnais monté en or, fait sur commande, et une charrette bandages en caoutchouc, à deux roues, pour deux ou quatre personnes. A vendre à l'encan, vendredi, le 21 septembre, à 2.30 p.m. Sans réserve. Maintenant visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. T. W. Foster and Co, encanteurs. 269—2

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples, — bob sleighs, — 2 voitures basses — float. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 267—6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — A vendre, à sacrifice, magnifique manteau en mouton de Perse; aussi pardessus pour hommes en chat sauvage, autre doublé en fourrure, manchon, étole en vison. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Faut vendre, 39 Saint-Hubert. 265—6

FOURRURES

Vendues sur paiements faciles. R. Turk & Co., 67, Prince-Arthur. 268—5 F

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été. $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

COMBUSTIBLES, slabs, bois franc sciés, fendus, bois corde, charbon, toute sorte grain, moulée, avoine, foin et prix défiant toute compétition. Verdon et Maillé, 62 Fairmont. Marchands. 1868. 264—24

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc. $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est. 4251. 227—50

SLABS sciées, $1.00 le voyage; bois franc, $1.00 demi-corde; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1296. 138—144

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, Montréal Annexe, un côté deux étages, lambrissé en brique, écurie de six places, prix $2,600, termes faciles. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques. 269—1

A VENDRE, deux côtés de maison de trois étages, lambrissés en brique, cinq logements, loyer $336.00, prix $2,800. Termes faciles, H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—u

MAISON à vendre, bois et brique, 5 pièces, écurie rapportant un loyer de $204.00 par année. Conditions faciles. S'adresser 1660A Saint-Hubert. 268—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 141 et 143 avenue Laval, près rue Roy, deux logements, écurie, etc. Possession du logement du haut dans 30 jours. S'adresser No 141 Laval. 267—6

MAISON à vendre, 6 plain-pieds, façade en pierre, 1250 à 1260, rue des Erables, ci-devant Chaussé, construite en 1904. Une aubaine. $1,140 de loyer par année. On vendra 3 logements séparément. S'adresser 1212 Delorimier. 257—Msn

MAISON à vendre, près usines C. P. R., et manufacture McCready, rapportant $240.00. Prix $2,100. Comptant, $1,000. S'adresser 281 Chapleau, Delorimier. Tél. Est 2049. 268—6

PROPRIETE à vendre, rue Saint-Laurent, (ayant aussi front sur la rue adjacente). Pâté de maisons à trois étages, façade en pierre, contenant 2 grands magasins modernes et 4 plain-pieds, nouvellement finis et bien loués, avec terrain de 48 x 100 en arrière. Terrain 48 x 175. Prix $14,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 264—6

PROPRIETE, pierre et brique, 2 étages, 2 logements de 7 pièces, avec chambre de bain, gaz, à vendre pour rapporter plus de 10 pour cent. Nos 250-252 Gauthier. S'adresser à J. A. H. Hébert, N. P., 3151 rue Notre-Dame. 265—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 258 et 260 Dufferin, deux logements. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser No 258 Dufferin.

NOS 373-375-377-379 Saint-Christophe, quatre logements, loyer $378. Prix $3,000. S'adresser No 377 Saint-Christophe. 268—6

$6,500. Belle propriété finie première classe, 3 logements, localité centrale, à vendre, au prix de l'évaluation municipale, pour un prompt acquéreur. S'adresser 677 Dorchester Est. 267—6

$40,000.00 d'affaires par année, à vendre. Place d'avenir à l'acquéreur. Un commerce de bois, charbon, glace, avec propriétés, glacières, terrains, dépendances à vendre pour cause de mortalité. Le roulant comprend tombereaux, charrettes à bois, d'hiver et d'été, attelages simples et doubles, 4 chevaux, engin à gazoline, 6 forces, scies rondes, aussi voitures et l'outillage complet pour emmagasiner la glace, voitures de livraison, etc., etc. Pour renseignements, s'adresser à Alexandre Brissette, aqueduc, Longueuil, P. Q. 269—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN a vendre, vaisselle, thé, café, ferblanterie, granit, petit stock, bonne place d'affaires. On vendra à grand sacrifice pour cause de maladie. S'adresser 247 Mont-Royal, près Dufferin. 264-6

MAGASIN cigares, bonbons à vendre, bonne place d'affaires, trois pièces à part le magasin, loyer 10 piastres par mois, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 407 Amherst. 266—6

RESTAURANT à vendre à bon marché, bonne conditions très faciles. S'adresser 39 rue Cadieux. 268—2

RESTAURANT A VENDRE — Un magnifique coin, sur la rue Sainte-Catherine Est, très moderne, bon achalandage et raison valable pour vendre. Conditions faciles, avec bonnes garanties. S'adresser par lettre, à N., 622 "La Presse." 268—2

PARC LAFONTAINE

Rue Sherbrooke

MAISONS A VENDRE

Plusieurs maisons ayant face sur le Parc, et les rues Amherst et Wolfe. Elles sont en bon ordre et bien louées. Les loyers peuvent être augmentés, propriétaire hâte de vendre. S'adresser à

H. L. PUTNAM,

1er étage, Edifice Temple 168—2 FF

OCCASIONS D'AFFAIRES

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires, 62 rue St Jacques. Tél. Main 1404.

RESTAURANTS LICENCIES, rue Sainte-Catherine, recettes $300 par semaine, prix $10,000. Termes faciles

Rue Ontario, recettes $300 par semaine, prix $10,000. Conditions avantageuses.

Rue Craig, recettes de $400 par semaine, prix $14,000, $5,000 comptant.

Rue Craig, recettes de $300.00, prix $10,000, $2,000 comptant.

Rue Notre-Dame, recettes $175.00 par semaine, prix $7,500, avec le stock de boissons et cigares.

EPICERIES LICENCIES, coin de rues, loyer bas, stock et roulant d'environ $1,500. A vendre, à sacrifice à un prompt acheteur.

Une autre, stock et roulant évalués à environ $2,000, vendra avec peu de comptant à un jeune homme actif.

A VENDRE trois épiceries, non licenciées, très recommandables, $350, $400 et $600.

A VENDRE, maisons de pension, une rue Saint-Laurent, près Sainte-Catherine, 11 chambres louées.

Une autre, rue Saint-Hubert, près Sainte-Catherine, 14 chambres richement meublées, à sacrifice pour cause de maladie.

A VENDRE, un grand nombre d'hôtels de campagne, dans la province de Québec et celle d'Ontario.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 266—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

HOTELS A VENDRE

HOTEL — A vendre, un hôtel situé dans la banlieue de Montréal, maison en bois et brique très confortable et bien bâtie, sur deux lots de 25 x 100. Cour, remise, écurie; à proximité des tramways. Place de beaucoup d'avenir. Bonnes recettes, peu de dépenses. Le propriétaire vendra le tout, immeuble compris, pour $8,000. Chance d'affaires rare. Licence transférable. Pas de commission d'agent à payer si vous vous adressez pour ces deux hôtels à E. Ladouceur, au No 513 rue Drolet, Montréal. Ecrivez pour détails. Le propriétaire doit vendre pour cause de maladie. 266—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE, non licenciée, établie depuis 25 ans, 14 piastres par mois. Logement de quatre pièces. Cause de maladie. Bonne place pour étal de boucher. S'adresser 765 Sainte-Catherine Est. 261—12

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, faisant bonnes affaires, dans un centre manufacturier. Le propriétaire se retire des affaires. Conditions : Argent comptant. S'adresser 524 avenue Lasalle, Maisonneuve. 264—6

EPICERIE — A vendre épicerie. S'adresser M. Jos Gaudreau, 100 Frontenac. 268—6

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, faisant de bonnes affaires ; vend pour prendre hôtel. Conditions : Argent comptant. Ecrire à D., 561 "La Presse." 269—1

EPICERIE, restaurant à vendre, au No 866 Notre-Dame Est, très bonne place d'affaires. A vendre pour cause de départ. 269—1

FERMES A VENDRE

A VENDRE, une terre, cent douze arpents, trois milles du village, bien bâtie. Conditions, s'adresser à John Elvidge, Saint-Rémi, comté Napierville, Qué. 19.22.

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

FERME A VENDRE — Près village New-Glasgow, une des meilleures des environs, bien outillée, tous instruments agricoles, bâtiments en parfait ordre. S'adresser 213, Bâtisse Banque des Marchands. 269—6

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES, bourrures de voitures, couvertures pour automobiles et autres voitures. Harnais faits sur commande et réparés. D. Dowell et Cie, 102 rue Saint-Henri, coin Saint-Maurice. 257—24

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport : fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, coussins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co., 48 Notre-Dame Ouest. 250—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 267—6

PERSONNEL

PERSONNEL — Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.— Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Lemieux. Dame veuve Nicostrade Lemieux, née Clémentine Ouellette, demande l'adresse de ses fils, Joseph, Jean-Baptiste, Herménégilde et Victor. Toutes personnes pouvant fournir des informations sont priées d'écrire à Mme veuve Nicostrade Lemieux, Chapleau, Ont. 268—5

INFORMATIONS DEMANDEES — M. Narcisse Dubois, des Etats-Unis, demande l'adresse de Mme veuve Regnière et de ses deux gendres, MM. Louis Houle et Louis Vincent, S. V. P., envoyer toutes informations à M. Adolphe Dubois, 582 Chambord, Montréal. 268—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 258—24

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; clavigraphie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up, 3005, W. T. Moon, princ. 257—26

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co. Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 268—12

BILLARDS ET ACCESSOIRES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 265—26

TROIS tables de pool à vendre, Brunswick, deux ans de service, trois allées de quilles, tous les accessoires compris, à bon marché. G. Thouin, 198 avenue Duluth. 267—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS—M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

FERRONNERIE ET TAPISSERIE

TOUTES sortes d'articles en fer pour menuisier; job de tapisserie, 2¼ cents en montant: poêles, $12.00 en montant; fournaises assorties. André Leroux, 780 Notre-Dame Ouest. 265—26

GAZOLINE

GAZOLINE, 76o, 22c par 5 gallons, au magasin. Huile Gadbois, spéciale pour cylindres refroidis par l'eau, $1.00 par gallon. Gadbois et Cie, Est 151 Sainte-Catherine. 268—6

SERRURIERS

CLEFS, serrures spécialité; découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 266—6

LAPRAIRIE BRICK

Nous pouvons maintenant fournir et livrer immédiatement notre brique plastique en argile, à quelques-unes des nombreuses personnes qui désirent en avoir. Bureau, 26, édifice du Board of Trade, cité. 248—26

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 267—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale". Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 267—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissée soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 264—6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS — Gros et détail. Grand choix de moulures à cadres et la plus grande variété d'images au plus bas prix. Spécialité : cadres à portraits. 72 Boulevard Saint-Laurent. 253—26

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BOIS de construction d'occasion, une grande quantité à vendre, un pouce, trois pouces, 8 x 8 et 10 x 10, bon marché pour écouler. Wilcock, 25 rue des Communes. 269—3

MATERIAUX de construction : solives, soliveaux, portes, châssis, escaliers, planches, w.c., madriers, pierre de course, briques, division de bureau, etc., à vendre à sacrifice. S'adresser à J. A. Major, 713 Ouest, Notre-Dame, ou Saint-Alexandre, coin Lagauchetière. 265—6

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936. Carrières Limoges, avenue Laurier. 255—24

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublement de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 268—6

EAU DE JAVELLE

L'EAU DE JAVELLE de Cormond, fabriquée par J. Paquin, 915 Berri, est reconnue pour la meilleure eau des ménagères. Demandez-la toujours à votre épicier. Tél. des Marchands 2015. 269—6

ASSURANCE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance, Chambre 4, Bâtisse "New York Life" Phone Main 2367 254—26

SECRETS DE FAMILLE

SECRETS DE FAMILLE. — 1409 des Erables. Mme Sottiaux fait disparaître, sans opération, loupes, bosses ou tumeurs qui viennent sur la tête et sur toutes les parties du corps ; kistes, verrues. Consultations gratuites. 254—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 256—26

MONTREAL CARPET BEATING Co. — Nouveaux numéros, 125 et 127 Lagauchetière Ouest, angle Chenneville, Montréal, l'établissement le plus considérable et le mieux outillé de la ville. Téléphone Main 716. 267—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 267—24

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

BATEAU A AIR — A vendre, un bateau à air portatif, de Layman, pour la chasse au canard, en bon ordre, prix modéré, 628 Notre-Dame Est. 268—6

POELES — FOURNAISES

A VENDRE, poêle en acier Prowse, en bon ordre. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser à 1064 avenue Delorimier. 269—1

POELE — A vendre, un poêle de cuisine "Jewell Record", en usage un mois seulement ; a coûté $60 et on vendra $30. 601 rue Saint-André. 269—1

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 Drummond, arrivant de Paris, fera son ouverture de modes mardi, 25 du courant. Vous trouverez les plus hautes et dernières créations de Paris. 269—26

MODES D'AUTOMNE

MODES D'AUTOMNE — Chapeaux — Mme A. Rowland de New-York, 941B Saint-Denis. Grande ouverture de modèles de New-York, samedi, le 22, et les jours suivants. M. C. Ives, gérant. 269—6

MODES D'AUTOMNE — Mme Lina de Paul, de Paris, 394 Sainte-Catherine Ouest. — Grande ouverture de modèles parisiens, jeudi, le 20 et les jours suivants. Pas de cartes. 269—2

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — M. W. Clermont, anciennement No 251 Saint-Laurent, est maintenant à son nouveau magasin, No 300 Saint-Denis, avec stock complet de chapeaux, fourrures et tailleur. 269—6

PERDU

BRACELET — Perdu, un bracelet en or orné de 12 perles, sur les rues Ontario, Saint-Denis et Sainte-Catherine. Prière de le remettre 256 avenue Pie IX. Récompense. Maisonneuve. [illegible]

BRILLANT — Perdue, une épingle en or avec brillant, à l'église Saint-Jacques, de Montigny et Saint-Hubert, jusqu'à 316 même rue. Prière de la rapporter à 189 rue Saint-Hubert. 269—1

CHIEN — Perdu, petit chien fox terrier, tache noire au côté. Récompense de $2.00 à celui qui le ramènera au No 6 rue Evans. 269—1

DIAMANT — Perdu, dimanche soir, un bouton avec diamant, pour devant de chemise. Récompense libérale en le rapportant à 36 rue Sainte-Catherine Est. L. H. Goulet, fleuriste. 267—6

FLUTE — Perdue, dimanche dernier, une flûte à partir du Club Champêtre, Pointe aux Trembles, jusqu'à la ville. Récompense libérale en rapportant au No 600 Saint-Timothée. 269—2

LUNETTES — Perdue, une paire de lunettes, salle de la représentation à la Pointe aux Trembles. Prière de rapporter au No 3 rue du Marché Saint-Jean-Baptiste. 269—1

MONTRE en or pour dame, perdue lundi soir, en passant par la gare Bonaventure, Saint-Jacques, coin Windsor et dans les chars Saint-Denis, Saint-Henri, et rue Notre-Dame Ouest. Prière de rapporter à A. R., 3674 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Récompense libérale. 269—1

MONTRE — Perdue, montre sur le parcours suivant : Rue Notre-Dame, coin Saint-Pierre, jusqu'à la rue des Inspecteurs. Récompense libérale à celui qui la rapportera au No 445 rue Notre-Dame Ouest. 269—1

PAQUET PERDU—Le cocher qui a transporté une personne du quai de la ligne Dominion au No 207 avenue Ash, dimanche soir, est prié de rapporter le paquet à l'adresse ci-dessus. 269—1

PERDU, un porte-monnaie contenant un chèque de banque et autres objets. Récompense est promise à qui le rapportera à Mme Jos. Fournier, No 31 rue Marie-Anne. 269—1

PERDU — $10 américain, au magasin cartes postales Emporium ou rue Sainte-Catherine ou encore sur la rue Saint-Christophe. Récompense généreuse à qui le rapportera 124 Saint-Christophe. 269—1

PORTEFEUILLE — Perdu, dimanche soir, carré Viger, portefeuille contenant papiers utiles seulement au propriétaire ; garder le dollar comme récompense. Mme McDonell, 16 Crescent, ou 476 Saint-Denis. 269—1

$5.00 RECOMPENSE — Perdu vendredi soir, entre 7 et 8 heures, dans une Victoria, pris à la gare Bonaventure, un kodak "Pocket Folding" No 3. Récompense à celui qui le rapportera au No 200 Saint-Hubert. 268—2

TROUVE

TROUVE, lundi soir, un chien collie. S'adresser 243 Rivard. 269—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $100, remboursable $10 par mois, paiera bon intérêt. S'adresser par lettre à V., 642 bureau de "La Presse". 268—2

EMPRUNT — On demande à emprunter 100 piastres, remboursable 10 piastres par mois. Ecrire K., 537 "La Presse." 269—1

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie. Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 267—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisse en construction, Corporations municipales et Religieuses, 4¼, 5, 5¼ et 6 pour cent—suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life". 254—26

PRETS aux Corporations Municipales, les Scolaires, sur hypothèques, débentures; intérêt relativement bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire 806, Bâtisse New York Life, Montréal. 252—24

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt, 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 135 Drolet. Main 424. 256—27

A suivre sur la page 9

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St-Denis, Montréal. 161-M-v-n

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15260. — L'Association des Barbiers de la province de Québec, demanderesse, vs A. Fridman, défendeur. — Le 28ième jour de septembre, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 506 rue Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et chaise. Conditions : Argent comptant. N. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 19 septembre, 1906. 269—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6526 — P. Chagnon et al., demandeurs, vs Dr F. Moreau, défendeur. Le vingt-huitième jour de septembre 1906 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1102 rue des Erables, en la municipalité de Delorimier, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 1 9septembre 1906. 269—1

CORBILLARD

Un très joli corbillard neuf à vendre à très bonnes conditions, Termes très faciles pour fabriques désirant avoir leur propre corbillard. S'adresser 992 rue Ste Catherine Est. 267-n

UN DILEMME A SAINT-LOUIS

La Ville n'a plus d'argent pour faire face à la situation. — Le choix entre

L'EMPRUNT OU L'ANNEXION

La fermeture des buvettes et la question de l'augmentation du nombre des licences.

LES TAUX D'ASSURANCE

La ville Saint-Louis entre dans le concert des municipalités de la banlieue pour faire entendre à son tour la complainte: "Nous n'avons plus d'argent!" Oui, la Ville Saint-Louis n'a plus d'argent, disait hier soir au Conseil l'échevin Turcot, il nous est impossible de payer nos ouvriers, et, par conséquent, nous ne pouvons plus continuer comme cela. Il n'y a que deux choses à faire : emprunter ou s'annexer. Nous pouvons très bien emprunter ; notre pouvoir a augmenté d'après le nouveau rôle d'évaluation, et l'on pourrait s'en servir pour diminuer notre vieille dette, et faire diminuer considérablement les intérêts que nous payons. Cet emprunt nous permettrait encore de faire des travaux nécessaires, tels que l'ouverture de la rue Villeneuve, la prolongation du Boulevard Saint-Joseph, etc.

Il sera peut-être bon de consulter le peuple à ce propos. S'il consent à ce que ces travaux soient faits il se prononcera en faveur de l'emprunt ; si non l'annexion devra se faire d'urgence. Je suis d'opinion, cependant, que l'annexion pourrait être retardée encore ; car nous allons commencer à récolter ce que nous avons semé.

M. Turcot déclare que l'ingénieur est disposé à faire pour rien, ou presque rien, les enlignements des travaux projetés, et que ceci est une surprise.

M. Bérubé n'aime pas les surprises. Il dit qu'il en a eu assez de celle que lui a causée le compte de $37,000 de M. Vanier.

M. Turcot propose donc qu'un règlement soit préparé par le comité des finances.

M. Bérubé, président du comité des finances, se plaint qu'il n'ait pas été appuyé par les membres de son comité au commencement de l'année.

Tous les membres déclarent ces remarques imméritées, en ce qui les concerne respectivement.

Finalement, sur proposition des échevins Bérubé et Turcot, il est décidé de convoquer le comité des finances pour jeudi soir, afin de discuter la situation financière de la ville.

Une requête signée par 146 citoyens, de langue anglaise, demande que les hôtels ou autres débits de liqueurs fortes soient fermés, la semaine, de 10 heures du soir à 7 heures du matin, et le samedi soir de 7 heures du soir jusqu'à 7 heures du matin le lundi. La requête réfère le conseil à l'art, 161, section 26, chap. 12 de l'acte 63 Victoria, et elle met en lumière l'amélioration de la condition physique et morale du peuple, qui résulterait de cette innovation.

L'échevin R. Neville parle en faveur de cette requête et suggère que le conseil s'unisse à un comité de citoyens pour discuter la question des licences, une fois pour toutes. Ce comité serait composé des ministres du culte, tant catholiques que protestants, de cinq hôteliers et de cinq citoyens choisis parmi les pétitionnaires.

L'opportunité d'un tel comité est longuement discutée.

Il est convenu que le comité siègera publiquement mardi pour entendre les signataires de cette requête.

M. Bérubé demande que le secrétaire fournisse, à la prochaine assemblée, une liste détaillée des propriétés exemptes de taxes, tant d'après la loi que d'après les règlements de la ville ainsi qu'une liste des billets promissoires avec dates de l'échéance etc.

Une requête de la "McGee Shirt Co.," demandant l'autorisation d'installer une bouilloire à vapeur est référée au comité des incendies.

L'échevin Turcot fait une sortie contre la Montreal, Water and Power Co., à cause des négligences qu'apporte cette compagnie dans son service, et le secrétaire est autorisé à lui demander de fournir immédiatement l'eau à MM. Ovide Galarneau et à l'ex-maire Joseph Plouffe.

Une requête de M. Louis Lamoureux demandant une licence d'épicerie est refusée.

Le règlement No 127, autorisant l'ouverture de la rue Villeneuve est lu en troisième et dernière lecture.

Le règlement No 128 amendant le règlement No 8, concernant le service des vidanges, est adopté en deuxième et troisième lecture.

M. l'abbé G. M. LePailleur, chanhon., et curé de la paroisse du Saint-Enfant Jésus, se déclare opposé à l'augmentation du nombre des licences d'hôtel ou restaurant.

L'échevin Chalifoux propose la première lecture de deux règlements : l'un pour augmenter le nombre des licences de 20 qu'elles sont actuellement à 21, et l'autre pour qu'elles soient réparties comme suit : 18 au sud de la voie du Pacifique et trois au nord.

La ville ne peut rester deux jours de plus sans être munie d'une pompe à incendie, ou les contribuables seraient exposés à voir augmenter le taux de leurs assurances, font remarquer le maire et l'échevin Turcot. Sur la proposition de ce dernier, le conseil décide de louer une pompe temporairement d'ici à ce que la vieille pompe soit réparée.

SCANDALE AUX PHILIPPINES

Manille, 19 — Le capitaine Ira L. Fredendall, du département du Quartier Maître, a été traduit devant les tribunaux, cet après-midi, sous prévention d'avoir commis plusieurs malversations au détriment du trésor public. Des listes de paie et des connaissements de navigation fausses ont été découverts. De hauts dignitaires militaires et civils sont impliqués dans ce scandale, comme bénéficiaires des malversations.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LA POLICE JOUE UN ROLE ODIEUX

Des Juifs sont désignés d'avance pour le prochain massacre

A ODESSA

Un officier de police convaincu du meurtre de 11 Juifs est condamné à

3 ANS DE PRISON

Odessa, 19 — Des agents de police, accompagnés de soldats, ont parcouru la ville, et ont fait des marques sur les troncs des arbres s'élevant en face d'un certain nombre de boutiques de Juifs. On assure que ces marques ont été faites dans le but de désigner ceux qui sont inscrits pour le massacre prochain.

Des représentants de la population juive se sont rendus auprès du maire et lui ont demandé d'ouvrir une enquête, ce qui leur fut accordé. On prétend que les appréhensions des Juifs étaient justes.

LA PRISON POUR 11 MEURTRES

Un officier de police a subi un procès aujourd'hui sous l'accusation d'avoir assassiné onze Juifs dans les massacres de l'année dernière. Il a été trouvé coupable sur tous les chefs d'accusation et condamné à trois ans de prison.

LA JUSTICE MARTIALE

Trois autres officiers de police trouvés coupables d'avoir pillé une maison juive ont été acquittés.

Odessa, 19 — Les révolutionnaires ont tenté hier d'incendier la prison politique de la ville. L'incendie a été découvert à temps et une partie du toit seulement a été détruite.

MALHEUR AUX VAINCUS

Helsingfors, 19 — Les dix-sept marins condamnés à mort pour avoir pris part à la mutinerie de Sveaborg ont été fusillés aujourd'hui.

Quatre-vingts autres ont été condamnés à la déportation, à la prison ou à l'incorporation dans les régiments disciplinaires.

LE CONGRES DEMOCRATIQUE

Stockholm, 19 — On a fait savoir, ici, que le parti constitutionnel démocratique de Russie a décidé, à une assemblée secrète, lundi soir, de tenir son congrès interdit en Russie, soit à Helsingfors, en Finlande, soit à Stockholm, le 23 septembre prochain.

Le gouvernement russe ayant pris des précautions très sévères pour empêcher la réunion des démocrates en Finlande, il est tout probable que le congrès aura lieu à Stockholm si les autorités suédoises ne s'y opposent point.

LES FUNERAILLES DE TREPOFF

St Pétersbourg, 19 — Bien que le tsar ait débarqué hier de son yacht impérial pour revenir à Péterhof, on ne croit pas qu'il assiste aux funérailles de Trépoff.

LE GENERAL DUDELIN

Le défunt gouverneur du Palais ne sera pas remplacé par le général Dudelin, lequel prendra simplement la direction intérimaire de l'administration du Palais. Le général Orloff sera le secrétaire militaire confidentiel de l'empereur. Il ne possède pas les qualités d'homme d'Etat qui rendaient Trépoff indispensable.

L'INCENDIE DU GILMOUR

Suite de la première page

à la morgue Rogers, et déposée près des restes carbonisés de Mlles O'Neill et Loveday.

LE CORONER BAPTIE

a assermenté, ce matin, un jury choisi parmi un groupe de citoyens éclairés. C'est l'intention du Dr Baptie de tenir une enquête minutieuse sur les causes de l'incendie et sur l'état de l'hôtel Gilmour avant le feu, afin d'établir les responsabilités, si possible, et de donner de sages avis aux autorités compétentes. Les jurés ont été déchargés en attendant que les pompiers aient terminé les fouilles dans les débris du Gilmour, alors que l'enquête sera reprise.

Le corps de M. Walker a été expédié, cet avant-midi, à Mullakahill, pour être inhumé. Les restes de Mlle Loveday seront inhumés à Peterboro ; ceux de Mlle N. O'Neill seront conservés pendant quelques jours à la morgue, pour les fins de l'enquête du coroner.

Le détective en chef Dicks a pris charge de toutes les valeurs, bijoux et autres articles trouvés dans les débris. Jusqu'à présent, les découvertes ont été insignifiantes. Trois montres, quelques médailles, des pièces de monnaie, des photographies, etc., ont été recueillies et mises en sûreté au poste de police.

Dame rumeur persiste à grossir

LE NOMBRE DES VICTIMES

Ainsi, on dit qu'un infirme qui exhibait un cochon savant, à l'exposition d'Ottawa, a perdu la vie, de même qu'un autre étranger qui logeait dans la chambre 44. Le chef de police a reçu, de son confrère de Galt, une dépêche demandant des nouvelles de Mlle King, que l'on croit être au nombre des victimes. On dit aussi que M. W. J. Maguire, de Perth, Ont., doit avoir péri ; mais le commis de l'hôtel est positif que ces deux personnes n'étaient pas enrégistrées au Gilmour.

ETOUFFE SOUS UNE AVALANCHE

Un journalier d'Edmonton échappe miraculeusement à la mort.

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Edmondton, 19 — Ralph Bradshaw, un journalier employé aux caves à gravois, ici, a miraculeusement échappé à la mort, hier. L'excavateur mécanique, qui avait travaillé tout l'été, avait affaibli la base d'un tertre élevé, et, à un moment inattendu, la masse de terre s'effondra sur le train en chargement de gravois. Bradshaw, en fuyant, tomba face contre terre et fut englouti sous l'avalanche.

Un service de secours fut immédiatement organisé et l'on réussit à sortir le malheureux journalier de l'amoncellement qui l'étouffait. Bradshaw avait la figure violacée, la langue sortie et noire. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital d'Edmonton et fut ranimé après des efforts surhumains, par le Dr Wilson. Bradshaw n'a pas une égratignure.

LES SECRETS DE LA BIBLE

Un vice-roi Chinois impose l'étude du nouveau testament à

SES ADMINISTRES

Il y a découvert la raison d'être de la puissance des peuples occidentaux.

DES EDITS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Shanghai, Chine, 19 — Un fonctionnaire compétent en matières de Chine dit que ce pays a fait depuis cinq ans plus de progrès que tout autre pays.

Les Chinois sont anxieux de se familiariser avec la civilisation des contrées occidentales. Des décrets officiels du vice-roi Chang Chin-Sung ordonnent même que le Nouveau Testament soit introduit dans les écoles des provinces de Hupeh et Hunan, dont il a le commandement.

Ces documents officiels disent que le haut degré de la civilisation chinoise doit être attribué au fait que les doctrines de Confucius ont constamment été enseignées en Chine pendant plus de 2,000 ans.

Le vice-roi admet toutefois que les Occidentaux possèdent des pouvoirs que n'ont pas ses compatriotes. Il est certain que cette circonstance n'est pas due à quelque supériorité des Européens sur les Jaunes, mais au fait que les nations de l'Occident sont maîtres de certaines connaissances non encore contrôlées par les Chinois. Tout le secret de cet état de choses est pour lui dans la Bible.

C'est pourquoi il en ordonne l'étude, en même temps que celle des oeuvres de Confucius à plus de 58,000,000 de ses administrés.

L'HON. M. GOUIN A SAINTE-THEODOSIE

Suite de la première page

Il nous faut atteindre ce but pour que Québec reste toujours la province bannière de la confédération. Ce n'est vraiment pas rendre justice à l'honorable M. Gouin que de ne citer ainsi que des bribes de son superbe discours.

LES JUGES DES CONCOURS

M. le premier ministre avait été présenté au public par M. le député Blanchard. Après son discours, il fit la visite des terrains, puis les juges des concours se mirent à l'ouvre.

Les présidents des divers départements étaient pour les chevaux MM. Courtemanche, Vary et Bouvier. Pour les espèces bovines, MM. Têtreault, et Jacques. Pour les espèces ovines porcines et pour les volailles, M. J. H. Pigeon. Produits de la ferme, M. Henry Jodoin, avocat. Manufacture domestique, M. Antoine Bénard.

Le président général était M. S. Messier, et l'organisateur général, M. J. H. Gervais. Ce dernier mérite certes une mention spéciale pour le succès de la journée d'hier, bien que tous ses collègues aient eu leur large part d'honneur de la fête. M. Gervais est un fervent des questions d'agriculture, il s'y dévoue depuis nombre d'années. C'est un expert en la matière. Tout ce qui touche l'avancement des nôtres l'intéresse. Il y consacre ses plus vives énergies. C'est ainsi qu'il s'occupe également de questions de mutualité, il y a déjà huit ans qu'il est secrétaire de la Société d'agriculture du comté de Verchères.

LE BANQUET

L'exposition terminée, M. le président Messier, M. les directeurs et plusieurs invités se sont réunis à un superbe banquet chez M. Louis Provost, propriétaire du terrain de l'exposition. Le menu a été délicieux et tous ont su y faire honneur. On voyait là réunis parmi les invités, MM. Victor Geoffrion, M. P. Wm. Laporte, maire de Beloeil, Amédée Geoffrion, avocat, Arthur Geoffrion, avocat, Prudent Lapalme, Henry Lafontaine, Elphe J. Deslurier, Elias Bernard, Philippe Lamoureux, Avila Lafontaine, Cyrille Choquette, Emile Blanchard. M. le maire Messier, de Delorimier ; MM. les juges des concours, M. St Amour, de Delorimier, Armand Larose et autres.

Au dessert, M. le président de l'Association, M. Messier, propose la santé du roi qui est bue avec enthousiasme, puis en termes éloquents, celle du parlement fédéral. M. Victor Geoffrion, M. P., a répondu à cette dernière santé de fort éloquente façon. Il a fait ressortir tout ce que les expositions de comtés ont de bon, de beau et d'utile. Il a célébré les grandeurs de la vie du cultivateur et traite lui aussi en maître de la question de l'éducation. "Faites de vos enfants des hommes d'affaires, a-t-il dit. Un cultivateur instruit peut aspirer à toutes les positions. En parlement, vos hommes les plus distingués sont des cultivateurs instruits . A d'autres santés, des discours fort intéressants ont été prononcés par M. Arthur Geoffrion, notre populaire tribun, Henri Jodoin, Amédée Geoffrion, Ed. M. Trudeau, Paul Lavallée, X. Armand, W. R. Honey, A. Lussier, le maire Messier et autres. Le frère de ce dernier, président de la Société d'Agriculture du comté, a présidé au banquet avec tact et délicatesse. On s'est séparé à une heure avancée, avec, dans le coeur, bien des impressions heureuses, et dans l'esprit, beaucoup d'idées neuves et saines acquises partout ce que l'on avait vu et entendu au cours de la journée.

L'EXPOSITION DE SAINT-EUSTACHE

UN BRILLANT SUCCES — AU DELA DE 2,000 SPECTATEURS — UN GRAND BANQUET.

De notre envoyé spécial.

Saint-Eustache, 19 — Hier a eu lieu l'exposition organisée par le cercle agricole de notre paroisse. Ce fut une brillante journée. Au delà de 2,000 spectateurs venus de toutes les parties du comté des Deux-Montagnes et des comtés voisins ont admiré les nombreux produits qui étaient exposés. En effet, les produits étaient de toute beauté.

Après l'exposition, M. le notaire Fauteux, secrétaire du cercle, a fait la lecture de la liste des prix. Après cette lecture eut lieu un magnifique banquet à l'hôtel Pesant, et au delà de 200 convives y ont pris part.

Ce banquet était présidé par M. Adélard Rastoul, président du Cercle Agricole.

M. le notaire Fauteux fut chargé de proposer les santés et s'en est acquitté avec une délicatesse et un tact admirables.

M. le notaire dit que le cercle a pour emblème ce magnifique motto : La croix, l'épée et la charrue, et il invite M. le curé Cousineau à répondre à la santé de la croix. M. le curé explique éloquemment le symbole de la croix et dit que la religion n'est pas étrangère aux choses matérielles d'un pays. Et s'il est, ajoute-t-il, une industrie qui mérite d'être encouragée par la religion, c'est bien l'agriculture.

L'espace qui nous est réservée pour ce rapport nous force malheureusement à ne donner qu'un très pâle résumé des discours.

M. Ethier, député du comté au parlement fédéral, répond à la santé de l'épée. Il parle de l'épée et de la charrue ; et il dit qu'il vent mettre l'épée au fourreau. Après avoir parlé des troubles de 1837, il dit qu'aujourd'hui les temps sont bien changés et que nous traversons une ère de paix et de progrès. Il s'est fait un devoir d'assister à l'exposition et il a, lui aussi, admiré les produits qui étaient exposés.

M. Hector Champagne, député du comté à Québec, a aussi parlé sur le même sujet. Il a prononcé un discours admirable, à tous les points de vue. Il débute en félicitant avec beaucoup de délicatesse le cercle agricole pour le succès qu'il a remporté, puis il fait une éloquente dissertation sur l'épée.

M. G. Reynaud, conférencier agricole et professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Oka, a répondu avec beaucoup d'habileté à la santé de la charrue. Après quelques remarques sur l'agriculture en général, il fit une intéressante conférence sur les arbres fruitiers. Il dit qu'un cultivateur ne doit pas acheter de fruit, mais qu'il doit les cultiver ; puis il parle de drainage, d'engrais et des avantages qu'offre la société pomologique.

M. Joseph Forget, l'un des juges de l'exposition, et président de la Société d'Agriculture de Terrebonne, a répondu à la santé des juges. Il a donné de très utiles conseils aux jeunes gens.

M. J. A. Paquin, marchand de Saint-Eustache, a répondu avec M. l'avocat André Fauteux, à la santé des bienfaiteurs. M. Paquin a prononcé un très joli discours ; il a émis des idées très pratiques. M. Paquin a dit que si Saint-Eustache n'a pas l'avantage d'être au centre du comté, il a l'avantage d'avoir des cultivateurs éclairés et des exposants distingués.

Il se dit fier de sa paroisse, fier de la classe agricole de Saint-Eustache. M. Paquin a ensuite émis de très bonnes idées au sujet de l'intérêt des cultivateurs en général et de l'avenir de Saint-Eustache, en particulier.

M. André Fauteux, avocat, a fait un brillant éloge des cultivateurs et des exposants qui ont fait le succès de la journée. M. Fauteux a remporté un joli succès oratoire.

A la santé de nos hôtes, M. Mathias Goulet a répondu par un discours rempli de remarques pratiques et très judicieuses. M. Goulet s'est dit heureux du succès remporté par le cercle agricole de Saint-Eustache.

M. l'avocat Adélard Ouimet, de Montréal, a aussi répondu à la même santé. Il été lui aussi enchanté de l'exposition. Il a parlé des progrès agricoles chez les Canadiens-français. Il s'est dit fier et heureux de voir qu'un Canadien-français avait mérité un premier prix à l'exposition de Toronto, pour le meilleur beurre. M. Gélinas, de Saint-Hyacinthe, dit-il, qui a gagné ce prix, a fait non seulement honneur à sa race, mais lui a donné beaucoup de prestige à l'étranger.

M. Arthur Sauvé, directeur de la "Nation", a répondu à la santé de la cigares à la foule. Bref, c'était une belle fête.

Mais c'est lorsque la fumée s'éleva dans l'air et que les craquements d'une joyeuse flambée de bois sec vinrent frapper l'oreille que le contraste fut plus saisissant. Le cuisinier de l'occasion, M. D'Aoust, prépara un petit lunch et chacun y fit honneur. M. Lorenzo Leduc, avocat, prononça un discours en commémoration de l'événement et le groupe chanta en choeur "O Canada !" Deux drapeaux étendaient leurs plis sur la tente et faisaient croire à la prise de possession de quelque terre étrangère au nom d'un souverain. Willie McEwen, qui avait eu la gracieuseté d'apporter sa sacoche réservait la surprise de l'après-midi aux spectateurs, sous la forme d'une tournée d'excellent vin de champagne. Il entreprit de traverser à pied ce qui reste de la chute d'eau et y réussit en partie. Il a fait la moitié de ce dangereux trajet et recueilli des coquilles là où jamais auparavant pied humain n'avait passé. Des photographies ont été prises de ce camp original. On remarquait surtout parmi les personnes présentes le chef Genest, M. Victor Dubreuil, du ministère du travail ; M. E. Mousseau, architecte de la compagnie Eddy ; M. le shérif Wright, M. Chs Millen, M. Alban Lafrenière, M. "Jack" Kelly, M. Nap. Pagé, M. Hermas Legault, M. Lorenzo Leduc, et une dizaine d'autres.

N'attendez pas trop tard pour faire réparer vos fourrures.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.
265—7

A suivre sur la page 9

INSTANTANE PRIS DU PIED DES CHUTES CHAUDIERES, ACTUELLEMENT DESSECHEES.

UN GROUPE DE CITOYENS DE HULL, CAMPES SUR LE ROCHER DES CHUTES CHAUDIERES DESSECHEES, SUR LA RIVIERE OTTAWA. — (Cliché de l'artiste spécial de "La Presse.").

SECHERESSE DESASTREUSE

Les établissements Booth, Eddy, Gilmour et Hughson sont paralysés.

DISETTE D'OUVRAGE

Un camp joyeux s'érige au milieu des chutes Chaudières taries, dans la rivière Ottawa.

EVENEMENT UNIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 19 — La majestueuse chute des Chaudières a dû se sentir humiliée, hier, lorsqu'elle s'est vue fouler aux pieds par un groupe de personnes, simples pygmées vulgaires atomes qu'au printemps elle engloutirait dans un seul de ses bouillons. Le chef de police Genest, de Hull, avait eu la peu banale idée de convier un certain nombre de ses amis et les journalistes à un lunch sous tente, en plein sur le rocher qui surplombe l'abîme et où généralement, l'eau a une profondeur de plusieurs pieds. Cet événement sans précédent restera dans les annales de cette ville et rappellera plus tard qu'en 1906 le niveau de la rivière Outaouais a baissé plus que jamais auparavant. C'était un joli spectacle que cette réunion en train de s'imuser sur une puissante cataracte asséchée. M. Genest avait eu la délicate attention d'apporter quelques rafraîchissements pour commémorer l'unique et remarquable aventure. La proverbiale bouteille de champagne fut brisée sur le roc et l'assistance d'applaudir. M. Jos. Gravelle distribua des

LE NIVEAU DE L'EAU

Les scieries de J. R. Booth sont définitivement fermées, à cause du manque d'eau. Cinq cents personnes, la plupart de Hull, sont ainsi sans travail. Une trentaine d'hommes seulement continuent à actionner une couple de scies. Cette fermeture prématurée cause des dommages presque irréparables à la population ouvrière, qui profite généralement du travail de l'automne pour emmagasiner ses provisions d'hiver. Chez Gilmour et Hughson, les scieries fonctionnent encore, mais c'est à force de toute espèce de moyens que les ouvriers réussissent à les fournir de billots. Il n'y a pas assez d'eau dans la rivière Gatineau pour flotter librement les billots ; alors des escouades d'hommes sont employées à rouler ceux qui sont échoués près de Hull et les amener aux usines.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

LA LISTE N'EST PAS CORRECTE

Les personnes dites directeurs provisoires de la Cie Sovereign déclarent

NE PAS L'ETRE

Plusieurs sont absents et ne peuvent avoir assisté à une réunion tenue lundi.

LES NOMS

Un journal du soir annonçait hier que les promoteurs de la Sovereign Light Heat and Power Co. avaient eu une assemblée à laquelle avait été discutée l'opportunité de donner les noms des directeurs provisoires à la commission des incendies et de l'éclairage. Consulté à ce sujet M. E. Vipond admet que cette assemblée a eu lieu et que les avis sont partagés, mais il espère avoir une réponse définitive à donner à la commission.

Les noms des promoteurs publiés par le même journal sont ceux de MM. S. Carsley, David Yuile, J. P. Black, G. A. Grier, C. B. Gordon, James Morgan, A. B. Mole, J. B. Learmont, etc.

M. S. Carsley est absent depuis trois semaines, M. A. B. Mole, depuis dimanche matin, M. J. B. Learmont est parti depuis une semaine, M. C. B. Gordon est aussi en voyage depuis samedi; ils ne peuvent avoir assisté à l'assemblée de lundi.

M. G. A. Grier dit qu'il ne connait rien de la nouvelle compagnie hormis le fait qu'on lui a demandé de prendre des actions. Il n'a asissté à aucune réunion.

M. David Yuile dit: "Je n'ai assisté à aucune assemblée et je n'ai aucun lien avec cette compagnie."

M. J.P. Black dit: "Je n'ai rien à faire avec cette compagnie, ayant refusé de prendre des actions. Je n'étais pas à l'assemblée."

M. Vipond dit que les noms donnés ne sont pas les vrais et que dans tous les cas ils ne viennent pas de lui.

Tout ce qu'il peut dire c'est que les personnes qui composent le bureau provisoire de la compagnie sont aussi riches que ceux dont on a donné les noms.

EXPEDITION D'EXPLORATEURS

L'ingénieur Louis de Courval, d'Arthabaska, et ses dix compagnons rapportent d'excellentes nouvelles du Lac-aux-Vents.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 19. — L'expédition envoyée, il y a trois mois, sous la direction de l'ingénieur Louis de Courval, d'Arthabaska, par le Gouvernement Provincial, pour explorer les lacs de l'extrême-Nord, nous est revenue ces jours-ci.

Les explorateurs qui étaient au nombre de onze se sont rendus jusqu'au Lac-aux-Vents, en langue sauvage, "Saraana".

De mémoire d'homme, un seul blanc, M. Joseph Bureau, de Saint-Raymond, avait le légitime orgueil de pouvoir dire qu'il s'était aventuré jusqu'à cette lointaine région, toute parsemée de lacs excessivement poissonneux, disent les explorateurs.

Tout en ne voulant pas anticiper sur le rapport que les ingénieurs doivent faire, il sera peut-être intéressant pour le monde industriel de dire que des mines ont été découvertes pendant cette intéressante et utile excursion scientifique.

Les personnes dont les noms suivent faisaient partie de l'expédition : L. P. de Courval, ingénieur, en charge de l'expédition; E. H. N. Pilon, arpenteur-géomètre, assistant en charge; J. M. Roy et J. A. L. Doyon, assistants ; hommes de canots : Louis Giroux, Benjamin Dugré, P. Lemerise, E. Germain, et Alex. Cadorette. M. N. Cloutier remplissait la charge de cuisinier; M. J. B. St Cyr était le boulanger.

Le retour s'est effectué rapidement.

Les explorateurs ont franchi les 110 milles de distance qui séparent le "Lac-aux-Vents" de Kichendatch, en 3 jours. Puis le voyage s'est fait comme suit : De Kichendatch à Manymontachingue, en 1½ jour ; de Manumontachingue à O'Kane, en 2½ jours: de O'Kane à mi-chemin du Portage de la Rivière aux Rats, en 1 jour; et enfin, de ce dernier endroit jusqu'à la ferme de la Rivière aux Rats, en 1 jour.

GROSSES ACTIONS EN DOMMAGES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 19. — Herbert Hughes et George French, deux des victimes de l'accident arrivé au convoi d'émigrants près de Lac Mégantic, le printemps dernier, viennent d'inscrire en Cour Supérieure de ce district une réclamation respective de $15,000 et $15,167 de dommages contre la Compagnie du Pacifique qu'ils tiennent responsables des blessures reçues.

UNE TERRIBLE CATASTROPHE

Un pont s'effondre au passage d'un convoi, près de Dover Okla, hier.

AU FOND DE L'EAU

Dix passagers ont été tués du coup et 20 autres manquent à l'appel.

NOMBREUX BLESSES

Guthrie, Okla., 19. — Un désastre affreux vient de se produire sur le Rock Island Ry., à trois milles de Dover, Okla.

Le pont qui traverse la rivière Cimmaron s'est effondré au passage d'un train rapide à 8 heures hier et le train No 13, composé d'une locomotive, d'un wagon à bagages, d'une voiture de première, d'un fumoir et de deux Pullman a passé à travers le pont, et est venu s'écrouler sur les sables mouvants de la rive. La locomotive, le wagon à bagages, le wagon-fumoir, et la voiture de première ont plongé dans la rivière. Les deux Pullman sont restés sur la voie.

L'accident a été causé par des billots à la dérive, qui poussés par le courant très rapide à cet endroit, ont ébranlé les piliers du pont.

Le train était une heure en retard et filait à grande vitesse. Lorsque le mécanicien s'aperçut du danger. Il était trop tard. Il jeta un cri d'alarme au chauffeur et s'élança en bas de la locomotive pour tomber dans la rivière Il put regagner le rivage à la nage. Le chauffeur a été sérieusement blessé. Dès que le train se fut engagé sur le pont, le tablier céda et s'abîma dans la rivière.

La locomotive disparut complètement sous l'eau. La voiture de première fut entraînée par le courant et alla s'échouer sur le rivage à plusieurs centaines de pieds plus bas. Le wagon-fumoir après avoir flotté quelques instants a la s'arrêter sur un banc de sable. Les personnes rassemblées sur les deux rives virent quatre hommes sortir par les fenêtres, se hisser sur le toit du wagon, et de là, faire des signes désespérés. Mais avant qu'on ait pu leur porter secours, ils furent entraînés par des billots flottants et disparurent dans le tourbillon du torrent. Trois autres sortirent par la porte d'arrière du wagon et furent sauvés.

D'après les informations obtenues jusqu'à présent il devait y avoir dans le wagon-fumoir de 25 à 30 voyageurs. A l'exception des trois cités plus hauts, tous ont probablement péri.

Un homme a été retiré de la rivière à Sashion, vingt milles de l'endroit où le désastre s'est produit. Le malheureux était mourant. On rapporte que plusieurs ont été vus entraînés par le torrent.

Tous les voyageurs qui se trouvaient dans la voiture de première ont été sauvés, mais presque tous ont reçu des blessures graves.

Les blessés, au nombre d'une vingtaine, ont été transportés à Kingfisher où les domiciles ont été transformées en hôpitaux temporaires.

Il sera impossible d'établir avant plusieurs jours le nombre exact des morts.

Le shérif J. P. Love, de Kingfisher, l'un des voyageurs du wagon-fumoir qui ont été sauvés, dit qu'il y avait au moins trente personnes dans ce wagon.

Les préposés aux bagages et au service des postes ont été sauvés.

UN FOU PRISONNIER ATTENTE A SES JOURS

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Sherbrooke, 19. — A. Maclean, un pensionnaire de la géole de Sherbrooke où il purgeait une sentence de 30 jours pour vol de passage sur un convoi du Pacifique, a attenté à ses jours en se coupant la gorge à l'aide d'un morceau de vitre.

Découvert à temps, le malheureux fut aussitôt confié au médecin de l'institution, qui fit le pansement d'urgence. Au cours d'un entretien avec son patient, le médecin aprrit de ce dernier qu'il avait été récemment interné dans un asile d'aliénés, et de fait l'incident ayant été communiqué aux autorités de Verdun, on retraça aussitôt dans le prisonnier de Sherbrooke, Alexander Maclean, un récent évadé de l'asile de Verdun.

Le fugitif a été reconduit à l'institution désertée.

ON S'INQUIETE DE CASTRO

New-York, 19 — Une dépêche de Trinidad, au "Herald", dit: L'état critique du président Castro n'a pas changé depuis son transport à Antiamo. Sa séquestration mystérieuse continue toujours. Il n'a pas fait un seul acte administratif depuis deux mois.

CHEZ F. LAPOINTE
Vous trouverez les meubles les plus nouveaux en fait d'ameublements pour Salon, Boudoir, Librairie, Salle à dîner et Chambre à coucher. Aussi : un grand choix de Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières, Sommiers, Matelas, Oreillers en plumes, Voitures d'enfants, etc., à 20 pour cent d'escompte pour argent comptant et 15 pour cent à 30 jours. Ouvert jusqu'à 9 hrs. le soir. F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

Grande Ouverture des Modes d'Automne
AU MONT-ROYAL
Le Populaire Magasin Départemental,
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
les 20, 21 et 22 du courant.
Mesdames, vous pourrez y admirer toutes les plus exquises créations de PARIS, LONDRES et NEW-YORK.
Ne manquez donc pas d'y aller.
VANIER & LESAGE, LTEE, COIN MONT-ROYAL ET ST LAURENT

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

DIVERS

AVIS — Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. M. Jos. Nantel, 288 Dorion, Montréal, 19 septembre, 1906. 269—1

COUVERTURES

De toutes sortes ; couvertures en ciment garanties pour 7 ans, $3 du carré. Spécialité : planchers pour endroits humides. J. J. Garland, entrepreneur, 27-29 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3861. 267—6

LES JOURNAUX de province d'envoyer un exemplaire et leurs prix d'annonce à H. Kopperl, 409 Saint-Jacques, Montréal. 267—6

MME BRISEBOIS est maintenant au No 1170 Saint-Hubert, avis aux dames et demoiselles d'en prendre note. 269-8

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 258—12

REPAS — Pour un repas de première classe, allez au Café Telma. Ouvert jour et nuit. Deux diners par jour. 5 diners pour $1.00. 90 rue Sainte-Catherine. 269—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. L. G. 255—76

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—5

MEUBLES ET POELES

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles chez LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent Près Dorchester. 252—1mMjvn FF

A VENDRE

Pour l'usage des Relieurs, une bonne machine à couper, Modèle (Mrs. M. H. Semple) qui est très utile surtout pour couper les livres d'écoles.

S'adresser à J. LEROUX, surintendant du Dépt. de la Reliure, à la "Gazette Printing Co." 266—6 FF

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO 141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 304-Mvsn FF

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

Le Café Fashionable par Excellence

JOS. GRAVEL, Prop.,

Rue Ste Catherine, coin St Dominique

C'est ici que tous les gourmets se régalent.

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12228 — Jos. A. Chevrier, demandeur, vs Théodore Gaboury, défendeur. Le vingt-huitième jour de septembre 1906, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 209 rue Marquette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1906. 269—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11399 — Aimé Dubuc, demandeur, vs Théo. Daignault, défendeur. Le vingt-neuvième jour de septembre 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 355B rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consisant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1906. 269—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15191. — P. A. Peletier, demandeur, vs M. Bernier, défendeur. — Le 28e jour de septembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit défendeur, au No 588 rue Notre-Dame Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, cigares, vitrines ,etc. Conditions : Argent comptant .J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 19 septembre, 1906. 269-1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2391. — A. J. Laurence, demandeur, vs W. C. Palmer, défendeur. — Le 28e jour de septembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, chambre No 501, bâtisse New-York Life, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pupitre, clavigraphe, chaises, etc., etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 19 septembre, 1906. 269-1

FRANCE, BELGIQUE ET MONACO

Tanger, Maroc, 19. — Les gouvernements de France et de Belgique ont fait savoir au ministre des Affaires Etrangères du Maroc qu'ils entendaient réclamer une compensation pour les pertes subies par les établissements français et belges, lors de l'irruption de Tachinein, à Casa Blenca, le 17 septembre.

L'ASSOCIATION DES POMPIERS

ELLE PRESENTERA A LA LEGISLATURE DES AMENDEMENTS A SA CHARTE.

A son assemblée du 5 octobre prochain, l'Association de Bienfaisance des Pompiers étudiera un projet de refonte et d'amendement de sa charte qu'elle soumettra à la prochaine session de la législature. Cette refonte a pour but d'admettre aux bénéfices de l'association les pompiers des municipalités annexées âgés de plus de trente ans qui n'auraient pas été admissibles d'après la charte actuelle, ainsi que les pompiers qui entreront au service de la ville à la suite des nouvelles annexions et qui auront plus de 30 ans révolus. Le mode de pension des pompiers sera aussi changé et l'on n'exigera plus que 20 ans de service au lieu de 25 ans. Il est aussi prévu que la pension des veuves sera de $200 au lieu de $100.

L'échelle des pensions est fixée comme suit :

Le chef des pompiers, annuellement	$1,000
Les sous-chefs et l'officier-pourvoyeur	700
Les capitaines	600
Les mécaniciens et contre-maitres	500
Les pompiers de 1ère classe	450
Les pompiers de 2e et 3e classe	400

Néanmoins sous les conditions de cette loi, le chef actuel Z. Benoit aura droit à une pension annuelle de $1,700 ; les quatre sous-chefs Jackson, Dubois, Saint-Pierre et Mitchell, à une pension annuelle de $800 ; les contre-maitres J. Taylor et J. McGuire, à une pension de $600.

Les autres changements sont d'ordre administratif.

EXPOSITION DE ST EUSTACHE

Suite de la page 8

presse, en félicitant à son tour les cultivateurs de Saint-Eustache. Il dit qu'au siècle de Periclès, les femmes de la Grèce, à certains jours de l'année, conduisaient leurs fils au sommet du mont Pentelique afin de les bien pénétrer des beautés incomparables de leur patrie ; les cultivateurs font de même à une certaine époque de l'année. Et les cultivateurs de Saint-Eustache peuvent être fiers non seulement de leur pays, mais aussi de leur classe dont ils se sont montrés dans cette fête les si nobles représentants. Il émet l'idée de voir à l'avenir les cultivateurs prendre une part plus active au banquet ; il voudrait voir à ce banquet les cultivateurs discuter leurs intérêts et soumettre leurs résolutions aux députés qui leur font l'honneur d'assister à leur fête.

M. Hector Champagne, en des termes très gracieux, a répondu à la santé des dames ; puis MM. Achille Desormeau, J. A. C. Ethier et Victor Lamarche nous ont chanté de fort jolies choses.

M. Joseph Forget a proposé les santés du président et du secrétaire, et ces messieurs ont répondu en se disant récompensés pour avoir bien travaillé pour assurer le succès de l'exposition.

M. Senécal a terminé la belle soirée en faisant des remarques patriotiques.

Pendant le banquet, la fanfare de Saint-Eustache, sous l'habile direction de M. Lamarche, employé à la banque Provinciale, a exécuté de forts jolis morceaux.

EXCURSION DU CHOEUR DE SAINT-JOSEPH

Dimanche dernier, le Choeur de Chant de la paroisse de St Joseph faisait son excursion annuelle à Farnham.

Les excursionnistes furent les hôtes de M. le curé Laflamme qui sut, par son affabilité, leur rendre des plus agréables leur séjour dans la jolie petite ville des Cantons de l'Est.

A la grand'messe, le choeur rendit à la perfection la belle messe de Perosi sous la direction de M. Léon Charbonneau, maître de chapelle. M. J. P. Thibault occupait à l'orgue.

Les excursionnistes furent émerveillés de la splendeur de la nouvelle église de Farnham.

Monsieur le maire eut la délicate attention de venir leur souhaiter la bienvenue au nom des citoyens ; il le fit dans une allocution pleine d'à-propos.

Les citoyens ont assisté en foule aux offices divins et ont chaudement félicité M. Charbonneau des succès de son choeur de chant.

Le Révérend M. Mousseau, chapelain du choeur, contribua dans une large part au succès de l'excursion et sut faire régner parmi les chantres la plus franche gaieté.

Les membres du choeur tiennent à offrir à M. le curé Laflamme, à M. le maire, à tous les citoyens de Farnham et en particulier à M. le docteur Demers et à M. l'avocat Lefebvre leurs remerciements les plus sincères pour leur cordiale hospitalité.

DANS DE MAUVAIS DRAPS

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, fils d'un marchand montréalais bien en vue, est depuis quelques jours l'objet de minutieuses recherches de la part de nos limiers.

Il est soupçonné d'avoir, dans la matinée de dimanche dernier, volé la somme de quarante-quatre dollars dans la valise de son compagnon de chambre, M. Joseph Ferland, jeune ouvrier maçon, demeurant chez Mme Turcotte, rue Notre-Dame-Est, en face du Parc Sohmer.

Dès que M. Ferland fut de retour de la messe de sept heures, il constata avec désolation que sa valise avait été enfoncée et que son argent avait disparu. Il en informa aussitôt Mme Turcotte et des recherches furent faites dans toutes les pièces de la maison, mais sans aucun résultat. Alors, la maîtresse du logis fit observer que, contrairement à son habitude, le jeune homme qui occupait la même chambre que Ferland, était sorti de très bonne heure, ce jour-là, et, comme il ne revint pas, la victime du vol alla déposer une plainte contre lui.

Un mandat fut accordé et on s'attend à l'arrestation de l'accusé d'un moment à l'autre.

"SWISS FOOD" nourriture pour l'été. — Les chaleurs nuisent à l'appétit, troublent la digestion. "SWISS FOOD," blé naturel, léger, digestif, fortifiant pour l'été, 15 cents le paquet de 3 livres. 5

Apportez-nous vos fourrures à être réparées. C'est le temps.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

LE CONGRES DES ARCHITECTES

RAPPORT DE M. A. CHAUSSE, DELEGUE DE LA VILLE DE MONTREAL.

M. A. Chaussé, inspecteur des édifices, présentera vendredi à la Commission des incendies son rapport sur le congrès international des architectes tenu à Londres en juillet et auquel il fut délégué par la ville.

Le Congrès a adopté des résolutions aux sujets suivants :

Exécution des édifices importants destinés à l'Etat et aux Municipalités, par architectes professionnels qualifiés.

Propriété artistique des oeuvres d'architecture et propriété de dessins aux architectes.

Constructions en acier et en béton armé.

Nécessité du diplôme d'architecte comme au Canada.

Autorité absolue des architectes sur ses autres collaborateurs et en particulier sur les artistes jusqu'à l'édification complète des monuments destinés à l'Etat.

Expropriation obligatoire chaque fois qu'un monument présentant un intérêt historique artistique ou archéologique ne sera pas entretenu d'une façon convenable par son possesseur.

M. Chaussé a été nommé membre du bureau permanent des Congrès internationaux des architectes.

AUX ASSISES CRIMINELLES

LES PLAIDOIRIES DANS LA CAUSE DE LA FEMME DOBUCK, ACCUSEE DE MEURTRE, COMMENCENT CET APRES-MIDI — LE TEMOIGNAGE DU MARI DE LA PRISONNIERE.

Le procès de la femme Dobuck, accusée d'avoir causé la mort de l'enfant de son mari, s'est continué, en Cour du Banc du Roi, cet avant-midi.

Le mari de l'accusée a été le premier entendu.

Il déclare que sa femme a toujours bien traité ses enfants. Le dimanche précédant la mort du petit John, l'enfant est tombé au bas de la galerie, et c'est sa femme qui est allée le chercher. Il n'a pas remarqué que l'enfant était blessé. Le jour de la mort de l'enfant il est arrivé à son domicile à 6½ heures du soir. Il nie avoir dit que sa femme avait tué son enfant. Ses paroles ont été mal interprétées, lors de l'enquête préliminaire. Il corrige le témoignage qu'il a donné à cette occasion.

Sa femme était à la maison lorsqu'il est arrivé ; mais cette dernière est partie par crainte d'être battue et d'être arrêtée.

Il contredit les témoignages du témoin Madoura, disant qu'il était allé chez Horax, le soir de la mort de la petite victime.

Sa femme est revenue vers neuf heures et demie, le soir de la mort de l'enfant.

Le témoin dit qu'il est allé chez Horax le lendemain matin, de bonne heure.

Malgré un contre-interrogatoire des plus sévères, le témoin s'en tient à ses déclarations premières. Il déclare qu'il a vu sa femme après son arrestation, dans la prison, et qu'elle ne lui a rien dit concernant la mort de l'enfant et sa fuite à la campagne.

Durant tout le contre-interrogatoire l'accusée a paru très nerveuse, se promenant avec son enfant dans la boîte des accusés.

Les plaidoiries commenceront cet après-midi.

CONCERT CONTANT

C'est ce soir qu'aura lieu, à la chambre No 6, au Monument National, la deuxième répétition pour l'interprétation des oeuvres de M. Contant, qui seront données en concert, le 25 octobre prochain. Les dames qui ne se sont pas encore inscrites au nombre des choristes pourront le faire ce soir à la répétition.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

DANS LA VIEILLE CAPITALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 19 — M. Alfred Girard, M.P., président de la Quebec Electric Power Co., et directeur de la compagnie du chemin de fer Québec et Saguenay, est arrivé à Québec en route pour une tournée d'inspection du chemin de fer projeté de Saint-Joachim à La Malbaie. La compagnie qui veut construire ce chemin se compose de capitalistes de Québec, Montréal et Toronto et a un capital de $1,500,000.

—Les chevaliers de Colomb de Québec ont offert une superbe montre en or à leur passé député de district, M. J. G. Garneau, à l'occasion de son élévation au poste de maire de Québec.

—M. J. Mahon, qui était surintendant du télégraphe du Pacifique, à Québec, a été promu au bureau chef de Montréal. Son successeur n'est pas encore nommé.

—Sir Wilfrid Laurier et l'hon. S. N. Parent sont attendus, aujourd'hui, à Québec.

—M. Vézina, chaloupier, a trouvé, ce midi, au milieu du fleuve, en face de la ville, un cadavre de noyé qui n'a pas encore été reconnu.

—Le jury du coroner, dans les deux enquêtes tenues sur la mort de Madame Roberge, à Lévis, et du jeune Dery, à Québec, a rendu un verdict qui n'impute de blâme criminel à personne.

—Un jeune homme de 19 ans a reconnu, ce matin, une accusation d'avoir volé des articles divers à la librairie Garant. Ces objets ont été retrouvés en la possession d'une jeune fille qu'il courtisait. Ce sont des livres de piété, des cartes postales, des statuettes. Le prévenu recevra sa sentence cet après-midi.

CHEVAL ENRAGE

IL MORD UN HOMME, LE SECOUE COMME UN RAT, LE LANCE SUR LE SOL ET L'ECRASE ENSUITE.

New-York, 19. — Une dépêche de San José, Californie dit: Bud Doble, conducteur et entraîneur de chevaux trotteurs a été grièvement et peut-être mortellement blessé hier par un étalon. Doble était sur le point de faire sortir l'animal pour lui faire prendre son exercice du matin, lorsque le cheval le mordit avec rage, le secoua comme un rat et le lança ensuite, sur le sol où il resta étourdi. Avant que Doble put se relever, le cheval se rua sur lui et l'écrasa.

Un garçon d'écurie arriva et fit fuir le cheval. Doble a plusieurs côtes de cassées.

M. CHARLEMAGNE LAURIER

A l'hôpital Notre-Dame, on nous annonce que M. Charlemagne Laurier, M.P., de Saint-Lin, est maintenant en pleine convalescence.

M. Laurier pourra quitter l'hôpital dans une semaine.

MAIN ECRASEE

Demetrios Karavokaris a eu une main écrasée, hier soir, en travaillant à l'établissement de la Canadian Rubber Co., rue Notre-Dame.

Transporté à l'Hôpital-Général.

LES GREVISTES A WINNIPEG

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Winipeg, 19. — La grève des ouvriers en construction, ici, n'est pas très importante. Il s'agit tout simplement de savoir si une douzaine de maîtres plombiers seront forcés d'accepter l'arbitrage sur une question d'augmentation de salaires. Les unions qui ont fait une grève de sympathie doivent reprendre le travail pendant les négociations de la commission spéciale nommée par le Conseil de Ville à la demande des grévistes eux-mêmes.

A OUTREMONT

Le conseil d'Outremont a accordé hier matin, à MM. Leclaire et McDonald, le contrat pour la construction de 1400 pieds d'égout, rues Bloomfield et Clark. Leurs soumissions étaient les moins élevées.

C'est le meilleur temps pour faire réparer vos fourrures.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

2 DANS 1

Cirage à Chaussures

Noir et Blanc

Enseignez aux jeunes à cirer leurs chaussures et à employer "2 dans 1", et quand ils seront grands ils conserveront cette habitude.

Noir dans des boites de 10c et 25c. Blanc dans des bouteilles de 15c.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Marché de Chicago, en hausse de ¾c à 1c, par bushel. En fermeture, 71 3-8c, septembre ; 73¾c, décembre.

Maïs aussi en hausse de ⅝c par bushel, à 47 7-8c ; à fermeture, mai 1-8c, en baisse.

Avoine, En hausse de 5-8c à ¾c par bushel, à 33 1-8c, septembre, 33 1-8c à 33¼c, décembre.

Le marché au blé, à Winnipeg, a subi les fluctuations suivantes :

Ouverture, 72½c, septembre ; 70 7-8c, octobre ; 69 5-8c, décembre ; 74 5-8c, mai. Fermeture, 73¼c, septembre ; 71⅝c, octobre ; 75 5-8c, décembre ; 74 7-8c, mai.

FARINES — Marché modérément actif ; peu de changement dans les prix. Nous cotons, de Manitoba, $4.40 à $4.50 ; forte à boulangerie, $3.90 à $4.00 ; patente d'hiver, $4 à $4.10.

SON ET GRU — Marché toujours ferme ; demande bonne, à $20 pour le son du Manitoba, en sacs, et $19 à $19.50 pour le son d'Ontario.

FOIN PRESSE — Marché très ferme, demande bonne ; nous cotons, $11.50 à $12 ; No 2, $10.50 à $11.

BLE, FARINE, AVOINE — Arrivés à Montréal : 87,586 minots de blé ; 76,775 d'avoine, et 9,386 barils de farine.

VIANDES ET SALAISONS — Commerce bon pour le jambon et le bacon, comme conséquence de la chaude température ; prix maintenus. Aux abattoirs, la demande de porcs abattus est bonne, à $9.50 à $9.75 le 100 livres.

SAINDOUX COMPOSE — 8 à 8¾ cents par poids de 375 livres ; en seaux de 50 livres, 8¼ à 8 7-8 cents ; en seaux de 20 livres, 8¼ à 9 cents.

VIANDES FUMEES — Jambon, de 25 livres et plus, 14¼ à 14¾ cents ; de 18 à 25 livres, 15 à 15½ cents ; de 12 à 13 livres, 15¼ à 16 cents ; roulé et désossé, 13 à 14 cents. Bacon anglais désossé, 16½ à 17 cents.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 789 caisses d'oeufs, contre 1537 le jour précédent. Marché ferme, prix maintenus à 21 à 21¼ cents ; No 1, mirés, 17¼ à 18 cents ; No 2, do, 15 à 15½ cents. Fèves, marché sans changement, à $1.40 le bushel. Un message du Michigan annoce que la récolte de fèves dans cet état sera de 5,000,000 de bushels.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Pas de changement, prix maintenus à 55 et 65 cents le gallon, mesure à vin, et 75 à 85 cents le gallon impérial. Sucre, 8¼ à 9½ cents la livre.

MIEL — Demande bonne et prix fermes à 13¼ à 14 cents en gâteau.

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 8,622 boîtes de fromage. Marché tranquille, mais prix fermes, un peu en hausse. Fromage blanc de l'ouest, 12¾ à 13 cents ; coloré, 12 7-8 à 13 1-8 cents ; des Cantons de l'Est, 12½ à 12¾ cents.

Le marché au beurre est tranquille mais ferme : choix de crémerie, 23 à 24 cents ; Québec, 23¼ à 23¾ cents ; de l'ouest, 19 à 19¼ cents ; du Manitoba, 18¼ cents au char.

LA BOURSE

New-York, 19 septembre. — L'ouverture fut ferme, mais les spéculateurs rencontrèrent fit volte-face. Les déclins qui suivirent varièrent de un à 2 points, sans raison autre que le marché contenait plus de vendeurs bientôt un courant de ventes et le marché d'acheteurs. Il est vrai que le taux d'escompte est toujours élevé, malgré l'importation de l'or.

Le Reading, après une avance d'un point et quart, finit à midi par se rendre à un point de perte. Le Southern Pacific fut d'une fermeté remarquable, ainsi que le U. P., bien que celui-ci déclina plus que le premier. Les Steel furent lourds, tandis que le Cuivre ne céda que très peu.

A midi, le ton est assez ferme, et la liste tranquille.

A MONTREAL

La liste montre des transactions nombreuses, mais disséminées sur tous les titres. Il n'y en a pas un seul qui concentre l'attention des spéculateurs. Aussi les changements sont de peu d'importance.

Le Twin a fléchi d'une fraction à 114 5-8, le Power également en revenant à 95.

Le Steel est revenu à 29¾ sur 325 parts. Le mouvement de hausse, commencé ces jours derniers, a été hésitant ce matin, mais les nouvelles sur ce titre sont toutes favorables. On compte que le gouvernement étendra de deux ans le temps des bonus sur la fonte et l'acier.

Les Bons sont très fermes à 83¾.

Le Mexican à 55¼ commence à attirer l'attention du public.

CE QUE PEUT L'EPARGNE

L'habitude d'épargner un peu chaque semaine vous rendra bientôt capable d'acheter une propriété, de faire un voyage à l'étranger, etc. etc.

Commencez à épargner aujourd'hui. $1.00 ouvre un compte—intérêts répartis 4 fois l'an.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA,
232-236 rue St Jacques.

Succursale de l'Ouest : 2608 rue Ste Catherine, Coin Guy.

AUGMENTATIONS NETTES

TRI CITY RAILWAY & LIGHT CO.

Quatre premiers mois . 16 pour cent.
Juin . . . . . . 24 pour cent.
Juillet . . . . . 33 pour cent.

Les avantages de la consolidation commencent à se manifester. Le prochain dividende sur le stock privilégié de 6 p. c. est payable le 1er octobre. Dividende supplémentaire, le 21 septembre. a

BOURSE DE MONTREAL.

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heuers p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach.
Aut. R. S. C	...	......	BANQUES		
Bell Tél	150	147	B.B.N. Am.	......	145
B.C.Pk A. A.	...	80½	B. Com.....	180	178½
" B	......	80½	B. Dom.....	......	..
Can. Con....	......	......	East Town.	163½	155
Can-Pacific.	177½	177	Hamilton ..	......	....
New Pacific	...	...	B. Hoche...	....	....
Det. E. R.	95	94½	B. Imperial.	...	239
D. Coal Com	74¼	72	B. Merc.....	......	171
" Pfd..	....	....	B. Molson.	228	225
D.I.&S.Com	30	29½	B. Mont.....	......	252½
" Pfd.	78¾	75	B. Nationale	127	123
Duluth Com	20	19	B. N. Scot..	293	282
" Pfd..	40	37	N. S. new...		......
Hal B. R.	105	......	B. Ontario..	..	......
Hav. E. R...	47	44	B. Ottawa..	..	......
" Pfd..	90	83	B. Québec..	143	142
Illinois Tr P	94¾	93	B. Royal..	248	233
Int. C. Com.	......	......	Royal New.	......	...
" Pfd.	....	....	B. Sovereing	138	137½
L. Wds Pfd.	116	....	B. Standard	....	
" Com.	98½	97½	B. Toronto.	....	230
L. Paper ..	....	....	B. Union ...	......	156
Mack. Pfd..	118	108	COTTONS		
" Co C.	74	72½	Can. C.C.Co.	66	58½
" Pfd..	71½	71½	Mont. Cot..	134	130
Mex. L. & P.	55¾	55	Textile Com	103¼	103¼
Minn St Paul	.	151	BONDS		
M. L. H. & P	95½	95	Bell Tel	109	100
M. S. R	282	280½	Can. Col. Cot	.....	95
Loan & M.	....	....	D. Coal	....	......
Mont. S. W.	....	....	Dom. Cot...	97½	95
" Pfd..	......	..	Dom. I. Steel	85¾	83½
M. Tél. Co..	180	170	Halifax T...	...	100
N. O. T. & L.	31	28½	Hav. E. Ry	91½	90
N.S.S. & Co	70	68	Lake W	113	.. ..
" Pfd..	. . .	.	L. Paper....	....	. .
N. W. Land	....	....	Mex. E. L. Co	77	76
Ogil. Mil. Co.	....	....	Mex. L. H. P.	80	79½
Ogil. Pfd....	130	124	M. L. H. & P.	102	99
R. & O. N. C.	84	82	M. St Ry ...	..	104½
Rio Jan L. P	44	42½	N. S. S.	.....	108½
Sao Paulo..	...		N. S. Con...	...	101
St John E. R	......	......	Ogil. Mil. Co.	118	115
Toledo E. R	34	31	Price Bros .	.	104½
Tor. S. R....	118	117¾	R. & O. N. C.	......	....
Trinidad El	......	.	Rio de Jan	77½	76½
T. C. E. R....	115	114½	Sao Paulo ..	95½	94½
Win. E. R...	......	....	Textile S. A	91½	0
West India	......	......	" " B.	95	90
W. Hotel.	....	101	" " C.	95	90
......		......	" " D.	......	90
......	...	..	Win. E.. ..	....	106

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Toronto Ry — 100 à 117, 8 à 117¼.
Power — 75 à 95¼, 25 à 95¾.
Iron — 5 à 30, 100 à 29 7-8, 125 à 29¾, 50 à 29 7-8.
Iron Bds — $10,000 à 83¼.
Twins — 10 à 115, 50 à 114¾.
Telegraph — 42 à 171.
Rio — 5 à 41.
Havana Pfd — 100 à 86 5-8.
Textile Bds — $500 à 90A.
Coal — 50 à 73, 20 à 73¼.
Mackay Pfd — 50 à 71¼.
Price Brs Bds — $5,000 à 104¾.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Rio. — 25 à 42½.
Telephone. — 12 à 147, 25 à 147.
Can. Pac. — 100 à 177.
Mackay Pfd. — 50 à 71 3-8, 25 à 71¼.
Rio Bds. — $15,500 à 77.
L. of Wds. — 50 à 98.
Ogilvie Pfd. — 7 à 125.
Twins. — 50 à 114¾, 100 à 114 5-8.
Mackay. — 25 à 73½.
Toronto Ry. — 75 à 117¼, 5 à 117, 25 à 117 3-8.
Power. — 50 à 95¼, 125 à 95.
Lau. Pfd. — 3 à 108, 25 à 110.
Halifax Ry. — 16 à 105.
Iron. — 250 à 29 7-8, 75 à 29¾.
Mexican. — 25 à 55¼, 100 à 55½.
Toledo. — 25 à 32½.
Détroit. — 50 à 94¾, 7 à 94½.
Mex. L. and P. Bds. — $1000 à 79 7-8.
Iron Bds. — $3000 à 83¾.
Textile Bds. — $2000 à 91 D.
Hoch. Bk. — 10 à 150, 25 à 150¼.
Sov. Bk. — 13 à 138, 2 à 137¼.
Mer. Bk. — 51 à 174¼, 81 à 175.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan — DE —

Meubles

De Ménage Neufs et d'Occasions

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE MAGNIFIQUES CARPETTES AXMINSTER, WILTON DE BRUXELLES ET TAPESTRY, PIANO CABINET GRAND DE PRIX, ETC.

A NOS SALLES,

241 et 243 RUE ST JACQUES,

Vendredi après-midi, le 21 Sept. 1906.

A 2.30 p.m., précises.

RAE & DONNELLY, Encanteurs

Aussi vente privée aux prix de l'encan. 269—2

PAR T. W. FOSTER

A vendre à l'encan, vendredi, le 21 septembre, à 10.30 a.m., 40 chevaux de travail de choix, convenables pour toutes fins, pesant de 1200 à 1500 livres. Dans le lot on trouvera nombre de bons chevaux de la saison, convenables pour les chantiers, la ferme et travail général. Aussi plusieurs chevaux d'occasion habitués à la ville, convenables pour tout travail. Vente absolument sans réserve. Visibles aux écuries, 605 rue Saint-Paul, vendredi avant-midi, le 21 septembre. T. W. FOSTER and Co. 269—2 Encanteurs.

SUCCESSION DAME A. G. LORD née Josephine Ethier

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui ont des réclamations contre ladite succession, soit comme héritiers ou autrement, d'avoir à communiquer immédiatement avec le notaire Eusèbe Lalberté. No 502 Sainte-Catherine Est, Montréal. 258-12

Canada, Province de Québec, District de Montréal No 118 } COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de

La Société de Crédit Hebdomadaire de Montréal

En liquidation.

Avis est par le présent donné que par jugement de la Cour, en date du 8 septembre, 1906, j'ai été nommé liquidateur aux biens de ladite société.

Toutes personnes ayant des réclamations contre ladite faillite sont requises de les produire dans les trente jours de cet avis.

Montréal, 19 septembre, 1906.

NAPOLEON SAINT-AMOUR, Liquidateur. 11 Place d'Armes, Montréal.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car F.	43½	43	Kan. & Tex.	36½	36¾
" prf.	......	......	" prf.	......	......
Am. C. Oil.	35¾	35	Ls. & Nash..	151½	150
Am. Loc. Co.	76½	75½	Mann. Elev.		....
A. L. Copper	114½	113¾	Miss. Pac...	98½	97⅞
Am. Smel. C	155¾	154¾	Metrop. Tr.	......	....
" prf.	......	..	Norf. & W.	93½	93½
A. Sug. R. Co	136½	136¾	MStP&StM	. . ..	
A. T. & S. F.	107½	106½	" prf.		......
" prf.	......	......	N. Y. C. & H.	143½	144
Balt. & Ohio	123¼	122½	N. Y. O. & W.	50	50
" prf.	......	......	Nat. Lead C.	78½	78¾
B. R. T.....	80½	79¼	Pac. Mail..	38½	38
C. & Al. Co.	......	......	Penn. R. R.	143	142½
Can. Pac....	178	177	P. Steel com	55½	54½
Can. South.	......	.. ..	People's G.		
Ches. & Ohio	63½	63	Pl. & Read.	154½	151½
C. & N. W..	209½	209½	" I prf.	.....	......
C. M. & St P.	177½	176½	" II prf.	......	......
C. R. I. & Pac	......	......	R. Island, c.	27½	27
" prf.	.....	.....	South R. c..	87½	87½
C. G. N. Y..	......	......	" prf.	......	.....
Col. F. & I.	57½	56½	South Pac..	94½	93
C. C. C. & S. L.	.....	......	Ten. C. & I.	......	.....
D. Lack & W	.. .		Texas Pac..	36½	36½
Del. Hud...	228½	225½	Twin City..	......	.....
Det. U. Ry..	......	......	U. S. L. C..	. ....	....
D. & R. G. Co	....		" prf.	......	......
" prf.	......	......	U. S. S. Com..	45½	44¾
D. S. S. & At.	19	19	" prf.	106½	106½
" prf.	......	......	U. S. Rub. c..	54	54
Erie Rail...	48½	47½	" prf.		
" II prf.	......	......	U. Pac. C...	188½	186⅞
" I prf.	......	......	" prf.	......	...
Great Wet..	....	......	Wabash....	20	20
Gen. Elec ..	167½	167½	" prf.	.....	. .
Hoc. Valley	......	....	West U. Tel.	.....	......
Ill. Cent....	173	173	Wis. C. com.	24½	24½

The Tri-City Railway and Light Company

La Tri-City Railway and Light Company, comme on peut le voir par la carte ci-contre, opère dans des villes situées des deux côtés de la rivière Missisipi. Ces villes ont amplement d'espace pour se développer et elles ont doublé en grandeur dans les derniers dix ans.

Cette Compagnie est une consolidation de la **Street Railway Electric Lighting and Gas Companies of Davenport, Ia., Rock Island and Moline, Ill.,** connues comme les **"Tri-Cities"** placées à mi-chemin entre Chicago, St Louis, Kansas City, St Paul et Minneapolis, dans le centre des grands états agricoles de l'Illinois, l'Indiana, le Wisconsin, Minnesota, l'Iowa et le Missouri qui sont en conséquence devenus un centre manufacturier important.

Ces propriétés ont été administrées indépendamment pendant quelques années et elles ont rapporté de beaux bénéfices. Sous la consolidation, une grande économie sera effectuée dans la direction et la mise en opération ; de plus les recettes seront augmentées par des développements, des agrandissements auxquels on a pourvu. En sus des économies qui doivent être réalisées par l'unification des usines, un contrat de 25 ans a été passé dernièrement pour l'usage du pouvoir d'eau, ce qui va amener une épargne annuelle d'environ $75,000.

Ces villes et East Moline, qui est aussi inclus, forment pratiquement partie de la ligne brisée de 14 milles. Leur prospérité a été rapide mais normale, et grâce à leur position une augmentation constante de la population est assurée.

Parmi les trois grandes industries se trouvent l'Arsenal des Etats-Unis (coût $15,000,000), les ateliers des chemins de fer Chicago, Rock Island et Pacifique (7,000 milles), de la John Deere Plow Co. (capital $6,000,000), les Moline Plow Works, Moline Waggon Works, Veile Carriage Co. et autres trop nombreuses pour être énumérées.

Demande a été faite pour enregistrer le stock privilégié cumulatif 6 p.c. de cette compagnie aux Bourses de Montréal, Toronto et New York.

Ce stock paie des dividendes trimestriels de 1½ p.c. les premiers jours de janvier, avril, juillet et octobre et comme il gagne plus de 12 pour cent il est évident que le dividende est assuré. a

W. H. Scroggie 2 STORES 2 CATHERINE ST UNIVERSITY ST VICTORIA ST

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE Satisfaction

LA GRANDE EXPOSITION D'ETOFFES A ROBES

Etalage non Surpassé au Monde

Parce que ce somptueux étalage renferme les produits des meilleurs manufacturiers du monde, et vous ne visiterez pas cette section sans y porter beaucoup d'intérêt.

Notre acheteur de nouveautés est toujours sur le qui-vive pour

QUALITE—la meilleure.
STYLES—irréprochables.
TISSUS—approuvés par la mode.

Toutes les étoffes sont on ne peut mieux étalées afin de montrer l'effet des marchandises une fois confectionnées.

Si vous aimez le beau vous y gagnerez à venir voir notre exposition rehaussée par les charmants palmiers et les splendides fougères, formant, dans son ensemble, un splendide étalage.

Les tons foncés deviennent de plus en plus populaires et en vogue ; le bleu foncé, le grenat foncé, le gris éléphant et le vert tendre sont les couleurs d'automne les plus nouvelles.

Quelques Offres Spéciales

Drap français, 54 pouces de large, riche fini, teinture parfaite, pure laine. Prix régulier, $1.25. Demain, la verge. 98c

Un des meilleurs manufacturiers d'Angleterre nous disait, il y a quelques jours, que la demande, pour le tweed mélangé, pour livraison immédiate était des plus considérables. On ne peut remplir les commandes des nombreux acheteurs. Nous avons, cependant, pu nous en procurer un assortiment considérable, que nous vendrons avant que d'autres aient pu s'en procurer.

Une splendide ligne de tweeds pour manteaux, costumes ou jupes, à vendre demain, à la verge. 69c

Voici une ligne de bon tweed écossais, 54 pouces, jolis effets mélangés, couleurs assorties, 8 tons différents. Une grande quantité de tweed durable. Nous avons vu les mêmes marchandises se vendre 90c et $1.00. Un seul prix, demain, la verge. 69c

Vêtements Fashionables et Distingués de Dames

Dans la confection des vêtements de dames nos experts ne perdent pas de vue l'idée de l'évolution constante et s'attachent aux moindres détails de style qui déterminent leur cachet distinctif.

Costumes lavables en mousseline noire et blanche, et bleue et blanche, avec raies fauves ; blouse et jupe plissées. Prix régulier, $2.75. . . . $1.98
Pour. . . . . .

Manteaux en drap couverte, courts et ajustés de dos, devant à boutonnières cachées, doublure en soie ou mercerisée. Prix réguliers de $10.00 à $13.50, pour. $8.50

Costumes d'automne, de divers styles, longs et ajustés ou Eton, en tweed, serge et drap vénitien, en noir, gris et marine. Prix réguliers de 22.50 à $25.00, pour. $18.50

Costumes d'automne, style manteau court en mélangé brun et en cheviote gris et noir. Prix réguliers de $8.00 à $12.00, pour écouler. $5

Blouses en flanellette à carreaux noirs et blancs, dos à remplis, remplis plats sur le devant. Valeur spéciale. 79c

Ulsters longs en tweed, pour enfants et fillettes, empiècement dans le dos, collet de drap uni, garnis de soutache ; poignets retournés, à nervure, pour enfants de 2 à 8 ans, $3.98 ; de 10 à 16 ans. $5.50

Longs kimonos en édredon allemand pesant, rouge, gris et fond bleu clair, avec patrons de fantaisie, avec large collet matelot et ceinture. Prix spécial. $6

Ecoulement des Corsets

Quatre de nos lignes qui se vendent le mieux, réduites à 75c parce que nous n'avons pas tous des points. Styles favoris et nouveaux. Points 18 à 29. Toutes celles qui profiteront de cette vente épargneront 50c à 75c. Prix pour écouler. 75c

Vêtements de Bébés

Couches de bébé, trois épaisseurs de ouate. 20c
Prix. . . . . .

L'Evangile de la Santé

Je veux que vous apportiez cette boîte d'ORANGE MEAT chez vous et que vous en mangiez au souper. Vous en ferez TOUT votre souper si vous prenez mon conseil. Que ce soit toujours la partie principale de votre déjeuner et de votre souper.

Après que vous aurez mangé ORANGE MEAT pendant quelque temps, vous constaterez que les rides s'en vont et que vos joues deviennent vermeilles — votre taille s'arrondira et les gens feront l'éloge de votre bonne apparence.

Orange Meat

combine la santé, la force et le goût délicieux.

15c et 25c le paquet. Chaque paquet de 15c renferme un coupon, bon pour primes de valeur. Le paquet de 25c ou "gros" paquet, contient 2½ fois la quantité du paquet de 15c. Ecrivez à "Orange Meat, Kingston", pour avoir un nouveau catalogue de primes.

LA FIN TRAGIQUE DE SILIEN TROTTIER

LE CORONER JOLICOEUR RAPPORTE LES DETAILS PRECIS DE CE TRISTE ACCIDENT.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 19 — Le coroner Jolicoeur nous a rapporté les détails du pénible accident de chasse qui est arrivé aux Grondines dimanche matin. Il est revenu hier soir des Grondines, où il était allé tenir une enquête sur cette tragique affaire.

Silien Trottier, âgée de 24 ans et son ami intime, Félix Blais, partaient dimanche matin pour aller à la classe aux sarcelles, genre d'oiseaux voisins des canards. Ils se rendirent à la Pointe des Grondines et s'enfermèrent dans une petite cabane.

Le gibier ne tarda pas à apparaître. Deux sarcelles passèrent à proximité. Trottier prit sa carabine, qui était à deux coups, et tira les deux coups sur les sarcelles. Du premier coup, il en abattit une, mais le second ne fit que blesser l'autre. C'est alors qu'il accourut vers Blais et lui dit:

"Viens vite tirer sur cette sarcelle que je viens de blesser. Dépêche-toi, elle va bientôt être trop loin!"

Dans sa précipitation à lever le chien de sa carabine, Blais laissa accidentellement partir le coup avant qu'il ait eu le temps de viser sur le gibier.

Le coup atteignit Trottier en pleine figure, et le malheureux tomba raide mort sur le sol.

Fou de douleur, Félix Blais se mit à crier, appelant du secours.

Un autre chasseur, Arthur Portelance, qui se trouvait non loin de là, accourut, et Blais lui dit en pleurant:

"Regarde, je viens de le tuer".

On transporta le malheureux Trottier à sa demeure, où l'attendaient sa jeune femme et ses trois enfants. On s'imagine quelle douleur cette pauvre femme ressentit en voyant arriver le cadavre sanglant de son mari qui, il y avait quelques minutes, venait de la quitter joyeux pour aller se livrer à son sport favori, la chasse.

Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête qui s'est terminé par le verdict: "Tué accidentellement."

HUISSIER DU SHERIF

M. F. W. Themens vient d'être nommé, le 19 septembre courant, huissier du shérif, à Montréal. M. Thémens n'est établi à Montréal, No 54 rue Notre-Dame-Est, que depuis trois mois seulement. Il avait pratiqué pendant sept ans, à Coteau Landing.

M. F. W. Themens, qui vient d'être nommé huissier du shérif à Montréal.

MORT D'UN PIONNIER DU HAUT DE LA GATINEAU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Maniwaki, 19 — Vendredi avaient lieu ici au milieu d'un concours considérable de citoyens de Maniwaki et des paroisses environnantes les funérailles de M. André L. Auger, père, décédé à l'âge avancé de 84 ans, 7 mois et quelques jours. Son petit-fils, après avoir assis son grand'père dans une chaise et conversé quelques minutes avec lui, retourna à son ouvrage, il était alors onze heures et demie. A son retour, à midi moins quelques minutes, il trouva le vieillard mort dans sa chaise. Il semblait dormir, mais la mort avait fait son oeuvre et l'âme du juste s'était envolée. Le défunt, orphelin à l'âge de 10 ans, partit deux ans après pour les chantiers. A 33 ans il vint s'établir à Maniwaki avec un de ses beaux-frères Agapit Rivet. C'est l'un des plus vieux pionniers du haut de la Gatineau.

Il laisse pour pleurer sa perte quatre fils : André, Benjamin, Dominique, Charles ; quatre filles, Marie, Madame D. Beaudoin ; Virginie, Mme Xavier Lefebvre ; Rosalie, Mme Félix P-trin, et un grand nombre de petits-enfants. Les porteurs étaient MM. Boismenu, Jos. Sharp, P. Donahue et Bill Ryan.

MAGASIN CAMBRIOLE

Une agence privée de détectives a été chargée de retracer un ou plusieurs voleurs qui ont audacieusement dérobé pour plus de $400 de bijouteries, au magasin départemental de M. S. Meunier et Fils, coin des rues Pie IX et Sainte-Catherine, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les voleurs connaissaient évidemment l'endroit qu'ils ont cambriolé, car ils ont enlevé toutes sortes de bijoux, dans divers casiers, sans rien briser.

Des soupçons s'étant portés sur l'un des anciens employés de l'établissement, on parle d'une arrestation prochaine.

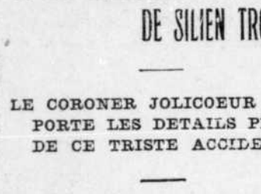

29F

BREVET—Un col d'été confortable à sens commun. 1½ po. en arrière, 2½ en avant ; pointes, 2½ pcs. de large. 20c chacun 3 pour 50c

COLS EN TOILE DE V.T.R.

Toile d'Irlande, mieux cousue qu'il semble être nécessaire pour assurer son exactitude et lui faire conserver sa forme. Epargnez trouble et argent. Demandez lamarque V.T.R.

V.T.R. Fabricants, Berlin

NOUVELLES D'YAMACHIGHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Yamachiche, 19 — Lundi, très joli mariage, dans notre localité. M. Ena Fréchette, de la paroisse de Ham-Sud, comté de Wolfe, épousait Mlle Maria Lesieur-Desaulniers, seconde fille de feu Antoine L. Desaulniers. M. Gédéon Fréchotte, de Victoriaville, accompagnait le jeune marié, son fils, et M. F. L. Desaulniers, ancien député, servait de père à sa nièce.

M. le chanoine Nap. Caron, notre curé, présida lui-même à la cérémonie, qui fut très imposante. Les nouveaux époux reçurent un grand nombre de cadeaux, de leurs parents et amis.

Il y eut déjeuner intime, à la demeure de M. Eugène Lesieur et les personnes suivantes y prirent part: M. et Mme Eugène Lesieur, Mme Odilon Belemare, M. F.-L.-Desaulniers et sa soeur, Mme veuve Joseph Bellemare, M. Gédéon Fréchette, MM. Eugène et Lucien Meunier, frères de la mariée, et Mlles Corinne, Eva et Blanche Desaulniers, ses soeurs.

—Le gaz naturel continue à donner entière satisfaction aux citoyens de notre village. Les MM. Thibodeau vont bientôt fournir le gaz d'éclairage aux citoyens de Louiseville. Les travaux, à cet effet, sont poussés avec la plus grande vigueur. Il est probable qu'à la fin même de cette semaine plusieurs résidants de la ville voisine pourront éclairer leurs demeures avec ce gaz qui ne coûte que $0.30 le mille pieds.

—Mme Avila L. Desaulniers et sa fille, Mlle Alexina-Laetitia, de Montréal, qui ont passé la belle saison parmi nous, doivent retourner à Montréal, à la fin de cette semaine, tout à fait satisfaites de leur long séjour au milieu de nous.

—La rumeur va à dire qu'avant peu de semaines, les rues de notre village seront éclairées au gaz naturel. Si notre conseil municipal décide cette amélioration il aura bien mérité du public. Par le sacrifice d'une somme annuelle, réellement minime, notre village serait ainsi aussi bien éclairé que les rues des grandes villes. Espérons que nos édiles nous doteront de cette nécessaire amélioration.

LA MOITIE DU GLOBE

Tel est le chemin parcouru par l' "Overseas Limited."

L'"Empress of Britain" quittera le port de Québec, vendredi après-midi, à l'arrivée de l'"Overseas Limited" qui apporte les malles de la Chine et du Japon. Comme pour les voyages précédents, l'"Empress" aura un très grand nombre de passagers.

L'"Empress of India", de la ligne du Pacifique, partira de Hong Konk, après avoir traversé la mer de Chine et le détroit de Formose jusqu'au port chinois de Woo Sung, et ensuite après avoir navigué sur la mer Jaune jusqu'aux ports du Japon, a traversé l'océan Pacifique pour aller jeter l'ancre à Vancouver.

Une heure après, le train spécial des malles du Pacifique "Overseas" commençait sa course à travers le continent. Grâce à ce service de malles, les malles de Londres et de Hong Kong ne sont plus qu'à trente jours l'une de l'autre.

L'"Empress of India" a quitté Hong Kong à 4 heures, le 30 août. Il y a 541 sacs de malles sur ce navire, dont 238 pour l'Europe.

LES PHARES DE M. MENIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 19. — M. Martin Zede, agent de M. Henri Menier à l'Ile d'Anticosti, et M. Gibsone, avocat du Roi du Chocolat, sont venus à Ottawa pour remettre, au ministre de la Marine, les titres de propriété de deux phares érigés sur l'île Anticosti.

Le Café est-il la Cause de votre Maladie?

ESSAYEZ

POSTUM

ww

CONFERENCES PEDAGOGIQUES

Dans le district d'inspection de M. B. Lippens, elles auront lieu comme suit:

Lundi 1er et mardi 2 octobre, à l'école du village Hemmingford.

Mercredi, 3 et jeudi 4 octobre, à l'école des garçons de Saint-Chrysostome.

Vendredi 5 et samedi 6 octobre, au couvent de Sainte-Martine.

Mercredi 10 et jeudi 11 octobre, à l'école du village de Saint-Anicet.

Vendredi 12 et samedi 13 octobre, à l'école Salaberry, Valleyfield.

Mercredi, 17, et jeudi 18 octobre, au couvent de Beauharnois.

Vendredi 19 et samedi 20 octobre, au couvent de Saint-Louis de Gonzague.

Lundi 22 et mardi 23 octobre, au couvent de Laprairie.

Séance du matin à 10 heures précises. Indemnité 75 cents par jour. Le public est admis.

Nous ferons paraître vos vieilles fourrures comme des neuves.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

Chemise de Nuit

N'importe quelle femme peut confectionner elle-même à la main les chemises de nuit de son mari. Il lui suffit d'avoir un bon modèle et ce modèle nous le lui offrons aujourd'hui. Il ne peut être plus satisfait. Le yoke est droit dans le dos et une poche se trouve sur le haut de la devanture. Ce modèle est de la dernière coupe. Il est très simple et très facile à suivre. On peut employer la batiste, le coton ou la toile. Il faut généralement, pour grandeur moyenne, 4½ verges d'un tissu de 36 pouces.

6754. — Grandeur, 32 à 46 pouces. Mesure de poitrine.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 6754

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. . . . . .

No. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . .

Comté. . . . . .

Mesure de poitrine. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron 6754 vous sera adressé quelques jours après.

Echos Mondains

On annonce les fiançailles de Mlle Alice Globensky, de Longueuil, avec M. Eugène Prévost. Le mariage aura lieu vers la mi-octobre.

× × ×

M. et Mme Arthur Viens, (née Mlle Nadon), après un voyage de noces à Québec et Ottawa, quittèrent Montréal vendredi soir pour leur nouvelle demeure, Providence, R. I. Beaucoup de parents et d'amis s'y étaient rendus pour souhaiter "Bon voyage".

× × ×

Mlle Marie-Louise Carbonneau, de St-Philippe de Laprairie était en visite ces jours derniers chez Mlles Provost, de la rue Marie-Anne.

× × ×

Mlles Boisclair, sont en villégiature à Montréal au No 105 rue Parthenais.

× × ×

Mlle Corinne Daignault, de la rue Mentana, est revenue enchantée de sa promenade à St-Jean-Baptiste de Rouville. Elle était l'hôte de son oncle M. A. Colette.

× × ×

On annonce le mariage de Mlle Georgiana Lussier, autrefois de Longueuil, à M. Jos Carrière. Le mariage aura lieu mardi le 25 courant.

× × ×

Mme Racicot et sa fille Mlle Maria de la rue Plessis étaient de passage à Valleyfield, dimanche dernier, les hôtes de Mme Cloutier et de Mlle Clara Russell.

× × ×

M. Pierre Dostert, autrefois de la maison Lyon Silverman, est parti lundi pour New-York, d'où il doit s'embarquer pour la France. M. Dostert a l'intention de demeurer quelque temps à Paris.

× × ×

Mlle Irène Joncas, de la rue Mentana, est allée à Québec où elle doit passer un mois. Elle est accompagnée de Mlle Joncas, de Saint-Romuald.

× × ×

On annonce pour lundi prochain, 24 septembre, le mariage de M. Alphonse Guénette, de Montréal avec Mlle Albina St-Onge fille de M. F. X. St-Onge, bourgeois également de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'église St-Edouard, après laquelle ils partiront pour Boston, Titebury Mass.

× × ×

M. et Mme Louis Roy de New-York, sont de passage à Montréal, de retour de leur saison de villégiature au Lac Mercier et repartiront pour New-York jeudi soir.

× × ×

Mlle Pacaud, de Québec, passera l'hiver à Kingston, chez sa soeur, Mme Laferty.

× × ×

Mlle Jeannine Chapleau est retournée à Ottawa après un séjour de quelques semaines à Dorval.

× × ×

Mme Dumont Laviolette est retournée à Ste Anne de Bellevue après une visite à Québec.

× × ×

M. et Madame Emile Cauchon sont de retour de leur voyage de noce et recevront dimanche prochain au No 433 rue St Timothée.

× × ×

On annonce pour le 23 octobre le mariage de Monsieur Hector J. Bergeron avec Mademoiselle Berthe Favreau, fille de Monsieur Napoléon Favreau.

× × ×

M. le docteur François de Sales Prévost, après un séjour de quelques semaines à Londres, a quitté cette ville hier pour Paris.

× × ×

Mlle Corinne Marquis, est retournée à Batiscan, après un séjour de quinze jours en cette ville.

× × ×

Messieurs les abbés Charles-René Reeffer et Alphonse Rieffer sont revenus enchantés d'un long voyage à travers l'Europe. Ils ont visité la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre.

× × ×

Mlle Anna Béland, de Louiseville, est pour quelques jours à Montréal, en visite chez des parents.

× × ×

M. et Mme Alfred Montreuil, (cellaci née Archambault, Béatrice,) sont partis en voyage de noces à Ottawa. A leur retour, ils recevront au No 888C rue St-André, chez M. Montreuil.

× × ×

On annonce pour mardi le 25 septembre à Ste-Thérèse le mariage de M. Hector Lesage à Mlle Marie-Rose-Angélina Latour. La bénédiction nuptiale sera donnée par le frère de la future mariée, M. l'abbé J. B. A. Latour, vicaire à Montréal et la messe sera célébrée par M. l'abbé James Lesage, du séminaire de Ste-Thérèse, cousin du marié.

× × ×

M. et Mme Paul Lamer, de Bord-à-Plouffe, sont partis ce matin pour Malone où ils visiteront l'exposition.

× × ×

Mlle Constantina Masson, de Ste-Hélène de Bagot, Qué., est depuis quelques jours en visite chez M. et Mme Dorilla Langelier, No 174 rue Ashland, à New-Bedford, Mass.

× × ×

M. Dosithée Deslauriers, ancien maire de Dorval, et Mlle Felvrestine Deslauriers sont partis pour un voyage à la Rivière-du-Loup, au Nouveau-Brunswick et à travers le Maine.

× × ×

Mme Roch Lyonnais ainsi que ses deux jeunes filles Eva et Jeanne sont retournées à Québec après avoir passé une huitaine à Aylmer chez M. J. R. Huot.

× × ×

Mlle Angélina Belec, de la rue Dufferin, est de retour d'un voyage de trois semaines chez M. William Charette, de St-Timothée.

× × ×

M. et Mme Allard de la rue Boyer ont reçu samedi dernier, le 15, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Allard. Parmi les personnes présentes: MM. et Mmes L. Gratton, J. Labelle, W. Desormeaux, H. Gratton, R. Desormiers, A. Belair, A. Gauthier, A. Brunet, Mlles L. Gratton, I. Jérôme, E. O. Bastien, M. Desrosiers, F. Greberry, S. Desormeaux, H. Riendeau, T. et E. Allard.

FAITS INTERESSANTS

Pour presque tous les Hommes, Femmes ou Enfants.

Il y a peu de temps, nous avons publié un article recommandant à nos lecteurs la nouvelle découverte pour la guérison de la Dyspepsie, appelée Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, et les prétentions alors faites, concernant les étonnantes propriétés curatives du remède, ont été abondamment supportées par les faits. Les gens qui sont sur leurs gardes pour essayer les nouveaux remèdes annoncés dans les journaux et qui ont été finalement induits à faire l'essai des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, ont été surpris et enchantés des résultats. Dans nombre de cas, un seul paquet, ne coûtant que 50 cents dans n'importe quelle pharmacie, a opéré une guérison complète, et dans chaque cas on a rapporté les résultats les plus heureux. D'une centaine et plus que nous avons reçues nous n'avons de l'espace que pour en publier quelques-unes des plus récentes, mais nous assurons à nos lecteurs que nous recevons tant de lettres d'approbation que nous publierons chaque semaine une liste nouvelle de témoignages authentiques, volontaires, et nous ne publierons jamais deux fois le même.

De James Yemmeisler, La Crosse, Wis.: Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie me font plus de bien que n'importe quoi que j'aie jamais essayé et j'ai été si satisfait des résultats que j'en ai donné plusieurs boîtes à mes amis qui en ont aussi reçu les mêmes bénéfices.

De Jacob Anthony, Portmurray, New-Jersey: J'ai pris les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie avec les meilleurs résultats. J'ai eu la dyspepsie pendant 6 ans, et j'avais pris une grande quantité de remèdes, mais les Tablettes semblent avoir une bonne prise et je me sens bien. Je suis un cultivateur et un chaufournier, et je recommande cordialement à toute personne qui souffre de l'estomac de prendre ces Tablettes.

De Mme M.K. West, Preston, Minn.: J'ai reçu des bons effets surprenants en employant les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. J'ai donné la moitié de ma dernière boîte à une amie qui souffrait aussi d'indigestion et elle a obtenu les mêmes bons résultats.

De Mme Agnès K. Ralston, Cadillac, Mich. : J'ai pris les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, et je suis beaucoup mieux, et je suis reconnaissante pour le grand bien que j'en ai reçu en si peu de temps.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont un remède qui guérit certainement toutes les formes de l'indigestion. On ne prétend pas qu'elles sont un cure-tout, mais elles sont préparées pour les troubles de l'estomac seulement et les médecins et pharmaciens de partout les recommandent à toutes personnes souffrant de dyspepsie nerveuse, estomac sur ou acide, cardialgie, gonflements ou vents d'estomac et désordres semblables.

UN ENVOYE DU MIKADO

M. Reikichi Ishilde, professeur japonais, chargé par le gouvernement impérial du Mikado de faire une étude des méthodes d'éducation aux Etats-Unis et au Canada, spécialement en ce qui concerne les études supérieures, est actuellement à Montréal.

Une Femme de la Jeune Lorette, Qué., Mme R. Dumont, témoigne publiquement en faveur des Pilules Rouges

Après sept ans de maladie, inflammation de poumons, etc., alors que cinq médecins la laissèrent sans soulagement, huit boîtes seulement de Pilules Rouges la guérirent radicalement.

EXEMPLE A SUIVRE PAR TOUTES LES FEMMES MALADES.

LES PILULES ROUGES, VOILA LE GRAND, L'UNIQUE REMEDE!

Le 11 mai dernier, Madame R. Dumont, bien connue à la Jeune Lorette, Qué., nous adressait l'intéressante communication que des milliers de lectrices parcourront avec intérêt.

Pareil témoignage offert spontanément et rendu avec la profonde conviction et toute la sincérité qui puissent diriger heureusement le si louable motif de servir d'exemple afin d'épargner les autres, n'a certes pas besoin d'explications. D'ailleurs, le récit de Madame Dumont est assez explicite et ne laisse planer aucun doute.

Elle dit :

"Voilà de cela sept ans environ, je contractai une inflammation de poumons, je n'ai jamais pu, avant aujourd'hui, me relever de cette maladie qui dégénéra en faiblesse générale. J'ai continuellement souffert de l'estomac, du foie, du coeur et de la tête. A vrai dire, j'avais mal partout et j'endurais d'atroces douleurs, telle une femme anémique ou poitrinaire très avancée.

Pendant six ans, je fus au lit presque tout le temps. Sur cinq médecins qui me soignèrent successivement, pas un seul n'a pu même soulager mes souffrances et me donner la force de me tenir debout une seule journée sans faillir sur mes jambes. On essaya sur moi tous les remèdes imaginables et toujours sans le moindre résultat.

Je me comptais déjà comme morte tellement j'étais exténuée, pâle, décharnée. Ceux qui m'ont vue alors me disaient qu'il fallait un miracle pour me conserver la vie encore quelques mois.

Cela arriva.

En effet, ce fut un véritable miracle de la science qui s'opéra en moi !

Mieux avisée par les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, j'abandonnai les traitements inutiles que je subissais depuis des années. J'ai également rompu avec tous ces docteurs qui m'avaient arraché tant d'argent et laissé tout mon mal.

Puis je commençai sur le champ à prendre les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Mon rétablissement marque de ce jour-là. Une réaction immédiate se fit sentir en moi.

Quelques semaines plus tard je constatai que les forces me revenaient. Les douleurs disparaissaient aussi rapidement. J'avais la tête moins lourde, l'estomac mieux dégagé et plus libre, mes nerfs se calmaient, le sommeil était plus paisible et l'appétit meilleur. Enfin c'était la convalescence, présage heureux d'une guérison qui fut bientôt complète.

Huit boîtes seulement de Pilules Rouges eurent ce résultat extraordinaire.

Depuis une douzaine de mois j'ai continué à prendre considérablement d'embonpoint, bien que j'aie cessé les Pilules Rouges.

Ce remède si efficace et supérieur à tout ce qui s'est encore vu semble semer dans tout l'organisme de ces germes de santé qui se développent continuellement. Du moins puis-je assurer que j'en éprouve encore aujourd'hui les effets bienfaisants, car ma condition s'améliore chaque jour à mesure que mes forces s'accroissent et que mon sang s'enrichit.

Il est vrai de dire que j'aime toujours de temps en temps à prendre quelques boîtes de Pilules Rouges comme stimulant et tonique et aussi comme préservatif de maladie quelconque.

C'est peut-être là le secret de l'excellente santé dont je jouis depuis un an. Je rends grâce à la Providence qui m'a inspiré de me confier à ces éminentes personnalités que sont les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine et à ces derniers je voue une reconnaissance éternelle pour m'avoir si facilement rendu la santé, la vie et le bonheur !

Mon exemple est à suivre et j'espère qu'il le sera par tant de femmes malades et qui cherchent vainement ailleurs le soulagement et la guérison. C'est à cette seule fin que je viens ici témoigner publiquement en faveur des Pilules Rouges."—Madame R. Dumont, Jeune Lorette, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 2, rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à votre guérison.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

Nous Visons

à faire de la Farine "Five Roses" la farine la plus pure qui puisse se faire. Il nous en coûte plus cher pour atteindre ce haut degré de pureté, mais la bonne réputation que s'est créée la "Five Roses" nous dédommage de nos dépenses supplémentaires. La Farine "Five Roses" est absolument essentielle pour faire une pâtisserie et du pain d'une pureté absolue et est indispensable pour ceux qui apprécient la bonne santé. Ça paiera les ménagères de demander à leurs épiciers la "Five Roses".

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED.
17,19,21

COMMERCANTS BANQUEROUTIERS

Le procès de Berger et de Schuloff au tribunal des Sessions.

Hier, a été commencé devant le juge Choquet le procès de Louis Berger et de Richard L. Schuloff, de la "New York Skirt Co.", qui sont accusés d'avoir conspiré pour frauder les créanciers de cette compagnie.

Deux témoins ont été entendus, Charles Smait, gérant de la maison Vineberg et Cie et A. W. Kendell, comptable de la "New York Skirt Co." L'interrogatoire de ces deux témoins dut d'ailleurs être ajourné en attendant la production des livres de la compagnie.

La "New York Skirt Co." déposa son bilan le 3 avril. Le passif était de $103,000 et l'actif d'environ $10,000. La poursuite dit que les marchandises fournies par les créanciers ont été vendues à vil prix, dans le but de frauder.

Mtres Jacobs et J. N. Greenshields se déclarent prêts à prouver qu'une somme de $21,000 a été donnée à un parent des acusés.

Mtre C. A. Wilson et H. Weinfield défendent les accusés.

SURPLUS DE $8,000,000

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 19. — Le rapport du département de Géologie place le production des minerais du Canada à $68,574,707, pour l'an dernier, soit une augmentation de plus de huit millions sur les chiffres de 1904.

Le Chapeau Le Plus Durable BUCKLEY

BANQUET INTIME

OFFERT A L'OCCASION DU DEPART DE L'UN DES PLUS ESTIMABLES CITOYENS DE LONGUEUIL.

Samedi dernier, M. Charles Quéry, citoyen en vue de Longueuil et des plus avantageusement connus dans le monde commercial à Montréal et dans diverses parties de la province, a été l'objet d'une chaleureuse et sympathique démonstration de la part d'un groupe d'amis intimes, à l'occasion de son départ pour Québec, où il s'en va occuper une haute position commerciale.

C'est par un joli petit banquet où rien ne manquait et qui fut donné à l'hôtel Windsor, tenu par M. E. A. Duval, que les amis de M. Quéry ont voulu lui témoigner l'estime et la considération qu'ils avaient pour lui et faire naître en même temps l'occasion de passer une dernière agréable soirée avec lui.

C'est M. Maurice Perrault, député de Chambly à la législature qui présidait ces agapes véritablement fraternelles ayant à sa droite à la table

M. Charles Quéry, de Longueuil, qui a été banqueté samedi soir par ses amis.

d'honneur le héros de la fête et à sa gauche, M. Bruno Normandin, maire de Longueuil, et Henri Bourdon, secrétaire de l'organisation.

Aux autres tables, on remarquait : les échevins de Longueuil Lasnier, Denicourt, Viger, Millette, Bourdon et Sabourin, ainsi que MM. L. E. Masson, P. H. Lesage, M.D., D. Gareau, Arthur Roy, Geo. W. Quéry, M. G. La Rochelle, avocat de Montréal ; R. Steatworthy, Alex. Thurber, Charles Ledoux, R. R. Elliott, C. E. Gagnon, Jos. Lebeault, Aimé Daignault, Xavier Barbeau, A. W. H. Jones, Léo. Robert, Edouard Béland, C. E. Birs, A. C. Porteous, Geo. P. McClure, E. A. Hewitt, Alexis Audette, Ulric Matte, H. Laurencelle, Ad. Trudeau, Jos. Gauthier, Capt. H. Mandeville, A. B. Lafrenière, Jules Gadbois, R. Lebeau, F. Louis Faure, Chas. L. Pratt, Arthur Jodoin, Henry Cross, L. P. Laurendeau, A. H. Brissette et autres.

Après le dessert, le président proposa la santé du Roi, à laquelle on a bu avec enthousiasme et en chantant le "God Save the King". La santé du maire fut proposée ensuite par M. Léo Robert, avocat, et répondue par M. Normandin lui-même. Les autres santés furent celle du conseil de ville de Longueuil proposée par M. Arthur Jodoin, avocat, et répondue par messieurs les échevins Millette (Thos), Denicourt, Viger et Bourdon; celle de notre hôte où chacun leva son verre, en chantant : "He is a jolly good fellow". Cette santé fut proposée par MM. Michel Larochelle, avocat, de Montréal, Dr R. H. Lesage, A. C. Parteous et H. Cross. M. Charles Quéry y répondit dans les termes les plus choisis, évoquant avec une vive émotion les souvenirs du passé. Sa parole chaude et sympathique fut couverte à maintes reprises par de chaleureux applaudissements.

La santé des dames fut proposée par MM. Alex Thurber et H. Laurencelle et secondée par MM. A. B. Lafrenière et Albert Gingras. M. Louis E. Masson proposa celle de la presse à laquelle répondit M. Henri Bourdon.

Après quelques paroles de remerciements à tout le monde de la part de M. Perrault, chacun se sépara enchanté d'avoir pris part à la plus belle démonstration intime qui ait eu lieu à Longueuil depuis très longtemps.

LE TRUST DES GRAINS

Chicago, 19 — La commission du commerce entre les Etats s'est occupée depuis lundi, du rabais accordé au trust du grain, qui a obtenu des prix spéciaux de différentes compagnies de chemin de fer. La première plainte entendue a été celle faite contre le "Peavey Elevator Co'y", de Omaha, qui aurait obtenu des taux préférentiels sur le "Union Pacific".

Le principal témoin, M. F. G. Heffelfinger, dit que la compagnie Peavey contrôle un tiers du transport des grains par le "Union Pacific".

On achète souvent les grains dans les élévateurs locaux à un centin meilleur marché que la cote de Chicago. Ces grains sont expédiés aux élévateurs du terminus de la compagnie, à Council Bluffs, où on les garde jusqu'à la hausse du marché.

On veut non seulement prouver l'existance d'un trust des grains qui contrôle les prix du marché mais aussi la valeur des récoltes du pays, et leur transport.

DETECTIVE DANS LE DEUIL

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Edesse Machabée, veuve de Joseph Ethier et mère de l'épouse du détective Demers, de cette ville.

Mme Ethier est décédée à Terrebonne, dimanche dernier, à l'âge de 84 ans.

Son service a été chanté aujourd'hui, à Terrebonne.

Nos condoléances au détective Demers et à son épouse.

DEVALISE PAR DEUX VOLEURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Charlemagne, 19 — Dimanche soir, vers onze heures, M. Davies, jeune homme employé à la Cie de Bois de Charlemagne, revenait sur le pont Laurier, lorsqu'il fut accosté par deux voleurs, qui lui sautèrent au cou et le dévalisèrent, lui enlevant 23 dollars et sa montre en or, sans lui faire de mal, cependant.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

L'AFFAIRE DU "METEOR"

AURAIT ETE CHASSE DE PORTSMOUTH EN PLEINE TEMPETE — DENEGATION.

Berlin, 19. — On se plaint ici que le "Météor" vaisseau excursionniste allemand, qui chercha refuge à Portsmouth, Angleterre, pendant une tempête fut chassé par les maîtres du port.

Portsmouth, 19. — Le "Météor" a quitté notre port sans avoir été chassé.

Hambourg, 19. — Si la nouvelle relative au "Météor" est vraie, il y aura échange de notes diplomatiques. La crainte des espions, disent les journaux, rend les Anglais étroits.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a entendu hier les plaidoiries dans les causes suivantes, qui toutes, ont été prises en délibéré:

—La Corporation de la Pointe Gatineau, appelante, et la Cité de Hull, intimée.

Mtre Foran, C.R., avocat de l'intimée, en appelle d'un jugement de l'hon. juge Trenholme, rendu le 17 juillet dernier, et permettant à l'appelante de porter sa cause devant le Conseil Privé. Mtre Foran allègue que l'hon. juge Trenholme n'avait pas juridiction en la cause, vu que le dossier n'était plus devant la Cour d'Appel ; et que de plus dans cette cause il n'y avait pas d'appel au Conseil Privé, vû qu'il s'agissait de matières municipales. Mtre Cousineau, avocat de l'appelante, plaide que l'appel au Conseil Privé existe parce qu'il s'agit de droits futurs. En délibéré.

—Leclerc, appelant vs Dufault, intimé. Il s'agit dans cette cause d'une action en dommages.

Leclerc réclamait $9,780 alléguant que par suite de l'existence d'une digue, appartenant à Dufault, sur la rivière Chibouete, l'eau de cette rivière a tellement monté que sa propriété a été inondé, détruisant ainsi ses récoltes et ses clôtures. La Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe a renvoyé l'action. La Cour d'Appel prend la cause en délibéré.

—La Cité de Sorel, défenderesse appelante, et Provost, demandeur-intimé.

La Cité de Sorel en appelle d'un jugement de la Cour de Revision qui a cassé et renversé jugement du juge Charbonneau renvoyant sans frais l'action en dommages de Provost. Ce dernier réclamait $500 de dommages de la Cité de Sorel, prétendant qu'un certain égout, dans cette ville, était dans un état dangereux et une "nuisance" publique. L'hon. juge Charbonneau a renvoyé l'action parce que le demandeur n'avait prouvé aucun dommage spécifique ; la Cour de Revision, vu la preuve de la défectuosité de l'égout, a condamné la Cité de Sorel à $150 de dommages-exemplaires.

L'appel prétend qu'une ville ne peut être condamnée à des dommages exemplaires, mais seulement à l'amende. — En délibéré.

—Barbe, jr., vs Allard. — Il s'agit dans cette cause de savoir si l'acceptation par M. Barbe d'une donation à lui faite par son père, donation de et des, le rend responsable des dettes même alimentaires de son père. En délibéré.

—La Cie Générale de Boissons Canadiennes, vs le Procureur-Général de la Province de Québec. En 1899, l'appelante obtint ses lettres patentes et sa charte. La loi exige que dans les trois ans de la date des lettres patents, une compagnie commence ses opérations. La compagnie, en cette cause, a failli à cette obligation, et sur demande du Procureur-Général, l'hon. juge Saint-Pierre a annulé les lettres patentes de l'appelante.

Appel est fait de ce jugement pour le motif que la compagnie a été retardée dans son exploitation par des actions indépendantes de sa volonté. En délibéré.

VISITE EPICOPALE DE MGR BERNARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 19 — M. le curé Bernard a annoncée au prône, dimanche, que nous aurons, cette année, la visite de Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, dans le cours de novembre prochain. Durant cette visite, Mgr Bernard donnera la confirmation et bénira probablement les nouvelles cloches de notre église paroissiale. Ces cloches ont été ordonnées en France et devront être expédiées prochainement.

L'annonce de la visite prochaine de notre vénéré évêque a causé une grande joie aux fidèles de notre cité, et nul doute que son passage au milieu d'eux sera marqué par des fêtes grandioses qui témoigneront de la vivacité de leur foi et du bonheur qu'ils éprouvent d'acclamer Sa Grandeur pour une première fois, comme leur nouvel évêque en remplacement du regretté Mgr DeCelles.

LA FACTION O'DELL VAINCUE

New-York, 19 — La faction O'Dell a été littéralement balayée, hier, par la victoire de Herbert Parsons, député, élu contrôleur de l'organisation républicaine dans l'Etat, et de Charles Murphy, le chef de Tammany, qui retient la présidence de l'organisation démocrative. Les élections d'hier signifient que la convention républicaine de l'Etat de New-York sera conduite par les amis du gouverneur Higgins, et que Hearst sera favorisé par les partisans de Murphy.

Concord, N. H., 19 — Charles M. Floyd, de Manchester, a été choisi comme candidat républicain, au poste de gouverneur, hier, contre Winston Churchill, le nouvelliste.

COURRIER DE BUCKINGHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 19 — Le cercle agricole de Buckingham, fera sa douzième exposition annuelle jeudi et vendredi, les 27 et 28 du courant. Le programme des jeux et amusements est très attrayant et laisse croire que cette exposition surpassera toutes les précédentes. Le C. P. R. accordera des billets réduits à un demi-passage entre Ottawa et Sainte-Scholastique.

—L'hôpital, sous la direction des Révérendes Soeurs Grises de la Croix, est ouvert depuis lundi, le 17 du courant. La Révérende Soeur McMillan, est supérieure.

—Mgr l'archevêque J. Thomas Duhamel, sera l'hôte de M. l'abbé E. C. Croteau, curé de la paroisse, mercredi soir, et repartira jeudi midi.

A l'occasion de son passage dans notre ville, Sa Grandeur administrera le sacrement de confirmation à plus de cent enfants qui ont fait, cette année, leur première communion au mois de juin dernier.

UNE MORT ATROCE

UNE JEUNE MERE DE FAMILLE BRULEE VIVE EN ALLUMANT SON POELE.

Saint-Charles, Qué., 19 — Une bien triste nouvelle nous arrive de Saint-Henri, une des paroisses du voisinage. Madame François Roberge, née Onx (Maria) épouse d'un contremaître de M. Gosselin, entrepreneur de Lévis, a été brulée vive hier. Le feu a pris à ses vêtements alors qu'elle tentait d'allumer son poêle. Elle s'est précipitée dans la rue où elle a été vite transformée en torche vivante. Tous les vêtements ont brûlé sur elle et les chairs étaient en grande partie calcinées lorsqu'elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu où elle a expiré ce matin au milieu d'affreuses souffrances. Elle était âgé de 22 ans et mère d'un enfant.

MORT D'UNE NONAGENAIRE

MME VEUVE PIERRE CHARETTE EST DECEDEE, CE MATIN, A L'AGE PATRIARCAL DE 97 ANS.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme veuve Pierre Charette, décédée ce matin à la demeure de son gendre, M. Zotique Lauriault, 330 Dro-

Mme veuve Pierre Charette, qui est décédée ce matin, à l'âge patriarcal de 97 ans, d'après une photographie prise il y a quelques années.

let. La défunte était âgée de 97 ans. Elle a succombé à une attaque de paralysie, après deux heures de maladie seulement. Elle était originaire des Forges du Saint-Maurice.

En dépit de son grand âge, Mme Charette avait gardé la plénitude de ses facultés mentales, et rien ne faisait prévoir une mort aussi subite. Elle laisse pour déplorer sa perte un fils, M. Pierre Charette, et six filles: Mmes D. Lauriault, Z. Lauriault, John Lalancette, Zéphirin Mailloux, Abraham Mailloux et Jean Michelin.

MALADIES DU SANG

Guéries par les Pilules Roses du Dr Williams qui donnent du sang riche et rouge.

Des milliers de femmes souffrent de maux de tête, de dos, d'étourdissement, de langueur et de nervosité. Très peu comprennent que leurs misères proviennent de la défectuosité de leur sang. Elles prennent une chose pour leur tête, une autre pour leur estomac et une troisième pour leurs nerfs. Et cependant, c'est simplement leur sang qui est cause de tout le trouble. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent tout cela, ainsi que d'autres maladies du sang parce qu'elles font du sang nouveau riche et rouge. Mme J. H. McArthur, de St Thomas, Ont., dit : "Les Pilules Roses du Dr Williams m'ont fait un bien immense. Pendant environ dix-huit mois je souffris constamment. J'étais affreusement épuisée et le moindre effort m'abattait. Je dormais mal la nuit et cela m'affaiblissait davantage ; finalement, je dus abandonner de tenir maison et je me mis en pension, car j'étais tout à fait incapable de faire mon ménage. Je pris des remèdes de médecins, mais cela ne me fit que peu ou point de bien. Un jour, une voisine me dit tout le bien que les Pilules Roses du Dr Williams lui avaient fait et elle me conseilla de les essayer. J'en envoyai chercher trois boîtes et pendant que j'en prenais j'éprouvais un changement pour le mieux. J'en eus ensuite quatre autres boîtes et avant de les avoir toutes employées, j'étais complètement revenue à la santé. A me voir, aujourd'hui, on ne croirait pas que j'aie jamais été malade une seule journée, et je puis dire franchement que je dois mon renouvellement de santé aux Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont le plus grand remède qu'il y ait contre la faiblesse, les maux de dos, de côté et l'anémie, toutes les misères qui causent l'indigestion, toutes les souffrances que causent le rhumatisme, la sciatique, la névralgie, la faiblesse et la mauvaise santé, qui résultent de l'irrégularité dans l'approvisionnement du sang. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50, par The Dr Williams' Medicine Co, Brockville, Ont.

L'EXPOSITION DU COMTE DES DEUX-MONTAGNES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 19 — C'est lundi et mardi prochains, les 24 et 25 du courant, qu'aura lieu à Sainte-Scholastique l'exposition annuelle du comté des Deux-Montagnes. Cette exposition promet d'avoir beaucoup de succès. On se rappelle que notre ville a été choisie comme site permanent des expositions annuelles du comté.

L'HOPITAL GENERAL S'AGRANDIT

Le nombre de plus en plus croissant des demandes d'admissian à l'Hôpital Général, a décidé cette institution d'agrandir ses édifices.

A une réunion des gouverneurs de l'hôpital, hier après-midi, on a annoncé que l'achat avait été fait d'un terrain, sur la rue Lagauchetière, en arrière de l'hôpital.

Sur ce terrain sera construit incessamment l'édifice destiné à abriter les gardes-malades. Sur la nouvelle propriété on a aussi décidé d'ériger un édifice contenant le système de chauffage, d'éclairage et la buanderie.

Cette amélioration diminuera les dangers d'un incendie à l'hôpital et agrandira considérablement le local des malades et celui du personnel. Le nouvel édifice aura une superficie de 18,000 pieds, et le coût de sa construction s'élèvera à $18,000.

M. Rodolphe Plamondon, le ténor canadien, et son épouse Mme Plamondon-Dufriche, sont partis aujourd'hui pour Toronto, Niagara et Buffalo. Ils reviendront pour le concert du premier octobre au Monument National.

L'ECHEVIN DAGENAIS

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'HYGIENE CROIT QU'IL FAUT CINQUANTE ET NON PAS SEULEMENT VINGT-UN INSPECTEURS DES ECOLES.

L'échevin Dagenais, président de la commission d'hygiène, est surpris d'apprendre que pendant son voyage à Vancouver, et à la veille même de son arrivée à Montréal, la commission d'hygiène a eu une assemblée et a décidé de nommer 21 inspecteurs médicaux des écoles, et il a dit hier matin au reporter de "La Presse" qu'il ne croyait pas que le nombre des médecins fut suffisant.

"Je désire d'abord, dit-il, déclarer que je suis de tout coeur en faveur de l'inspection médicale des écoles, et c'est moi qui ai obtenu une somme de $3,000 à cette fin. Mais je n'approuve pas du tout la décision de la commission d'hygiène, à moins que le comité des finances et le conseil ne s'engagent à voter la somme nécessaire au mois de décembre, et voici pourquoi : Il y a à Montréal 175 écoles fréquentées par au delà de 50,000 élèves. Cela donnerait à chaque médecin au delà de 3,000 élèves à visiter par jour. Qu'est-ce que vous pensez de la tâche et comment croyez-vous que le médecin s'en acquittera ? Il y a des médecins qui auront 10, 12 ou 15 écoles à visiter par jour. Croyez-vous qu'il soit humainement possible à un médecin de faire un tel travail. Il lui restera ensuite à faire rapport hebdomadaire au bureau d'hygiène.

"Maintenant, si j'ai bien compris les rapports des journaux, la Commission d'Hygiène se proposait de tenter l'expérience de l'inspection médicale des écoles pour trois mois avec les $3,000 qu'elle a à sa disposition. Je dis que nous n'avons pas d'expérience à tenter, nous avons, toute acquise, l'expérience de la plupart des villes américaines et européennes, et nous savons que c'est bon, et que cette inspection rend des services incalculables à l'hygiène publique. Pour moi, la question est celle-ci : La Commission des Finances et le Conseil consentiront-ils avec le peu de ressource à leur disposition, à assurer une dépense de 20 à 25 mille dollars par année. Si oui, nommons 50 médecins et faisons une besogne qui soit profitable et rende service pour l'argent dépensé, si non, il est stupide de dépenser $3,000 pour acquérir une expérience que nous possédons déjà, et retomber dans l'état de chose actuel. L'inspection médicale des écoles n'est pas le côté de l'hygiène publique qui souffre le plus.

"Vous savez qu'il nous meurt chaque été entre 4 et 5 cents bébés par mois, de diarrhée infantile. Vous savez que chez les enfants d'écoles il n'y a pas le quart des décès que nous rencontrons chez les enfants au-dessous de 5 ans et cependant ces derniers sont bien aussi intéressants que leurs aînés. Avec les $3,000 à notre crédit, nommons des inspecteurs de lait et aidons davantage à l'association de la goutte de lait, afin qu'elle puisse envoyer dans les familles qui ont des bébés malades des "nurses" qui enseigneront l'hygiène infantile aux mères : et avec beaucoup moins d'argent vous ferez beaucoup plus de bien que la commission d'hygiène n'en pourra faire avec son projet d'inspection.

"Pour que cette inspection aille bien et rende les services qu'on en attend, il faut une bonne organisation. Il faut un personnel spécial à l'hôtel de ville pour recevoir les rapports des médecins inspecteurs et faire des statistiques. Il faudra un certain nombre d'infirmières pour visiter les enfants déclarés malades à leur domicile et voir si les parents s'occupent de les faire traiter. Car il ne faudra pas exposer les enfants à perdre leur temps dans leur famille. Il faudra voir à ce qu'ils reviennent le plus tôt possible à la classe. Tout cela coûtera cher. Nous sommes à chercher de nouvelles sources de revenu, pourquoi ne pas attendre que nous soyons en position de faire la chose bien."

LA CUISSE FRACTUREE

Giovanni Valade, un Italien domicilié au No 546 rue Saint-Timothée, a failli être broyé par un tramway, hier soir.

Valade revenait de son travail, vers 6.30 heures, lorsqu'en voulant sauter à bord d'un tramway en mouvement, en face de l'Aréna, il perdit prise et alla rouler sur la voie opposée.

A ce moment, un tramway arrivait, mais l'Italien eut le temps d'éviter le véhicule.

Il fut néanmoins transporté à l'hôpital Victoria, souffrant d'une fracture de la cuisse gauche.

NOUVELLES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 19 — Une grosse transaction qui s'est faite cette semaine, montre la confiance des hommes d'affaires dans le réveil commercial de Valleyfield. MM. Elias Gauthier et Alfred Masson ont fait l'acquisition des propriétés et du stock de liqueurs de M. J. H. Lebeuf, coin des rues Sainte-Cécile et Nicholson.

—Le club de baseball Valleyfield continue sa série de victoires. Dimanche, au parc Saint-Jean-Baptiste, dans une lutte mouvementée avec les Mascottes, il est sorti victorieux par un score de 15 à 10.

Une autre partie sera jouée dimanche prochain, au parc contre un fort club de Montréal.

—Une partie intéressante de baseball s'est jouée dimanche, entre les Saint-Laurent et les Jeunes Montcalm, tous deux de notre ville. Les Montcalm ont triomphé par un score de 12 à 6.

—Samedi après-midi, le club nautique de Valleyfield avait organisé deux courses de yachts ; ces courses ont eu lieu dans le canal de Beauharnois, et tous les propriétaires de yachts de la cité y ont été admis. Voici le résultat de ces courses :

1. Coupe offerte par M. Achille Bergevin, M. P. P., gagnée par "Dynamo", à M. Félix Sévigny.
2. Course pour les petits yachts, 2 prix : 1er, "Foudroyant", à M. French ; 2e, "Togo", à M. Wilfrid Plante.

BERTRAND-VIDRICAIRE

Hier matin, à l'église Saint-Pierre, a eu lieu le mariage de M. Léo Bertrand, épicier, avec Mademoiselle Marie-Louise Vidricaire, fille de M. Cléophas Vidricaire, hôtelier de la rue Notre-Dame. L'église était remplie d'amis et de connaissances venus pour assister à une cérémonie des plus touchantes. Une quantité de riches cadeaux ont été envoyés aux nouveaux époux. Après la cérémonie M. et Mme Bertrand sont partis en voyage à New-York et Philadelphie.

LA LIGNE DOMINION

M. H. B. Roper, président de la Dominion et de la Leyland Line, est à Montréal. Cette visite fait renaître la rumeur que deux nouveaux vaisseaux seront placés sur la route du Saint-Laurent, pendant la saison prochaine, par la ligne Dominion. Cette augmentation serait rendue nécessaire pour remplir le contrat du transport des malles, le samedi.

LE PROCES D'UN SENATEUR

Halifax, N. E., 19 — Le procès du sénateur John Lovilt, président de la Banque de Yarmouth, est commencé aujourd'hui à Tuskett. Le sénateur Lovilt est accusé d'avoir récemment signé des états incorrects et de les avoir envoyés au département des Finances, à Ottawa.

UN MAGNIFIQUE INSTRUMENT

On exposera pendant quelques jours, dans les vitrines de MM. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, un piano grand, superbement marqueté, sortant de l'ancienne maison Heintzman and Co. Ce piano avec celui incrusté d'or fait pour l'hon. M. Parent est un des plus grands points d'attraction de l'exposition nationale à Toronto. Il a été acheté par un citoyen éminent de Montréal. 268-2

Vieilles fourrures refaites et remises comme neuves chez :
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boite.

LA PECHE DANS LE LAC SAINT-LOUIS

TROIS SUPERBES MASKINONGES PRIS DANS LE LAC SAINT-LOUIS PAR DEUX PECHEURS DE BEAUHARNOIS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Beauharnois, 19 — La pêche dans le lac Saint-Louis semble s'améliorer beaucoup. C'est sans aucun doute le résultat des mesures prises par le département des pêcheries pour la protection des poissons.

Depuis quelque temps les pêcheurs reviennent tous satisfaits de leurs excursions. Ainsi dimanche deux de nos plus habiles amateurs de pêche de cette ville, MM. Napoléon Allard et Achille Marchand, tous deux membres du club de pêche et de chasse du lac Saint-Louis, après quelques heures de pêche sur le lac, revenaient avc trois superbes maskinongés pesant 40 lbs, 28 lbs et 21 lbs, un total de 89 livres de poisson de la première espèce.

A leur arrivée à Beauharnois il se fit un rassemblement d'amateurs de pêche et aussitôt commencèrent les conjectures quant à la pesanteur des trois pièces. Pour mettre fin à toutes discussions, nos deux amateurs, suivis d'une foule d'autres, se rendirent à la balance publique et pesèrent les trois maskinongés avec le résultat plus haut mentionné.

Avec la mise en vigueur des lois de pêche et une bonne surveillance de la part des garde-pêche, Beauharnois va redevenir comme autrefois un endroit de pêche de première classe.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

PONT VIAU, CO. LAVAL

Etaient en visite, dimanche dernier, chez M. W. J. Nelson : M. Elz. Champoux, député-protonotaire et son fils, M. Chs Champoux, avocat, tous deux de Montréal.

—La rivière des Prairies est excessivement basse, cet automne. Ce qui n'est pas arrivé depuis 17 ans, on peut aller très loin dans la rivière en sautant de pierre en pierre à pied sec.

—Les résidents sont très ennuyés des chasseurs le dimanche. On se sert de carabines, ce qui est un grand danger non seulement pour les propriétaires, mais aussi pour leurs animaux. Plusieurs sont décidés de sévir rigoureusement contre les délinquants.

—Les labours sont commencés, mais la terre est excessivement dure, ce qui rend le travail encore plus ardu.

—Nombreux étaient les étrangers dans les alentours du Pont Viau et du Parc Laval, dimanche, vu la belle température d'été que nous avions.

—Beaucoup de citadins qui sont venus passer la belle saison parmi nous s'en retournent et avec regret, mais bien résolus de revenir le printemps prochain.

—Un de nos résidents, M. Stanislas Meilleur, a failli se faire tuer, jeudi dernier, en défaisant un vieux bâtiment dont un pan lui est tombé sur le corps. C'est avec difficulté qu'il a pu être retiré de sa triste position. Maintenant, il peut marcher un peu. Il est le président de la Commission scolaire du Parc Laval.

HAWKESBURY

MM. David Goulet, photographe, et Florian Dumont, sont revenus enchantés d'un voyage à Ottawa.

—M. C. Chaurest, agent de "La Presse," était de passage ici à l'hôtel Milette, ces jours-ci.

—M. Eugène Roch est à Sasfield, cette semaine.

CHARLEMAGNE

Les billots de la Cie à bois descendent difficilement et si nous n'avons pas de pluie d'ici une semaine, cette compagnie sera obligée de suspendre ses opérations.

—Mesdemoiselles Antoinette Leclerc et Yvonne Rousseau, de Montréal, sont venues faire visite à mademoiselle Antoinette Hervieux, de Charlemagne.

—MM. James Burns et Cyprien Gauthier sont revenus d'une chasse fructueuse aux canards, sur le lac Saint-Pierre.

MATTAWA

Une belle et imposante cérémonie eut lieu en notre église, dimanche soir, à l'occasion de la clôture d'une retraite prêchée en anglais et en français par les RR. Pères Hénault et Boissonnault, tous deux Oblats de Marie Immaculée.

Une procession dans l'enceinte de l'église fut faite par les enfants de l'école des Soeurs Grises, représentant les quinze mystères du Rosaire.

Chaque mystère était représenté, le joyeux par une bannière blanche, le douloureux par une rouge et le glorieux par une jaune.

50 fillettes vêtues de blanc, une couronne sur la tête et tenant une bannière plus petite dans leurs mains, figuraient les 50 "Ave" de chaque chapelet formant le rosaire.

Les petits garçons de la Ligue du Sacré-Coeur, bannière en tête et portant un cierge allumé, fermaient la procession.

Deux cantiques et le chant du salut furent très bien rendus par ces enfants.

L'illumination des autels était splendide.

GRANBY

Les 13 et 14 du courant étaient jours de l'exposition. Il y avait une foule considérable sur le terrain de la G.A.A.A. Plusieurs prix ont été donnés aux exposants.

Le vendredi soir, deuxième jour de l'exposition il y eut à l'hôtel de ville, une soirée dramatique et musicale donnée par des amateurs sous les auspices de la fanfare. Il y avait salle comble.

—Les entrepreneurs de l'église sont à finir les autels. Tout sera prêt pour la fin du mois. Les autels seront inaugurés pour les "Quarante Heures".

—Nous avons un deuxième vicaire pour déservir la paroisse, M. l'abbé Phaneuf.

—La récolte n'est pas des plus abondantes, mais les grains sont de bonne qualité. Les pommes sont très abondantes.

DESCHAMBAULT

Mlle Georgiana Proulx, fille de feu Jos Proulx, est dangereusement malade. Son père, M. l'abbé Art Proulx, vicaire à la jeune Lorette, est au chevet de la malade. Elle est sous les soins du Dr C. Mayrand.

—M. et Mme Rosaire Thibaudeau, sont en voyage de noces chez M. Norbert Thibaudeau.

—M. George Letourneau, est allé se promener à Montréal et à Chateauguay.

—M. et Mme Alphonse Trépanier sont en promenade chez leurs parents aux Ecureuils.

—M. le Dr et Mme Dufresne, de Shawinigan et leurs enfants étaient en promenade chez leurs parents, la semaine dernière.

—M. Fortunat Naud, était aux Grondines la semaine dernière.

ST TITE DE CHAMPLAIN

La gare Garneau Junction a été réduite en cendres dimanche après-midi, ainsi que le réservoir et une autre petite maison située en face de la gare. On suppose que le feu aura été mis par un train de fret du Grand-Nord, qui est passé là vers les deux heures.

—M. et Mme Edouard de Carufel, sont en visite chez le docteur Lacoursière.

—Mlles Léonie et Alice Lescadre de Saint-Léon, chez le Dr L. N. Auger.

LAC SAINTE-MARIE

M. Auguste Trudel, inspecteur du gouvernement pour les fromageries, était de passage ici cette semaine: il était l'hôte de M. Théodore Baribeau, marchand du Lac Sainte-Marie.

—Le secrétaire Alph. Legault, et le maire Bernard Sage et M. Théodore Baribeau, sont allés à Hull en affaires.

—L'Ecole du village du Lac Sainte-Marie, est ouverte et sous la direction de Mlle Catrine Brochu.

—Il y a encore deux écoles sans institutrices, celle du No 2 et celle du No 3.

—M. Jos Chamberland a acheté la ferme de Jean-Baptiste Paquette, du Lac Ste-Marie.

—M. Jules Laramée, marchand, exploite actuellement une mine très riche.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS

La récolte du grain achève et les cultivateurs remarquent avec contentement qu'elle est magnifique, tant par la quantité que par la qualité.

—Notre couvent a ouvert ses portes à soixante-cinq élèves pensionnaires: c'est un résultat satisfaisant.

VAL RACINE

Joseph Turcotte, âgé de 8 ans, fils de J. J. Turcotte, marchand, s'est fait une affreuse blessure à la jambe en jouant avec d'autres petits garçons, avec une scie à découper, dans la boutique de M. Ludger Boisclair, menuisier, il devra prendre un repos forcé.

—M. Joseph Martelle, en travaillant, s'est donné un coup de hache à un pied.

—A une assemblée des commissaires d'écoles, M. Ludger Boisclair a été élu président. On prélèvera $1.26 par cent pour cotisation scolaire, durant l'année scolaire 1906-1907.

LAC MEGANTIC

Le gouvernement a décidé de donner un nouveau terrain pour le club de tir. Nous sommes heureux de l'apprendre, car il était à craindre que Mégantic ne fut négligé sous ce rapport. Le brillant succès de MM. Dr McGregor et M. Carpenter, à la Pointe aux Trembles, et surtout à Ottawa, comme représentants de l'association de tir de Mégantic, a attiré la prompte action des autorités pour établir en cette localité un terrain propice pour le tir à la cible. Les tireurs de Mégantic pourront alors avoir l'opportunité de pratiquer mieux que par le passé, ce qui les aidera à se distinguer encore mieux parmi les meilleurs tireurs du Dominion et de l'Empire.

—Dans la soirée de dimanche dernier, notre district a été visité par un violent orage électrique, accompagné de pluie et de grands vents. L'orage a causé des dégâts dans les chemins, qui furent convertis en véritables ruisseaux.

—On annonce pour la fin de septembre des courses de chevaux au nouveau terrain d'exposition.

—Avec le retour de la saison de chasse nous arrivent un grand nombre de visiteurs ; les uns se rendent aux clubs de chasse, les autres aux camps privés. Le gibier est en abondance, cette année.

—A l'occasion de la clôture de l'exposition de Scotstown, le club de baseball de Mégantic a joué avec le club de La Patrie sur le terrain de l'exposition pour le championat du comté. Les Mégantic sont sortis victorieux par un score de 16 à 3. La partie était jouée pour une coupe, en argent présentée par les directeurs de l'exposition. Le Club de La Patrie viendra jouer ici le 26 du courant, à l'occasion des courses qui auront lieu ici à cette date.

JONQUIERE

La soumission acceptée pour la construction de l'aqueduc dans le village de Jonquière, a été celle de Girard et Desbien, de Chicoutimi ; montant, dix-neuf mille huit cents piastres. Le contrat a été signé entre la corporation et eux la semaine dernière, et les travaux doivent commencer cette semaine.

—Deux décès ici cette semaine, ceux de M. Eusèbe Girard, à l'âge de 84 ans, et de madame Côme Guérin, de la Malbaie, qui était en promenade chez son fils, et qui est morte à l'âge de 66 ans.

VILLE-MARIE

M. Bernardin Desrochers, fils de M. Franz Desrochers, l'entrepreneur bien connu, vient d'épouser Mlle Marianne Gauthier, fille de M. Eusèbe Gauthier, du Canton Guigues. Ils sont partis pour un voyage de noces à Montréal, Saint-Lin, L'Assomption, etc.

—La Révérende Soeur Demers, supérieure générale des Révérendes Soeurs Grises, d'Ottawa, est ici pour choisir un endroit en vue d'y construire un pensionnat à Ville-Marie.

ASCOT CORNER

M. l'abbé Roméo Brassard, vicaire à Saint-Léonard, était en visite chez M. Aimé Proulx, jeudi dernier.

— M. Agenard Turcotte, en visite chez M. le curé Perrin, est retourné au séminaire de Sherbrooke.

—Mme veuve Brassard était de passage chez M. E. L. Darche, la semaine dernière.

SAINT-MATHIEU

M. Oct. Lemieux, de San Francisco, Cal., est en visite chez M. J. A. Bérubé, maître de poste de Saint-Fabien. M. Lemieux n'était pas revenu ici depuis 38 ans. Il est natif de Saint-Simon.

GRAND MECHINS

Les exercices des Quarante Heures ont eu lieu ici, cette semaine. Les RR. MM. Dufour, de Cap Chat, et M. Gagnon, de Sainte-Félécité, et M. le vicaire de Sainte-Anne des Monts sont venus prêter leur concours à notre curé. Pour la circonstance l'église avait été décorée de banderoles et de fleurs naturelles par Mlles Marie-Anna Côté, institutrice, aidée de Mlles Antoinette et Bernadette Lemieux.

— L'inspecteur d'écoles, M. Chabot est de passage ici où il donne des conférences pédagogiques aux institutrices de notre municipalité.

STE ANNE DE LA PERADE

Dimanche, le 9 du courant, avait lieu l'installation solennelle de l'Alliance Nationale, bureau de perception de la Pérade, No 186, sous la présidence de M. Chs Duquette, inspecteur général de l'association. M. l'Inspecteur était assisté de M. J. E. Leboeuf, membre du cercle Saint-Casimir No 82. Les officiers de ce nouveau bureau de perception sont: Président: M. Zotique Grandmont; Membres du comité de Surveillance: Alp. Fiset et Eugène Bureau; Percepteur, Alphonse Gauthier; médecin examinateur, Dr F. A. Marcotte.

Ce nouveau bureau, qui compte parmi ses membres un certain nombre des principaux citoyens de Sainte-Anne de la Pérade, formera tout prochainement, il n'y a pas de doute, un des beaux cercles de l'Alliance Nationale.

GRAND'MERE

Une fête des plus agréables a réuni, mardi dernier, le 11, à la demeure de M. J. B. Isabelle, tout un groupe d'amis, avides de plaisir et de gaieté.

C'était à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de naissance de Mlle Oliva Isabelle, de Manchester, E. U., en promenade à Grand'Mère, depuis cinq semaines.

Une adresse due à la plume de M. l'avocat Dalphond lui fut lue, et une très jolie bague, un plateau et un bouquet lui furent présentés.

Parmi les assistants, nous avons remarqué, outre l'héroïne de la fête, Mesdames Isabelle et Gagnon, Mlles Fabiola Durand, Blanche, Isabelle et M. Soucy, MM. Onésime Giguère, J. B. Isabelle, Adélard Allaire, Maurice Désilets, A. Vandelac, Alfred Gagnon, J. B. Dalphond, M. Young, Dr Houle, F. Milot, J. Achille Comeau, M. Gagnon, U. Dupont, Guillemette, Ed. Bélanger, W. Damphousse, et un grand nombre d'autres.

BOUCHETTE

Les travaux de notre nouvelle église, dont la bénédiction de la pierre angulaire aura lieu vers le milieu d'octobre, avancent rapidement sous l'habile direction de M. Emile Boileau.

Les paroissiens de Bouchette seront fiers d'avoir la plus belle église de la Gatineau.

—M. V. Daigneault, commis chez M. Thom. Grace., est entré chez M. Jules Patry, marchand, d'ici.

—M. J. A. Côté, jeune médecin, qui a passé ses examens avec distinction, en juillet dernier, est arrivé pour demeurer avec nous.

—Si l'eau ne monte pas dans la Gatineau, il est tout probable que les billots ne pourront flotter jusqu'à Ottawa, cet automne.

—Mlles Lizzie et Mary Skekin, du Lac Sainte-Marie, sont depuis quinze jours chez M. L. H. Marleau.

—M. Denis Clément, hôtelier de Gracefield, était chez son frère, ici, dimanche.

—Les récoltes sont en partie terminées, ici, et plusieurs de nos cultivateurs sont allés prendre un repos bien mérité à Ottawa, pour l'exposition.

MALAISE DANS L'ESTOMAC

Ces douleurs contribuent à établir le mérite de Nerviline de Polson. Elle guérit tout de suite les nausées et l'indigestion, règle l'estomac et vous rend bien. Tout cela pour 25c la bouteille. (7)

MAISONS D'EDUCATION

Cours LEBLOND
DE BRUMATH ET DE BOISSIEU
122 Saint Denis.
Le plus ancien cours fondé au Canada pour la préparation à tous les examens : Droit, Médecine, Art Dentaire, Pharmacie, Ecole Polytechnique etc. Etudes Classiques rapides. Succès constant.
S'adresser 476 Rue Dorchester Est. 257-18

The Montreal Business College
46 rue Université, coin Ste-Catherine
CINQ PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.
Trois pour la dernière méthode de sir Isaac Pitman et deux pour le français et l'anglais, d'après le même système. Clavigraphie au clavier et semi-vue, comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées et toutes les entrées faites d'après les documents commerciaux ; calcul rapide et exact et calligraphie courante.
Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans.
Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.
Adresse : J. D. DAVIS, principal. 261-26

SAINT-LOUIS N'EST PAS PROTEGE

M. Howe, de Toronto, inspecteur général des compagnies d'assurance du Canada, a fait hier l'inspection du département des appareils à incendie, à Saint-Louis. Il a constaté que la pression de l'eau était généralement de 28 à 38 livres, tandis qu'elle devrait être de 70 livres, au moins.

LE DR CHARLES MONOD

Les médecins de Montréal offriront lundi prochain un banquet au Dr Chs. Monod, professeur agrégé de la Faculté de Paris, membre de l'Académie de Médecine de France et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ce banquet aura lieu dans les salles du club Lafontaine.

Voyez si vos vieilles fourrures ont besoin d'être réparées, c'est le temps.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2339. DEMANDE. — Ouvrier. — La poussière de diamant dont on recouvre certaines pierres à aiguiser porte, paraît-il, un nom spécial, quel est-il ?

REPONSE. — C'est ce qu'on appelle l'égrisée.

2340. DEMANDE. — Républicain. — Depuis combien de temps la République existe-t-elle en France ?

REPONSE. — Il y a tout juste trente-six ans le 4 septembre courant, que la République fut proclamée à Paris.

2341. DEMANDE. — Ménagère. — Comment faut-il s'y prendre pour rendre à l'argenterie son lustre primitif ?

REPONSE — On mélange de la crème de tartre, de l'alun et du blanc d'Espagne pulvérisés, en mettant une égale quantité de crème de tartre et de blanc d'Espagne, mais seulement la moitié de l'une de ces doses d'alun. On fait dissoudre ce mélange dans de l'eau, et l'on s'en sert pour frotter l'argenterie avec une brosse très douce ; on la rince ensuite dans de l'eau pure ; on l'essuie avec un morceau de peau.

2342. DEMANDE. — Celtic — Pouvez-vous me dire la date précise de l'exécution de Whelan, le meurtrier de l'honorable T. Darcy McGee ?

REPONSE — Ce fut le 11 février 1869.

2343. DEMANDE — Juliette — Donnez-moi, s. v. p., une recette pour nettoyer un grand miroir sur lequel les mouches, hélas, s'en sont donné à coeur joie tout l'été.

REPONSE. — On nettoie les glaces avec une éponge fine, humectée d'eau mélangée d'alcool ; on aura pilé et tamisé de l'indigo ; on mettra une petite quantité de cette poudre sur un morceau de linge fin, on s'en servira pour frotter la glace vivement et légèrement ; on l'essuiera de suite avec une peau de daim spécialement consacrée à cet usage.

L'indigo en poudre est préférable au blanc d'espagne tamisé, parce qu'il restitue aux miroirs tout leur éclat. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de laver les glaces, on en entretient le poli en les frottant avec un linge roulé, qu'on a, au préalable, rempli d'indigo en poudre.

2344. DEMANDE. — Libéral. — Est-ce longtemps après l'arrivée des libéraux au pouvoir d'Ottawa, que l'honorable M. Dorion a été fait juge en chef de la Cour du Banc de la Reine à Montréal.

REPONSE : — C'est le 1 novembre 1873 que l'honorable Alexander Mackenzie a été appelé au pouvoir, en remplacement de sir John Macdonald, démissionnaire, et c'est le 1er juin 1874 que l'hon. M. Dorion a été porté à la présidence de la Cour du Banc de la Reine.

2345. DEMANDE. — Obligé. — Pourriez-vous me donner un moyen efficace pour laver les laines sans qu'elles refoulent ? Quelle est la véritable manière de se mettre la cuillère à la bouche : est-ce par le bout ou par le côté ?

REPONSE : — La première question a reçu sa réponse mardi, No 2337.

Il fut un temps où l'on prescrivait de porter la cuillère à la bouche par le bout ; aujourd'hui, du moins pour le potage, on permet le côté de la cuillère.

2346. DEMANDE. — Croquet. — Le maillet dont on se sert pour jouer aux jeux de boules, a-t-il un nom particulier, ou doit-il s'appeler maillet ?

REPONSE : — Le maillet qui sert aux jeux de boules, s'appelle de son vrai nom "mail."

2347. DEMANDE. — Sudiste. — Trouve-t-on à Montréal la banane séchée et comment la prépare-t-on ?

REPONSE : — Les bananes séchées que nous fournit le commerce, à Montréal, nous viennent des Etats-Unis. Le principe de la fabrication est très simple : les bananes décortiquées sont enveloppées dans des feuilles de raphia et sont soumises à une forte pression, qui les transforme en une sorte de gros saucisson que l'on débite en tranches suivant les besoins. La dessication se fait soit au soleil, soit au moyen d'évaporateur à air chaud.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 19 — L'hon. M. Belcourt, M. P., est de retour de sa villa d'été, sur la Gatineau, où il a pris un repos prolongé, qui lui avait été ordonné par son médecin. Il est question de M. Belcourt comme devant succéder à M. le juge Burbidge, à la Cour d'Echiquier.

—M. Wm. Power, M. P., pour Québec-Ouest, est ici depuis quelques jours. Il est question de l'entrée prochaine de M. Power dans le ministère, sans portefeuille.

—Le procès du nommé Alf. Barré, de Hull, pour désertion du toit conjugal et autres accusations, est remis à mardi prochain. En attendant, le prisonnier est au clou.

—Un bambin âgé de 10 ans, fils de M. J. L. Deacon, domicilié rue Wilbrod, s'est fracturé une jambe en tombant d'un arbre.

—S. G. Mgr Duhamel s'objecte à l'entrée du chemin de fer du Grand-Nord, à Ottawa en traversant le cimetière Notre-Dame.

Le tracé des ingénieurs coupe une pointe du cimetière, lequel est très étendu.

—Il y a actuellement dans les divers hôpitaux de la ville, une quarantaine de personnes souffrant des fièvres typhoïdes. Si l'on prend en considération la période de grandes chaleurs que nous venons de traverser, et le bas niveau de l'eau de la vière, il est réellement surprenant qu'il y ait si peu de cas de fièvres typhoïdes dans une ville comme la nôtre, où il y a plus de 65,000 âmes.

—A partir du 20 du courant, il sera donné gratuitement aux membres en règle de l'Institut Canadien d'Ottawa, tous les jeudis autant que possible, une causerie qui durera un quart-d'heure, sur divers sujets intéressants.

M. Henri Desjardins, notaire et poète, aura les honneurs de la première petite conférence intime, jeudi prochain. Il tira une partie d'un travail sérieux en dix leçons, dont il est l'auteur, sur la poésie et sur ce qu'elle doit être au point de vue artistique.

—Le jeune Gerald Kirwan, d'Ottawa, que l'on croyait mort dans la forêt de la région du Lac Témiscamingue, a été retrouvé mourant de faim et de fatigue. Le malheureux s'est égaré dans la forêt et il a vécu pendant cinq jours de racines et de fruits sauvages.

Le jeune Kirwan est venu reprendre ses cours à l'Université d'Ottawa.

—Mgr Routhier, V. G. du diocèse, vient de faire connaître un projet qui a pour but l'augmentation des revenus annuels de l'orphelinat Saint-Joseph.

—Les capitaines Jas. Duguay et C. Gendron, du 18e régiment, et J. A. Milot, du 83e, et les lieutenants Y. Montreuil, du 87e; G. N. Blais, du 61e ; A. Bélanger, du 17e; D. Savard, du 40e ; R. Lavergne, du 61e ; et G. Taschereau, du 92e, ont passé avec succès les examens de l'école de mousqueterie. Le capitaine Milot et le lieutenant Montreuil se sont particulièrement distingués.

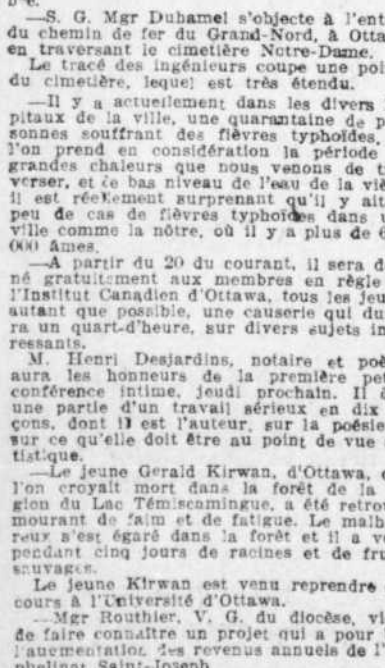

LE DESASTRE DE HONG KONG

LE TYPHON A FAIT MILLE VICTIMES ET A CAUSE DES DOMMAGES POUR DES MILLIONS.

Manille, 19. — 3 heures de l'après-midi. — Les dernières dépêches de Hong Kong disent que mille personnes ont perdu la vie au cours de la rafale qui a balayé la ville et le port, hier. Les pertes éprouvées par les armateurs et par les propriétaires d'immeubles se chiffrent à plus de dix millions.

Douze vaisseaux furent engloutis, vingt-quatre furent lancés au large, sept furent avariés. La moitié des embarcations légères du port est détruite. Il va sans dire que les paquebots n'ont pu être déchargés vu l'absence d'allèges.

Un transatlantique inconnu, venu en collision avec le steamer anglais "Strathmore", l'a fortement endommagé et a fini par couler bas.

D'après la liste dressée jusqu'à l'heure actuelle, les vaisseaux naufragés ou endommagés sont :

Le "Johanne" (allemand) parti de l'île Deli, près Jaca, le premier août. Construit à Luheck, en Allemagne, en 1903, appartient à M. Jehan. Il jauge 952 tonneaux net.

Le "Falshan" (anglais) construit à Leith, en 1887, jaugeant 1,425 tonneaux net, collision avec le "Polynésien" (français).

Le "San Cheung" (anglais) construit à Hong Kong en 1902, jaugeant 389 tonnes.

Le "Monteagle" (anglais) de la compagnie du Pacifique, parti de Vancouver, jaugeant 3,492 tonneaux, construit à New Castle en 1899. Légèrement avarié.

Le "S. P. Hitchcock", (américain) arrivant de Manille en partance pour Baltimore, appartenant à I. E. Chapman et Cie, de New-York, portant un équipage de 24 hommes et jaugeant 2,086 tonneaux, construit à Bath Me., en 1883. Echoué haut sur le rivage.

Le "Prinz Waldemar" (allemand), North German Lloyd, jaugeant 1,737 tonneaux, voyageait entre Brême et la Chine.

Le "Kwang Cho" (anglais) construit à Hong Kong, en 1902, appartenant à des armateurs de Shanghaï, jaugeant 507 tonneaux.

Le "Wing Hai" (anglais) jaugeant 578 tonneaux, construit à Hong Kong, 1902.

Le "Apeurade", allemand, construit à Hambourg, en 1889, jaugeant 611 tonneaux, échoué sur l'île Stone Culler.

Le "Signal", allemand, construit à Kiel, jaugeant 907 tonneaux.

Le "Petrarch", allemand, arrivé récemment de Saïgon, construit à Shields Sud, en 1877, jaugeant 1252 tonneaux.

Le "Emma Luyken", allemand, arrivé des îles Maurice, jaugeant 1,109 tonneaux.

Le "Strathmore", le "Loong Sang", le "Chip Sing", le "Monteagle", le "Signal", le "Emma Luyken", le "Changsha", le "Sexta", le "Kowloon" et une vingtaine d'autres sont échoués.

Le "Sorsogon" et le "Johanne" sont en panne.

La canonnière anglaise "Moorhen" fait eau de toutes parts.

Un contre-torpilleur français est à la grève et deux autres tirent leurs ancres dans le havre.

L'"Empress of Japan", de la ligne du Pacifique, a été sauvé par les remorqueurs.

Le "Charles Hardouin", français, est dématé et fortement bosselé.

Un vaisseau "tramp" a frappé le contre-torpilleur français la "Fronde", tuant 20 hommes. Le "Francisque" est échoué.

Les quartiers militaires et les édifices temporaires du quartier sont démolis.

A SAINT-LIBOIRE

Exposition du comté de Bagot, le 25 du courant.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Liboire, 19. — L'une des plus belles expositions de comté de la Province aura lieu à Saint-Liboire, mardi, le 25 septembre 1906, sous la direction de la Société d'Agriculture de Bagot. Environ 1200 à 1500 exhibits figureront sur le terrain, et au-delà de 500 prix seront offerts aux compétiteurs,

Le même jour, à 3 heures p.m. il y aura courses de chevaux sur le terrain de l'Exposition. La 1ère course sera pour les chevaux du comté, et une autre sera offerte à tous les chevaux.

Les directeurs n'ont rien épargné pour faire de cette exposition l'une des plus importantes qui aient encore eu lieu dans le comté de Bagot, et ils espèrent qu'un public plus nombreux encore que par le passé assistera à cette grande fête agricole.

La compagnie du Grand-Tronc a généreusement accordé une réduction de ses prix de passage de Montréal et de Sherbrooke à Saint-Liboire, et stations intermédiaires. Elle émettra des billets de retour entre ces diverses stations à Saint-Liboire au prix d'un passage simple de première classe, l'après-midi de la veille de l'exposition et le jour même, et bons pour retourner le lendemain de l'exposition.

A LACHINE

M. Napoléon Robert, chef de police de Lachine, nous fournit les informations suivantes :

Depuis quelque temps, des vagabonds infestent les environs, et les autorités ont décidé de mettre un frein à cet état de choses.

Lundi, un nommé John Warning a été traduit devant les juges de paix Gareau et Allard, sous l'accusation de vagabondage, et a été condamné à trois mois de prison.

Thomas Roy dit Portelance, pour même offense, devra passer un mois en prison.

Joe Hill, sauvage de Caughnawaga, encore un vagabond, a été condamné à deux mois de prison.

Dans deux des causes, l'amende a été refusée.

—Samedi matin, le feu a éclaté chez M. Louis Pilon, 20ème avenue, causant un dommage d'environ $400. La brigade est arrivée à temps pour empêcher les flammes de se propager à la manufacture de MM. McLaren Bros et Cie.

—Deux beaux chevaux de prix ont été trouvés errants dans la 42ème avenue, à Lachine. Ils avaient attachés à la tête le nom de M. John Innes, Lachine. Le chef de police ne sait trop quoi en faire, vu que personne n'est venu jusqu'à présent, les réclamer.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

A QUEBEC

DEUX VICTIMES DU FEU — LE BILAN DE L'HOTEL VICTORIA — RESTAURATEUR DISPARU.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 19. — Madame Henri Roberge, de Saint-Jean Chrysostôme, a succombé hier aux brûlures qu'elle s'est infligées avant-hier, à Saint-Henri de Lévis. Transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, elle a expiré hier, après d'atroces souffrances. Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête.

—Le coroner Jolicoeur tiendra aussi une enquête au sujet de la mort d'un petit garçon de sept ans, enfant de M. Déry, qui s'est brûlé lundi en jouant avec des allumettes, à la demeure de ses parents, rue Sainte-Geneviève Le Dr Faucher, fut appelé en toute hâte, mais il n'a pu sauver l'enfant qui a succombé dans la nuit d'hier.

—Le bilan de l'hôtel Victoria, qui est en faillite, a été déposé au greffe des faillites, L'actif s'élève à $14,851, comprenant $13,000 en meubles, $1,000 en stock de restaurant, et $851 en dettes. Le passif s'élève à $13,628.99. Les principaux créanciers non privilégiés sont: P. J. Côté, $1,025.83; E. Roumillac, $1,188.31; Mme A. Resther, $4,000; MM. A. Picard, B. Léonard, Frs Parent et Ed. Paquet sont créanciers privilégiés pour $2,000.

—On dit qu'un restaurant de la Basse-Ville, dont les affaires n'allaient pas à merveille depuis quelque temps, est parti pour des lieux inconnus, laissant pour déplorer son départ un grand nombre de créanciers.

—Les employés du tramway de Québec, seconde division, sont partis ce matin pour aller faire leur pique-nique annuel aux chutes Montmorency.

—Le nouveau gouverneur de la prison de Québec, M. Jos Morin, a pris possession de son poste hier. Il a fait connaissance de son personnel.

ORDINATION D'UN NOUVEAU LEVITE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pointe-à-Pic, 19 — Dimanche dernier, dans la cathédrale de Chicoutimi a eu lieu l'ordination de M. l'abbé Eugène U. Warren, de la Pointe-à-Pic.

Monseigneur Michel Tho. Labrecque a consacré le nouveau lévite en présence d'une grande foule qui s'était rendue pour la circonstance.

Le père et la mère de l'ordonné, Mme Elie Maltais, de la Malbaie, sa soeur, ainsi que sa cousine, Mlle Idola Warren, de la Pointe-à-Pic, s'étaient rendus pour assister à la consécration.

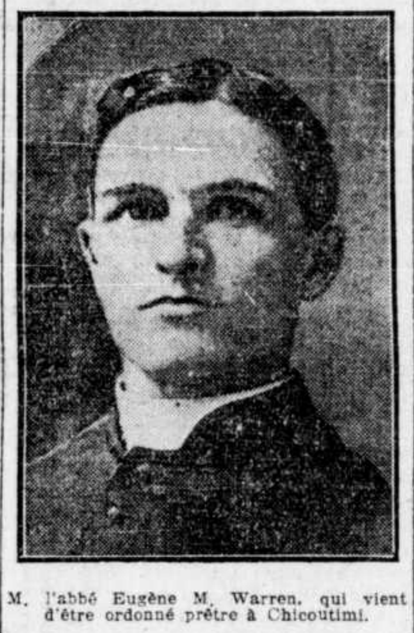

M. l'abbé Eugène M. Warren, qui vient d'être ordonné prêtre à Chicoutimi.

Monsieur Warren partira pour Rome dans le mois d'octobre prochain pour y continuer ses études théologiques et canoniques pendant deux ou trois ans.

Nous formons des voeux ardents pour que son ministère soit fructueux et fécond.

Chose à remarquer, Monsiuer Warren est le premier enfant de la Pointe-à-Pic qui soit reçu prêtre et le premier des Warren dans cette région.

Monsiur l'abbé Warern a dit sa première messe au séminaire de Chicoutimi, son Alma Mater où il a étudié depuis neuf ans. Sa première messe à la Malbaie sera célébrée demain à la Pointe-à-Pic.

M. PAISLEY EST BLESSE

EN CHERCHANT A MAINTENIR UN CHEVAL EMBALLE, A OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 19 — M. J. K. Paisley, propriétaire de l'hôtel Grand Union, a été sérieusement blessé au cours d'un accident de voiture, hier après-midi. M. Paisley, en compagnie de M. J. B. Duford, conduisait un cheval fougueux. A l'angle des rues Elgin et Lewis, le cheval se cabra. Voyant le danger qu'il courait, M. Duford sauta de la voiture, mais M. Paisley persista à vouloir maîtriser la bête. Celle-ci partit à l'épouvante et la voiture fut brisée contre un poteau ; M. Paisley fut jeté violemment sur le trottoir en pierre. Il souffre de nombreuses blessures à la tête et de lésions internes.

L'EMPEREUR A PRAGUE

Vienne, 19 — On annonce que l'empereur François-Joseph a décidé de passer, chaque année, plusieurs semaines à Prague. Il sera accompagné du Cabinet, de la Cour et des officiers militaires. On considère, en Bohême, cette décision comme une manifestation publique du désir de rétablir l'ancien royaume de Bohême, mais l'Allemagne refuse de croire à cette signification politique.

L'ENFANT ROSS RETROUVE

New York, 19 — Une dépêche spéciale au "World", datée de Galveston Texas, dit que l'enfant Ross, qui fut enlevé il y a des années, et placé dans un asile d'orphelins, est retrouvé. Le jeune William Van Hodge dit qu'il a trouvé la preuve de son identité avec l'enfant disparu. C'est une femme Livingstone qui lui aurait révélé le secret de sa naissance.

Ça vous coûtera meilleur marché de faire réparer vos vieilles fourrures dès maintenant.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—1

A PROPOS DE MARQUE DE COMMERCE

LA MAISON JAS. HENNESSEY & CO., S'ADRESSE AUX TRIBUNAUX, POUR PROTEGER SES DROITS ET PRIVILEGES.

Les maisons de commerce de l'étranger qui écoulent leurs produits au Canada ont à se plaindre que leurs marques de commerce est trop souvent imitées et qu'à la faveur de ces imitations on nuit à leurs produits sur notre marché en y substituant des produits d'autres maisons.

MM. Jacques Hennessy, James R. C. Hennessy, Emmanuel Castaigne et Armand C. du Perron, distillateurs de brandy, et faisant affaires à Cognac, dans le département de la Charente, France, sous le nom de "Jas. Hennessy and Co., font de grandes affaires au Canada, où ils vendent leur liqueur en bouteille. Leur marque de commerce est régulièrement enrégistrée depuis le 12 octobre 1883.

La marque de cette maison est bien connue. Or, ils se plaignent que la maison Fournier et Fournier, limitée", de Saint-Hyacinthe, a mis sur le marché un produit embouteillé dans des bouteilles semblables à celles de la maison Hennessy, et portant une étiquette imitant celle de cette dernière et fameuse maison.

Alléguant violation de la loi des marques de commerce, et tort et dommages faits à son commerce, la maison Hennessey a fait la demande d'un bref d'injonction péremptoire et le paiement de $10,000 sous forme de dommages-intérêts.

La maison Fournier a confessé jugement sur le tout ; quand aux dommages, on devra en faire le compte sous quinze jours, à compter du jugement ; et à défaut de ce faire, la maison Fournier paiera $500 comme reliquat de compte.

L'honorable juge Tellier a maintenu la confession de jugement, et accorde l'injonction défendant à la compagnie défenderesse, les officiers et les agents, représentants et employés, de continuer plus longtemps à se servir de l'étiquette en question.

La maison Hennessey gagne donc son point sur toute la ligne.

FEU M. PIERRE BRAIS

On a fait, samedi dernier, à Longueuil, de bien belles et imposantes funérailles à feu M. Pierre Brais, notaire, décédé dans le cours de la semaine dernière. Toutes les paroisses du comté de Chambly, sans en excepter une seule, avaient envoyé des contingents de leurs citoyens les plus en vue, pour rendre un dernier tribut d'hommages à la dépouille de cet homme qui s'employa toute sa vie au service de ses concitoyens et pour témoigner aussi à la famille du regretté défunt les plus vives sympathies dans son deuil profond.

Le vaste temple de Longueuil était littéralement rempli et on n'avait pas vu, depuis longtemps dans la petite ville voisine, des obsèques réunir un nombre aussi considérable de personnes.

Le deuil était conduit par MM. L. J. E. Brais, N. P., et Charles Edouard Brais, fils du défunt ; Joseph Brais et Camille Brais, ses frères ; Ovide Dufresne, Dr H. Dufresne, Dr Edmond Lavigne, Victor Dufresne, ses beaux-frères ; Alcime Dufresne, Alexandre Dufresne, Avila Dufresne, Auguste Dufresne, Edouard Dufresne, Pierre Dufresne, Aimé Dufresne, Alfred Dufresne, ses neveux.

Les porteurs des coins du poêle étaient : MM. P. B. Lamarre, régistrateur ; Wilfrid Tremblay, ex-maire de Saint-Hubert, François Robert, Hon. Dr J. Girouard, C. L., Etienne Lalumière et Michel Viger.

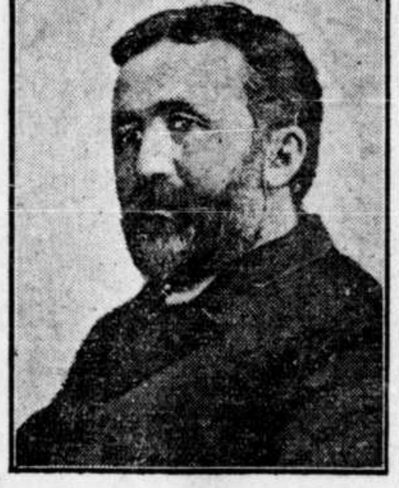

Feu Pierre Brais, notaire, décédé ces jours-ci à Longueuil

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Santoire, ami intime du défunt, assisté des abbés Guay et Ecrément, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les offrandes de fleurs on remarquait surtout celles faites par le Conseil du Comté, le Conseil de la paroisse de Longueuil, MM. L. J. E.Brais, N. P., J. S. U. Dupras, N. P., Victor Pigeon, MM. Dupras et frère, etc.

Des banquets spirituels ont été envoyés par M. et Mme L. U. Chaussé, Dr et Mme Henri Dufresne, M. et Mme Ovide Dufresne, famille Brosseau, Alcime Dufresne, P. A. Dufresne, P. B. Lamarre, Pierre Dufresne, Mme veuve Ovide Dufresne, M. et Mme Alphonse Lavigne, Mme veuve D. Brissette, M. et Mme V. Dufresne, M. et Mme Amédée Geoffrion, Mme veuve J. B. R. Dufresne, Dr Edmond Lavigne, Dlle Rita Beaudry, etc.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

EXCELLENTS REPAS

Préparés facilement avec la viande en conserve de "Clark". Procurez-vous les conserves "Clark" ce sont les meilleures. (32) r

BUREAUX A LOUER

Dans le nouvel édifice Lindsay rue Sainte-Catherine, près Peel, salles d'échantillons, studios pour artistes et musiciens, suites de bureaux, etc., etc. Edifice à l'épreuve du feu, échelles de sauvetage, deux ascenseurs. S'adresser C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest. 268-5

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

TELEGRAPHIE

Querelle fatale.

Paris, 19. — Nicolas-Alfred Vallet, 19 ans, étudiant, au cours d'une querelle avec un garde-chasse, à Chapel, dans le canton de Meulan, s'est fait tuer par un coup de feu lâché accidentellement.

Les produits falsifiés.

New-York, 19. — La campagne entreprise dans l'Etat de New-York contre la falsification des produits pharmaceutiques a porté ses fruits et la plupart des pharmaciens en gros sont aujourd'hui prêts à offrir leur concours au Commissaire d'Hygiène, le Dr Darlington, pour arriver à supprimer la vente des remèdes falsifiés.

Crime horrible d'un fou.

Londres, 19. — Un tapissier nommé Rogers, agé de 38 ans, domicilié à Kensairise fut pris d'un accès de folie rageuse dimanche et s'armant d'un rasoir, coupa la gorge à sa femme, à ses trois enfants et à son frère puis tenta de se suicider. Deux des enfants sont morts. Les autres blessés sont en danger, à part l'assassin qui se remettra de ses blessures. Il ne manifeste aucun repentir. "J'aurais voulu les voir tous morts, dit-il, plutôt que de les voir mourir de faim."

La discipline en mer.

Norfolk, (Virginie), 19. — Après le départ du croiseur "Cleveland," qui a quitté le port lundi après-midi, la nouvelle d'une mutinerie d'une partie de l'équipage s'est répandue dans le public.

Un capitaine fut assommé par les mutins qui ont été mis aux fers.

Un cardinal allemand de curie.

Rome, 19. — Le cardinal Vincent Vannutelli, qui a représenté le Vatican au congrès catholique allemand d'Essen, a entrepris en Allemagne, en compagnie du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, un voyage d'inspection des oeuvres catholiques de l'Empire. A son retour à Rome, il présentera au pape un rapport où seront consignés les résultats de son enquête.

Dans le courant d'octobre, les deux cardinaux allemands Kopp et Fischer et la plupart des évêques de Prusse sont attendus au Vatican. On assure que ce voyage se rattache à la nomination d'un cardinal allemand de curie, dont il est depuis longtemps question. Ce qu'il y a de certain, c'est que les relations entre les catholiques allemands et le Saint-Siège n'ont jamais été aussi suivies ni meilleures qu'aujourd'hui.

Les scandales de Savannah.

Chicago, 19. — Le procès d'Oberlin M. Carter, ancien capitaine du corps des ingénieurs dans l'armée américaine, s'est continué aujourd'hui, devant le juge Kohlsat, de la Cour fédérale.

Carter est accusé de s'être approprié une somme de $1,000,000, pendant qu'il dirigeait les travaux du gouvernement à Savannah, (Georgie), de concert avec Gaynor et Greene qui furent extradés du Canada.

Riche banquier arrêté.

Rotterdam, 19. — Blano Van Denberg notaire et directeur de la banque du Sud de la Hollande, vient d'être arrêté sous prévention d'avoir détourné une somme de $294,000. Les actions de la banque ont subi une baisse considérable à la Bourse hier.

Les roseaux à papier.

Berlin, 19. — Une dépêche de Bucharest annonce qu'un inventeur autrichien vient de découvrir un procédé nouveau pour fabriquer du papier avec des roseaux de marais.

Ce papier est dit-on bien supérieur au papier de pulpe de bois et presque égal au papier fait avec des chiffons. Une loi a été présentée devant le parlement roumain à l'effet d'autoriser plusieurs compagnies à exploiter d'immenses champs de roseaux dans la delta du Danube et de la Dobrudska. Cette delta est un vaste marécage. Elle fait partie des terres de la Couronne.

Les paysans du Danube ne se servaient jusqu'ici, des roseaux, que pour faire des toits de chaume où allumer leurs feux.

Les prêtres s'associent.

La Rochelle, 19. — Mgr Lecamus, évêque de La Rochelle, vient de fonder une société de secours mutuels pour les prêtres de son diocèse, âgés de moins de quarante-cinq ans.

Le but de cette société est de payer une indemnité journalière pendant trois mois aux membres participants malades ou blessés; d'accorder des secours exceptionnels, suivant les ressources disponibles, pour une maladie prolongée au delà de trois mois, pour infirmités et pour les cas urgents.

Un déluge au Nébraska.

Omaha, Néb., 19. — Il pleut depuis dimanche et, hier soir, l'averse a pris les proportions d'un véritable déluge.

L'armée française.

Paris, 19. — Les grandes manoeuvres militaires françaises, qui viennent de se terminer, suscitent des commentaires en ce qui concerne l'état réel de l'armée. Les hommes de métier, tant français qu'étrangers, reconnaissent que des améliorations remarquables ont été réalisées dans tous les services, notamment dans celui de l'artillerie et dans celui de l'alimentation des troupes en campagne.

Naufrage d'une barque.

Charleston, C. du S., 19. — Le steamer "New York" arrivé ici hier soir, a recueilli en mer le second officier et trois matelots de la barque américaine "R. D. Ridder," qui a fait naufrage au large de Frying Pan. La barque naufragée transportait une cargaison de bois de Savannah à New York. Le capitaine Sayers, qui commandait le navire, et les autres membres de l'équipage ont péri.

NOUVELLES MARITIMES

Le "Hurona," de la ligne Thompson, est entré dans notre port, hier après-midi, venant de Londres et Shields. Le "Numidian" est passé à la Pointe au Père, hier. Il est attendu ici avec de nombreux passagers et une forte cargaison.

Sault Sainte-Marie, 19. — La goélette canadienne "Melrose," qui était à la remorque du vapeur "Fairmount," s'est échouée à l'entrée du canal canadien. La goélette fait beaucoup d'eau et il faudra la décharger pour la retirer de sa mauvaise position.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	de	Partis le
Hurona	Shields	Sept. 4
Hibernian	Londres	Sept. 4
Marina	Glasgow	Sept. 11
Numidian	Glasgow	Sept. 8
Monmouth	Bristol	Sept. 8
Tritonia	Glasgow	Sept. 8
Englishman	Avonmouth	Sept. 13
Yola	Progresso	Sept. 6
Sardinian	Havre	Sept. 10
Manchester Importer	Manchester	Sept. 9
Southwark	Liverpool	Sept. 13
Kildona	Shields	Sept. 12
Lake Erie	Liverpool	Sept. 13
Montrose	Anvers	Sept. 12
Athenia	Glasgow	Sept. 15
Fremona	Middlesboro	Sept. 16
Hungarian	Londres	Sept. 15
Manchester Shipper	Manchester	Sept. 10
Montfort	Bristol	Sept. 18
Alcides	Glasgow	Sept. 18

NOUVELLES DATES DE DEPART

De Montréal		D'Anvers.
Sept. 30	Montrose	Sept. 12
Oct. 7	Montréal	Sept. 19
Oct. 14	Montezuma	Sept. 26
Oct. 16	Mount Royal	Sept. 26
Oct. 21	Milwaukee	Oct. 3
Oct. 28	Mount Temple	Oct. 10
Nov. 4	Lake Michigan	Oct. 17
Nov. 11	Montrose	Oct. 31
Nov. 18	Montréal	Oct. 31

L'EMPEREUR REVIENT

Petersbourg, 18. — Le yacht impérial "Standart" est revenu à Peterhof. L'empereur et sa famille étaient à bord. Le tsar a passé son temps à chasser sur les îles près de Bjorko. Il sera présent aux funérailles de Trepoff demain.

Salsepareille de Hood purifie le sang et renforce tout l'organisme. (4)

Gratis !

Nous donnons gratuitement une série de 10 cartes postales illustrées, à tous nos clients par la poste. Ce sont des vues de Montréal et il n'y a dessus aucune matière d'annonce. Elles sont splendides pour être envoyées à vos amis.

Notre NOUVEAU CATALOGUE d'automne et d'hiver a été expédié gratuitement par la poste. En avez-vous reçu un ? Si non, envoyez-nous votre adresse.

Ces series gratuites de cartes postales sont données à tous ceux qui nous adressent une commande, d'après le catalogue. Nous ne nous occupons pas que votre commande soit de 10c ou de $100 ; vous avez les cartes postales quand même. C'est votre commande qu'il nous faut afin que nous puissions vous prouver comme nous pouvons bien vous servir.

Ecrivez aujourd'hui.

Ogilvy — Angle des rues Ste Catherine et Lamontagne, MONTREAL x

ECHOS DE L'ASSOMPTION

La cause de Beauchamp est ajournée — Séance du conseil de comté — Transactions importantes, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 19 — Samedi dernier, s'est continuée la cause du jeune Beauchamp, devant le magistrat Brouillet. Deux nouveaux témoins ont été entendus et la cause a de nouveau été ajournée à mercredi, le 19 du courant.

—Les exercices des Quarante-Heures se sont terminés lundi, après avoir été célébrés d'une manière splendide. On avait fait, pour la circonstance, l'inauguration de la lumière électrique, dont on vient de terminer les travaux.

A la dernière séance du Conseil de ville, M. Joseph Henri, sellier, a été élu conseiller, pour remplacer M. Louis Brouillette, pro-maire, qui a démissionné, ces jours derniers, pour devenir inspecteur de la Voirie. A cette même séance du conseil, nos édiles ont accepté la motion faite par M. P. Riberdy, à l'effet que la ville soit à l'avenir chargée des traverses dans les rues.

—A la Cour de Circuit dont le terme s'est ouvert lundi dernier, le rôle était chargé. Plusieurs motions ont été présentées.

—Le conseil du comté s'est réuni à la fin de la semaine dernière. Plusieurs questions y ont été discutées, dont une très importante, à savoir : un procès-verbal, de M. P. A. Séguin, N. P., de Terrebonne, à l'effet de faire diviser la paroisse de Saint-Paul l'Ermite en deux municipalités distinctes, la municipalité de St Paul l'Ermite et celle de Charlemagne. La majorité des habitants de Charlemagne veulent à tout prix cette division, tant au point de vue administratif qu'au point de vue religieux, mais il n'en est pas ainsi de ceux de Saint-Paul l'Ermite.

Une requête fut alors présentée pour combattre le procès verbal Séguin.

On allègue que l'érection du territoire maintenant nommé Charlemagne, en municipalité de village, est inutile pour le présent.

Après de vifs débats de part et d'autre, le procès-verbal est homologué sans amendement.

—La Cie Electrique de Laval vient de passer un contrat avec la paroisse de Sainte-Rose, comté de Jacques-Cartier. Elle va poser et installer environ quinze lampes électriques tant pour les rues que pour les maisons.

Une des plus grosses transactions de la semaine qui vient de s'écouler a été la vente de l'hôtel Thouin, au prix de $9,000 à M. Thomas Laporte, de St Julienne, comté de Montcalm. M. Thouin ira continuer à tenir son hôtel du "Grand Nord."

—M. Alfred Bonin, N. P., vient d'acheter le fameux cheval "Cobden", qui appartenait à M. Amédée Thouin, et qui avait été payé par ce dernier $700.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les saisies suivantes ont été opérées la semaine dernière, par les inspecteurs des aliments.

Aux abattoirs : 9 boeufs, 2 veaux, 1 porc, 3 foies, 150 livres de viandes meurtries.

Aux marchés : Boeuf, 887 livres ; veau, 731 livres ; porc, 375 livres ; mouton, 191 livres ; volaille, 163 livres; saucisse, 191 livres ; boudin, 10 livres ; foie, 90 livres ; rognon, 75 livres.

Aux magasins : poisson 97 livres ; divers, 725 livres.

LA REFORME DE L'ORTHOGRAPRE

Howick, Ecosse, 19 — Lord Rosebery, dans un discours fort intéressant, au banquet de la société archéologique de Howick, a fait une amusante sortie contre Roosevelt au sujet de la réforme de l'orthographe anglaise. Le Dr Murray, président du banquet, est, on le sait, le rédacteur d'un dictionnaire anglais fort complet. Lord Rosebery est d'avis qu'il faut être criminel pour changer inutilement l'épellation des mots de la langue anglaise.

Santé de la Femme

Toute femme peut être attravante. Des yeux clairs, des joues roses et des lèvres vermeilles sont autant de prérogatives à elle décernées par la nature. Un teint jaunâtre, le manque d'émulation le moral abattu et des nerfs faibles peuvent être évités par l'usage des Pilules de Beecham, remède qui mérite bien la confiance de toute femme. Elles se sont montrées, tant et plus, inappréciables à ces moments critiques où tant de femmes se sentent débilitées et atteintes de nervosité, mal de tête et abattement. C'est merveilleux comme ces pilules aident la Nature et soulagent les malades!

Toute femme qui tient à jouir d'une bonne santé et avoir bonne apparence devrait faire usage des

BEECHAM'S PILLS

Préparées seulement par Thomas Beecham, Sainte-Hélène, Lancashire, Angleterre.

Vendues partout au Canada et aux E.-U. Amérique. En boîtes, 25 cts. (15) k

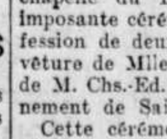

Phosphodine de Wood Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.
The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2k

A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 19 — Le conseil municipal n'a pas siégé vendredi soir dernier. Quelques échevins étant absents, la séance a été remise à lundi soir, le 17.

Les listes électorales de l'Assemblée Législative ont été déposées lundi soir pour examen.

—On annonce pour dimanche prochain une grande conférence. Elle sera donnée par le Rév. Père Lalande, Jésuite, à la salle des Bazars de l'Hôtel-Dieu.

Cette conférence est faite pour venir en aide aux Soeurs de la Métairie, qui ont été si éprouvées par le dernier incendie. Le Père Lalande est bien connu et il est certain que la salle sera comble.

—Vendredi dernier a eu lieu, à la chapelle du Précieux-Sang, une très imposante cérémonie religieuse ; la profession de deux soeurs tourières et la vêture de Mlle Angélique Gagnon, fille de M. Chs.-Ed. Gagnon, avocat, anciennement de Saint-Hyacinthe.

Cette cérémonie a été présidée par Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé A. Vézina, du Séminaire de Saint-Hyacinthe. L'éloquent prédicateur a su vivement impressionner son auditoire par les paroles qu'il a prononcées sur la grandeur de la vie religieuse.

TOURISTE DISTINGUE

M. René Grivar de Kerstrat, de Paris, France, est de passage à Montréal. M. de Kerstrat visite le Canada. Il est le fils de M. Long Grivar de Kerstrat, sénateur d'Ille et Vilaine et ancien ministre de l'Agriculture en France.

Le Chapeau le Plus Durable BUCKLEY

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BROSSARD — A la Pointe Saint-Charles, le 17 du courant 1906, au No 106 rue Châteauguay, l'épouse de M. Thomas Brossard, une fille, baptisée-Marie-Thérèse-Louisa.

Parrain et marraine, M. Albert Labrèche et Mlle Louisa Brossard, cousin et sœur de l'enfant.

BARRE — A Montréal, le 18 septembre, 1906, au No 192 Drolet, l'épouse de Georges Barré, un fils, baptisé : Georges-Arthur-Jacques.

Parrain et marraine, M. James Baxter et Mlle Agnès Jannard.

BEAUCHAMP — A Montréal, le 17 du courant, au No 102 rue Davidson, l'épouse de M. Odilon Beauchamp, un fils, baptisé Joseph-Léo-Lionel.

CASE — A Montréal, le 16 septembre 1906, au No 266A rue Montcalm, l'épouse de M. John Case, un fils, baptisé Joseph-Jean-Armand.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gladu, grands-parents de l'enfant.

GOUGEON — En cette ville, au No 355 Drolet, l'épouse de M. Frédéric Gougeon, un fils, baptisé Joseph-Jean-Charles-Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme Aldas Légaré.

GUERARD — En cette ville, le 14 du courant, au No 231 Papineau, l'épouse de M. Daniel Guérard, un fils : Joseph-Emilien-Alexis.

Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Guernon, oncle et tante de l'enfant.

LAFLECHE — En cette ville, le 11 du courant, au No 139A Visitation, l'épouse de M. W. R. Lafleche, un fils : Joseph-Alexandre-Nazaire-Rolland.

Parrain, M. N. Piuze, oncle de l'enfant, et marraine, Mme N. Bisson, de Fall River, Mass., grand'mère de l'enfant.

RHEAUME — A Montréal, le 12 du courant 1906, au No 1638 Saint-Denis, l'épouse de M. D. Rhéaume, une fille, baptisée Marie-Georgiana-Thérèse.

Parrain et marraine, M. et Mme J. Rhéaume, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

ADAM-SARAZIN — Lundi matin, à l'église de la Nativité, d'Hochelaga, M. Darius Adam à Mlle Mérilda Sarazin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Langevin, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage dans les principales villes de la province.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

CHARETTE — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept — 97 — ans, Marie-Ange Rivard, veuve de Pierre Charette.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira à 8½ heures, de la demeure de son gendre, Z. Lauriault, 330 rue Drolet, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—2

GLADU — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 37 ans, Mathias Gladu.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 420 rue Montcalm, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE — En cette ville, le 18 septembre, à l'âge de 19 ans et 10 mois, Joseph-Pitre Gagné, fils de Joseph Gagné, marchand de meubles.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 3254 rue Notre-Dame, à 7½ heures, pour se rendre à l'Asile Sainte-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268—2

HUOT — A Granby, le 17 du courant, est décédée, Marie-Rachel, à l'âge de 1 mois et 25 jours, enfant bien-aimée du Dr A. E. Huot.

LAJEUNESSE — En cette ville, le 17 du courant, à l'âge de 21 ans et 10 mois, Yvonne Rivet, épouse de M. E. Lajeunesse.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 590 rue Beaudry, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268—2

LALONDE — A Sainte-Anne de Bellevue, le 18 du courant, à l'âge de 18 ans et 6 mois, Marie-Bernadette Lalonde, fille de Bernard Lalonde.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR — En cette ville, à l'Hospice Auclair, Madame Edouard Lafleur, née Marie-Elisa Holmes, à l'âge de 77 ans, 7 mois et 5 jours.

Le service aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, jeudi matin, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Les journaux d'Ottawa sont priés de reproduire. 268—2

Le SEL de TABLE WINDSOR ne prend pas en pain. Il est pur—net, en cristaux secs se désagrégeant instantanément. Parfait pour la table. (68) o

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 12 octobre, 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, à Port Arthur, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour brise-lames, à Port Arthur, Ont."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur résident, bâtisse de la "Confederation Life," Toronto, Ont. ; de M. C. B. Temple, ingénieur résident, Port Arthur, Ont., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quarante-cinq mille dollars — $45,000.00 — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 15 septembre, 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 269—3

VAZET SERAIT ARRETE

Londres, 19 — Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que Vazet, que l'on a toujours considéré comme le plus dangereux fomentateur de troubles terroristes,a été arrêté hier à Mitau. Le prisonnier n'avait pas donné ce nom le Vazet, mais la police secrète a plusieurs raisons de croire que c'est bien Vazet qu'elle garde actuellement sous verrous. Si l'identité du prisonnier est établie, le terroriste sera jugé par la cour martiale.

Si vous voulez que vos vieilles fourrures à être réparées paraissent comme de neuves, apportez-nous-les.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Le congrès ouvrier de Victoria et le tarif — La grève de Winnipeg prend des proportions énormes de jour en jour — Au club ouvrier de Saint-Henri, ce soir — Sympathies du parti ouvrier anglais pour le peuple russe — Ce soir chez les cigariers, les machinistes, les tailleurs de pierre, les cordonniers du local 266 et au Conseil de district des charpentiers-menuisiers — Formation d'une union d'ouvriers infirmes à Chicago — La Fraternité des chauffeurs de locomotives change de nom — Faits divers.

A la séance d'hier matin, au Congrès ouvrier, de Victoria, M. J. G. O'Donoghue, aviseur légal du Congrès, a lu un intéressant travail sur les fausses représentations faites en Angleterre aux immigrants.

Le comité, sur la commission du tarif, a fait rapport : "Que le tarif actuel est assez élevé, étant donné l'état prospère du pays actuellement, et suggère au Congrès de s'opposer à toute élévation proposée, parce que cela a pour effet de faire augmenter invariablement le coût de la vie, et que, généralement l'augmentation du tarif n'amène pas une augmentation des salaires proportionnelle. Enfin, que les demandes des manufacturiers ne sont pas consistantes avec les conditions actuelles du pays."

Notre correspondant spécial nous informe que la charge de délégué fraternel auprès de la Federation Américaine du Travail, sera vivement contestée et que déjà on mentionne les noms de MM. E. W. A. O'Dell, Alphonse Verville, S. L. Landers, Robert Hungerford et autres.

Il appert aussi que M. James Simpson, de Toronto, aspire fortement à la position de président du Congrès. Il dit qu'après la convention de Toronto, M. Verville aurait déclaré que c'était son dernier terme.

× × ×

La grève, de Winnipeg, prend de jour en jour, des proportions énormes et l'on porte aujourd'hui à près de 6,000 le nombre des ouvriers qui chôment.

Le conseil municipal a nommé un comité qui a été chargé d'entrevoir les deux partis en cause, mais rien n'a encore été fait, on comprend que le temps serait mal choisi pour faire des démarches auprès des entrepreneurs. Les maîtres-constructeurs ne cèderont pas sans lutte, les unions sont bien organisées, et les probabilités sont que la situation actuelle va se transformer en une lutte acerbe.

Plusieurs édifices, valant des millions de dollars, sont avancés au point que si les travaux ne sont pas poussés avec vigueur ils seront endommagés par la gelée et ne pourront plus être des édifices de première classe quand on reprendra l'ouvrage. On peut mentionner dans cette catégorie le Bureau de poste, le Grand Opéra, le Tabernacle méthodiste de la rue Broadway, la halle aux grains, la banque de Toronto, l'Hôpital, tous les contrats pour ces édifices, et beaucoup d'autres, stipulent qu'ils devront être complétés au mois d'octobre, avant les premières neiges.

La grève sera longue, car elle devra déterminer les forces respectives des unions et du capital. Même si elle était réglée prochainement, ce qui n'est guère probable, la construction sera nécessairement retardée, car les opérations qui doivent se faire pendant que la température est favorable ne pourront pas durer plus que quelques semaines. Les patrons refusent absolument l'arbitrage.

Les sympathies pour les ouvriers plombiers sont beaucoup plus prononcées qu'on ne s'y attendait tout d'abord.

× × ×

Les ouvriers du quartier Saint-Henri, sont priés de ne pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu, à la salle Boucher, la grande assemblée du club ouvrier de l'endroit et à laquelle des questions particulièrement intéressantes seront discutées. Les membres sont tout spécialement invités d'être présents.

× × ×

Au cours d'un éloquent discours qu'il prononçait avant-hier à une assemblée du parti ouvrier à Londres, au sujet d'une résolution de sympathie au peuple russe, M. Keir Hardie, chef du parti ouvrier en Angleterre, s'est exprimé comme suit :

"La terreur rouge en Russie est le résultat naturel des méthodes du gouvernement russe. La violence appelle la violence, et après tout les anarchistes savent qu'en jetant leurs bombes, ils jettent leurs vies avec elles ; ils se sacrifient pour la liberté".

M. Keir Hardie a déclaré qu'il respectait ceux qui avaient le courage de sacrifier leur existence pour apporter la liberté à ceux qui ne l'avaient pas. La lutte continuera jusqu'à ce qu'il ne reste aucun vestige d'un gouvernement qui repose sur la tyrannie officielle. Il ne craignait pas d'espérer que pendant que les camarades luttaient en Russie, ils ne laisseraient pas leur tâche inachevée. Le temps des rois, des tsars et des empereurs est passé. On peut tolérer les rois comme les vestiges d'un âge passé aussi longtemps qu'ils sont inoffensifs et ne créent aucun embarras. Mais aucun peuple engagé dans un grand mouvement révolutionnaire ne doit manquer de proclamer le règne de la démocratie sous la forme du gouvernement républicain.

L'ordre du jour de sympathie pour le peuple russe a été voté.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Empire, une importante assemblée régulière de l'union locale No 58 des cigariers. Comme l'ordre du jour comporte plusieurs questions fort intéressantes, les officiers comptent sur la présence de tous les membres sans exception.

× × ×

Les machinistes de la loge Victoria No 111, sont instamment priés d'assister ce soir à la grande assemblée régulière qui aura lieu au siège social du syndicat, 251 rue Saint-Jacques.

L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

Il vient de se former à Chicago, une union d'ouvriers infirmes, la première du genre en Amérique. Seuls les aiguilleurs et autres employés de chemins de fer veufs d'un bras ou d'une jambe ont le droit d'en faire partie. On compte qu'il y a à Chicago plus de douze cents ouvriers affligés de cette façon et qui travaillent de 12 à 16 heures par jour et sept jours par semaine. Le salaire qu'ils reçoivent est de $40 à $50 par mois. Ils espèrent par ce moyen d'améliorer leur condition.

× × ×

La Fraternité des chauffeurs de locomotives a décidé avant-hier, à Milwaukee, de changer son nom en celui de Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives, vu que 25 pour cent de ces derniers appartiennent aujourd'hui à cette organisation.

× × ×

L'union des tailleurs de pierre de cette ville tiendra ce soir à la salle Saint-Joseph, une très importante assemblée à laquelle MM. Gervais et Jetté, les deux délégués à la convention de Buffalo, seront présents et soumettront leur rapport. Tous les membres sont par conséquent invités à se trouver présents à 8 heures très précises.

× × ×

Les délégués des unions affiliées au Conseil de district de la Fraternité des charpentiers-menuisiers sont instamment priés d'être tous présents ce soir à l'assemblée qui aura lieu à la salle Saint-Joseph.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Dionne, grande assemblée de l'union No 266 des cordonniers de la B. S. W. U.

SIR EDWARD ELGAR

LE GRAND COMPOSITEUR ANGLAIS VIENDRA A MONTREAL LE PRINTEMPS PROCHAIN.

Sir Edward Elgar, l'auteur du "Rêve de Gérontius" qui eut un tel succès l'hiver dernier au concert de la Société d'Oratorios, a accepté de venir à Montréal diriger lui-même l'exécution de sa nouvelle oeuvre, le "Royaume", aux concerts du printemps de la Philharmonique. Il a été invité par M. C. A. E. Harriss, directeur du conservatoire de McGill et de la Philharmonique, lors de son voyage à Londres.

Sir Edward est le maître incontesté de l'école de musique anglaise. Ses principales oeuvres, le "Rêve de Gérontius", les "Apôtres", le "Royaume", ont

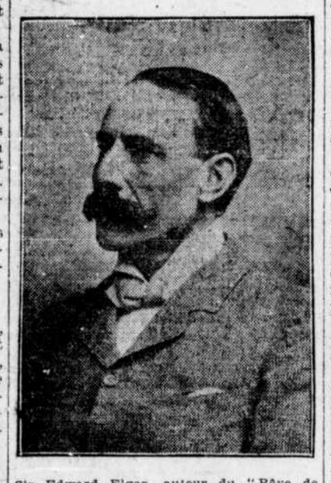

Sir Edward Elgar, auteur du "Rêve de Gérontius", qui viendra à Montréal le printemps prochain.

une vogue immense, bien justifiée d'ailleurs. Le "Royaume" a été écrit pour le festival de Birmingham que dirigera le mois prochain Hans Richter, le fameux chef d'orchestre.

Rappelons que lorsque, le printemps dernier, la Société des Grandes Auditions de France, que préside avec tant d'autorité Mme la comtesse de Greffuhle, donna à Paris une audition du "Rêve de Gérontius", sous la direction de Colonne, ce fut notre ténor canadien, Rodolphe Plamondon, qui chanta le principal rôle.

La Société des Grandes Auditions donnera cet hiver trois nouvelles auditions de cette oeuvre pour lesquelles M. Plamondon a été réengagé.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, 17 Sept. 1906.

M. le Directeur de "La Presse",
Montréal.

"Cher Monsieur,

Comme mon nom a été déjà plusieurs fois mis en cause relativement à la caserne des Pompiers (No 2) me permettrez-vous de rétablir les faits conformément à la vérité.

A une assemblée ultérieure de la Commission des Finances, Messieurs Moll et Désormeau voulant donner plus d'importance à leur réclamation ont prétendu avoir reçu de moi l'autorisation de faire des travaux au montant de $117.00 à la caserne des pompiers (No 2). Je déclare que cette assertion de la part de Messieurs Moll et Désormeau est fausse et entièrement contraire aux faits puisque je n'ai jamais autorisé ces Messieurs verbalement ou autrement à faire des travaux à la caserne des Pompiers (No 2).

J'espère que l'occasion me sera donnée, en justice pour moi-même, de prouver, si nécessaire, ce que j'avance en ce moment.

Vous remerciant bien sincèrement, Monsieur le Directeur, veuillez me croire,

Votre très obligé,
(Signé), Ex-échevin SAUVAGEAU.
Montréal 17 Sept. 1906."

L'HABITUDE DU WHISKEY ET DE LA BIERE

Tous les jours nous entendons dire du bien d'Orrine, le seul remède garanti contre l'habitude du whiskey. L'autre jour une dame nous disait qu'une personne qui l'intéresse intimement avait cessé de boire depuis qu'elle faisait usage d'Orrine. Ce traitement ne nuit pas au travail régulier, et c'est un simple remède facile d'emploi et qui guérit sûrement l'ivrognerie et fait disparaître le désir de boire. Nous le vendons avec la garantie absolue de remettre l'argent s'il échoue.

Orrine est sous deux formes : No 1 qui s'administre secrètement et le No 2 pour ceux qui désirent se guérir. Chaque forme coûte $1.00 et toutes deux sont garanties. Nous ne voudrions le recommander si nous ne nous étions pas assurés de sa valeur. Commandes par la poste exécutées. The Orrine Co., Washington, D. C.

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Ste Catherine-Est ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario ; 397 rue Saint-Antoine ; 701 rue Notre-Dame-Ouest ; 1634 rue Saint-Laurent. 14 k

UN CANADIEN A PARIS

A l'occasion de l'arrivée à Paris de M. Lawrence A. Wilson, si connu et si estimé au Canada, un grand déjeuner lui a été offert par M. Angelo Mariani, le célèbre vulgarisateur de la Coca.

Notre aimable et heureux compatriote présidait la table, merveilleusement fleurie, autour de laquelle avait pris place un grand nombre de convives presque tous d'une notoriété considérable, en France et à l'étranger.

Nous citerons principalement: MM. Julius Jaros, beau-frère de l'amphitryon, O. Roty, l'éminent graveur, auteur de la monnaie d'argent française, Coutan, statuaire, membre de l'Institut, le général Dodds, vainqueur du Dahomey, le peintre Roybet, le Dr Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, Gaston Calmette, directeur du "Figaro", Antoine Lumière, inventeur du Cinématographe et des nouveaux procédés photographiques, le Dr Comanos-Pacha, médecin du Kédive d'Egypte, Joseph Uzanne, littérateur, le comte Maurice du Parc, Mouchon, graveur du nouveau timbre-poste français, "La Semeuse", Auguste Kaindler, ingénieur des Arts de la Papeterie, Jacques Mariani, docteur en pharmacie, etc., etc.

Le maire de Montréal, M. H. A. Ekers, récemment arrivé à Paris, assistait à cette réunion d'élite.

Au dessert des toasts ont été portés par M. Angelo Mariani en l'honneur de ses hôtes canadiens et à la prospérité toujours croissante de leur beau pays si cher à la Franue. MM. Wilson et Ekers ont répondu en fort beaux termes, remerciant de l'accueil fraternel qu'ils recevaient. Ils ont terminé en portant la santé de leurs amis français. Les convives ont acclamé vivement ces allocutions et ont levé avec enthousiasme leur verre en l'honneur du Canada et des Canadiens.

DEUX CADAVRES

TROUVES SOUS LES DECOMBRES DE L'HOTEL GILMOUR, A OTTAWA — LES RESTES DE MES-DEMOISELLES O'NEIL ET LOVEDAY — LE PUBLIC RECLAME PLUS DE PROTECTION.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 19 — Tel que brièvement annoncé, hier, les pompiers ont trouvé sous les décombres de l'hôtel Gilmour, qui a été détruit par le feu, les restes calcinés de Mlle Lizzie O'Neil, première fille de table du Gilmour. Vers deux heures, hier après-midi, les chercheurs découvrirent un autre cadavre, ou plutôt une quantité d'ossements humains qui furent identifiés comme étant ceux de Mlle Loveday, une des pensionnaires de l'hôtel. L'identité est indiscutable, grâce à un dentier bien conservé qui a été trouvé parmi les ossements, et qu'un parent de Mlle Loveday, de Peterboro, a reconnu comme étant celui de la malheureuse fille.

Les pompiers, assistés de quelques constables, espèrent terminer les fouilles aujourd'hui, et ils comptent trouver les restes de madame veuve Agnès Beckett, dont le sort ne fait de doute pour personne.

Ainsi, l'incendie de l'hôtel Gilmour a coûté la vie de trois personnes, des femmes qui ont été surprises par la fumée, et qui n'ont pu se sauver. On a beau dire que la Providence a été clémente en limitant à trois le nombre de victimes, l'opinion publique n'est pas moins soulevée contre les autorités qui tolèrent ainsi de véritables souricières en cas d'incendie.

Il y a quelques années, après l'incendie de l'hôtel Cecil, il fut question pendant quelque temps du manque d'appareils de sauvetage dans les hôtels, les théâtres, les écoles et autres édifices publics ; mais d'autres questions remplacèrent bientôt celle-là ; et ce n'est qu'aujourd'hui, en face d'un drame terrible, que la question revient sur le tapis.

"Il faut protéger le public", s'écrie la presse locale. Combien de temps durera cet appel?

Une personne très au courant du service dans les hôtels d'Ottawa affirme qu'il ne s'en trouve pas un seul capable de subir un examen sévère d'un inspecteur consciencieux. Certains hôtels possèdent un outillage très incompétent en cas d'incendie, tandis que la plupart n'en ont pas du tout. C'est surtout la visite des hôtels de deuxième ordre qui révélerait un déplorable état de choses.

Le chef Prévost, de la brigade du feu, est un vétéran qui connaît mieux que tout autre à Ottawa, les besoins de la situation. Il est d'avis qu'il faudrait un système d'alarme électrique (une cloche dans chaque appartement) opéré d'un seul mouvement, par un bouton placé dans le bureau de l'hôtel. 2o. On devrait aussi avoir un bouton électrique dans le bureau pour sonner l'alarme au poste le plus rapproché de la brigade du feu. 3o. Il devrait y avoir des galeries à l'extérieur conduisant aux escaliers de sauvetage au bout de chaque corridor, et une lanterne rouge devrait être tenue allumée chaque nuit au haut de chaque escalier de sauvetage. Ces améliorations sont possibles dans tous les hôtels en opération. Pour les hôtels à venir, il ne faudra pas permettre la construction des escaliers près de l'ascenseur; et aussi, deux groupes d'escaliers, chaque bout de l'édifice, avec l'ascenseur au centre.

On est à construire un théâtre en ce moment à Ottawa. Les autorités civiques se sont-elles occupées sérieusement de voir à ce que cet édifice soit pourvu de toutes les améliorations modernes pour protéger la vie des citoyens?

TOUS LES GRANDS ARTISTES DE PARIS A MONTREAL

Les premiers du monde se font entendre dans le Phonographe "Pathé", le roi des phonographes.

Voyez nos Pianos et Orgues avant d'acheter ailleurs. Choix insurpassable. Hurteau et Cie. Ltée, 316 rue Sainte-Catherine-Est, (Entre Saint-Denis et Berri). (1) r

INONDATIONS AU MEXIQUE

El Paso, Texas, 19 — Le "Herald" publie une dépêche de Guadalajara disant que cinquante personnes ont perdu la vie par suite du débordement de la rivière à Santiago et à Ixciuntla, dans le Mexique. Cinq cents personnes sont sans abri.

La véritable femme idéale

L'AIDE LA MEILLEURE DE SON MARI

Une santé vigoureuse est la grande source du pouvoir d'inspirer et d'encourager. Toutes les femmes devrait la rechercher.

Un des hommes les plus renommés, les plus heureux et les plus riches de ce siècle, dans un article récent, a dit: "Quoique je sois et quelque succès que j'aie remportés, je le dois à ma femme. Depuis le premier jour où je l'ai connue, elle est devenue mon inspiration et ma meilleure aide dans la vie."

Mrs. Bessie Ainsley

Etre une belle femme, pour conserver l'admiration et l'amour de son mari, lui inspirer le désir de devenir un homme au vrai sens du mot, tel doit être le souci constant d'une femme.

Si une femme s'aperçoit que son énergie diminue, qu'elle se fatigue rapidement, que ses yeux se cernent, qu'elle a des maux de reins, migraines, pesanteurs, nervosité, pertes anormales, irrégularités ou des "bleus", elle devrait commencer immédiatement à se soigner, au moyen d'un tonique tel que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Nous publions ci-dessous, sur demande, la lettre d'une jeune épouse:

Chère Mme Pinkham : —

"Depuis que mon enfant est né j'ai souffert comme peu de femmes souffriront, je l'espère, d'inflammation, faiblesse féminine, pesanteurs, mal de reins et terribles migraines. Mon estomac en fut affecté au point que je ne joulssais plus de mes repas et j'étais alitée la moitié du temps.

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie et je suis si reconnaissante que je suis heureuse de vous écrire pour vous raconter ma merveilleuse guérison. Il m'a donné santé, vitalité et une vie nouvelle." Mme Bessie Ainsley, 611, 10ème rue sud, Tacoma, Wash.

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Ainsley il le fera pour toutes les femmes malades et souffrantes.

Si vous éprouvez des symptômes que vous ne comprenez pas, écrivez à Mme Pinkham, à Lynn, Mass. Ses conseils sont gratuits et toujours utiles. yw

APRES DIX ANS D'ABSENCE

UN ANCIEN GERANT DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS REVIENT VISITER LE PAYS.

M. G. C. Cunningham, autrefois gérant de la Compagnie des Tramways de Montréal, et aujourd'hui gérant du tramway souterrain de Londres connu en Angleterre sous le nom de "Tupenny Tube", est venu passer quelques semaines au Canada qu'il laisna il y a 10 ans.

"Le "Tupenny Tube", dit-il, "est le seul chemin de fer électrique de toute l'Angleterre qui ait un taux uniforme quelle que soit la distance. On voyage dans ses chars pour 4 sous, quelle que soit la distance. La voie est à 60 pieds et quelques fois à 96 pieds sous terre. Chaque train est composé de sept chars et de deux locomotives avec pouvoir électrique transmis par un troisième rail coomme sur l'aérien de New-York."

M. Cunningham qui est un adversaire de la municipalisation reconnaît cependant que les succès obtenus par la municipalisation des services de traction en Angleterre sont assez grands pour que l'on tente partout de l'appliquer.

L'EXPOSITION DU COMTE DE VAUDREUIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Lazare de Vaudreuil, 19. — L'exposition du comté de Vaudreuil se tiendra jeudi, le 20 septembre, à Saint-Lazare.

Si la température est favorable, notre exposition sera l'une des plus belles des campagnes environnantes. Il y aura discours, fanfare et chant.

MARIAGE MOISAN-CARLIN

Un très intéressant mariage a été célébré ce matin à l'église St-Louis de France à huit heures et trente. Celui de Mlle Marion Carlin, fille de M. Torrance Carlin à M. Joseph Moisan.

C'est le révérend Père Callaghan curé de St-Patrice qui a donné la bénédiction nuptiale en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis des jeunes époux.

La mariée était accompagnée par son père et elle portait une toilette blanche en dentelle d'Irlande sur chiffon et taffetas blanc. Des appliqués de drap blanc soulignés d'or rehaussaient l'ensemble. Son chapeau était blanc garni de plume d'autruche et son bouquet de roses blanches et de muguets.

Après la cérémonie ,il y eut réception chez le père de la mariée. De superbes cadeaux furent reçus par M. et Mme Moisan. Ceux-ci sont partis en voyage de noce à St-Alban, Boston et New-York. Le costume de voyage de la mariée était en drap chiffon bleu-pâle avec blouse en satin duchesse crême et chapeau Georgette en velours brun garni de plumes bleu-pâle.

L'A. O. U. W.

Lors de la dernière réunion des membres de la Loge de Salaberry, No 48 de l'Ancien Ordre des Travailleurs Unis, M. Ed. C. Lalonde, ancien grand maître ouvrier, a présidé à l'installation de M. l'échevin I. Laviolette, M. D., comme Grand Surveillant de la Grande Loge de Québec et des Provinces Maritimes. Plusieurs hauts officiers étrangers et locaux assistaient. Des discours très intéressants furent prononcés. Le Dr Laviolette et M. Joseph Marois reçurent des fleurs de la part des membres, comme marque de reconnaissance pour le travail fait par ces messieurs. Un joli programme musical a été rendu et des rafraîchissements généreusement servis.

Le Chapeau Le Plus Durable BUCKLEY

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 19 Sept. 1906.
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

Aller à New-York Chercher des Blouses? Assurément Non.

Pas n'est besoin d'aller acheter vos blouses à New-York quand nous pouvons vous en montrer, en si grand nombre, qui n'ont jamais été vues dans cette grande ville Américaine. Nous avons des blouses dont le prix s'élève jusqu'à $35.00 qu'on ne saurait s'attendre de trouver que dans notre rayon ; des blouses que nous avons importées directement d'Autriche, de Paris, Londres, et d'autres centres de la mode. Cependant, nous en avons aussi, en tout temps, un magnifique assortiment à meilleur marché, comme celles que nous offrirons en vente jeudi, alors que nous en exposerons

UN GRAND CHOIX A $4.85

dont pas une ne vaut moins de $6.00 et dont plusieurs sont estimées au moins à $10.00.

Ces blouses sont en soie Messaline noire, ciel, blanche etimaïs.

Dans la chaussure "Countess", vous obtenez, à raison de $3.50, pour $5.00 de satisfaction.

The John Murphy Company Limited

Les Chiclets, justement parce qu'ils sont bons—un magnifique bonbon. La saveur délicieuse des Chiclets est tout à fait alléchante ; ils sont vraiment délicieux. On peut les avoir dans tous les meilleurs magasins et dans les bons hôtels, en paquets de 5c, 10c et 25c.

Chiclets

GOMME À MÂCHER
À l'essence de Menthe recouverte de Sucre
VRAIMENT DÉLICIEUSE.

Les Marchands de Détail seront fournis par tous les Pharmaciens ou Confiseurs en Gros.

LES SPECULATEURS APPROVISIONNES PAR
FRANK H. FLEER & CO., Inc., 40-42 rue Lombard, Toronto, Ont.

EN COUR D'ASSISES

Alphonse Daignault, restaurateur et la femme Joséphine Dubord, ont choisi un procès devant la Cour d'Assises sur l'accusation de crime d'incendie qui pèse contre eux. On se souvient des circonstances de cette affaire. Daignault et la femme Dubord furent arrêtés par le constable Gratton au moment où ils quittaient l'hôtel qui fait le coin des rues Craig et Papineau, vers deux heures du matin. Le constable vit sur le parquet de l'hôtel des bandes de coton imbibées d'huile et sur lesquelles brûlaient des petits bouts de chandelle.

Avant que le constable eut pu revenir à l'hôtel, les flammes s'étaient communiquées à la maison, et la femme de Daignault ainsi que ses enfants furent sauvés par les pompiers accourus pour éteindre les flammes. A l'enquête, il a été prouvé que le "stock" de l'hôtel était presque nul, alors qu'il y avait des polices d'assurances pour un montant assez élevé.

Vous feriez mieux de faire réparer vos fourrures immédiatement.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est. 1636, 1537. 265—7

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUÉ

CE remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Kostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des droits du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le facsimile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons.*

Vendu par Lyman Bros., Ld, Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 27—Ms-s

Montréal, 19 septembre, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	79
Même date l'an dernier	70
Aujourd'hui minimum	60
Même date l'an dernier	58

Baromètre — 8 a. m., 30.08 ; 11 a. m., 30.08 ; 1 p. m., 30.05.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Gouin, premier ministre de la province de Québec, était aux bureaux du gouvernement ce matin. M. Gouin parle dans les termes les plus flatteurs de l'exposition de Verchères à laquelle il a assisté hier. L'honorable premier ministre assistera demain à une autre fête agricole du même genre, qui sera tenue à Lachute, pour le comté d'Argenteuil.

—Parmi les citoyens qui se sont rendus aux bureaux du gouvernement, ce matin, et qui ont eu des entrevues avec le premier ministre, nous avons remarqué: M. le juge Choquet, M. le juge Piché, M. Gaspard Deserres, échevin; M. H. Thauvette, greffier de la Cour de Circuit du Nominingue; le Dr L. J. Lemieux, député de Gaspé à la Législature; M. Godfroy Langlois, député de Saint-Louis; M. Michel Larochelle, M. Achille Bergevin, député du comté de Beauharnois; M. Roch Lanctôt, député de Laprairie au fédéral; M. le Dr Gustave Boyer, M. P. pour Vaudreuil; M. J. B. A. Poupart, député registrateur de Châteauguay, et un grand nombre d'autres.

—L'hon. M. Weir est retenu à sa chambre par une légère indisposition, depuis deux jours. Il espère, cependant, être assez bien pour pouvoir assister à l'exposition de Lachute, demain.

Les ministres fédéraux se sont occupés d'affaires de routine à leur réunion, hier après-midi, à Ottawa. Contrairement à l'attente générale, la date des élections partielles n'a pas été fixée, elle le sera probablement à la prochaine réunion, demain.

—Les ministres présents à Ottawa, aujourd'hui, sont : Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Lemieux, Fielding, Scott et Paterson. Ce dernier présidera l'ouverture de l'exposition de Brussells, Ontario, le 4 octobre prochain.

—MM. Galliher et McPherson, députés de la Colombie Anglaise, ont eu une entrevue, ce matin, avec le Premier Ministre au sujet du travail hindou dans l'Ouest. Ces ouvriers étrangers se trouvent aujourd'hui en grand nombre dans la construction des chemins de fer et dans les mines, faisant ainsi une grande concurrence au travail des blancs. Les députés demandent d'appliquer la clause de la loi d'immigration qui défend à tout jaune d'entrer dans le pays pour faire du travail de ce genre.

L'hon. M. Lemieux est arrivé à Ottawa hier matin, retour de Montréal, et assistait hier après-midi à la séance du cabinet.

—L'honorable M. Allard est aujourd'hui à St-François du Lac, pour l'ouverture de l'exposition agricole du comté d'Yamaska, qui a lieu demain.

Il sera à Montréal samedi.

CES FAMEUX NOMS

La commission des incendies les aura-t-elle vendredi et les communiquera-t-elle au conseil ?

La séance de la commission des incendies, à laquelle devaient être communiqués les noms des directeurs provisoires de la Sovereign Light, Heat & Power, n'aura pas lieu demain, comme il avait été décidé, mais vendredi après-midi, avant la séance du conseil.

"On n'aurait alors pas le temps, disait ce matin un membre de la commission au reporter de "La Presse," d'en prendre connaissance et de décider de la ligne de conduite à tenir au conseil. Je crois que les noms seront dans le cas où il y en aurait, tout simplement soumis au conseil avec un rapport que la commission a promis le silence vis-à-vis du public. Cependant je doute que le conseil se croit lié par la promesse de la commission, et le ferait-il que dans ce cas il lui faudra tenir la séance à huis-clos. Croyez-vous que tout ce mystère aura un bon effet sur l'opinion publique ?"

EST-CE UN MEURTRE ?

Hartford, Conn.,19 — La police croit que Fred. Lerner, de Broadbrook, dont le cadavre a été trouvé dans la rivière Connecticut, a été assassiné. Une somme de huit cents dollars, qu'il portait sur lui, lors de sa disparition, la semaine dernière, n'a pas été retrouvée. Des arrestations seraient imminentes.

L'ANNEE 5667 DU CALENDRIER JUIF

Ce soir, au coucher du soleil, commencera, dans les diverses synagogues de la ville, la célébration du Nouvel An juif. La colonie juive de Montréal saluera l'avènement de l'année 5667 par de grandes réjouissances.

DANS LA GASPESIE

M. le Dr L. J. Lemieux député de Gaspé, à la législature de Québec, que nous avons rencontré, ce matin, aux bureaux du gouvernement, nous a dit qu'il règne une grande prospérité dans toute la Gaspésie.

La pêche au saumon pendant cette saison a été particulièrement bonne. On estime que les pêcheurs ont vendu pour plus de $75,000 de cet excellent poisson.

CONFLAGRATION A SAINT-CESAIRE

Plusieurs maisons et autres bâtiments sont rasés par le feu,

LA NUIT DERNIERE

En sauvant sa femme et ses deux enfants, M. Delphis Beauvais se brûle gravement.

PERTES ET ASSURANCES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 19. — Une conflagration désastreuse a jeté l'épouvante, la nuit dernière, dans notre village.

Il était 1.30 heure, ce matin, lorsque le feu éclata dans la boulangerie de M. Delphis Beauvais.

L'incendie fut découvert par M. Joseph Papineau, jeune homme qui ramenait une voiture à l'écurie de louage de M. Aldéric Brisebois, voisin de M. Beauvais.

En apercevant les flammes, le jeune Papineau courut chez M. Beauvais et il dut enfoncer une porte pour aller l'éveiller.

Se levant en toute hâte, M. Beauvais ouvrit aussitôt la porte conduisant de sa maison privée à la boulangerie, et au même instant fumée et flammes s'engouffrèrent dans cette issue.

En face du péril, M. Beauvais eut juste le temps de sauver ses deux jeunes enfants et sa femme qui s'était évanouie par suite de saisissement et de terreur.

En accomplissant ce triple sauvetage M. Beauvais dut risquer sa propre vie et il sortit finalement du brasier qui flambait, gravement brûlé à la figure et aux mains.

La maison de M. Beauvais et toutes ses dépendances comprenant une épicerie et la boulangerie, furent complètement brulées ainsi que tout le stock et l'ameublement. C'est à peine si M. Beauvais put sauver son livre de comptes. Ses pertes sont très considérables, car il n'avait que $1.000 d'assurance.

Des bâtiments de M. Beauvais, le feu se communiqua promptement à ceux de M. Aldéric Brisebois. L'écurie de louage de ce dernier a été réduite en cendres. C'est grâce au dévouement des braves citoyens du village de Saint-Césaire que la maison de M. Brisebois fut protégée contre le feu.

La population du village, en effet, était accourue en foule sur le théâtre du sinistre, dès le signal donné par les cloches de l'église paroissiale.

Les pertes subies par M. Brisebois sont d'environ $2,000, partiellement couvertes par des assurances.

La conflagration s'étendit à la grange de M. François Houde, épicier, et consuma ce bâtiment évalué à quelque 500 dollars.

Une grange et une remise appartenant à M. Joseph Despot, cordonnier, ont aussi été rasées par le terrible élément. Pertes, $500, partiellement couvertes par des assurances.

La maison, la grange et la boucherie ainsi que la glacière de M. Albini Desgrés ont aussi été détruites de fond en comble. Pertes, environ $1,000, sans assurance.

On eut beaucoup de peine à sauver de la conflagration la maison de l'ex-maire C. A. Bernard, située en face de la maison incendiée de M. Beauvais.

C'est en démolissant une partie de la remise de M. Joseph Despot qu'on réussit à arrêter la marche envahissante de l'élément destructeur.

La pompe à bras de la municipalité fut employée pour combattre le feu, mais elle fonctionnait mal et elle ne put rendre des services efficaces.

On ne saurait trop louer les élèves du collège des Frères Sainte-Croix pour le courage et le dévouement avec lesquels ils ont travaillé pour éteindre l'incendie.

Heureusement, l'excellent aqueduc du village fournit abondamment l'eau dont on avait besoin pour combattre le feu.

Dans un moment critique on tenta d'appeler le secours de la brigade des pompiers de Saint-Hyacinthe, mais au lieu de s'adresser au maire on demanda assistance au chef de police, ce qui occasionna du retard, et dans l'intervalle on réussit à maîtriser le feu.

La conflagration de ce matin a rasé les édifices situés au coin des rues St Paul et St Jean, et ce carré n'offre plus que l'aspect de ruines fumantes.

HORMIDAS LACASSE GRAVEMENT BLESSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 19 — Hormisdas Lacasse, la victime des bandits qui ont pénétré à l'hôtel Bellevue, dans la nuit de dimanche à lundi, est dans un état critique. Avec le Dr Ulric Forget le Dr J.-D. Latour a été appelé pour le soigner.

Hormisdas Lacasse, qui a été gravement blessé par des bandits, à l'hôtel Bellevue, de L'Assomption.

—A la demande des autorités municipales de notre ville, le Procureur-Général a ordonné à la "Canadian Detective Agency" de faire d'actives recherches pour pincer les auteurs de cet attentat.

A LA RECHERCHE DE SA SOEUR

Le Dr J. S. Charlebois, de l'Idaho, abandonne ses occupations dans ce but.

LA DISPARUE

Mme Stephen Vaughan, a quitté Ottawa, avec ses enfants, il y a 2 ans.

PREMIERE ETAPE

Après dix-neuf ans d'absence du pays, le docteur J. S. Charlebois, de Boise City, Idaho, est revenu visiter ses parents et ses amis du Canada.

Inutile de lire qu'il a été reçu avec une bien grande joie par sa famille et ses amis montréalais.

Le docteur J. S. Charlebois, de Boise City, Idaho, qui est venu à Montréal après dix-neuf ans d'absence, pour rechercher sa soeur Léa.

Aux Etats-Unis, notre compatriote a su se créer une situation honorable parmi les nôtres, et aujourd'hui, il dirige avec succès un établissement pour le traitement des maladies incurables.

Le but de la visite du docteur Charlebois en notre ville, n'a pas tant pour but de revoir ses amis que de rechercher une soeur dont on ignore absolument le sort depuis deux ans.

Léa Charlebois, recherchée activement par son frère, le docteur J. S. Charlebois, de l'Idaho.

Léa Charlebois est aujourd'hui âgée de 40 ans.

En 1885, elle épousait un nommé Stephen Vaughan, d'Ottawa, et s'en allait demeurer à cet endroit. Il y a deux ans, elle quittait subitement Ottawa, avec ses quatre enfants, sans plus jamais donner de ses nouvelles.

"Je ne quitterai pas Montréal, a déclaré le docteur Charlebois, sans avoir épuisé toutes sortes d'efforts pour retrouver ma soeur Léa."

Notre compatriote américain est actuellement chez son frère, M. E. Charlebois, au No 775, Avenue Mont-

DE RETOUR AU FOYER

Le jeune William Wistaf réintègre le foyer paternel après avoir été enlevé par un inconnu, la semaine dernière.

Grâce à la publicité de "La Presse" le jeune William Wistaf, ce bambin de treize ans dont la disparition affligeait si profondément sa famille, est enfin de retour au foyer.

L'émotion qu'éprouva la mère en voyant arriver son enfant est plus facile à imaginer qu'à décrire.

Cependant, il existe encore quelque chose d'étrange dans cette affaire et il semble difficile de pénétrer le voile dont ce mystère est enveloppé. William ne se rappelle plus ou feint de ne plus se rappeler le nom de la personne qui l'a embauché. Il dit qu'il a oublié également le nom de la localité où il a été entraîné mais qu'il y est demeuré huit jours à travailler durement. Il se rappelle néanmoins que dans l'avant-midi du 8 du courant, son embaucheur, l'ayant entraîné à bord d'un bateau, a payé 60 cts pour le prix de son passage.

L'embaucheur, craignant évidemment les conséquences de sa vilaine action, renvoya prudemment le petit garçon à ses parents après lui avoir donné deux dollars et demi.

Heureux d'avoir retrouvé son enfant, M. Wistaf, un brave ouvrier, n'a nu'lement l'intention de faire rechercher l'embaucheur pour le livrer à la justice; mais il espère bien n'avoir plus à subir pareille peine.

SEANCE SPECIALE

Il y aura vendredi après-midi une séance spéciale du Conseil. Cette séance a été convoquée sur la demande de l'échevin Larivière et l'on ne pourra s'y occuper que des rapports des commissions.

"Nous avons beaucoup de travaux à faire encore, disait ce matin le président de la voirie, et nous avons l'argent nécessaire. Mais il faut des virements de crédits. J'ai demandé la convocation de la séance pour que nous ne soyons pas encombrés de travaux retardés."

FABIOLA LAJOIE

Les funérailles de la petite victime auront lieu demain à 9 heures 30.

LA PLAQUE No 5 EST RETROUVEE

L'heureux gagnant de ce concours est M. Joseph Ouimet, boulanger.---La fortune est capricieuse.

Le plus fort tirage au Canada sans exception
LA PRESSE
Largest circulation in Canada without exception

CIRCULATION: 100,000

$25.00 Montréal, le 18 septembre 1906.

Reçu de la Compagnie de Publication de "La Presse", Limitée, la somme de vingt-cinq dollars en or ($25.00), en paiement du prix offert par "La Presse" pour la découverte de la plaque No. 5, cachée par le dit journal.

Joseph Ouimet

Témoin

1302, rue St-Hubert.

FAC-SIMILE DU RECU DE $25.00, SIGNE HIER PAR M. J. OUIMET.

Nous annoncions hier, en dernière page, que la plaque du concours No 5 avait disparu de sa cachette et nous demandions à ce qu'elle nous soit rapportée au plus vite. Cet appel a eu le succès attendu et celui qui avait trouvé la plaque est venu à nos bureaux.

Ce n'est qu'à trois heures, hier après-midi, que l'heureux gagnant du concours No 5 s'est présenté à nos bureaux pour retirer le prix de $25.00. La gagnant est M. Joseph Ouimet, boulanger demeurant rue St Hubert, 1302. M. Ouimet ne cherchait que depuis hier. N'ayant pas d'ouvrage depuis quelques jours, il a cru que ce n'était pas perdre son temps que de chercher, et l'expérience démontre qu'il ne s'est pas trompé.

Voici comment il raconte lui-même

SES RECHERCHES

"Je ne croyais pas être aussi heureux que de trouver la plaque, mais j'étais allé à sa recherche plutôt par désoeuvrement. Je me suis promené dans les environs tout l'après-midi d'hier, mais je ne regardais pas très attentivement. Ce matin, j'y suis retourné et j'ai fait le tour de toutes les rues qui se trouvent marquées sur le plan. J'arrivais à l'avant dernière, la rue St Alphonse, quand je me mis à fouiller dans

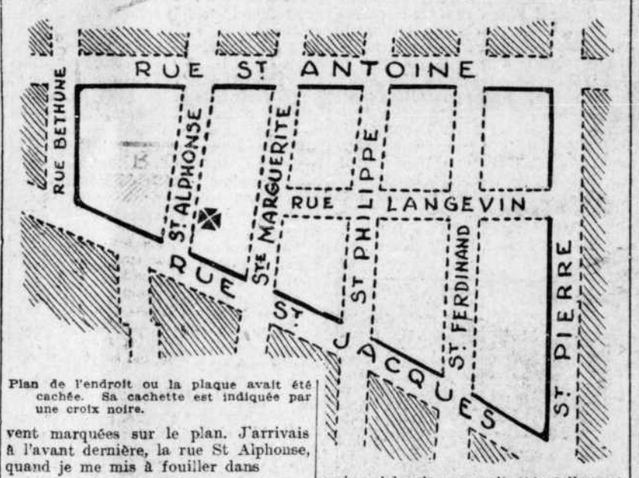

Plan de l'endroit ou la plaque avait été cachée. Sa cachette est indiquée par une croix noire.

LES BOITES D'ARBRES.

La plaque se trouvait dans la troisième de ces boîtes, à quelques pouces de terre seulement, et je la découvris tout de suite."

M. Ouimet a reçu le prix de vingt-cinq dollars en or, et a signé le reçu dont nous publions une photographie ci-contre.

Une de nos vignettes montre aussi l'endroit exact où la plaque a été trouvée. Les personnes qui nous ont demandé la semaine passée et cette semaine si la plaque avait été réellement cachée pourront

S'EN RENDRE COMPTE

en allant voir M. Ouimet qui se trouve à même de les renseigner mieux que personne.

La plaque du concours No 5 a été trouvée plus rapidement qu'aucune des précédentes, n'ayant été cachée que depuis vendredi soir et l'annonce n'en ayant été faite que samedi matin. M. Ouimet a donc double raison d'être félicité pour son heureuse trouvaille.

Portrait de M. Joseph Ouimet, 1302 rue Saint-Hubert, l'heureux gagnant du concours No 5, qui a trouvé la plaque hier midi.

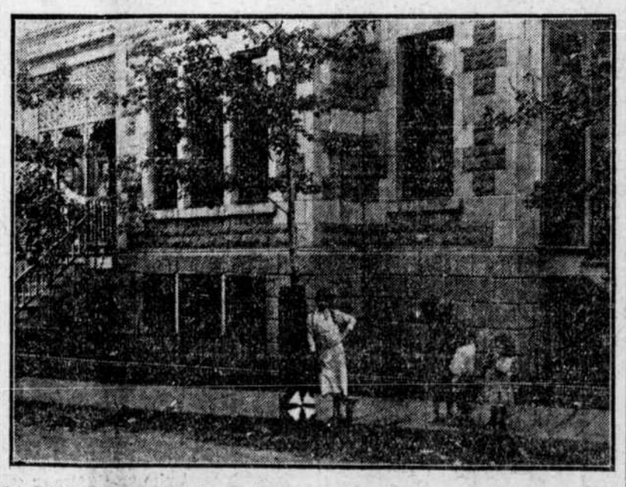

LA BOITE D'ARBRE OU LA PLAQUE ETAIT CACHEE, PRES DU SOL, LA OU SE TROUVE LA CROIX BLANCHE.

LE LAIT QU'ON NOUS SERT

M. LE RECORDER WEIR DIT QUE DES REFORMES IMMEDIATES S'IMPOSENT.

Six autres laitiers se sont vus condamnés, ce matin, pour avoir vendu du lait qui n'atteint pas l'étalon fixé par les réglements de la ville. Ces laitiers sont: William A. Tolhurst, Sault-au-Récollet, $10 et les frais; W. A. Holmes, Ahuntsic, $10 et les frais; Thomas Roy, 62 rue St Philippe, $10 et les frais; Ferdinand Brochu, 481 Moreau, $20 et les frais; Amédée Pepin,, 50 rue Aylwin, $15 et les frais, et Césaire Brosseau, 91 rue Dufresne, $20 et les frais.

Le recorder a fait remarquer que le lait qu'on nous sert, non seulement n'est pas pur, mais est sale.

"Les laitiers, a-t-il dit, devraient montrer plus de propreté, surtout dans leurs vêtements. Je crois qu'on pourrait leur prescrire des costumes blancs qui seraient préférables aux habits qu'ils portent.

"Quant à la présence des bactéries dans le lait, le nouveau réglement en limite le nombre à 100,000 par centimètre cube. Je remarque qu'on n'a pas précisé l'espèce de bactéries dont il s'agit, et je crois ce réglement inutile pour cette raison."

Dans le cours de la semaine, onze laitiers ont été condamnés.

QUAIS EN FEU

Une dépêche de Buenos Ayres reçue ici dit que le feu s'est déclaré sur les quais et que l'on craint de grands dommages.

SOUS LA BALLE D'UN ASSASSIN

Une sanglante tragédie s'est déroulée hier soir à Burlington..

UN INCONNU

Blesse mortellement un nommé Manning, qui accompagnait une dame Goyette

EN FUITE

Burlington, Vt., 19 — Une tragédie qui aura comme résultat une mort d'homme s'est déroulée hier soir un peu après 10 heures, à l'angle des rues South Champlain et Main. Mme Albert Goyette et trois jeunes filles : Ella, Rosie et Eugénie Britton, de Winooski, avaient passé la soirée chez Joseph Laplante, père de Mme Goyette. Cette dernière, qui demeurait chez son père, permit à un jeune homme nommé Joseph Manning, de l'accompagner, ainsi que les jeunes Britton, jusqu'aux chars conduisant à Winooski. L'on se sépara à l'angle des rues Main et Champlain, les jeunes filles prenant les chars et Manning et Mme Goyette retournant chez le père de cette dernière.

Ces deux derniers personnages n'avaient fait que quelques pas lorsqu'un étranger de haute taille appela Manning de l'autre côté de la rue.

Manning se dirigea vers lui. L'étranger sortit alors un revolver de sa poche, tira une balle à Manning, dans l'abdomen, puis prit la fuite. Mme Goyette qui avait été témoin de la scène donna l'alarme, mais l'agresseur n'a pas encore été arrêté.

Manning est dans un état critique, sa blessure ressemblant à celle qui causa la mort de l'ex-président McKinley. La balle n'a pas encore été extraite.

Ni Manning, ni Mme Goyette ne peuvent donner aucun motif pour le crime. Ils n'avaient jamais vu cet homme-là auparavant. Albert Goyette, mari de Mme Goyette, est absent, et l'on ignore où il est.

COURS PUBLICS AU MONUMENT

LE Dr VALIN DONNERA UN COURS D'HYGIENE POPULAIRE, CETTE ANNEE.

M. le Dr C. N. Valin, de la rue Saint-Denis, professeur à l'Université Laval a bien voulu accepter de donner le cours d'hygiène populaire, au Monument National. Le savant professeur accompagne son enseignement

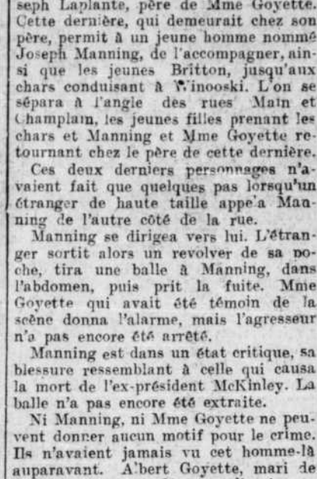

Le Dr C. N. Valin, professeur d'hygiène aux cours du Monument National.

de vues et de projections lumineuses.

Le programme de son cours qui commencera en même temps que les autres, le premier octobre, sera publié prochainement.

M. L. Herdt, le professeur probable du cours d'électricité, au Monument National.

L'enseignement de l'électricité sera repris, cette année, au Monument National, et il est probable que le professeur L. Hardt donnera ce cours intéressant.

LES MANUFACTURIERS

Winnipeg, Man., 19 — Les élections ont eu lieu par acclamation. Ont été élus : M. Harry Cockshutt, président, et l'hon. M. J. D. Rolland, premier vice-président. M. Ballantyne, président sortant de charge, a fait le plus bel éloge de M. Rolland, le premier Canadien-français appelé à cette position qui signifie la présidence pour l'année prochaine. M. Loydd, de Brantford, a été élu vice-président pour Ontario ; M. G. A. Vaudry, vice-président pour Québec ; T. M. Cutler, vice-président pour la Nouvelle-Ecosse ; John Hendy, vice-président pour la Colombie Anglaise ; L. I. McIntyre, vice-président pour le Manitoba ; Chs J. MacDonald, vice-président pour le Nouveau-Brunswick ; F. L. Hazard, Ile du Prince-Edouard ; R. Cross, Calgary, Alberta et M. E. Booth, trésorier.

UNE QUESTION TRES EPINEUSE

Le point d'ordre soulevé par l'échevin Gadbois au sujet de l'affaire Hamel.

SUR LES DENTS

Il est rumeur que trois réponses différentes seraient soumises au Conseil à ce sujet.

LA CLAUSE

Il paraîtrait que la question posée, à la dernière séance du Conseil, par les échevins Gadbois et Lapointe au sujet de la légalité du vote donné sur la proposition de l'échevin Payette de régler l'affaire Hamel avec la banque de Montréal, met le bureau légal dans un grand embarras.

Le point d'ordre soulevé par l'échevin Gadbois s'appuyait sur la clause 645 des règles du Conseil, qui se lit comme suit :

"Aucune résolution ne sera abrogée, amendée et modifiée à une autre assemblée, à moins qu'un avis de 30 jours n'ait été donné, et qu'une motion pour l'abroger, l'amender ou la modifier n'ait été appuyée par le vote affirmatif de la majorité des membres de tout le Conseil."

Dans le cas où cette clause aurait porté sur le vote donné, il aurait fallu 21 voix pour l'adoption du rapport tel qu'amendé, tandis qu'il n'y a eu que 19 voix contre 16.

Le bureau légal a été saisi de cette question, hier matin, et Mtre Ethier, avocat en chef de la ville, Martineau et Atwater, avocats consultants, ont été en conférence une partie de la journée d'hier et d'aujourd'hui.

Or, il paraîtrait que les trois avocats ne peuvent arriver à s'entendre et qu'à la séance de vendredi, trois rapports différents seraient soumis au Conseil.

Les trois avocats ne veulent rien dire à ce sujet et ils évitent même qu'on leur pose des questions. Cependant il est une chose certaine, c'est qu'à midi aucune décision n'avait encore été prise.

UN FUGITIF MALCHANCEUX

POUR AVOIR BRULE LA POLITESSE A LA POLICE, QUI L'AVAIT OBLIGE, IL SE VOIT CONDAMNER A TROIS MOIS DE PRISON.

Un cas assez intéressant a été jugé, ce matin, par M. le magistrat McMahon, de Westmount.

Un nommé Livingstone, cocher de maison, comparaissait de nouveau ce matin, après avoir été condamné, samedi, à vingt jours de prison, pour ivresse.

Aussitôt après sa condamnation, samedi, Livingstone demandait la faveur d'aller à la demeure de son maître, accompagné d'un policier, bien entendu, afin de régler certaines affaires, avant que d'aller expier en prison son péché d'ivresse. Le chef de police acquiesça à la demande de Livingstone, et ce dernier partit accompagné d'un constable.

Le constable et son prisonnier entrèrent ensuite par une porte de cour, à la demeure du maître de Livingstone ; mais ce dernier s'échappa tout-à-coup des mains du constable et enfila par une autre porte.

Son gardien lui donna la chasse et réussit à le capturer au bout de dix minutes.

Pour avoir voulu tromper aussi maladroitement la police, M. le magistrat McMahon a condamné le délinquant à trois mois de prison.

A LA DERNIERE EXTREMITE

La Révérende Mère du Rosaire, supérieure générale de la Communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga, est à la dernière extrémité. On s'attend à sa mort d'un moment à l'autre. Hier soir elle a eu une syncope qui a failli l'emporter.

MORT NATURELLE

Après une enquête par jury, un verdict de mort naturelle a été rendu dans le cas du bébé Belasko et de la femme Meltzer, qu'on croyait être décédés à la suite d'un empoisonnement.

Au sujet de l'enfant il a été prouvé par les médecins autopsistes, que l'inflammation des glandes avait provoqué l'asphyxie dont le résultat avait été une mort subite.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

BELLISLE— A Hawkesbury, Ont., vendredi, le 14 du courant, l'épouse de M. Odilon Bellisle, marchand, un fils: Paul-Charles-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Noé Martel.

CONTANT — A Montréal, le 15 septembre 1906, au No 513 rue Berri, l'épouse de M. J. B. Contant, une fille.

DAOUST — A Montréal, le 15 septembre 1906, au No 833 rue Saint-Hubert, l'épouse de M. Charles R. Daoust, journaliste, un fils, baptisé le 18 septembre, Jean-Charles-Cyrille.

Parrain et marraine, M. Jean-Baptiste Doutre, avocat, et Mme veuve Télesphore Bolduc.

LACOMBE — En cette ville le 16 du courant, au No 330 rue Visitation, l'épouse de M. Albini Lacombe, un fils: Joseph-Edouard-Albert-Albini.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Thomas, grands-parents de l'enfant.

DECES

CHICOINE — A Verchères, le 17 du courant, à l'âge de 11 mois, Jean-Marie, fils bien-aimé de Vital Chicoine.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 du courant.

LALONDE — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 23 ans, 16 jours, Jean Lalonde, comptable, fils bien-aimé d'Octave Lalonde.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 313 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 21 ans, 6 mois, Maria Poitras, fille de J. B. Poitras.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 46A rue Dufferin, à 1 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.